TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 377 — 28 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 11 - LUNDI 12 JUIN 1978

Après l'évacuation de l'usine de Cléon

LES SYNDICATS DE LA RÉGIE ANNONCENT UN DURCISSEMENT DU CONFLIT

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Le régionalisme en Europe

« Il n'y a pas de problème corse », a dit le président de la République à Bastia, en soulignant que les insulaires — leur accueil le démontrait — souhaitaient résoudre « les problèmes de la Corse » au sein de la République française. Au cœur de l'Europe, la résistance française au régionalisme est de plus en plus une exception. Tout autour d'elle, les exemples de structures régionales se multiplient.

Ne mentionnons que pour mémoire la Confédération helvétique, rodée au cours des siècles. Plus singulier est le cas « des Allemagnes » engagées par Bismarck dans la voie de l'unification et qui ont revu le jour après 1945 par la volonté des occupants. Le paradoxe est que, en imposant à l'ouest de l'Allemagne vaincue une structure fédérale, la France entendait mieux la tenir en bride, alors que la R.F.A. y a puisé un équilibre et une vigueur économique qu'elle n'avait jamais connus.

Si la structure de l'actuelle Autriche n'est qu'une exprapolation du fédéralisme à l'allemande, l'Italie offre elle aussi un exemple original. Le centralisme inspiré par la France avait permis d'asseoir le règne de la Maison de Savoie sur une péninsule unifiée, mais la Constitution de 1947 a instauré un cadre régional qui n'a vraiment commencé à se mettre en place qu'en 1970 et qui respecte plus authentiquement l'évolution de ce conglomérat d'entités diverses qu'est l'Etat italien. Il est significatif que, dans la crise actuelle, ce régionalisme n'est nullement mis en accusation.

Plus laborieuse est l'expérience belge. Née en 1830 de l'association de deux ethnies, sous l'égide d'un système lui aussi inspiré par la France, la Belgique cherche aujourd'hui à asseoir son avenir sur une fédération. L'entreprise est cependant rendue difficile par le déséquilibre démographique et économique entre la Flandre et la Wallonie.

En Espagne, où Franco exerçait le pouvoir de Madrid avec une main de fer, dix régions bénéficient d'une autonomie provisoire, mais les statuts accordés aux uns et aux autres n'ont de commun que le nom. Des gouvernements ont été mis en place, notamment en Catalogne et au Pays basque, mais l'édifice ne sera achevé qu'après l'adoption de la nouvelle Constitution et l'élection de parlements régionaux.

En Grande-Bretagne, le gouvernement travailliste est engagé dans une bataille encore incertaine, mais qui aboutira à la « dévolution » de pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles. Le gouvernement de Londres est décidé à reconnaître aux deux régions une liberté législative, mais il leur refuse jusqu'à présent une autonomie financière.

La France reste la lanterne rouge. Mais cette situation ne reflète-t-elle pas le sentiment de la majorité des Français ? En France, l'idée régionale est alimentée par un réflexe négatif : le mécontentement contre la « bureaucratie parisienne » ; elle est contrecarrée par la crainte d'y ajouter des bureaucraties régionales. Dans l'âme, le Français reste jacobin.

Les échecs électoraux des « autonomistes » dans les provinces les plus particularistes ne peuvent cependant faire oublier que l'idée régionaliste est diffuse dans nombre d'esprits et de partis traditionnels. Seule une véritable décentralisation, toujours promise, toujours remise, pourrait relâcher les tensions toujours latentes.

En Espagne

LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ENTEND METTRE EN ŒUVRE UNE RÉFORME LIBÉRALE.

(Lire page 5.)

Tension accrue entre Pékin et Hanoï

La Chine dénonce les « provocations » soviétiques au Vietnam

La tension entre Pékin et Hanoï, provoquée notamment par l'exode des Chinois résidant au Vietnam, s'est encore accrue au cours des derniers jours. La Chine a dénoncé, en termes très durs, samedi 10 juin, les explications fournies par Hanoï en accusant les Vietnamiens de poursuivre en fait la politique d'assimilation forcée lancée en 1956 par le régime Diem. Pékin a rejeté les offres de négociations faites par Hanoï et a accusé nommément les Soviétiques d'agir « en coulisse » au Vietnam et de jouer, dans cette affaire, les « provocateurs ».

Simultanément, la Chine, soucieuse de lutter contre « social-impérialisme », continue de se rapprocher des Etats-Unis. Washington a ainsi accepté de vendre à Pékin des instruments très modernes d'exploration géologique. Ces équipements, qui peuvent être utilisés à des fins militaires pour capter des signaux et détecter des sous-marins, avaient été refusés à l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Pékin. — Le ministère chinois des affaires étrangères a répondu, le 9 juin, en termes très vifs, à la déclaration de Hanoï en date du 25 mai (*le Monde* du 26 mai), au sujet des Chinois résidant au Vietnam. La prise de position chinoise est appuyée par un commentaire du *Quotidien du peuple* de ce samedi 10 juin. Non seulement elle ne laisse augurer aucun rapprochement entre les deux pays, mais elle dénote une détérioration accrue de leurs relations.

Le ministère chinois des affaires étrangères reprend toutes les accusations déjà formulées à Pékin depuis le début de la crise, concernant les « persécutions » dont sont l'objet les Chinois résidant au Vietnam et la responsabilité des autorités vietnamiennes dans leur exode. Il formule en outre de nouvelles accusations.

La plus grave est que, selon l'interprétation de Pékin, les autorités vietnamiennes ne font rien moins que légitimer *a posteriori* les mesures décidées en 1956 par le régime de Ngo Dinh Diem, qui contraignirent, à l'époque, les ressortissants chinois au Vietnam du Sud à prendre la nationalité vietnamienne. Certes, dit la déclaration chinoise, un accord était intervenu en 1955 entre les partis des deux pays pour que « *les Chinois résidant au Vietnam du Nord* » prennent progressivement et « *volontairement* » la nationalité vietnamienne. Mais cet accord ne concernait nullement les Chinois du Vietnam du Sud — soit 90 % du total — dont le sort devait faire l'objet de consultations après la libération de l'ensemble du pays. Toujours selon Pékin, Hanoï a dénié dès 1976 la nationalité chinoise à « *un million et plusieurs centaines de milliers* » de citoyens de la R.P.C. demeurant dans le sud du pays. Le *Quotidien du peuple* va jusqu'à accuser les autorités vietnamiennes de « *faire leur la politique de la clique traître et réactionnaire de Ngo Dinh Diem envers les résidents chinois* ».

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

J'ACHÈTE !

Bien des esprits nobles se sont émus à l'idée que la municipalité de New-York avait envisagé de vendre la statue de la Liberté pour renflouer ses caisses.

Constater que la liberté est à vendre, c'est, d'un certain point de vue, la fin des haricots et le comble de l'économie de marché. Comme l'instruction, la liberté devrait être gratuite et obligatoire.

Cela dit, au risque de sombrer dans le plus ignoble des mercantilismes, il nous semble qu'il n'y a pas mal d'individus de par le monde, du nord au sud, de l'est à l'ouest, derrière les barreaux de leur prison du corps et de l'âme qui seraient prêts à investir immédiatement leurs dernières économies dans l'achat d'un morceau de liberté, fût-ce au marché noir.

BERNARD CHAPUIS.

Les droits de l'homme en Amérique latine

ARGENTINE : des précisions sur les détenus et disparus

CHILI : une délégation de l'ONU pourra enquêter

La difficile cause des droits de l'homme en Amérique latine vient d'enregistrer quelques progrès.

● EN ARGENTINE, MM. Sastre et Sadoul, respectivement président de la Fédération française de football et président du Groupement des clubs professionnels, ont rendu public, samedi 10 juin, le résultat des démarches qu'ils ont entreprises à la demande de l'équipe de France à propos du sort de vingt-deux personnes disparues ou détenues en Argentine.

● AU CHILI, le ministère des affaires étrangères a annoncé qu'une délégation de la commission des Nations unies pour les droits de l'homme serait autorisée à se rendre dans le pays à une date qui reste à fixer.

● AU BRESIL, le gouvernement a levé les dernières mesures de censure qui visaient encore trois publications (Voir l'article de notre correspondant Thierry Maliniak, page 4.)

Sur les vingt-deux personnes dont les noms avaient été communiqués à l'équipe de France, il ressort, d'après les déclarations des responsables français qui ont travaillé en étroit contact avec les autorités diplomatiques et consulaires françaises en poste en Argentine, que cette liste comprend treize citoyens français, sept personnes possédant la double nationalité française et argentine et deux citoyens espagnols.

Voici, toujours d'après les responsables du football français, la liste des onze disparus :

— Maurice Jeger, Français, né à Paris en 1938, disparu le 9 ou 10 juillet 1975, à Cordoba ;

— Jean-Yves Claudet, Français, né en 1939 à Maipu (Chili), disparu le 31 octobre ou le 1er novembre 1975, à Buenos-Aires ;

— Marcel Amiel, Français, né en 1941 à Limoges, disparu le 9 février 1977 à Mendoza ;

— Robert-Marcel Boudet, Français, né en 1950 à Marrakech, disparu le 24 octobre 1976 à Buenos-Aires ;

— Pierre Carivenc, Français, sans activités politiques, disparu à une date non précisée après avoir laissé d'importantes et nombreuses dettes ;

— Françoise-Marie Dauthier, Française, née en 1946 à Châtillon-sur-Loire, enlevée avec deux de ses enfants le 21 octobre 1977, à Expeleta, à la suite d'un échange de coups de feu au cours duquel le père de ses enfants a été tué ; les deux enfants enlevés ont été reconduits auprès des grands-parents le 22 novembre 1977 ;

— Georges Deprez, Français, domicilié dans un foyer de vieillards de Buenos-Aires, disparu le 19 mai 1977 ;

— Yves Domergue, Français, né en 1954 à Paris, disparu le 25 septembre 1970 à Rosario ;

— Floréal Canalis, de nationalité espagnole, arrêté en janvier 1975, condamné à trois ans de prison pour détention d'armes, détenu à Sierra Chica (province de Buenos-Aires) ; a été visité une fois par les autorités consulaires françaises, reçoit les visites du consul d'Espagne ;

(Lire la suite page 4.)

L'avenir du canal Rhin-Rhône

Le Conseil d'État va rendre son avis

Les ultimes échéances approchent pour le projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône. Le Conseil d'Etat, saisi par le gouvernement, va rendre son avis sur l'intérêt de ce projet d'équipement d'importance européenne dont la réalisation est attendue depuis des décennies dans tout l'est et le sud-est de la France.

Avant le 14 juillet, le gouvernement (qui n'est pas lié par l'avis du Conseil d'Etat) devra signer le décret d'utilité publique sous peine de devoir recommencer toute la procédure.

Enfin, dans les prochains jours, les responsables de l'Association mer du Nord-Méditerranée, en tête desquels MM. Pierre Sudreau et Philippe Lamour, président et vice-président de cette organisation, vont demander audience d'abord au premier ministre, puis au président de la République.

Ces informations ont été données le 9 juin à Marseille à l'issue de la réunion des conseils d'administration de l'Association ainsi que de la Société d'études mer du Nord-Méditerranée dans lesquelles siègent des personnalités de tendances politiques et d'origines géographiques très diverses, des élus, des hauts fonctionnaires et des responsables de chambre de commerce.

(Lire page 26 l'article de FRANÇOIS GROSRICHARD.)

Plaidoyer pour le respect

par ALFRED GROSSER

Gouvernants, dirigeants, professeurs, parents ont droit à du respect. La contestation systématique, l'esprit de dérision et de dénigrement tuent le respect.

Sans respect, pas d'exercice non-violent de l'autorité, donc pas de démocratie, car celle-ci suppose à la fois l'existence de fonctions d'autorité et la légitimité de cette autorité, c'est-à-dire le consentement de ceux sur lesquels elle s'exerce. Un consentement accordé aux personnes et plus encore un respect consenti aux fonctions qu'elles assument. Sans respect, l'anarchie et la violence remplacent l'ordre le plus souhaitable, celui qui garantit la justice et la protection des faibles contre l'arbitraire des forts.

On a donc raison de se plaindre, à condition qu'on admette en même temps que la démocratie ne se définit pas par le respect unilatéral, mais par le respect mutuel. L'autorité n'est légitime que si elle s'exerce dans le respect de ceux auxquels elle s'applique. Or que voyons-nous en France (ailleurs aussi, mais contentons-nous pour le moment de regarder chez nous) ? L'irrespect sans cesse croissant, c'est-à-dire en fait le mépris pratiqué dans l'exercice de fonctions d'autorité, mépris qui rend ces fonctions indignes de respect.

La façon dont l'opposition a été traitée à l'Assemblée nationale pour *les présidences des commissions* ne vaut pas mieux que le mépris, que l'irrespect, témoigné par M. Marchais aux militants critiques de son parti. Les pratiques de notre président, distribuant à des serviteurs amis les postes de direction de l'administration, des entreprises publiques ou semi-publiques, déconsidèrent l'autorité attachée à ces postes. La démocratie, fût-elle française, s'effrite quand la faveur du prince tient lieu de mérite pour pourvoir des postes qui ne sont la propriété ni d'un homme ni d'une faction.

Le pouvoir n'est respectable que s'il démontre qu'il se veut au service de ceux sur lesquels il s'exerce. Aller fêter en musique l'anniversaire d'une élection en violant la promesse faite d'aller porter soutien et reconnaissance à des hommes et des femmes qui peinent pour effacer les effets d'une catastrophe que seule l'imprévoyance du pouvoir a rendue « inévitable », c'est témoigner d'un irrespect qui incite terriblement à l'irrespect.

(Lire la suite page 8.)

UNE SEMAINE AVEC L'ALSACE

« Le Monde », depuis le lundi 5 juin, a convié ses lecteurs à passer « Une semaine avec l'Alsace ». Chaque jour, sur plusieurs pages, ont été publiés les enquêtes et les reportages de nos envoyés spéciaux et de nos correspondants dans les deux départements alsaciens.

Aujourd'hui (pages 11 à 15), nous terminons cette série de suppléments en donnant la parole aux élus locaux et en présentant deux dossiers : celui de la musique et celui du théâtre.

« GAMBARA », D'ANTOINE DUHAMEL

L'opéra rêvé par Balzac

Jamais l'opéra n'a eu une telle vogue qu'aujourd'hui et jamais pourtant la création d'opéras n'a été si stérile, peut-être parce que le langage et les préoccupations des compositeurs d'aujourd'hui sont trop éloignés de ceux du public et, plus encore, de ce que peut exprimer un opéra. Il est significatif que, pour décrire cette situation et méditer sur le destin du compositeur, Antoine Duhamel se soit épris d'un personnage de Balzac, Gambara, dont « le malheur vient d'avoir écouté les concerts des anges et d'avoir cru que les hommes pouvaient les comprendre ».

L'artiste à la recherche de l'absolu et incompris, image bien romantique, ne reste-t-elle pas vraie pour les compositeurs d'aujourd'hui qui, comme Antoine Duhamel, mettent tout leur cœur et leur talent pendant des années dans une œuvre qui naîtra peut-être pour un soir devant des spectateurs sceptiques ou « supérieurs », s'ils viennent, et retombera dans la poussière ? L'accueil fait à *Gambara*, cinq soirées durant, par le public de l'Opéra de Lyon, réduit, mais d'un enthousiasme plein de ferveur, démentira peut-être cette vision pessimiste, si du moins il encourage d'autres directeurs (et pourquoi pas M. Bernard Lefort ?) à remonter cette œuvre si belle et attachante, pour sortir enfin du syllogisme qui se résume ainsi : création = échec.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 9.)

SUD

Deux Espagnes périphériques

par MAURICE LE LANNOU

L'HISTOIRE récente a placé l'Etat espagnol, avec quelque brusquerie, à une redoutable croisée de chemins. Le voici sorti d'une longue autarcie pour entrer dans l'économie ouverte. Il secoue les dernières contraintes qui l'écartent de la condition démocratique. Double évolution par quoi il entend mériter l'Europe. Ce pays, qui fut le protagoniste éminent d'une phase essentielle du passé européen, mais aussi qui s'en isola souvent, comme soucieux d'une vocation divergente, cherche ainsi à donner un sens plus assuré à son existence nationale en se confrontant aux inspirations actuelles du monde. On pourrait croire que dans cette entreprise il trouve l'avantage d'une structure composite, différenciée, d'un assemblage de régions vivantes, gage d'une collaboration utile dans le cadre de l'Etat. Les Espagnes, imagine-t-on, sont la chance de l'Espagne. Illusion, proclament deux géographes qui viennent de consacrer de forts ouvrages à deux des provinces les plus accentuées — à deux « Espagnes périphériques » — du bloc commandé par Madrid (1).

Séville et Barcelone : deux métropoles chargées de présider au développement de leurs régions respectives, Andalousie et Catalogne, en même temps que d'établir relais et transitions nécessaires en vue du progrès national ? Rien de plus contraire à la réalité, si nous suivons les conclusions parallèles de ces chercheurs. Séville, la quatrième ville d'Espagne, dont le rôle régional s'exerce sur la partie du Midi la plus riche de possibilités, n'apparaît nullement comme le couronnement d'un réseau de centres judicieusement hiérarchisés. Elle a bien plutôt l'allure d'une agglomération « insulaire », riche d'une histoire fort étrangère à la région, mais point toujours ignorante de celle-ci lorsqu'il s'agit de s'enrichir par son appauvrissement. Michel Drain parle d'une « *domination stérilisante* » de Séville sur l'Andalousie. Robert Ferras écrit que, au sommet de la pyramide des villes catalanes, Barcelone, deuxième ville espagnole, joue « *un rôle essentiellement stérilisant* ». Etonnante rencontre des jugements dans les vocabulaires ! Je ne la crois pas concertée. Bien plutôt nos géographes ont-ils préalablement communié dans le goût des équilibres régionaux si prisés au nord des Pyrénées, cependant que la péninsule Ibérique leur propose des thèmes contraires.

Constats d'échec

Ils ne sont point en peine de démonstrations pour appuyer leur verdict commun. Pour l'Andalousie, où règnent les grands propriétaires du sol, agents d'un « *capitalisme archaïque* » qui ne fait la part belle ni à l'esprit d'entreprise ni à celui de justice sociale, il est noté qu'une « *société anachronique* » préside à ses destinées. En ce qui concerne la Catalogne, on met en cause une bourgeoisie barcelonaise enorgueillie par le souvenir d'une industrie jadis brillante, mais qui, incapable d'assumer le passage à une ère nouvelle, a laissé à d'autres le soin de tirer le meilleur parti des croissances catalanes. Barcelone, qui garde quelque rôle dans les activités bancaires, n'est plus guère, en matière d'industrie, qu' « *un relais du capital international* », et l'on peut dire que la métropole ne prend vraiment en compte la direction de son territoire que dans le domaine de la spéculation foncière.

Voilà qui heurte bien des enseignements traditionnels et les jugements non contrôlés qui en résultaient. Drain et Ferras multiplient les constats d'échec. Le premier montre toute l'illusion qu'engendre le spectacle d'une agriculture andalouse successivement rénovée au cours du dernier demi-siècle par une réforme agraire, une politique active de colonisation, la mise en irrigation d'une centaine de milliers d'hectares et, depuis 1965, une modernisation technique qui a beaucoup transformé les paysages. Sous les dehors d'un grand bourgeois agronome et éclairé, le grand propriétaire est toujours le latifundiste du passé, maître d'une main-d'œuvre concentrée en d'énormes bourgades et tenue à bonne distance des lieux où on l'occupe. La grande propriété agricole reste maîtresse du marché du travail, et l'industrie sévillane, encore que non négligeable, n'est pas en mesure de le lui disputer : le « pôle de développement industriel » mis en œuvre depuis 1964 dans le cadre du premier plan espagnol n'a éveillé aucun relais à travers la province. Une province chargée d'agriculture et qui ne parvient pas, dans ce domaine, à se dépasser : le sous-emploi de l'espace agricole y est frappant, et dans cette mauvaise utilisation d' « *un fonds privilégié* » il faut voir le « *symptôme d'une maladie de la société rurale tout entière* ».

« Un magma manufacturier »

A Barcelone, c'est la pitoyable conduite de l'essor industriel et surtout d'une croissance démesurée de l'agglomération que l'on stigmatise. Absence d'industries de base, dépossession au bénéfice de l'étranger, sont les traits qui caractérisent un pôle fallacieux, qu'une surcharge de l'équipement commercial condamne à une enflure accélérée du secteur tertiaire. Premier rassemblement d'industries de l'Espagne, bien sûr, si l'on ne tient compte que du nombre d'employés et de la valeur de la production ; « *mythe tenace* » si l'on entend se référer à une certaine liberté d'exercice et à des virtualités de développement dégagées au bénéfice de tout un ensemble régional. Au géographe soucieux des rapports entre œuvres économiques et espace, la métropole de la Catalogne apparaît comme « *un magma manufacturier* » d'allure préindustrielle, prompt aux faillites, prêt à la soumission, assez puissant consommateur de main-d'œuvre pour conduire à la démesure un monstre urbain mal équipé, voué aux ségrégations des bidonvilles et des grands ensembles, condamné dans son extension à la règle du profit et à la loi du promoteur.

La croissance spatiale de Barcelone eut pour condition l'afflux de travailleurs que la Catalogne seule n'aurait pu fournir. A la « *pompe aspirante* » de Robert Ferras répondit en effet la « *marée andalouse* » qui, jointe à des prélèvements sur d'autres provinces méridionales, voire sur l'Afrique maghrébine, fit de la capitale catalane et de sa province « *le premier foyer humain de l'Espagne* ». Ce transfert, semblable à celui qui bourre d'immigrés l'Europe avancée, n'est l'indice d'un développement régional harmonieux ni de l'Andalousie, ni de la Catalogne.

Il n'est pas davantage le signe d'un bon équilibre entre les composants de l'Espagne. La mise en route du processus de développement de la péninsule tend à faire de l'Andalousie « *un parent pauvre tenu en marge de l'essor national* » : aussi un néo-régionalisme cultivé depuis quelques années dans la bourgeoisie sévillane tend-il à prendre le relais du vieux problème agraire si longtemps éludé. En Catalogne, le grief contre Madrid trouve appui sur un fonds culturel et linguistique plus étoffé. Ce n'est pourtant pas lui qui prévaut : la « *métropole abusive* » qu'est Barcelone se dit aujourd'hui volontiers européenne. Et de fait « *les affinités entre Barcelone et l'Europe sont multiples, alors que son histoire intra-ibérique ne révèle qu'une série d'échecs* ».

L'absence du « pont » basco-catalan

Barcelone cherche à se rapprocher, en un premier temps, de Perpignan et du Roussillon. N'y aurait-il pas mieux à faire, pour donner une meilleure cohérence à un bloc ibérique si malaisément tenu par Madrid, en réalisant enfin, dans le nord de la péninsule, ce « pont » basco-catalan qui rendrait si complémentaires deux foyers économiques de poids ? Mais ce sont aussi des foyers d'irrédentisme, peu portés aux conciliations nationales. Les Espagnes restent divergentes et n'en sont pas au point où l'aménagement du territoire trouve aide et justification dans la conscience des régions.

Michel Drain et Robert Ferras ont écrit tout cela avec beaucoup de pénétration et de finesse. Un tantinet de parti pris (mais peut-on faire de la science sociale sans un brin d'esprit partisan ?) n'enlève rien à la valeur documentaire de ces ouvrages qui éclairent l'évolution présente de l'Espagne et ses difficultés. Je terminerai pourtant sur un regret. Que ne devrait-on faire pour que de tels travaux soient davantage connus et lus ! En premier lieu, aider les auteurs à imprimer de vrais livres et non de ces dactylographies améliorées si propres à rebuter les yeux : les campagnes sévillanes de Drain eussent été, dans une meilleure typographie, plus parlantes. Mais les auteurs géographes ont aussi leur responsabilité : pourquoi le même bourre-t-il sa belle démonstration de pages alourdissantes où il s'interroge sur sa méthode et proclame ses inquiétudes épistémologiques ?

Quant au livre si vivant de Ferras, il a un autre défaut que je veux relever parce qu'il n'est pas le seul et que, si l'on n'y prend garde, la géographie française va bientôt jargonner dans l'allégresse. Que viennent faire ici ces « au niveau de » répétés par centaines, dans le sens de « en ce qui concerne », « quant à », « en matière de », voire « à l'heure de » (« *la même population de miséreux apparaît* au niveau *des repas distribués* ») ? J'ai compté vingt-neuf de ces niveaux dans les huit pages de conclusion d'un ouvrage dont j'aimerais tant que, comme celui de Drain, il soit lu par beaucoup.

(1) Michel Drain, *les Campagnes de la province de Séville, espace agricole et société rurale*, Paris, diffusion Honoré Champion, 1977, 2 vol., XXVII + 748 p. — Robert Ferras, *Barcelone, croissance d'une métropole*, Paris, éditions Anthropos, 1977, 616 p.

Réplique à... Maria-Antonietta Macciocchi

Aimer l'Italie ?

par JEAN MARABINI (*)

QUE veut Mme Macciocchi ? Avant tout la fin du compromis historique qui aboutirait à la guerre civile, à une sorte de révolution culturelle, à un nouveau fascisme. Désirant cette fête colossale et anarchique sans en mesurer les conséquences, prétendant que « *la tragédie italienne s'appelle compromis* » (*le Monde* du 19 mai), elle néglige des réalités prosaïques admises désormais par 90 % des Italiens. « *Notre pays*, déclare Enrico Berlinguer, *a encore besoin de faire son unité. Celle-ci ne peut être réalisée que par la réunion des catholiques et des masses populaires.* » Cette phrase date de *1948* lorsque, ayant lu Gramsci, il fit sa profession de foi auprès d'un Monsignor ami de sa famille. Choisi plus tard « *pour son côté bélier sarde* » par Luigi Longo à la tête du P.C.I., il n'a jamais dévié de cette idée fixe, plus proche de Jeanne d'Arc que de Machiavel.

Sa dernière conversation avec Moro en février 1978 témoigne de son obstination : « *Machiavel disait que le compromis est un caméléon. Je récuse totalement cette affirmation. Le mien, le nôtre, c'est l'acceptation d'une réalité évidente qui s'impose comme une raison d'Etat.* » Dans cette volonté d'un homme « *toujours tolérant avec le parti catholique, toujours intraitable avec la gauche* », comme le notait le socialiste Lombardi, M. A. Macciocchi ne voit que duplicité, ruse, compromission, prise en main de la D.C., de l'Italie tout entière, retournant contre Berlinguer la thèse de l' « *impérialisme* (devenu le communisme) *agissant comme un agent unique et conspirateur de l'histoire* » qu'il a précisément abandonnée, de même que la nationalisation des moyens de production et la notion de « *l'U.R.S.S. pays guide* ».

Encore léniniste, Berlinguer ? « *Il me ferait plutôt penser à Cavour*, fait Mario Segni, fils de l'ancien président de la République. *Il en a le patriotisme et l'autorité prudente, qu'il partage d'ailleurs avec Andreotti.* » Sa « *furieuse fermeté* » à l'égard des brigadistes, qui lui est reprochée par Macciocchi, peut-elle l'amalgamer à Staline, peut-elle faire du P.C.I., comme elle le dit, un parti plus rusé que le chinois lui-même ?

Berlinguer a bien des défauts. Et d'abord d'être le « dux » du P.C.I. C'est un *cunctator* (un temporisateur doublé d'un Caton méprisant) au ton gaullien lorsqu'il déclare : « *Ce que je hais le plus, c'est la clochardisation moderne.* » Ses camarades eux-mêmes l'ont surnommé *Moctezuma*, l'homme triste, du nom du dernier empereur aztèque. Au fond, il n'aime pas la foule ; les meetings ne sont bien qu'à la télévision, où ses manières élégantes, son visage tourmenté et souffrant, font merveille auprès des femmes, à l'exception de Mme Macciocchi. Qu'il soit injuste envers les « pagliacci gauchistes » et assimilés, c'est évident aussi. Marco Pannella, chef du parti radical, qui était venu lui apporter une rose un 1er mai, reçut en réponse un coup de poing sur le nez de la part du concierge musclé du siège du P.C.I.

On peut comprendre que le « légalisme » de Berlinguer irrite. Les policiers n'ont pas de meilleur ami, les prisons spéciales de meilleur défenseur, les magistrats de meilleur témoin. On comprend aussi que, en dénonçant « ses seuls ennemis » à gauche, Berlinguer s'admet réformiste, se veut rassurant auprès des Zaccagnini et autres qui sont, comme lui, des « civils religieux », parlant le même langage aux réunions secrètes des partis, où tout se décide en Italie. Mais la vraie question est de savoir si le chef du P.C.I. se fait hypocritement rassurant à la façon du renard ou s'il s'est réellement convaincu de la nécessité de continuer la politique qu'il propose (parfois contre les intérêts de son parti) depuis près de trente ans. Mme Macciocchi ne le croit pas ; l'écrasante majorité des Italiens le pense. Il y a bien des façons d' « aimer l'Italie », mais il n'y a qu'une seule façon d'assurer sa survie : continuer le compromis !

(*) Journaliste et écrivain.

La Grèce, source et modèle

par YVES FLORENNE

LE pèlerin de Delphes, qui n'y était pas revenu depuis longtemps, se souvenait de ces colonnes toutes neuves, à demi érigées du côté de l'Occident. Il ne se doutait pas alors qu'elles allaient bientôt devenir des ruines, non pas exaltantes celles-là, mais désolantes : celles des constructions abandonnées aussitôt que commencées, et qui n'auront jamais servi. C'est à quoi, du moins, la dictature avait condamné celle-ci. Et c'est elle, pourtant, relevée et couronnée, qu'on inaugure aujourd'hui sur ce haut promontoire montagneux, face à la mer : petit temple d'Europe, dont l'histoire traversée est un symbole.

Création grecque, sous l'égide du Conseil de l'Europe, le Centre culturel européen de Delphes ouvrait donc sa carrière et ses travaux par une assemblée d'universitaires et de politiques européens, les uns et les autres représentés en une seule personne : celle de M. Constantin Tsatsos, président de la République hellénique. Le lieu où il parlait donnait un plus grand retentissement encore à son acte de foi dans une Europe naturellement unie par la culture. Europe de l'esprit, que le professeur Zepos, président du Centre, célébrait en même temps que l'esprit delphique.

Présence du français

Que cette double proclamation inaugurale se fît en français, nous ne pouvions qu'y être très sensibles. Un journal d'Athènes a critiqué ce qu'il appelle « *prééminence* », où il n'y avait que le bon usage d'une langue qui, après tout, fut celle de l'Europe ; mais un usage très largement et équitablement partagé tout au long de ces journées. Faut-il voir dans ce petit grincement la nostalgie (alors, ce serait en Grèce un cas rare) de la prééminence réelle d'une autre langue, qui n'est pas tout à fait l'anglais, les Britanniques présents s'étant tenus pour parfaitement satisfaits ? Finalement, tout le monde aurait dû être content puisque le congrès a été clos par M. Van der Stoel, ancien ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, qui a parlé, lui, avec un accent européen du meilleur ton, un américain discrètement irréprochable.

Ce fut l'un des deux exposés de pure politique contemporaine par des politiques purs, l'autre étant celui de M. Pierre Pflimlin, qui traça le bilan et les perspectives de l'Europe institutionnelle avec une conviction baignée de sérénité et une remarquable clarté. D'avoir été prise de Strasbourg et projetée à Delphes, donnait tout son sens à cette vue panoramique ; comme d'ailleurs, pour la même raison, à la visée de François G. Dreyfus, très précisément fixée sur l'Europe telle qu'elle est approuvée par l'opinion française depuis trente ans ; il a produit des courbes statistiques convaincantes et parfois surprenantes.

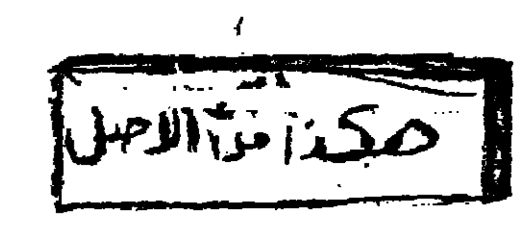
Il reste que le thème dominant était, à travers vingt variations, celui de la Grèce comme source et comme modèle. Grèce antique, mais aussi monde grec médiéval qui était déjà pôle d'attraction, principe d'unité et, pour nous, un stimulant : réussissons ce qui fut manqué deux fois. Car c'est une allégorie, ce projet pourtant très concret et très politique du mariage de Charlemagne avec Irène, qui eût été aussi celui de l'Occident et de l'Orient européens. Pourtant, entre maintes références historiques, personne n'a évoqué les rapports du monde celtique avec le monde grec, à commencer par ces étonnants pèlerinages des Gaulois à Delphes, si propres à ébranler l'imagination. Qu'est-ce qui pourrait mieux montrer la fascination de l' « Idée delphique », dont le contenu était essentiellement spirituel ? Rien d'économique là-dedans, qu'on sache ; et le politique était comme donné par surcroît. M. Nenci, analysant avec science et non sans humour l'idée et la pratique de neutralité en Grèce, insistait sur le fait que l'oracle de Delphes a toujours incliné vers la paix.

C'est aussi de la paix et des alliances que traita M. Tzermias, directeur du Centre et ordonnateur d'une hospitalité très digne de l'antique, tout au long du *symposium*. C'est le mot officiel, un peu savant, mais s'il est synonyme de réunion, il l'est aussi de fête, de banquet. Les agneaux à la broche fumant sur le parvis, offrandes propitiatoires sans doute, étaient libéralement partagés par la nymphe Europe entre ses fidèles.

Moyen de paix d'abord, communauté de défense plus que marché commun, tel apparaît le fédéralisme qu'excelle à saisir dans la pensée grecque M. Paul Moraux, spécialiste d'Aristote, et qui est à lui seul une petite confédération européenne : helléniste, belge, de langue française, il enseigne à Berlin. Il montre bien comment ce fédéralisme avait pour inséparable compagne la démocratie directe, tous les citoyens égaux étant également appelés à l'Assemblée. Hélas ! peu en avaient les moyens. Et voilà déjà une démocratie accaparée par certains ! Nous connaissons cela ? Oui, mais pas seulement où nous le croyons ou le disons. Alfred Grosser — qui s'était déjà distingué par l'expression de sa conviction dans... la dissolution de l'Europe, propos dissonant, on s'en doute — citait avec malice une phrase où son auteur n'en avait mise aucune, mais seulement un sérieux impavide, savoir que la démocratie algérienne fonctionne bien : excepté, toutefois, pour les femmes. En somme, pour rien de plus que plus de la moitié de la population. Comme quoi la Grèce nous ramène toujours à notre présent.

Dans cette recherche de grands exemples, que pouvait-on proposer de plus exemplaire que l'amphictyonie grecque, la delphique en particulier ? Système confédéral de cités qui, à travers des institutions, une politique, une citoyenneté communes, bref une communauté de destin, conservaient leur individualité et leur souveraineté. Somme toute : une Grèce gaullienne. Pendant deux jours, l'idée amphictyonique a plané sur le symposium comme une colombe. Mais le troisième, M. Pierre Amandry, directeur de l'école française d'Athènes, est venu déclarer du haut de la chaire que l'amphictyonie, la delphique surtout, était une communauté peut-être, mais de querelles, d'énormes fautes, d'égoïsmes, d'impuissance et qui avait ouvert les portes à l'entreprise de Philippe. A qui se fier, grands dieux ! Où prendre ses modèles et ses augures ?

N'importe. Au-delà des vues diverses, voire contraires, au-delà des prophéties et des oracles par nature ambigus, il reste l'essentiel que le Centre et ce congrès illustrent par leur existence même : Delphes, où souffle toujours l'esprit, est à coup sûr le plus beau trépied pour augurer de l'Europe et d'une civilisation qui, si elle cessait d'être fille de la Grèce, ne nous serait plus rien.



Le Monde

ZAIRE

Sept pays africains partic[...]
à la force commune d'inter[...]

RÉPUBLIQUE SUD-AFR[...]

[...] millions de Noirs ont dé[...]
leur citoyenneté

Trois milliards de dollars devront êtr[...]
au Sahel d'ici à 1982

Le Monde

étranger

AU ZAIRE

Sept pays africains participeront à la force commune d'intervention

Sept pays africains feront partie, dans l'immédiat, de la première force d'intervention interafricaine opérant sur le continent noir, a annoncé l'agence zaïroise de presse, vendredi 9 juin. Selon Kinshasa, la force *« chargée de la défense de la région minière du Shaba »* sera composée de 2 684 hommes. Avec un contingent de 1 511 fantassins et gendarmes, commandés par le colonel Loubaris, le Maroc fournira l'essentiel de cette force d'intervention, sans précédent dans l'histoire de l'Afrique.

Participeront, également, à cette force, le Sénégal (500 hommes), L'Empire Centrafricain (390 hommes), le Togo (159 hommes), la Côte-d'Ivoire (110 hommes appartenant au corps médical), le Gabon (44 hommes) et l'Egypte (60 instructeurs). Selon l'agence zaïroise, la Somalie serait prête à envoyer un contingent.

Pour l'instant, seuls les Marocains sont en place à Lubumbashi, capitale du Shaba, où ils attendent l'arrivée des autres contingents africains et le matériel nécessaire à leur mission. Quant au dernier détachement du 2e REP, qui compte 250 hommes — 215 à Kolwezi et 35 à Lubumbashi, — il quitterait le Zaïre avant le 15 juin.

Le président Mobutu a déclaré vendredi, dans plusieurs interviews dont rend compte l'agence zaïroise, que la présence des forces africaines au Shaba *« ne doit pas durer trop longtemps »*. Il a annoncé la mise sur pied d'unité d'élite zaïroises appelées à remplacer les forces étrangères : une division d'infanterie (12 000 hommes) qui sera formée par des instructeurs belges, et une brigade aéroportée (3 000 hommes) dont l'entraînement sera confié à des Français.

Le général Mobutu n'a pas exclu l'éventualité d'une troisième attaque contre le Shaba, ajoutant, toutefois, qu'il allait *« désormais prendre les choses en main pour renforcer définitivement la sécurité »* dans cette région.

En ce qui concerne la reprise des activités minières à Kolwezi, le président zaïrois a *« réfuté les intentions que lui prête la presse belge, selon laquelle le Zaïre peut désormais se passer des services du personnel expatrié pour faire fonctionner les usines de Kolwezi. Je suis fier*, a-t-il poursuivi, *de ce que les huit ingénieurs zaïrois ont réalisé à Kolwezi sans l'aide des techniciens expatriés. Mais il faut reconnaître qu'ils ont besoin d'être épaulés »*.

Le général Mobutu a observé, par ailleurs, que la réconciliation entre l'Angola et le Zaïre n'était pas possible *« pour le moment »*.

D'autre part, selon des voyageurs de retour du Shaba, deux cents personnes environ ont été arrêtées par l'armée zaïroise, qui les tient pour complices des rebelles du Front national de libération du Congo (F.N.L.C.). Ces détenus ont été transférés à la base de Kamina.

● A LUANDA, le président angolais, M. Agostinho Neto, a nié toute participation de son pays de l'Union soviétique ou de Cuba dans l'armement, l'entraînement ou l'organisation de la *« seconde guerre du Shaba »*. — *(A.F.P., Reuter, UPI.)*

L'Égypte apportera à Kinshasa un « soutien militaire modéré »

De notre correspondant

Le Caire. — L'hebdomadaire officieux *Akhbar Al-Yom* indique, ce samedi 10 juin, que M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, actuellement en tournée officielle au sud du Sahara, et qui a assisté le 6 juin à la réunion ministérielle afro-arabe de Niamey, se rendra lundi 12 juin à Kinshasa. Cette visite au Zaïre du ministre d'Etat n'était pas prévue. Elle confirme la soudaineté de la décision du Caire de soutenir concrètement le régime du général Mobutu. Toutefois, jusqu'à présent, on n'a connaissance du départ pour ce pays que d'un seul C-130 égyptien transportant six obusiers de 120 millimètres et leurs servants.

En mai 1977, lors de la première guerre du Shaba, le raïs avait annoncé que l'Egypte s'apprêtait à prendre techniquement en charge l'armée de l'air zaïroise (*le Monde* du 3 mai 1977). En fait, ce projet ne se concrétisa jamais. La mission militaire égyptienne envoyée alors au Zaïre rentra dans ses foyers.

Disposant de moyens financiers limités, ayant conservé un mauvais souvenir de l'expédition nassérienne au Yémen du Nord, contrainte aujourd'hui par l'intransigeance israélienne d'envisager de nouveau une action militaire au Proche-Orient, l'Egypte ne peut se permettre d'intervenir en force sur le théâtre africain, malgré l'envie de certains de ses dirigeants. La participation égyptienne à la force interafricaine au Shaba devrait donc rester symbolique.

Le général Gamassi, ministre égyptien de la défense, a révélé à Washington, où il se trouve en voyage officiel, qu'*« un soutien militaire modéré était apporté au Zaïre »*. Cela permet de présenter à l'opinion publique américaine l'image d'une Egypte fidèle auxiliaire de l'Occident et de préparer le terrain pour de futures demandes d'armement.

Le gouvernement du Caire estime que les Soviétiques, évincés de la basse vallée du Nil, cherchent à encercler l'Egypte. On fait valoir ici qu'*« aussi bien le Zaïre que le Tchad ne sont séparés de l'Egypte que par un seul pays, le Soudan, dont le régime a bien failli naguère être emporté par un coup d'Etat communiste. Quant à la Libye, elle s'est alignée depuis longtemps sur Moscou... »* De passage à N'Djamena, la semaine dernière, M. Boutros Ghali avait exprimé le soutien de l'Egypte au gouvernement tchadien en lutte contre le Frolinat soutenu par le colonel Kadhafi.

Au Sahara occidental toutes les sympathies du Caire vont à Rabat et à Nouakchott, surtout depuis qu'Alger a condamné le voyage du raïs en Israël. L'Egypte continue, en outre, de fournir à la Somalie un *« soutien militaire modéré »*, essentiellement sous forme d'envois de munitions, sortant de l'usine cairote de Choubra.

Sur tout le continent africain, une seule idée sous-tend les efforts diplomatiques, et accessoirement militaires, du Caire : faire pièce à l'influence grandissante de l'Union soviétique et des Etats faisant partie de sa mouvance.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

APRÈS LE RAID ISRAÉLIEN AU SUD-LIBAN

Dans une déclaration rendue publique vendredi soir 9 juin, le secrétaire généra des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a déploré « profondément » le « nouvel incident violent » que constitue l'opération israélienne lancée le 8 juin près de Saïda, au Sud-Liban, « à un moment où tous les intéressés sont engagés dans les efforts visant à mettre en application la résolution 425 du conseil de sécurité concernant le Sud-Liban ».

Le porte-parole du département d'Etat américain, pour sa part, s'est déclaré convaincu que ce raid ne remettra pas en cause la promesse du gouvernement israélien d'évacuer le Sud-Liban le 13 juin prochain.

JÉRUSALEM : retour à la tactique des opérations « préventives »

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Ygaël Yadin, vice-premier ministre israélien, a déclaré, le 9 juin, que le raid lancé la nuit précédente contre une « base palestinienne », près de Saïda au Liban, ne devait pas être considéré comme une « opération de représailles » après l'attentat commis une semaine plus tôt contre un autobus à Jérusalem (*le Monde* du 10 juin). Il a ajouté : *« Ce raid doit rappeler à tout le monde qu'aucune frontière ne saurait protéger les terroristes. »*

Cette opération est significative à plus d'un égard. Elle marque d'abord le retour à la tactique des raids dits « préventifs », pratiqués à de multiples reprises par Israël contre les camps palestiniens au cours des années qui ont précédé la guerre civile libanaise. Elle laisse entendre, d'autre part, que le retrait de Tsahal (l'armée israélienne) du Sud-Liban, toujours prévu pour le 13 juin, ne mettra pas fin aux interventions israéliennes contre la résistance palestinienne. Elle montre, enfin, que le gouvernement israélien n'apporte aucun crédit aux dernières déclarations des dirigeants de l'O.L.P., affirmant que les attaques des fedayin contre Israël ne devraient plus avoir lieu à partir du Liban. Les autorités militaires israéliennes ont fait savoir que des renseignements précis démentaient ces assurances *« uniquement destinées à obtenir l'évacuation du Sud-Liban »*. Selon Jérusalem, les informations recueillies par les services secrets israéliens indiquaient, très clairement, qu'un commando palestinien se préparait, à partir des installations qui ont été détruites, à se rendre par mer en Israël pour commettre un ou plusieurs attentats.

Tout cela manifeste les craintes israéliennes au moment de la dernière phase du repli au Liban. Ce retrait n'est accepté, à Jérusalem, que sous l'effet de la pression internationale. Un député du Dash — formation pourtant modérée au sein de la coalition gouvernementale — a proposé, le 9 juin, que l'évacuation soit différée tant que la sécurité d'Israël ne serait pas pleinement garantie au-delà de la frontière israélo-libanaise. Ce parlementaire n'est pas le seul à penser que les conditions fixées par Israël, il y a quelques semaines, ne sont toujours pas vraiment remplies. Au nombre de ces conditions figurait le rétablissement, au Sud-Liban, de la souveraineté du gouvernement de Beyrouth. Or, celui-ci vient de faire savoir qu'il n'était pas en mesure, pour le moment, d'envoyer au sud des éléments de l'armée libanaise.

FRANCIS CORNU.

BEYROUTH : une opération politique

De notre correspondant

Beyrouth. — L'attaque lancée dans la nuit du 8 au 9 juin par les forces israéliennes contre une base navale palestinienne située à Akbieh, entre Saïda et Tyr, a beaucoup surpris dans les milieux palestiniens. Les moyens mis en œuvre par les Israéliens y sont jugés sans commune mesure avec les résultats obtenus. Les chiffres de l'O.L.P. font en effet état de treize tués : quatre Palestiniens et neuf civils libanais. Quant à l'objectif visé, il est, de l'avis du chef militaire du Fath, Abou Jihad, qui s'est rendu sur les lieux, tout à fait secondaire. *« Cette base*, a-t-il indiqué, *n'était en tout cas pas équipée pour servir de point de départ à une nouvelle opération en Israël. »*

L'étonnement des Palestiniens est d'autant plus grand que la direction de l'O.L.P. venait de prendre la décision de ne plus lancer d'opérations contre Israël à partir du Liban, et en avait informé les dirigeants libanais. Les Palestiniens se perdent en conjectures quant aux objectifs du raid israélien. Pour certains il aurait pour but de relancer la tension au sud et de bloquer l'envoi de l'armée libanaise dans cette région, retardant ainsi le retrait des forces israéliennes. Pour d'autres, il viserait à faire pression sur les responsables libanais pour les amener à accepter les conditions posées par Israël à son retrait. Cette dernière explication semble plus plausible.

Mais les Libanais semblent, malgré tout, optimistes. Selon les milieux proches du ministre de la défense, le général Siilasvuo, coordonnateur des forces de l'ONU au Proche-Orient aurait informé ses interlocuteurs libanais de l'abandon par Israël des exigences qu'il avait récemment prises (*le Monde* du 8 juin), en raison des pressions américaines. Le dernier raid près de Saïda pourrait signifier qu'Israël ne compte pas arrêter sa lutte contre l'O.L.P. malgré la présence des forces de l'ONU au sud, et qu'elle se réserve le droit de frapper les Palestiniens là où ils se trouvent.

(Intérim.)



EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Six millions de Noirs ont déjà perdu leur citoyenneté

De notre correspondant

Johannesburg. — Des millions d'Africains vivant dans les zones urbaines dites « blanches » d'Afrique du Sud sont confrontés progressivement aux conséquences de l'accession à l'indépendance formelle de deux anciens bantoustans, le Transkei et le Bophuthatswana. Deux personnalités africaines de la ville satellite noire de Soweto, le Dr Nthato Motlana et M. Wilkie Kambule, se sont vues ainsi refuser un passeport sud-africain par les autorités sous le prétexte qu'ils étaient respectivement citoyens du Bophuthastwana et du Transkei.

Le Dr Motlana, président du Comité des dix de Soweto, récemment libéré après cinq mois de détention pour avoir fait campagne en faveur de l'autonomie municipale du Township (faubourg noir), et M. Kambule, ancien directeur démissionnaire d'une école de Soweto, ont été invités, avec cinquante autres personnalités blanches et noires sud-africaines, à participer, en République fédérale d'Allemagne, à une conférence sur le thème : *« Le changement pacifique en Afrique du Sud »*. L'ambassade d'Allemagne à Pretoria a dû intervenir en leur faveur auprès du gouvernement sud-africain.

Furieux de cet incident, le Dr Motlana, un médecin de Soweto, partisan du mouvement de la Conscience noire, a lancé un appel à la communauté internationale pour que le problème du retrait de la citoyenneté sud-africaine à des millions de Noirs soit porté devant la Cour de justice internationale de La Haye.

Le Dr Motlana aurait sans doute pu obtenir un passeport sud-africain s'il avait d'abord fait sa demande pour un passeport du Bophuthatswana. Mais le leader de Soweto est catégorique : *« Je suis né et j'ai toujours vécu à Johannesburg. Je suis Sud-Africain, je ne veux rien avoir à faire avec le système des Bantoustans »*, a-t-il dit.

La perte de la citoyenneté sud-africaine pour tous les Africains rattachés par leur langue maternelle à un Bantoustan est l'aspect le plus controversé et le plus critiqué de la politique de Pretoria, qui consiste à rendre indépendants ces territoires souvent morcelés et peu viables économiquement.

Lorsque le Transkei en octobre 1976 et le Bophuthatswana en décembre 1977 ont accédé à une indépendance très théorique, plus de six millions d'Africains ont perdu automatiquement leur citoyenneté sud-africaine au profit de celle des nouveaux Etats.

Un troisième Bantoustan, le Venda, situé dans le nord-est du Transvaal, à la frontière rhodésienne, accédera à son tour à l'indépendance l'année prochaine, entraînant pour quelque quatre cent cinquante mille autres Africains la perte de leur citoyenneté.

Le ministre des relations plurales (affaires africaines), M. Connie Mulder, a récemment évoqué au Parlement le jour où *« l'Afrique du Sud ne comptera plus un seul citoyen noir »*, lorsque les neuf Bantoustans auront accédé à l'indépendance. Cette formule, dans un pays qui compte actuellement dix-huit millions d'Africains pour quatre millions de Blancs, est l'une des clés de la crise sud-africaine, les Africains urbanisés refusant de s'identifier avec les territoires ruraux qui leur sont imposés comme *« patries »*.

(Intérim.)

EN TUNISIE

L'idée d'une union algéro-tuniso-libyenne est jugée « irréaliste » à Tunis

De notre correspondant

Tunis. — Coopérons d'abord sérieusement, nous parlerons d'unité ensuite : c'est en substance ce que les milieux tunisiens ont répondu au commandant Khouildi Hamidi, membre du secrétariat général du Congrès général du peuple de Libye, venu leur exposer l'idée d'une union algéro-tuniso-libyenne lancée la semaine dernière à Alger par le colonel Kadhafi.

La Tunisie, qui a renoncé au projet unioniste de Djerba (1), continue de considérer comme irréaliste toute union *« improvisée »* alors que celle-ci, estime-t-elle, doit être minutieusement et longuement préparée par une coopération dans tous les secteurs devant déboucher sur la complémentarité. Le journal du parti socialiste destourien *Al Amal* a rappelé vendredi 9 juin ce point de vue dans son éditorial.

A propos du projet du colonel Kadhafi, le journal écrit : *« Il importe de se demander si les données et les facteurs nécessaires sont aujourd'hui réunis pour que nous parlions de la possibilité d'une unité immédiate et constituée à la hâte entre nous et certains pays frères voisins. »*

« Chacun a sa propre conception du développement économique et social et sa propre vision des principaux problèmes politiques internationaux. De surcroît, tous les efforts déployés par la Tunisie pour préparer la véritable action d'unification en jetant les bases de la coopération et de la complémentarité bi-latérale dans les divers domaines ne trouvent pratiquement le plus souvent aucun écho enthousiaste et encourageant... »

Le journal fait ainsi allusion à la réunion du mois dernier à Tripoli de la commission mixte de coopération tuniso-libyenne, qui s'est soldée par de très modestes résultats, bien inférieurs aux espérances tunisiennes.

M. D.

(1) En janvier 1974, à Djerba, le président Bourguiba et le colonel Kadhafi avaient signé un accord de fusion de leurs deux pays, qui est demeuré lettre morte.

Trois milliards de dollars devront être consacrés au Sahel d'ici à 1982

Le chef de l'Etat gambien, M. Dawda Jawara, président en exercice du Comité inter-Etats pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel (C.I.L.S.S.), qui regroupe le Cap-Vert, la Gambie, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad, a déclaré, le 9 juin à Paris, que la situation restait délicate dans certains de ces pays en raison des difficultés d'acheminement de l'aide.

Sept cent mille tonnes de céréales étaient nécessaires aux pays du comité jusqu'à la *« soudure »* dans quelques mois. Quatre cent mille tonnes ont déjà été livrées par les membres du Club du Sahel (organisme des pays donateurs créé en 1976) et trois cent cinquante mille tonnes ont été transportées dans les régions qui souffrent de la sécheresse.

Le président Jawara, qui fait actuellement une tournée de sensibilisations dans les pays occidentaux, et qui reviendra à Paris dans quelques jours pour rencontrer le président Giscard d'Estaing, estime que les pays du Sahel sont mieux organisés que dans la période 1968-1973 pour faire face à la sécheresse. Un programme de développement du Sahel comportant cinq cent quatre-vingt-neuf projets a été établi à Ottawa en mai 1977. Le premier plan quinquennal doit représenter plus de trois milliards de dollars. Or près de 30 % de ce programme a déjà trouvé des sources de financement (les projets de protection des végétaux et de reboisement sont pratiquement couverts).

● *L'association S.O.S.-Sahel* a lancé le 8 juin un appel à la communauté française pour le financement d'ici à 1980 de cinquante pompes solaires dans l'Afrique sahélienne, frappée à nouveau par la sécheresse. Le coût global de chaque pompe est de près de 400 000 F, mais la Communauté économique européenne se serait engagée à en avancer la moitié si les fonds restants sont réunis.

★ Opération 2000, S.O.S. Sahel 0309-65 B.N.P. Courcelles - Paris.

NAMIBIE

Ancien secrétaire à l'information

M. ANDREAS SHIPANGA EST EXCLU DE LA SWAPO

Un sommet des cinq pays de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie), chargé d'examiner la reprise éventuelle des négociations sur l'avenir de la Namibie entre la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et les cinq pays occidentaux (Etats-Unis, France, Canada, Grande-Bretagne et Allemagne fédérale) auteurs d'un plan de règlement négocié, s'est ouvert ce samedi 10 juin à Luanda.

D'autre part, le comité central de la SWAPO a exclu, vendredi, onze de ses membres, parmi lesquels l'ancien secrétaire à l'information, M. Andreas Shipanga. Ils sont accusés d'« avoir organisé et dirigé un complot contre-révolutionnaire visant à saper la lutte de libération ».

Pour avoir contesté en 1976, l'autorité du président de la SWAPO, M. Sam Nujoma, M. Shipanga avait été emprisonné en Zambie puis transféré en Tanzanie, où, en l'absence d'« habeas corpus », il a été détenu deux ans, sans jugement. Il a été libéré le 25 mai avec une dizaine de ses compagnons d'infortune. (« Le Monde » daté 28-29 mai.)

M. Shipanga, personnalité influente au sein du mouvement nationaliste, a déclaré vendredi à Stockholm qu'il envisageait de créer un nouveau parti qui s'allierait avec le Front national namibien (N.N.F.), coalition multiraciale « modérée ».

CORRESPONDANCE

La répression en Syrie

Nous avons reçu d'un lecteur syrien, qui tient à garder l'anonymat, une lettre concernant la répression en Syrie et dont nous publions ci-dessous des extraits :

Une grande campagne de répression est menée en Syrie depuis le 10 mai dernier, touchant à la fois divers milieux d'extrême gauche, des éléments opposants du parti Baas au pouvoir, voire des intellectuels sans aucun lien avec une organisation politique. C'est ainsi que plus de cent cinquante militants d'extrême gauche sont à cette heure internés, parmi lesquels une quarantaine du Groupe d'action communiste (Rabitat el-amal el-chiouyou'i), jeune regroupement marxiste encore inorganisé ; une dizaine de l'Union des travailleurs (Ittihad el-chaghila), mouvement étudiant communiste ; une quarantaine du Parti ouvrier révolutionnaire (Hezb el-ummal el-thawri) de Tariq Aboul Hosn, dont le théoricien est Yassine el-Hafez, le célèbre transfuge marxiste du parti Baas ; une quarantaine encore de deux organisations communistes palestiniennes, dont l'une serait accusée d'avoir tenté d'assassiner Rifaat el-Assad, le frère du président, célèbre pour ses frasques et l'efficacité barbare de sa garde prétorienne, les fameuses « brigades de défense ». Quant aux baasistes emprisonnés pour inculpation de « suivisme » vis-à-vis de l'Irak — essentiellement des militants du mouvement dit « du 23 février » (en référence au coup d'Etat de 1966), — ils seraient environ deux cents, mais il ne s'agit que d'une estimation, parmi lesquels Mashhour Zeytoun, qui fut à l'époque ministre de l'approvisionnement. Parmi les intellectuels qui ont été arrêtés, il faut mentionner les noms de l'écrivain Firas Sawwah et du graphiste Youssef Abdelkeh.

Car ce qu'il faut dire surtout, c'est qu'une campagne de répression en Syrie est toujours menée avec une sauvagerie telle que nos bourreaux n'ont pas à rougir des prouesses techniques de leurs collègues plus célèbres de par le monde. Du reste, le général Hikmet Chehabi, chef d'état-major, qui dirige les séances de torture dans la plus pure tradition des califes sanguinaires du Moyen Age, a lui aussi suivi un stage de recyclage à l'Ecole de police de Washington.

Il y a quelques mois, quatre-vingts Iraniens sont venus à Damas tout spécialement pour enseigner à leurs émules syriens les méthodes de pointe en matière de lavage de cerveau. En Jordanie, une école modèle de police fonctionne à plein rendement avec des instructeurs américains, iraniens et allemands de l'Ouest. Les « étudiants » viennent de Syrie comme d'Egypte : sur ce terrain au moins l'entente est parfaite entre les frères ennemis. C'était par ailleurs le mot d'ordre du congrès des polices arabes qui s'est tenu à Damas le 15 mai dernier : *« La sécurité arabe est indivisible »*.

Un exemple significatif des méthodes répressives en usage dans ce pays : suite à l'assassinat dernièrement d'Ibrahim Naameh, personnalité baasiste qui était généralement chargée des missions de conciliation entre les divers clans et factions du parti, quinze mille personnes ont été appréhendées dans toute la Syrie en l'espace d'une semaine. Répression imbécile qui visait plus particulièrement les milieux intégristes musulmans, soupçonnés d'avoir organisé le meurtre. L'important est que, sur ces quinze mille, deux cents personnes ont finalement été maintenues en prison, ayant signé des déclarations écrites reconnaissant leur complicité dans cette affaire. On imagine comment ces signatures ont pu être extorquées : aujourd'hui la vie de ces deux cents personnes est en danger.

Dernier point concernant l'actualité de la répression, pour lequel encore la Syrie le dispute à l'Egypte : des journalistes, des romanciers, des poètes, dont on taira les noms par prudence, se sont vu interdire l'accès aux colonnes de la presse ou à tout autre moyen d'information. La mention même de leurs noms est interdite à ceux qui restent et peuvent encore écrire. Il faut préciser à ce propos que si aucun journal d'opposition n'a été suspendu en Syrie (comme *Al-Ahali* en Egypte), c'est tout simplement parce qu'il n'en existe pas. Mais le plus grotesque dans cette affaire, c'est que les fidèles rossignols du régime eux-mêmes ont été touchés par ces mesures : ainsi Ali Sleyman, le rédacteur en chef du quotidien *Al-Thawra*, et Adnan Baghajati, d'*Al-Baas*, le premier pour avoir trop vite parlé à propos de l'invasion israélienne au Sud-Liban d'une *« cinquième guerre israélo-arabe »* et donc grossi le rôle de la résistance palestinienne, en mettant les pays de la *« fermeté »* dans une position difficile, le second pour avoir fait de son journal *Al-Baas*, l'organe officiel du parti, une plate-forme pour *« l'idéologie communiste »* (sic !).

DIPLOMATIE

A l'ONU

Le débat général sur le désarmement est clos

New-York (Nations unies) (A.F.P.). — M. Manesco, ministre roumain des affaires étrangères, qui a été un des derniers orateurs à parler dans le débat général de l'Assemblée de l'ONU sur le désarmement, a présenté, jeudi 8 juin, un plan en dix points. La Roumanie propose notamment le « gel » des dépenses militaires à leur niveau de 1978, l'établissement de zones démilitarisées de 10 à 20 kilomètres le long des frontières et la réduction de 10 à 15 % des effectifs et armements stationnés à l'étranger.

Après cent vingt-neuf discours, la première phase de l'Assemblée est close.

La commission créée à cet effet va maintenant s'efforcer d'établir, d'ici au 18 juin, à partir des propositions faites, un programme d'action.

Le lien entre le désarmement et la sécurité mis en avant dans les discours du vice-président américain, M. Mondale, et de M. Giscard d'Estaing, a constitué un des thèmes majeurs du débat. Le problème des armes classiques a acquis un nouveau relief, qu'il s'agisse du déséquilibre de ces armements en Europe ou des arsenaux du tiers-monde. Bien que les énormes budgets militaires des super-puissances aient été très critiqués, le commerce des armes et l'acquisition d'armes ultra-modernes par des pays à faibles ressources ont été dénoncés comme des fléaux extrêmement nocifs.

Le droit à la technologie nucléaire pacifique a été défendu par la grande majorité des orateurs. La notion de zones régionales dénucléarisées gagne du terrain et seule l'Inde s'y oppose.

L'idée d'un fonds pour le développement est universellement bien accueillie, bien que sa mise en œuvre soit compliquée. Il en est de même, avec des difficultés moindres, pour la création d'un institut international sur le désarmement.

L'idée de nouveaux instruments pour la vérification d'accords de désarmement — proposition française pour une agence de satellites de contrôle, offres de stations de détection électronique (Etats-Unis) ou sismique, — se retrouve dans de nombreux discours. Il paraît maintenant assez probable que les mécanismes de négociations sur le désarmement seront modifiés et élargis, comme le souhaite la France, et que la coprésidence américano-soviétique n'en sera plus un facteur permanent.

ASIE

Tension entre Pékin et Hanoï

(Suite de la première page.)

Le deuxième point inédit de la déclaration chinoise est l'annonce de l'« *annulation partielle* » de l'aide apportée par la Chine au Vietnam sous forme de livraison d'usines complètes.

Pékin fait ressortir que l'afflux de réfugiés — qui ont atteint le nombre de cent mille à la date du 7 juin — impose un lourd fardeau à l'économie chinoise et qu'il lui paraît donc parfaitement normal de dégager par ce procédé les ressources nécessaires pour y faire face. Enfin, la Chine rejette l'offre de conversations formulée par la partie vietnamienne. Elle affirme avoir dans le passé insisté à maintes reprises pour que le problème fasse l'objet de « *consultations privées* » mais sans résultat. Aujourd'hui, dit Pékin, « *puisque la partie vietnamienne nie l'existence de citoyens chinois au Vietnam, sa proposition est dénuée de signification et répond purement à des besoins de propagande* ».

Le *Quotidien du peuple*, pour sa part, donne une dimension supplémentaire au différend entre les deux pays en évoquant le rôle de l'U.R.S.S. « *La machine de propagande soviétique*, écrit-il, *a fonctionné en coordination avec la persécution des résidents chinois par les autorités vietnamiennes... Toutes ces activités font apparaître le social-impérialisme soviétique comme le provocateur en coulisse et le soutien des autorités vietnamiennes dans leur ostracisme envers les résidents chinois et leurs attaques contre la Chine.* »

La déclaration du ministère chinois des affaires étrangères comme le commentaire du *Quotidien du peuple* font l'un et l'autre allusion à « *l'amitié traditionnelle entre les peuples de Chine et du Vietnam* » et expriment l'espoir qu'elle puisse être préservée. Ce n'est pas toutefois le chemin que l'on prend. Dans l'opinion chinoise en tout cas la crise éveille des sentiments d'autant plus vifs que le souvenir est constamment évoqué des sacrifices sévères consentis en faveur du Vietnam pendant les années de guerre.

ALAIN JACOB.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les Noirs pourront devenir prêtres de l'Église mormone

De notre correspondant

Washington. — Un des bastions de la ségrégation raciale aux Etats-Unis vient de tomber : la puissante Eglise des mormons a annoncé, vendredi 9 juin à Salt-Lake-City, que les Noirs pourraient désormais accéder à la prêtrise. Jusqu'à présent, les Noirs avaient le droit d'être membres de la secte, mais non celui d'occuper un des nombreux grades (diacre, enseignant, prêtre, ancien, grand prêtre, etc.) permettant de participer, à partir de l'âge de douze ans, à divers rites plus importants et aux avantages économiques et sociaux dispensés par cette secte fameuse pour sa prospérité et son sens de la solidarité. Seules les femmes restent exclues de la prêtrise, mais la discrimination dans ce domaine n'est pas le fait des seuls mormons.

Le responsable de la discrimination passée n'était autre que... Dieu lui-même. M. Kimball, âgé de quatre-vingt-trois ans, président de l'Eglise mormone, a écrit aux responsables locaux : « *Conscients des promesses faites par les prophètes et par les présidents antérieurs annonçant qu'un jour, dans le plan éternel de Dieu, tous nos frères qui en sont dignes pourront recevoir la prêtrise, constatant aussi la fidélité de ceux qui en étaient tenus à l'écart, nous avons plaidé longuement et ardemment en faveur de ces frères fidèles, passant de nombreuses heures dans la chambre haute du temple et suppliant le Seigneur de bien vouloir nous communiquer ses divines directives.* »

Dieu s'est finalement laissé fléchir : « *Il a entendu nos prières et a confirmé par révélation que le jour longtemps promis est arrivé où tout homme fidèle et digne de l'Eglise peut recevoir la sainte prêtrise avec le pouvoir d'exercer sa divine autorité et jouir avec les siens de toute bénédiction qui en découle, y compris des bénédictions du temple.* »

Les registres de l'Eglise ne prenant pas en compte l'origine raciale des fidèles, on ignore combien de Noirs figurent parmi les deux millions sept cent mille mormons américains ou les quatre millions recensés dans le monde entier. Selon un mormon noir interrogé par le *Washington Post*, ce nombre n'excéderait pas un millier aux Etats-Unis. On peut s'attendre à le voir s'accroître, maintenant que la qualité de mormon n'est plus synonyme de docilité totale à l'égard du pouvoir blanc. Le prosélytisme agressif déployé par la secte au-delà des frontières (cent soixante-dix mille adhérents ont été recrutés au cours de la seule année 1977) y trouvera son compte : les mormons vont maintenant pouvoir créer des missions en Afrique, seul continent où ils n'étaient pas représentés jusqu'à présent.

MICHEL TATU.

Bataille juridique pour les milliards de Howard Hughes

Après sept mois d'enquête et deux jours de délibérations, le jury du tribunal de district de Las Vegas (Nevada) a jugé, dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 juin, que le « testament mormon » *d'Howard Hughes était un faux.* « Ce document de trois pages, rédigé sur papier timbré, en date du 19 mars 1968, n'a été ni écrit, ni daté, ni signé par feu Howard Hughes », *indique le jugement.*

La fin sans gloire du prétendu « testament mormon » d'Howard Hughes décevra sans doute les amateurs de mystère et d'aventures rocambolesques. Probablement drogué, gravement handicapé depuis son très grave accident d'avion de 1948, solitaire et hypocondriaque, Howard Hughes n'avait plus guère de prise sur la réalité pendant les dernières années de sa vie. Il ne semble pas s'être soucié outre mesure de savoir ce qu'allait devenir après sa mort, survenu le 5 avril 1976, l'empire industriel et financier qu'il avait édifié.

Le F.B.I. avait assez rapidement émis des doutes sur l'authenticité du document découvert quelques semaines après la mort de Hughes, au vingt-cinquième étage du quartier général de l'Eglise mormone, à Salt-Lake-City (Utah). Les principaux bénéficiaires de ce « testament » étaient l'Eglise mormone elle-même, les « *Boyscouts of America* », des centres de recherches médicales, des universités et... un pompiste du Nevada, M. Melvin Dummar. Ce dernier expliquait qu'il avait trouvé Hughes errant, couvert de sang, dans le désert du Nevada, par une nuit glaciale de 1967, à proximité d'une maison de passe. M. Dummar aurait alors aidé l'homme, qui était l'un des plus riches du monde, à rentrer chez lui. Hughes l'aurait récompensé de ce geste généreux en le couchant sur son testament pour une part d'un seizième.

M. Henri Ollivier, directeur du laboratoire de police scientifique de Marseille, estimait, en 1976, que ce document était de la main de Hughes. Onze experts graphologues ont émis des avis contradictoires. Le jury de Las Vegas a peut-être été sensible aux circonstances, suspectes, de la « naissance » du « testament mormon ». Hughes l'aurait rédigé peu après l'étrange rencontre de 1967, dans le désert, et l'aurait donné en 1972 à un entrepreneur résidant en Alaska, M. Forsythe, avec l'ordre de l'apporter secrètement à M. Dummar quand son décès aurait été constaté.

L'hypothèque du « testament mormon » étant levée, il reste un texte écrit par Hughes en 1938, dont l'unique bénéficiaire est une fondation médicale qu'il s'apprêtait à créer. En fait, l'original a été perdu, et il n'en subsiste qu'une copie, au papier carbone, et non signée. D'autres testaments, on en a dénombré jusqu'à une trentaine, sont encore moins probants, et les autorités fédérales, ainsi que celles des différents Etats intéressés s'efforcent peu à peu de les éliminer.

La fortune de Hughes, évaluée en 1976 à 2,3 milliards de dollars (environ 10,5 milliards de francs) serait partagée, si aucun testament n'était reconnu authentique, entre quelques membres éloignés de sa famille et surtout la puissance publique, qui se taillerait la part du lion par le biais des droits de succession.

Ce ne serait au fond qu'un juste retour des choses. Howard Hughes a savamment profité, pour faire fructifier le capital de départ, légué par son père, des crédits de recherches et de développement accordés par le gouvernement fédéral.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les droits de l'homme en Amérique latine

(Suite de la première page.)

— Gérard Guillemot, Français, né en 1942 à Garches (France), arrêté le 6 mars 1974 à Cordoba, condamné en mai 1975, à quatre ans et demi de prison pour détention d'armes de guerre et d'explosifs, a été transféré le 30 mai 1978 de la prison de La Plata (province de Buenos-Aires) à celle de Cordoba ;

— Béatrice Viviane, double nationalité, née en 1950 à Buenos-Aires, arrêtée le 24 décembre 1975, inculpée en décembre 1977 pour appartenance à une association politique illicite, détenue à la prison de Villa Devoto (Buenos-Aires), a été visitée par les autorités consulaires françaises, reçoit régulièrement la visite de ses parents ;

— Michel Ortiz, double nationalité, né en 1953, à Buenos-Aires, arrêté le 23 novembre 1974, alors qu'il effectuait le service militaire, inculpé de violation de la loi de sécurité nationale, condamné le 11 septembre 1976 à huit ans de prison par un tribunal militaire. Après appel, une seconde sentence en mars 1977 l'a condamné à quinze ans de prison ; détenu à l'Instituto penal de las Fuerzas Armadas de Magdalena (province de Buenos-Aires), visité régulièrement par ses parents ;

— Sœur Alice Donon, Française, née le 23 septembre 1937 à Charquemont (France), enlevée le 8 décembre 1977 à Buenos-Aires ;

— Sœur Léonie Duquet, Française, née le 9 avril 1916 à Longemaidon (France), enlevée le 10 décembre 1977 à Buenos-Aires ;

— Marie-Anne Erize, double nationalité, née le 28 mars 1952 en Espagne, disparue le 20 octobre 1976 au cours d'une opération militaire ;

Voici maintenant la liste des personnes détenues :

— Hector Albert Abrile, double nationalité, né en 1915 en Argentine, arrêté le 4 mars 1976 pour appartenance à l'organisation Montoneros, détenu à Coronda (province de Sante-Fe), non jugé, à la disposition du pouvoir exécutif ;

— Gérard Barrero, Français, né en 1945 à Paris, arrêté le 7 novembre 1975 à Cordoba (Argentine) et inculpé de détention d'armes de guerre, de munitions et d'explosifs. Condamné à trois ans de prison ferme en janvier 1978, libéré conditionnellement, est actuellement en instance d'expulsion ; détenu à Sierra-Chica (province de Buenos-Aires) ; visité régulièrement par les autorités consulaires françaises ;

— Michel Benazayak, double nationalité, né en 1953 à Buenos-Aires, arrêté le 18 mars 1975 à Buenos-Aires pour distribution de tracts subversifs, détenu à Resistencia (province du Chaco), visité une fois par les autorités consulaires françaises, reçoit régulièrement la visite de sa mère, a obtenu un non-lieu confirmé en appel, mesure d'expulsion en cours ;

— Michel Lhande, double nationalité, né en 1955 à Buenos-Aires, arrêté le 23 juin 1976 pendant qu'il effectuait son service militaire, inculpé de violation de la loi de sécurité nationale, condamné à dix ans de prison par un tribunal militaire, détenu à l'Instituto penal de las Fuerzas Armadas de Magdalena (province de Buenos-Aires), visité par deux tantes résidant en Argentine ;

— Jules Piumato, double nationalité, né en 1951 à Buenos-Aires, arrêté le 1er juin 1976, condamné à sept ans de prison pour détention d'armes de guerre et appartenance à l'organisation Montoneros, détenu à La Plata (province de Buenos-Aires), visité par ses parents ;

— Huberto Sanchez, nationalité espagnole, arrêté en janvier 1975, détenu à Sierra-Chica (province de Buenos-Aires), condamné à trois ans de prison pour détention d'armes, visité par les autorités consulaires françaises et espagnoles.

Enfin Mme Alcira Camusso, dont le mari avait été tué au moment de son arrestation, vit actuellement en Colombie après avoir été libérée.

La décision de la junte chilienne de laisser pénétrer une délégation des Nations unies dans le pays constitue une première victoire pour les défenseurs des droits de l'homme. Le 4 janvier dernier, en effet, le général Pinochet avait organisé un référendum pour faire rejeter par la population la « prétention » de l'ONU de dicter « de l'extérieur » la ligne de conduite que devrait suivre le Chili en matière de droits de l'homme.

Selon le ministère des affaires étrangères du Chili, la délégation des Nations unies pourra enquêter pendant son séjour sur les cas qui lui seront soumis par les familles de disparus. La décision d'autoriser une telle délégation à entrer au Chili fait suite à la suspension de la grève de la faim entreprise depuis le 23 mai par environ deux cents parents et amis de disparus dans différents lieux publics de Santiago. Des mouvements identiques qui avaient été déclenchés par solidarité dans différents pays devraient également être suspendus.

Les grévistes de la faim de Santiago ont indiqué qu'ils reprendraient leur action dans un mois si le gouvernement n'avait pas donné à cette date les informations qu'ils réclament sur le sort de leurs proches.

Argentine

DEUX ATTENTATS A BUENOS-AIRES

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — Une bombe a explosé vendredi 9 juin dans la matinée devant une agence de la Banque internationale de développement, dans le centre de Buenos-Aires. Un engin similaire avait explosé dans la nuit de jeudi à vendredi chez un concessionnaire Renault dans le quartier Palermo, un des plus élégants de la capitale. Les deux attentats n'ont pas fait de blessé et n'ont provoqué que peu de dégâts matériels. Ils n'ont pas été revendiqués.

Les Montoneros, opposants péronistes de gauche au régime militaire, ont affirmé depuis le début du Mundial qu'une trêve serait respectée à proximité des stades. Rien ne permet d'affirmer que ce mouvement est responsable des deux attentats. Il semble que les deux engins explosifs étaient destinés à faire du bruit et à souffler des portes ou des vitrines, et non à tuer.

Brésil

La censure préalable qui pesait encore sur trois publications a été levée

De notre correspondant

Rio. — Le président Geisel a annoncé, le vendredi 9 juin, la levée totale de la censure préalable sur la presse écrite à laquelle devaient encore se soumettre trois publications : le journal *Tribuna de Imprensa*, et les revues *O Sao Paulo* (qui dépend de l'archevêché de la ville) et *Movimento*. La censure sur les autres publications avait été supprimée par l'actuel chef de l'Etat peu après son arrivée au pouvoir, en 1975.

Pour célébrer cette décision, le *Jornal do Brasil*, principal quotidien de Rio-de-Janeiro, a publié, le 9 juin, un historique de la censure au Brésil depuis son instauration en 1968. Il reproduit notamment les principaux décrets de la police fédérale précisant les thèmes interdits. Certains sont inattendus, tel celui par lequel ne pouvait être divulguée « *la nouvelle qu'un commandant de la marine a eu un accès de folie à Sao-Paulo* ».

La censure, apparemment, ne craignait pas de s'attaquer aux puissants. Tout au moins s'il faut en croire ce décret d'avril 1973 notifiant que « *par ordre de la police fédérale est interdite la divulgation d'une entrevue de Mme Yolanda Costa E Silva* ». Les raisons en restèrent toujours obscures. Il s'agissait en l'occurrence de... l'épouse du président de la République.

Au chapitre du tragique, le journal cite les textes interdisant la publication de nouvelles concernant l'épidémie de méningite de 1974, qui empêchèrent la population de prendre conscience de l'ampleur réelle du mal. Dans le domaine gastronomique, en revanche, on relève ce décret d'août 1974 interdisant « *la diffusion de commentaires qui orientent le marché consommateur vers l'usage exclusif de la viande fraîche au détriment de la viande congelée* ».

Le *Jornal do Brasil* cite une série de décrets de septembre 1974. Le premier, interdisant la diffusion de nouvelles relatives au « *rapt de la jeune fille liée à la famille de Son Excellence le ministre de la justice* », plongea dans l'émoi toutes les rédactions, qui ignoraient absolument de qui il s'agissait. Le second, communiqué aux journaux le lendemain, et précisant que le thème tabou était « *le rapt de la mineure Fatima Bocayuva* », ne calma guère les esprits. Ni le troisième, soustrayant à la curiosité des lecteurs la « *disparition de Mlle Fatima Bocayura Mindlin* ». Aussi le soulagement des journalistes fut grand lorsqu'ils apprirent par la suite que Fatima était en fait une petite fille dont la maison était voisine de celle du ministre, et qui avait tout simplement fait une fugue.

THIERRY MALINIAK.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

● UN JEUNE BULGARE, M. Roumen Dimitrov, qui avait, le 18 juin 1977, détourné un avion des lignes intérieures bulgares sur Belgrade, et qui avait été extradé par les autorités yougoslaves, a été condamné, le 8 juin 1978, à « *une peine juste* », annoncent les journaux sofiotes, sans en préciser la nature. — *(A.F.P.)*

Comores

● MM. AHMED ABDALLAH ET MOHAMED AHMED, coprésidents du directoire politico-militaire, nouvel organe suprême de la République islamique des Comores, devaient quitter Moroni ce samedi 10 juin pour Paris, où ils engageront des négociations avec les responsables français en vue de « normaliser » les relations bilatérales. M. Saïd Mohamed Saïd Tourqui, directeur de cabinet de M. Mohamed Ahmed, se trouve d'ores et déjà à Paris pour y nouer des « *contacts préliminaires* » (*le Monde* du 10 juin). La France et les Comores avaient rompu leurs relations diplomatiques en 1957, après que M. Abdallah, alors président du conseil de gouvernement, eut proclamé unilatéralement l'indépendance de l'archipel pour protester contre la politique française au sujet de Mayotte. — *(Reuter.)*

Corée du Nord

● LE COMMANDEMENT DES NATIONS UNIES en Corée a donné, mercredi 7 juin, son accord pour que soient rapatriés huit Nord-Coréens dont le bateau avait sombré, le 19 mai, dans les eaux territoriales sud-coréennes, après avoir été touché par les tirs des garde-côtes (*le Monde* du 23 mai). — *(U.P.I.)*

Nicaragua

● DES AFFRONTEMENTS AVEC LA POLICE ont eu lieu vendredi 8 juin lors de manifestations d'étudiants contre le président Anastasio Somoza à Matagalpa (à 120 kilomètres au nord de la capitale) et à Jinotepec (à 45 kilomètres au sud). — *(A.F.P.)*

Pologne

● LA POLICE POLONAISE a perquisitionné vendredi 9 juin aux domiciles de deux dissidents, MM. Zbigniew Romaszewski et Jacek Kuron, a déclaré ce dernier. La police a justifié son action en affirmant qu'elle était à la recherche de documents illégaux ou volés et de matériel d'impression. — *(Reuter.)*

R.D.A.

● LES AUTORITES EST-ALLEMANDES ont libéré et expulsé en R.F.A. le dissident Klaus Mainz, annonce à Berlin-Ouest le Comité pour la sauvegarde de la liberté et du socialisme.

M. Klaus Mainz, dentiste, avait demandé à émigrer en invoquant l'acte d'Helsinki. Il avait été condamné en 1977 à quatre ans et demi de prison pour menées hostiles à l'Etat.

D'autre part, selon le comité, le dissident est-allemand Rudolf Bahro, emprisonné en R.D.A. depuis août 1977, pourrait être bientôt libéré et autorisé à gagner un pays occidental.

Rhodésie

● DEUX MISSIONNAIRES BLANCHES appartenant à l'Armée du salut ont été tuées par des rebelles dans la nuit du 7 au 8 juin, à 60 kilomètres de la ville de Bulawayo, a-t-on annoncé vendredi à Salisbury. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE POETE SOVIETIQUE EUGENE EVTOUCHENKO a épousé sa traductrice d'anglais, Mlle Jan Butler, fille d'un riche courtier d'assurances britannique, en secret, il y a sept semaines, annonce, le samedi 10 juin, de Moscou, le *Daily Mail* de Londres. Mlle Butler a été éduquée dans d'une des « *public schools* » anglaises les plus fermées et a été lectrice de russe à l'université de Cambridge. — *(Reuter.)*

EUROPE

Union soviétique

SELON M. VICTOR LOUIS

MM. Chtcharansky et Guinzbourg seront jugés « cet été »

Les défenseurs des droits de l'homme, MM. Anatole Chtcharansky et Alexandre Guinzbourg seront jugés *« cet été »*, annonce dans le journal londonien *Evening News*, M. Victor Louis que les autorités soviétiques utilisent souvent lorsqu'elles veulent faire savoir quelque chose officieusement. M. Louis ajoute : *« Les informations selon lesquelles Chtcharansky serait rapidement relâché pour s'établir en Occident ont été démenties »*, sans préciser par qui.

De Moscou, on apprend cependant que l'avocat de M. Guinzbourg, qui gérait le fonds d'aide *Soljenitsyne aux familles des prisonniers*, est parti vendredi 9 juin pour Kalonga où son client est détenu. Selon certaines rumeurs, le procès pourrait commencer lundi. Arrêté le 4 février 1977, M. Guinzbourg est accusé *« d'agitation et propagande antisoviétique »*. La section italienne d'Amnesty International réclame dans un télégramme à M. Brejnev un jugement *« juste »* pour ce défenseur des droits de l'homme qui n'a jamais agi *« contre l'Etat soviétique »*. D'autre part, elle demande à tous ceux qui partagent ses préoccupations pour le sort de M. Guinzbourg de publier des appels en sa faveur.

L'affaire Orlov

La condamnation du physicien Youri Orlov pour délit d'opinion continue à susciter une grande émotion parmi ses collègues. Ainsi, Camille Cohen et Christiane Caroli, du groupe de physique des solides de l'Ecole normale supérieure (1), nous font part de *« la grande émotion soulevée au sein de la communauté scientifique française »* et nous disent que diverses initiatives de soutien ont été prises et sont envisagées. Dans un premier temps, rien que dans la région parisienne, cinq cent quatre-vingt-quatre physiciens appartenant aux différents instituts, laboratoires et écoles supérieures, se déclarent *« entièrement solidaires »* de Youri Orlov et de sa famille dans un message adressé au président de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. et dont copie est adressée aux instituts de physique soviétiques connus des signataires. Ils y disent notamment :

« Convaincus que la communauté scientifique soviétique ne saurait rester indifférente à une atteinte aussi flagrante aux droits de la personne, ainsi qu'à la détérioration des relations scientifiques entre nos deux communautés, qui résultera nécessairement d'une telle situation, s'associent par avance au soutien que cette communauté pourra apporter à Youri Orlov. »

Pour sa part, M. J.-P. Valabrega, dont le nom était cité parmi les participants à un congrès international sur l'inconscient qui aura lieu en U.R.S.S., à Tbilissi en septembre prochain (*le Monde* du 6 juin) nous fait savoir qu'il a bien accepté d'envoyer un texte « L'inconscient et le mythe » pour pré-publication avant le congrès, mais ajoute : *« J'ai également déclaré à ce propos que ma contribution se limiterait à l'envoi de ce texte, et que je n'irai pas à Tbilissi. Pas plus que je ne me rendrais dans l'un des pays — hélas ! de plus en plus nombreux — où l'on arrête, emprisonne, torture et assassine pour délit d'opinion. »*

Qui est un parasite ?

Les joueurs et les diseurs de bonne aventure sont des parasites et en tant que tels violent l'article 209 du code pénal de l'U.R.S.S., explique le gouvernement soviétique dans une communication au Bureau international du travail (B.I.T.) afin d'expliquer la signification des passages du code qui interdit *« le vagabondage systématique, la mendicité »* et *« tout autre mode de vie parasitaire »*.

Une commission du B.I.T. avait notifié à l'U.R.S.S. que ses lois obligeant tout citoyen en bonne santé à exercer une activité salariée, et prévoyant des sanctions pénales dans le cas contraire, sont incompatibles avec la vingt-neuvième convention internationale du B.I.T. sur le travail forcé. Dans sa réponse, le gouvernement soviétique affirme qu'éviter *« un travail socialement utile est incompatible avec les principes d'une société socialiste »*, et que la référence au *« mode de vie parasitaire »* s'applique uniquement aux délits spécifiques des joueurs et des diseurs de bonne aventure.

Le B.I.T. vient donc, à son tour, de répondre à la communication soviétique, que l'article 209 du code pénal de l'U.R.S.S. omet de se référer spécifiquement aux joueurs et aux diseurs de bonne aventure. Le B.I.T. espère que le code soviétique sera amendé afin d'être *« moins vague »* dans ses formulations.

(1) Tour 23, 2, place Jussieu, 75221 Paris Cedex 05.

Tchécoslovaquie

La visite du secrétaire d'Etat

M. STIRN : il ne faut pas tenir compte d'événements passés depuis dix ans.

Prague (*A.F.P.*). — M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat français auprès du ministre des affaires étrangères, arrivé vendredi 9 juin à Prague, a déclaré à l'A.F.P. qu'il n'y avait pas lieu d'exclure la Tchécoslovaquie d'une politique de détente globale avec les pays de l'Est. M. Stirn a estimé qu'il ne fallait pas tenir compte d'événements passés depuis dix ans. Il a insisté sur le fait que sa visite à Prague avait une « signification politique », celle de contribuer à renouer un dialogue.

Le jour de son arrivée, M. Stirn a signé le procès-verbal de la réunion de la commission mixte de coopération économique franco-tchécoslovaque. Les interlocuteurs ont constaté que l'équilibre de la balance commerciale entre les deux pays n'avait pu être atteint que par une diminution globale des échanges.

La commission a décidé de créer, outre les quatre groupes prévus jusqu'alors (automobile, construction et travaux publics, industrie métallurgique et équipement, informatique électronique), deux nouveaux groupes où une coopération fructueuse est envisageable : les machines-outils et l'industrie alimentaire.

M. Stirn s'est d'autre part félicité du geste des autorités tchécoslovaques, qui viennent de donner leur accord pour l'installation d'un centre pilote d'enseignement du français à Prague. Il a annoncé que M. Barre prévoyait, dès 1979, la mise en œuvre d'un centre de documentation scientifiqu eet technique tchécoslovaque à Paris qui pourrait être opérationnel en 1980.

Espagne

Malgré la multiplication des incidents dans les prisons

Le directeur de l'administration pénitentiaire entend mettre en œuvre une réforme libérale

De notre correspondant

Madrid. — Un mort de plus dans les prisons espagnoles, le sixième depuis le début de l'année. Un détenu de dix-huit ans, tué à coups de couteau par ses camarades, a été découvert à l'aube du vendredi 9 juin dans la prison de Carabanchel, à Madrid. Deux autres détenus ont été blessés de la même façon.

Une fouille a révélé l'existence d'un tunnel de 6 mètres de long dans les sous-sols ainsi qu'un nombre important de couteaux, chaînes, matraques, cachés dans les cellules. Il y a quelques jours, quarante-cinq détenus avaient réussi à s'évader de la prison modèle de Barcelone en creusant une galerie souterraine. Quatre d'entre eux seulement ont été retrouvés. D'autres évasions ont eu lieu récemment dans plusieurs prisons. Evasions, mutineries, automutilations, agressions, viols : les établissements pénitentiaires donnent une impression d'anarchie et d'impuissance.

Le directeur général de l'administration pénitentiaire, M. Carlos Garcia Valdes, nommé en mars dernier après l'assassinat de son prédécesseur, a reconnu vendredi qu'il se heurtait à de nombreuses difficultés pour réaliser la réforme nécessaire des prisons. Après avoir cherché le dialogue avec les détenus et l'organisation qui regroupe les plus combatifs d'entre eux, le COPEL (Comité de coordination des prisonniers en lutte), après avoir préconisé un système de cogestion dans les prisons, il a montré, devant les journalistes, que son optimisme de départ s'était quelque peu rafraîchi. Les détenus de Carabanchel qui participaient à la junte de cogestion, a-t-il révélé, étaient les mêmes qui, la nuit, creusaient un tunnel et trompaient leurs gardiens.

Salué par la presse de gauche comme l'homme « de la dernière chance », encouragé par les socialistes et les communistes, M. Garcia Valdes s'est vu accusé de « naïveté » par d'autres secteurs de l'opinion publique. *« Si on traite un délinquant comme un animal*, dit-il, *son comportement sera celui d'un animal ; si on le traite comme une personne, il y a beaucoup de chances pour qu'il se conduise comme tel. »*

Le directeur général s'est prononcé également pour la légalisation de l'association des familles de prisonniers et a multiplié les contacts avec le COPEL, tout en reconnaissant que celui-ci est influencé par les GRAPO et le FRAP, deux organisations clandestines, la première de caractère terroriste. Selon lui, les événements de Carabanchel sont le fruit de l'« anarchie » qui y règne et qui est due en partie au nombre trop réduit de gardiens (quinze pour près d'un millier de reclus). Il a reconnu que les gardiens « avaient peur » et qu'ils étaient continuellement insultés. Il s'est prononcé contre une amnistie générale, *« qui serait une folie »*, a-t-il dit, et annoncé qu'il mettrait tout en œuvre pour faire aboutir la réforme.

CHARLES VANHECKE.

● *Mise au point.* — A propos de la création d'une organisation mondiale anticommuniste (*le Monde* du 9 juin), la Standard Telephones and Cables (S.T.C.), une filiale de I.T.T., ainsi que la National Westminster Bank ont fait savoir qu'elles n'envisageaient pas de participer au programme discuté au colloque de Brighton. La S.T.C. a précisé qu'elle n'apportait aucune contribution à aucun parti politique ou organisation, et que son représentant n'était présent à Brighton qu'à titre d'observateur.

République fédérale d'Allemagne

L'archiduc Otto de Habsbourg acquiert la nationalité allemande

De notre correspondant

Bonn. — Fils aîné du dernier empereur d'Autriche et roi de Hongrie, Otto de Habsbourg-Lorraine vient, à l'âge de soixante-six ans, d'acquérir la nationalité allemande. Sa naturalisation a été annoncée vendredi par l'administration régionale de la Haute-Bavière. L'archiduc ne renonce pas pour autant à la citoyenneté autrichienne ; c'est afin de pouvoir se présenter aux élections européennes de l'an prochain qu'il est devenu aussi un citoyen de la R.F.A.

A diverses reprises, l'héritier de l'empereur d'Autriche a cru qu'il pourrait jouer un rôle politique. Après la première guerre mondiale et l'abdication de son père, le siège de la famille des Habsbourg fut transféré à Steenockerzeel, en Belgique, où il devient un lieu de pèlerinage pour de nombreux « légitimistes » autrichiens. Ceux-ci entrevirent même une chance de restauration en 1934 lorsque, à Vienne, un partisan de l'empereur, Kurt Schuschnigg, prit la succession du chancelier Dollfuss, assassiné par les nazis. A la fin de la seconde guerre mondiale, l'archiduc suggéra aux Américains de favoriser la naissance d'une « confédération danubienne » qu'il était prêt à servir ou à diriger. De tels espoirs devaient être rapidement déçus.

Depuis lors, le chef de la maison des Habsbourg a conclu des liens politiques étroits avec les chrétiens-sociaux de Bavière. Il vient même d'être vivement attaqué par un député social-démocrate pour avoir écrit que, dans le cas d'un chantage nucléaire exercé par des terroristes, il conviendrait de remettre tous les pouvoirs de l'Etat entre les mains d'un seul homme.

D'une façon générale, l'archiduc fait campagne en faveur d'une Europe unie, dont le caractère serait à la fois chrétien, conservateur et social, ce qui aura déjà été le rêve de son père. Cette fois-ci cependant, il s'agit pour l'archiduc de poursuivre des ambitions en jouant la carte démocratique. — J. W.

[Né en 1912, l'archiduc Otto de Habsbourg devint prince héritier le 30 décembre 1916, lorsque, à la mort de François-Joseph, Charles-Ier, son père, devint empereur d'Autriche et roi de Hongrie. Renonçant au pouvoir mais non à ses couronnes, celui-ci s'exila en 1918 et mourut à Madère en 1922. Otto de Habsbourg releva alors ses prétentions à l'empire. Il n'y renonça que le 31 mai 1961, par une déclaration de loyauté à la République qui permit à la Cour suprême administrative de Vienne de déclarer, deux ans plus tard, que les mesures d'exil imposées à la maison de Habsbourg étaient illégales. Après plusieurs années de débats très animés au Parlement autrichien, l'archiduc Otto fut autorisé à rentrer en Autriche, où il s'installa définitivement en 1973.

Il est président de l'Union paneuropéenne, fondée par le comte Coudenhove-Kalergi, et membre associé de l'Académie des sciences morales et politiques.]

Le Monde

politique

APRÈS LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN CORSE

Le chef de l'État n'envisage pas d'accroître les pouvoirs de la région

De notre envoyé spécial

Le président de la République a regagné Paris, le vendredi soir 9 juin, après une visite de trois jours en Corse. Dans son dernier discours prononcé à Bastia, le chef de l'Etat a stigmatisé la violence et rendu hommage au 2e REP de retour du Shaba, qui a été cité à l'ordre de l'armée.

Au cours d'une conférence de presse réunie juste avant son départ, M. Giscard d'Estaing s'est une nouvelle fois déclaré très réservé sur les projets de réforme régionale en profondeur. « Je ne suis pas hostile à la régionalisation, mais à la complication », a-t-il conclu.

Bastia. — La réserve de l'accueil fait au chef de l'Etat, le vendredi 9 juin, par la population de la Haute-Corse, a permis de mesurer l'effet de son discours d'Ajaccio dans lequel il avait exposé sa conception de l'avenir de l'île. Ni à Calvi ni à Corte, où on lui a présenté la maquette de la future université, ni à La Porta, où il était invité à un déjeuner champêtre, les habitants ne s'étaient déplacés en foule pour acclamer M. Giscard d'Estaing.

A Lucciana-Casamozza, où le président de la République inaugure le dépôt des chemins de fer de la Corse qui fête son centenaire, une centaine de personnes environ, sans compter les enfants des écoles, sont réunies autour de la petite gare. Puis, le chef de l'Etat se rend en voiture au village de Borgo-Revinco, sur la route de Bastia. Cette brève visite d'une commune qui avait massivement voté pour M. Giscard d'Estaing en mai 1974 n'avait été annoncée qu'aux habitants. Quelques dizaines d'entre eux sont présents dans la petite cour de l'annexe de la mairie où M. Dominique Antoniotti, le maire, déclare au chef de l'Etat : « Ici, vous êtes chez vous. »

A 16 h. 30, M. Giscard d'Estaing arrive sur le port de Bastia. Place Saint-Nicolas, face à la mer, la foule est plus nombreuse que partout ailleurs en Corse depuis le début du voyage. Autour du monument aux morts, plusieurs régiments, dont le 2e REP en tenue « léopard » et la musique du 2e REP. Accueilli par M. Jean Zuccarelli, maire de la ville et ancien député (M.R.G.), M. Giscard d'Estaing se rend d'abord à la mairie où le conseil municipal, composé de radicaux de gauche et de communistes, lui est présenté.

A 17 h. 30, le président de la République arrive place Saint-Nicolas. D'un pas lent, le chef de l'Etat, suivi par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et le général Philiponnat, commandant la 55e division militaire territoriale, passe les troupes en revue.

D'un geste du doigt, le général Philiponnat invite le commandant du 2e REP à suivre le président de la République et M. Bourges. Bousculades parmi les photographes et les cameramen. Le chef de l'Etat passe à travers les rangs des légionnaires. Dans le ciel, huit Mirage-4 en formation. La revue terminée, M. Bourges serre la main du colonel Erulin. Des sifflets et des applaudissements.

Le chef de l'Etat dépose ensuite une gerbe devant le monument aux morts. La sonnerie aux morts est troublée par les cris de quelques manifestants.

M. et Mme Giscard d'Estaing gagnent ensuite le podium dressé au centre de la place. M. Yves Burgalat, préfet de région, se met en colère pour obtenir des responsables de la sécurité l'ouverture des barrières qui retiennent la foule : « Le président de la République trouve que le public est trop loin. Faites-le venir. »

Après avoir prononcé son discours, dont les passages condamnant la violence ont été modérément applaudis, M. Giscard d'Estaing se rend à la préfecture pour y tenir une conférence de presse. « Contrairement à ce que l'on dit et écrit souvent, déclare-t-il, il n'y a pas de problème de la Corse, il y a des problèmes en Corse. »

Complication

Interrogé sur le développement des responsabilités régionales, M. Giscard d'Estaing précise : « La Corse avait une assemblée élue au suffrage universel : c'était le conseil régional de la Corse. Depuis la création de deux départements dans l'île, elle possède deux conseils généraux élus. Certains demandent à présent que le conseil régional le soit également. Ceci ne me me paraît pas nécessaire. »

Le chef de l'Etat souligne que le problème de l'élection du conseil régional « n'a été évoqué que par M. Giacobbi, dans le discours qu'il a prononcé jeudi à Ajaccio ». A son avis, les problèmes de la Corse « sont des problèmes économiques et sociaux ». « Ces difficultés, dit-il, qui se sont accumulées du fait de la situation particulière de la Corse, mais qui sont de même nature qu'ailleurs, seront résolus par une action commune des pouvoirs publics et des élus locaux. »

« Je ne suis pas opposé à la régionalisation, ajoute le chef de l'Etat. Je suis opposé à la complication. Il existe deux collectivités territoriales importantes : la commune et le département. Il n'est pas nécessaire d'ajouter un étage supplémentaire. Les régions, dans leur état actuel, forment un dispositif qui marche bien. »

En conclusion, le président de la République déclare : « J'ai été frappé de voir qu'on ne parlait pas bien de la Corse. On en parle comme d'un pays d'agitation qui ne saurait pas où est son avenir, dont les élus seraient incapables de le prévoir, etc. J'ai vu des élus : ils sont parfaitement au fait des problèmes de leur île et parfaitement aptes à les résoudre. »

PATRICK JARREAU.

A BASTIA

« Je suis allergique au chantage de la violence »

Devant les Bastiais réunis le vendredi après-midi 9 juin place Saint-Nicolas, le président de la République, au terme de sa visite de trois jours en Corse, a longuement évoqué le problème de la violence et dénoncé *« la folie de quelques âmes égarées »*.

M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Chacun comprend, sinon approuve, que la violence apparaisse là où elle est le seul recours, là où n'existe ni la liberté d'expression ni le vote démocratique. La France est un des quelques pays du monde qui bénéficie d'un régime libéral. En Corse, comme en Auvergne, en Alsace comme en Champagne, dans le Nord comme en Bretagne, les opinions minoritaires ont libre accès aux moyens d'expression et peuvent présenter des candidats à toutes les élections. Des collectivités locales démocratiquement élues administrent leurs affaires. (...)*

» Lorsqu'on peut s'exprimer, lorsqu'on peut décider par son vote, quelle est l'utilité de la violence ? Croit-on exercer une pression sur le pouvoir central, en comptant sur sa défaillance ?

« Je préviens que ce genre de pression est sans effet sur moi, a averti le chef de l'Etat. *Attentif aux observations, respectueux du suffrage, libéral au point que certains me le reprochent, je suis par contre allergique à toutes formes de pression, et en particulier au chantage de la violence. »*

Le président de la République s'est interrogé : *« Peut-on vraiment dans les expéditions précautionneuses où l'on va la nuit, en rasant les murs, déposer du plastic volé à la porte d'un garage, d'un café, d'une villa, ou du foyer ancestral d'une famille corse, au risque de mutiler un passant ou un innocent, peut-on se croire une âme de héros ? Où est l'honneur dans ces expéditions furtives ? Et où est la tradition d'hospitalité, quand le but inavouable est de chasser par la terreur nos compatriotes continentaux et « pieds-noirs » qui vivent dans l'île ? (...)*

» Et a-t-on pensé au mal que la violence sans honneur fera sans nul doute à la jeunesse corse ? Dans le monde déjà assailli d'images cruelles, faut-il lui rendre familiers le règlement de comptes, l'attentat et la délation ? Est-ce la tradition à lui transmettre ? »

M. Giscard d'Estaing a, ensuite, invité les insulaires à mettre fin à la violence. *« Il faut le faire ensemble. Il faut le faire pour la Corse,* a-t-il dit. *L'Etat a des devoirs à remplir : devoirs de sécurité et de justice. Je donne instruction à tous ceux qui en ont la responsabilité d'accomplir leur mission avec fermeté et justice.*

» Mais je compte aussi sur les Corses. C'est à eux de conduire la désescalade de la violence, en faisant comprendre à ceux qu'une passion mal comprise, ou des influences troubles a pu entraîner, que la violence dessert la cause de ceux qui l'emploient, qu'elle n'entraîne ni leur conviction ni leur estime et qu'elle blesse durablement l'âme et l'honneur de la Corse. »

Dans la conclusion de son allocution, le chef de l'Etat a, une nouvelle fois, salué la présence du 2e REP *« de retour d'une mission africaine, qui a permis de sauver des centaines de vies innocentes, et qui a fait l'honneur de la France »*.

Il a, enfin, évoqué *« les périls qui existent tout autour de la Méditerranée »* et souligné *« l'importance particulière, pour le début du troisième millénaire, de cette ligne verticale qui unit l'Europe et l'Afrique, et au milieu de laquelle la Corse occupe une place particulière »*.

Le 2e REP est cité à l'ordre de l'armée

Le colonel Philippe Erulin, commandant le 2e régiment étranger de parachutistes (2e REP), qui, le vendredi matin 9 juin, sur le port de Calvi, avait serré la main du chef de l'Etat, lui a présenté l'après-midi à Bastia, son régiment de retour du Shaba.

Sur la place Saint-Nicolas, le président de la République a passé le 2e REP en revue « à l'anglaise », c'est-à-dire en passant à travers leurs rangs. Dans son discours public, il a, une nouvelle fois, rendu hommage à ce régiment, qui *« a sauvé des centaines de vies innocentes »*.

Plus tard dans la soirée, interrogé au cours d'une conférence de presse sur le fait qu'il avait serré la main du colonel Erulin, et sur les accusations portées contre cet officier, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« J'ai rencontré au cours de ce voyage un certain nombre de responsables dans l'exercice de leurs fonctions. Le président de la République ne connaît que les décisions de justice. Il n'a pas à s'ériger en censeur individuel. Je ne connais, à ce sujet, aucune décision particulière de la justice. »*

Le chef de l'Etat a ajouté : *« Je voudrais dénoncer une certaine hypocrisie. Nous venons de vivre une campagne électorale pendant laquelle toutes les formations politiques, à l'exception d'une seule, le parti communiste, se sont prononcées pour une amnistie complète pour tous les événements concernant l'Algérie. Je ne souhaite pas que l'on tienne un langage en mars et un autre langage en juin. »*

Le 2e REP a, d'autre part, été cité à l'ordre de l'armée, comme nous l'avions laissé entendre dans *le Monde* du 7 juin. Voici le texte de cette citation :

« Magnifique régiment qui, depuis sa création en 1948, n'a cessé de s'illustrer au service de la France partout où l'exigeait le soutien de la liberté et des intérêts nationaux.

» Sa disponibilité et sa valeur militaire lui ont notamment permis de sauver à Loyada, en 1976, de jeunes Français et des cadres militaires pris en otages (1) et de réaliser avec succès, le 19 mai 1978, une opération aéroportée de protection et de sauvetage de la population à Kolwezi dans des conditions difficiles.

» Opérant à 6 000 kilomètres de sa base sous l'énergique impulsion de son chef, le colonel Erulin, cette unité s'est assurée, en moins de quarante-huit heures, le contrôle de la région, sauvant la vie de plusieurs centaines de familles, notamment françaises.

» Par cette action courageuse et efficace, qui s'inscrit dans la tradition des troupes aéroportées et de la légion étrangère, combinant une mission humanitaire sans précédent avec une action militaire exemplaire, le 2e régiment étranger de parachutistes a mérité, une nouvelle fois, la reconnaissance des armées et de la nation. »

(1) Le 3 février 1976, près de Djibouti, un commando du Front de libération de la Côte des Somalis s'était emparé d'un car de ramassage scolaire dans lequel se trouvaient trente enfants. L'assaut auquel avait participé le 2e REP s'était soldé par neuf morts : une fillette, sept terroristes et un soldat somalien. Deux légionnaires avaient été blessés.

LE PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT

Des mesures attendues ou souhaitées

La plupart des mesures que le président de la République a présentées devant les assemblées régionales étaient attendues ou du moins souhaitées par les responsables locaux.

● *Charte de développement économique.*

Le président de la République confirme l'« *actualité* » de la charte de développement économique de l'île et accroît les moyens financiers nécessaires à sa réalisation, notamment pour tenir compte de l'érosion monétaire, puisque les crédits promis, il y a trois ans, étaient calculés en francs courants.

Un effort particulier sera fait en faveur des grandes opérations d'aménagement urbain dans la mesure où des difficultés techniques augmentent le coût de ces dites opérations. C'est le cas, par exemple, du creusement d'un tunnel routier sous le vieux port de Bastia.

● *Aménagements routiers.*

Le président de la République confirme l'engagement des pouvoirs publics de prendre à leur charge la réfection des anciennes routes forestières. Ce réseau national avait été effectivement transféré aux départements corses, le 1er janvier 1978, étant entendu que Paris devrait alors le remettre aux autorités locales en parfait état.

● *Rénovation de l'agriculture.*

M. François Blaizot, qui vient d'être remplacé par M. Pierre Angeli à la tête de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse, avait estimé entre 1 500 et 2 000 hectares la superficie de vignobles à détruire, soit qu'il s'agisse de cépages de mauvaise qualité, soit qu'il s'agisse de plants cultivés dans des régions peu propices à un bon rendement.

Le chef de l'Etat confirme — sans en dire davantage — l'intention du gouvernement d'aider à l'installation des jeunes agriculteurs, soit sur les terres des faillis pied-noirs — environ 1 600 hectares — situées dans la plaine orientale, en Balagne et dans le Sartenais, soit sur les terres « offertes » par leurs propriétaires à la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) : environ 3 000 hectares.

La rétrocession de ces terres pose problème. La réglementation actuelle oblige, en effet, ces jeunes agriculteurs à apporter une mise de fonds initiale trop élevée. Les responsables professionnels souhaitent donc que la barre soit abaissée afin de faciliter ces transferts de propriété.

● *Développement de l'artisanat.*

L'aide au développement de l'artisanat répond aux vœux récemment émis par les deux chambres de métiers insulaires. Aux yeux des Corses, la réanimation des villages de l'intérieur est liée pour partie à la renaissance de l'artisanat.

● *Augmentation des moyens de formation et d'enseignement.*

Le président de la République annonce la création d'un lycée agricole dont on dit qu'il pourrait être installé à Sartène dans la Corse du Sud. Nulle localisation n'est encore retenue par l'institut régional d'administration. En revanche, le chef de l'Etat ne fait pas allusion à la création d'une école hôtelière dans l'île que réclament, depuis longtemps, les professionnels du tourisme.

● *Création d'emplois tertiaires.*

M. Giscard d'Estaing ne parle guère de l'industrialisation, dont on sait les limites en Corse. En revanche, la création d'activités tertiaires correspond mieux au caractère de l'île et aux aptitudes de ses habitants. Les décisions de transfert de certains services de l'Etat devraient avoir valeur d'exemple.

● *Amélioration de la desserte aérienne et maritime.*

La reconnaissance du principe de la *« continuité territoriale »* en matière de transports maritimes avec la création de la Société nationale maritime Corse-Méditerranée (S.N.C.M.), dont la S.N.C.F. détient le quart du capital, n'a pas résolu tous les problèmes. Si les niveaux tarifaires ont sensiblement baissé, la qualité du service ne s'est pas sensiblement améliorée. L'annonce de l'entrée en ligne, sous deux ans, d'un paquebot et de deux car-ferries devraient permettre une meilleure adaptation de l'offre à la demande, notamment en période de pointe.

Le chef de l'Etat annonce l'extension du principe de la *« continuité territoriale »* à la desserte aérienne dans la mesure où, passé l'été, l'avion assure de meilleures rotations entre l'île et le continent que le bateau. Un comité consultatif, qui groupera les compagnies aériennes et les responsables locaux, devra définir les besoins et prévoir les moyens d'une telle politique, que chaque transporteur menait jusqu'alors à sa guise.

● *Révision du statut fiscal.*

Le président de la République fait allusion *in fine* à la nécessité de dresser un bilan des nombreux mécanismes financiers d'aide au développement économique de l'île. Les responsables locaux veulent voir dans cette affirmation la possible annonce d'une révision du statut fiscal particulier dont bénéficie la Corse.

Ce statut fiscal, qui remonte à l'Empire, avait été « actualisé » en 1968. Il se traduit par des réfactions et des dégrèvements de T.V.A., notamment sur les tabacs, l'essence, certains matériaux d'équipement et quelques produits alimentaires.

J.-J. B.

Les autonomistes regrettent le « blocage politique » dans lequel on les enferme

De notre envoyé spécial

Bastia. — La fanfare de la légion venait à peine d'attaquer *la Marseillaise*, le président de la République pénétrait sur la place Saint-Nicolas et, bruits de fond importuns, on entendait au loin la « manif » qui approchait. Celle des « contre » « *qui ne voulaient pas laisser Giscard partir sans entendre l'écho, même assourdi, d'une autre Corse* ». Ils étaient plusieurs centaines sous les banderoles des trois grands syndicats — C.G.T., C.F.D.T. et FEN, — quelques drapeaux rouges et un peu moins de drapeaux blancs frappés de la tête de Maure.

A leur tête, ceints de l'écharpe tricolore, des conseillers municipaux communistes de Bastia étaient tenus, comme le reste des manifestants, à distance de la grand-place par un cordon de gardiens de la paix. Au même instant, à la tribune, leur maire, M. Zuccarelli (M.R.G.), couvrait d'éloges les légionnaires du 2e REP de retour d'une expédition humanitaire « *dans une lointaine province* ». A Bastia, comme à Calvi (*le Monde* du 10 juin), la prochaine séance du conseil municipal risque d'être chaude.

Côté place, le maire, le président, les légionnaires et leur colonel. Côté rue, quelques édiles et d'autres troupes qui, elles, criaient à perdre haleine : « *Légion, dissolution ! Erulin, assassin !* »... et en plein milieu, penchés aux fenêtres de leur local, les autonomistes de l'Union du peuple corse (U.P.C.), qui, fidèles jusqu'au bout aux consignes de leurs dirigeants, continuaient « *d'ignorer le voyage inutile du président français* ».

Au dernier soir de ce voyage, les responsables autonomistes se félicitaient de leur volontaire silence. Le bilan, selon M. Edmond Simeoni, n'est en effet guère exaltant. « *Je suis d'abord frappé,* nous a-t-il dit, *par la faible participation aux divers rendez-vous fixés par le président de la République, le manque évident d'enthousiasme, surtout après le matraquage intense qui a précédé la visite. Je relève aussi la platitude du propos, tant sur le plan de l'analyse que sur celui des propositions.* »

Le dirigeant de l'U.P.C. se dit enfin « *frappé par le blocage politique qui apparaît dans toutes les interventions du président de la République* ». « *Il veut enfermer la Corse dans le carcan du droit commun,* conclut-il ; *cette politique conduit tout droit à l'échec total et à ses conséquences les plus funestes* ».

Les premières réactions à la visite présidentielle, sans être toutes aussi sévères, paraissaient en effet, dans les milieux d'opposition ou proches de la mouvance autonomiste, pour le moins circonspectes et sceptiques. On se dit communément déçu par le discours de Bastia, pourtant annoncé comme « *le plus important* » du voyage. Certains cependant estiment qu'il serait bon de « *prendre le chef de l'Etat au mot sur les maigres propositions qu'il a avancées* ». Sans trop y croire...

DOMINIQUE POUCHIN.

● *M. Louis Le Pensec*, député socialiste du Finistère, délégué national aux régions du parti socialiste, a déclaré :

« Le chef de l'Etat a égrené en Corse un chapelet de demi-mesures économiques. Mais à la question corse, point de réponse ou plutôt un refus sec de la prendre en compte. Pour ce qui est de la reconnaissance de leur identité dans l'organisation des pouvoirs, les Corses repasseront. Ainsi, se poursuivra, dans cette région, l'engrenage de la répression et de la violence puisque le droit à la responsabilité ne lui sera pas reconnu. Plus que jamais, la proposition socialiste de statut particulier pour la Corse va apparaître comme la seule perspective politique crédible offerte au peuple corse dans le cadre de la République française. »

MORT DE M. LÉOPOLD HEDER SÉNATEUR DE LA GUYANE MAIRE DE CAYENNE

M. Léopold Heder, sénateur de la Guyane (apparenté au groupe socialiste), est mort dans la nuit du 8 au 9 juin à Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques dans sa soixantième année.

[M. Léopold Heder était né le 16 août 1918 à Cayenne, ville (chef-lieu du département de la Guyanne) dont il était maire depuis le mois de mars 1965. Il avait été élu sénateur le 26 septembre 1971. Militant du mouvement autonomiste, il avait participé en septembre dernier à la Convention pour l'autonomie des départements d'outre-mer qui s'est tenue à Sainte-Anne (Guadeloupe).

En 1973, M. Heder avait vivement protesté contre l'installation de deux compagnies de la légion étrangère en Guyane et dénoncé devant le Sénat *« l'arbitraire devenu la règle absolue dans les DOM »*. Le sénateur et maire de Cayenne avait toutefois accueilli comme une promesse heureuse le plan de mise en valeur de la Guyane présenté en 1975 par M. Olivier Stirn, alors secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

M. Léopold Heder, instituteur public, attaché de préfecture, puis directeur des hôpitaux, avait été député de la Guyane de 1962 à 1967, et avait présidé le conseil général de ce département de 1970 à 1973. Il était membre du conseil régional. Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Henri Agarande, professeur, conseiller général de Cayenne-Sud-Est.]

M. BARRE SOUHAITE QUE M. GISCARD D'ESTAING ACCOMPLISSE UN DEUXIÈME SEPTENNAT

Au cours d'une réunion organisée vendredi 9 juin à Lyon par le mouvement des jeunes giscardiens Autrement, M. Raymond Barre a notamment déclaré : *« Nous espérons bien tous que le président de la République acceptera un deuxième septennat. La France a besoin de quatorze années pendant lesquelles elle fera à la fois son redressement, son développement et son adaptation au monde moderne. »*

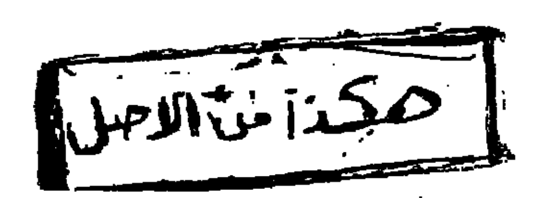
● *Un groupe d'amitié France-Chypre s'est constitué au Sénat :* président, M. Philippe Machefer, sénateur des Yvelines (P.S.) ; vice-présidents : MM. Pierre Marcilhacy (non-inscrit, Charente), Hubert Martin (P.R., Meurthe-et-Moselle), Maurice Schumann (R.P.R., Nord), Pierre Sallenave (C.N.I.P., Pyrénées-Atlantiques) et Hector Viron (P.C., Nord).

Après les critiques du R.P.R. au gouvernement

M. LECANUET : aucun parti n'a le monopole du patriotisme.

(De notre correspondant.)

Reims. — M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F., a commencé, vendredi 9 juin, à Reims, son tour de France destiné à favoriser la mise en place des structures départementales de l'Union pour la démocratie française. Il a notamment commenté les critiques récemment adressées au chef de l'Etat et au gouvernement par M. Jacques Chirac. Sans toutefois citer ni le R.P.R. ni son chef, il a déclaré : *« Je n'admets pas qu'un parti, quel qu'il soit, s'arroge le monopole du patriotisme. »* Après avoir justifié les interventions au Zaïre et au Tchad, M. Lecanuet a ajouté : *« Je suis, moi aussi, fermement partisan de l'indépendance nationale, mais je suis convaincu que la France a besoin du soutien des pays libres d'Europe. Aussi longtemps que l'union européenne n'existera pas, il faut que la France conserve l'amitié des Etats-Unis et du Canada. Personnellement, je ne peux oublier la puissance militaire soviétique, et il faut donc maintenir l'alliance atlantique — tout en disant non à l'OTAN, — faire progresser l'Europe et affirmer l'indépendance de la France. »*



Des femmes cherchent à s'affirmer en tant que telles au sein des formations de gauche

Un nouveau texte collectif signé par des militants communistes, qui se déclarent non satisfaits du rapport adopté à l'unanimité par le comité central du P.C.F. lors de sa session du mois d'avril, nous a été transmis. Comme les précédents, il avait été adressé auparavant à « l'Humanité » et, le quotidien communiste a refusé de l'accueillir, comme les précédents, dans ses colonnes.

Ce texte a beaucoup circulé et a été discuté par un nombre relativement important de membres du P.C.F. Il a été gommé, atténué, avec l'espoir de le rendre acceptable pour la direction du parti communiste, en dépit d'un titre volontairement provocateur. Son originalité réside dans le fait qu'il est signé par des femmes et met en cause la politique du P.C.F. dans ce domaine.

Il est volontairement rendu public le jour de la réunion des responsables départementaux du P.C.F. chargées « du travail parmi les femmes » auxquelles se joindront les femmes membres du comité central, les femmes parlementaires et d'autres élues. Cette réunion, qui se déroule samedi 10 et dimanche 11 juin, à Argenteuil, se tient en présence de M. Georges Marchais.

Les auteurs rappellent dans leur document qu'une incompréhension existe depuis plusieurs dizaines d'années entre les revendications féministes et le P.C.F. Un malaise latent a, en conséquence, toujours existé chez les femmes communistes. Les membres du bureau politique avaient espéré le dissiper en accueillant parmi eux, en décembre 1972, Mme Mireille Bertrand, plus proche de la sensibilité des jeunes générations que Mme Madeleine Vincent, qui supervise la politique du P.C.F. « en direction des femmes ». Ce n'est sans doute pas par hasard que le texte que nous publions s'achève sur une citation de Mme Bertrand.

L'ouverture d'un débat public sur la politique des communistes vis-à-vis des femmes montre que la discussion qui s'est engagée au sein du P.C.F. à l'issue des élections législatives fait progressivement resurgir de nombreux thèmes qui avaient posé des problèmes dans le passé et que la direction du parti pouvait espérer avoir maîtrisés. Les problèmes des femmes mais aussi toutes les questions liées à la « morale », débattues avant le vingt-et-unième congrès, commencent à remonter à la surface.

Jugeant ses revendications insuffisamment prises en compte par les formations de gauche, un courant féministe cherche à s'exprimer aussi bien au sein du P.C.F. qu'au sein du P.S. Chez les communistes, cela prend la forme du lancement d'un journal « s'adressant à toutes les femmes et instaurant un nouveau rapport entre les femmes communistes et les femmes non-communistes » (1). L'idée de tendances est vivement écartée. A l'inverse, chez les socialistes, des femmes venues aussi bien du CERES que de chez les partisans de M. Rocard ou des proches de M. Mauroy ont décidé d'officialiser une tendance « féministe ». Comme elles peuvent espérer atteindre le seuil de 5 % des mandats nécessaire pour être représenté dans les instances dirigeantes du P.S., leur initiative est apparue comme susceptible de provoquer une déstabilisation du délicat jeu de « courants » et « sous-courants » sur lequel repose le parti socialiste. M. Mitterrand a, même, dans un premier temps, soupçonné M. Rocard ou M. Mauroy d'être derrière cette initiative.

De même, au P.C.F., il est probable que l'initiative de ce groupe de femmes va être rapidement assimilé à « l'entreprise fractionnelle ». Les hommes ramènent volontiers les problèmes que leurs posent les femmes aux schémas de leurs affrontements politiques traditionnels.

THIERRY PFISTER.

(1) Annie Méjean, 71, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.

Le parti communiste mis à nu par ses femmes

Dans un chapitre intitulé « l'immense travail de notre parti », le rapport du comité central d'avril 1978 évoque en dernier lieu la question des femmes. L'activité de notre parti y est appréciée comme *« une contribution bien plus considérable à la libération de la femme que mille discours de ceux qui voudraient nous donner des leçons en la matière »*. Il nous est dit que *« notre activité doit certes être enrichie, améliorée »*; en tant que femmes communistes nous avons cherché dans ce rapport les éléments d'analyse qui pourraient favoriser cet enrichissement. Quelle déception !

Il n'est certes pas question pour nous de remettre en cause *« les actions menées pour la défense des conditions de vie et de travail des femmes »*, mais plutôt, puisque le texte du rapport semble les dissocier, de dire que les actions *« pour la défense de leur dignité, de leur droit à l'égalité; pour l'évolution des mœurs et des mentalités retardataires »* sont plus qu'insuffisantes.

Que propose le parti dans ce domaine ? Discours, pétitions, sessions du comité central, initiatives non négligeables mais qui ne suffisent pas pour mettre en cause et éliminer les mentalités rétrogrades. On nous objectera « la loi-cadre pour la femme et la famille », déposée par le parti à l'Assemblée nationale, comme élément déterminant d'une campagne massive en faveur de la femme. Or, cette loi est-elle connue des hommes et des femmes, communistes ou non ? Son texte n'est-il pas resté, le plus souvent, dans les tiroirs de nos sections ? A-t-elle été élaborée et discutée par les « deux cent vingt mille femmes » communistes et nos camarades hommes ? Par qui a-t-elle été présentée ? Par trois femmes et soixante-dix hommes (!), c'est-à-dire le groupe communiste à l'Assemblée nationale. Pour la période récente, bien sûr, nous avons lu quelques articles dans notre presse concernant le viol, et Gisèle Moreau (1) est allée au procès d'Aix-en-Provence, où elle a d'ailleurs été refoulée parce que membre du P.C.F. Mais le parti a-t-il favorisé la mobilisation contre la violence sexuelle sous toutes ses formes, risque et angoisse quotidiens des femmes ?

Le rapport évoque discrètement ce que le parti a entrepris « à la veille des élections ». Qu'en est-il ? Deux rassemblements à la Mutualité. L'information avait été, une fois de plus, très discrète. Les femmes communistes y étaient peu nombreuses. Pourtant, lors de la réunion à laquelle participaient Christine Buci-Glucksmann et Jean Elleinstein, des discussions entre femmes communistes et non communistes avaient été amorcées et témoignaient d'une nouvelle manière de vivre la politique. C'était une ouverture, et nous en attendions beaucoup. Pas un mot de cette réunion dans *l'Humanité*. Peu d'entre nous ont su ce qui s'y était passé. Pourquoi organiser de telles manifestations ? Voilà quelques exemples des « actes politiques majeurs » dont se flatte notre parti.

Pourquoi faut-il que toutes celles qui ont pris la parole, se sont engagées, ont informé, se sont battues les premières pour la contraception, l'avortement, contre le viol, et ont essayé, tant bien que mal, d'articuler la lutte de classe et la lutte des femmes soient traitées de donneuses de leçons et soient réduites à « *de maigres cohortes de féministes patentées* » (J. Frémontier, *Humanité-Dimanche* du 8 juin 1975 — soulignons le mot « patentées », qui, lorsqu'il s'agit des femmes, a une connotation bien précise). N'oublions pas qu'au même moment Georges Marchais, dans un discours aux femmes, à Saint-Ouen, associe dans ses critiques Gisèle Halimi et le gouvernement. On se souviendra ici de la « *ferme opposition au contrôle des naissances* » du projet de loi présenté par le P.C.F. en 1956. L'argument démographique invoqué dans ce projet a été repris en 1973 dans la proposition de loi sur l'avortement et l'interruption de grossesse en terme d' « intérêt national ». Quant aux « leçons », le parti en a reconnu le bien-fondé sans rien en dire, en changeant avec « retard » de position, en essayant de s'adapter aux exigences manifestées par le mouvement des femmes et des féministes, tout en continuant à dénigrer ceux-ci.

Pourquoi ces retards ?

Le parti a-t-il progressé ? Oui. Mais comment ? En multipliant les discours dont le contenu témoigne d'une vision bien étroite des femmes. Par exemple, rares sont les textes où le mot femme n'est pas immédiatement associé au mot famille. L'esprit de la loi-cadre repose également sur cette association. Par ailleurs, nous ne nions pas la nécessité des lois et surtout d'une telle loi. Mais qu'est-ce qu'une loi laissée à sa propre vertu ? Que devient son terrain d'application pratique s'il n'est pas l'objet d'une bataille idéologique ?

Pourquoi donc ces retards ou ces avancées tellement freinées qu'elles deviennent elles-mêmes des retards ? Qu'est devenue la pratique offensive du P.C.F. qui faisait que les communistes présentaient dès 1925 des femmes aux élections municipales à Malakoff et à Villejuif, alors qu'elles n'étaient encore ni électrices ni éligibles ? Pourquoi cette difficulté pour notre parti à être aujourd'hui à l'avant-garde des luttes des femmes ? Elle trouve son origine dans un postulat exprimé en ces termes par Georges Marchais en décembre 1977 : *« Non, nous ne sommes pas « féministes » si cela veut dire opposer, comme parfois cela est fait, les femmes aux hommes, les travailleuses aux travailleurs. »* Que Georges Marchais le veuille ou non, cette opposition ne se réduit pas à une tentative de certains d'*opposer*, elle existe ! Et chaque femme la vit quotidiennement dans l'oppression qu'elle subit de la part des hommes. Bien sûr, le parti parle d'« inégalités spécifiques », mais c'est aussitôt pour les mettre à la remorque de la lutte générale contre le « grand capital » et gommer ainsi cette spécificité. Par là, l'articulation lutte de classe-lutte des femmes est totalement laissée de côté, et le rapport traditionnel homme-femme, fondé sur l'idéologie patriarcale inhérente à l'idéologie dominante, jamais remis en cause. Déjà la résolution du vingt et unième congrès parlait de « vieille thèse réactionnaire » à propos de l'opposition homme-femme. Était-ce là une allusion à la thèse d'Engels, selon qui, « *dans la famille, l'homme est le bourgeois, la femme joue le rôle du prolétaire* » ? (*L'Origine de la famille*, Ed. sociales, p. 72.)

Pour le P.C.F., le lieu privilégié de l'exploitation de la femme, c'est le travail. En privilégiant ce lieu, on escamote les autres terrains d'oppression et d'exploitation que sont le couple et la famille. Le développement des équipements sociaux-collectifs ne supprimera pas seul les phénomènes d'oppression qui se développent dans la famille et le couple. Ces équipements devraient « soulager » la femme. N'est-ce pas avoir une bien étrange idée des femmes et rejoindre ainsi l'idéologie réformiste ?

Les références aux « mentalités » ou « mentalités retardataires » sont, certes, de plus en plus fréquentes dans les textes de notre parti ; mais une chose est d'en parler, une autre est d'en analyser le fonctionnement, de les situer. Quelle pratique pouvons-nous avoir si nous laissons toutes ces questions sans réponse, en désarmant les femmes par notre silence ? Comment, en effet, se battre pour l'égalité, sans se battre contre l'utilisation des femmes dans l'idéologie masculine, sur tous les lieux de son service : dans l'éducation, dans la famille, le travail, dans les rapports sexuels ? Comment se battre contre le viol sans se battre contre la représentation sexuelle que les hommes ont des femmes et d'eux-mêmes, contre les violences qu'ils leurs font subir ? Dépasser la sanction pénale et remettre en cause la nécessité actuelle de la répression des violeurs par les tribunaux, exigerait une véritable lutte de masse idéologique des femmes et des hommes contre le viol. Comment se battre pour l'avortement et la contraception sans se battre contre une certaine idéologie du milieu médical ?

L'argument du nombre n'est pas une preuve

Qu'en est-il, enfin de la position des femmes communistes à l'intérieur du parti ? Suffit-il d'être au parti communiste pour se déclarer *féministe* ? Le parti communiste, tel qu'il est, est-il féministe parce qu'il est le parti communiste ? Se déclarer libéré de l'idéologie dominante parce qu'on serait entré au parti bloque les hommes et les femmes dans une attitude réactionnaire ; l'appartenance au parti nous sert souvent de caution, nous donne une suffisance supplémentaire, en nous cantonnant dans la bonne conscience. Le parti communiste n'est pas spontanément féministe. D'ailleurs, les femmes se sentent-elles toutes si « à l'aise dans leur parti », comme l'affirme Madeleine Vincent (2), en novembre 1977 ? Combien de femmes, par exemple, osent prendre la parole dans les réunions ?

Avec nos 220 000 femmes, nous serions le « parti de la libération de la femme », nous dit-on. L'argument du nombre n'est pas une preuve : on peut être femme et ne pas échapper aux « mentalités retardataires ». Il est également souvent question de la « promotion » de la femme. Mais que veut dire promouvoir ? Ce terme véhicule une forte charge paternaliste. Il y a toujours quelqu'un qui promeut et selon des critères bien précis.

Des commissions-femmes se sont créées dans le parti (remarquons que notre direction, si tatillonne en matière de statuts, tolère ici des instances non statutaires). Mais les femmes qui, dans ces commissions, ont pris leurs tâches à cœur, sont souvent vite découragées. Interdictions multiples ou indifférence de la part des instances dirigeantes, indifférence ou hostilité des hommes. C'est pourquoi ces commissions, qui auraient pu être le point de départ d'une nouvelle pratique, ont une activité restreinte. Il y va également, bien sûr, de notre propre responsabilité : en tant que femmes communistes, de n'avoir pas encore compris tout l'enjeu d'une telle bataille.

Autre point crucial que celui de l'absence d'informations, absence qui favorise le manque de mobilisation. Les femmes sont de ce fait isolées des luttes des autres femmes à l'extérieur et isolées entre elles à l'intérieur du parti. Un exemple récent : aucune information n'a été faite dans la presse du parti pour annoncer la manifestation de protestation contre les violences, les tortures mêmes, infligées à la jeune Heide Kempe lors de son arrestation par la police.

Alors, que faire pour rattraper, ici, ce que le comité central d'avril 1978 appelle « *le retard [pris par le parti] — en particulier après 1956 — pour mettre à jour sa politique et sa théorie* » ? Il faudrait d'abord regarder la réalité en face, admettre que l'oppression de la femme par l'homme est bien une réalité, la prendre en compte et reconnaître que la lutte contre cette oppression, loin de diviser le mouvement révolutionnaire, ne pourra que le faire progresser. Il faudrait se souvenir aussi de nos porte à porte et des réponses des femmes : « *Mon mari n'est pas là !* » L'idéologie sexiste divise, jusque dans la classe ouvrière ; plus, elle détourne bon nombre de femmes de la lutte. Les femmes, mais aussi les hommes ont tout intérêt à lutter contre cette idéologie qui vise à faire de l'un un être supérieur à l'autre. La lutte pour le socialisme passe par là. Comment un parti qui ne favorise pas la lutte à l'intérieur même de ses structures, au nom de son refus de la contradiction, peut-il se dire révolutionnaire jusqu'au bout. Il faut que les commissions femmes prennent en compte tous les aspects de la lutte des femmes. Il nous faut réfléchir ensemble à des nouvelles formes d'action et d'information, prendre part aux luttes menées par les mouvements de femmes, non plus d'une manière individuelle et isolée, mais de façon massive. Avec Mireille Bertrand (2) nous pensons que « *les revendications spécifiques, c'est-à-dire la lutte pour l'égalité des femmes, ne conduisent pas à la recherche d'une égalité statique, mais créent au contraire les conditions de progrès généraux* ».

MICHELE GUENOUN,
ANNIE MEJEAN,
JULIETTE NICOLAS,
PEGGY-INES SULTAN,
NICOLE-EDITH THÉVENIN.

(1) N.D.L.R. — Député communiste de Paris.
(2) N.D.L.R. — Membre du bureau politique du P.C.F.

M. CHARLES TILLON EXPLIQUE SON ATTITUDE A L'ÉGARD DE L'A.N.A.C.R.

M. Charles Tillon, chef des F.T.P. pendant l'occupation, a expliqué, vendredi 9 juin, à Rennes, son attitude à l'égard de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.). Cette organisation avait, le 8 juin dernier à Brive, adopté une motion rappelant que M. Charles Tillon avait toujours appartenu à l'A.N.A.C.R.

M. Tillon a rappelé qu'il avait, en 1972, remis sa démission de vice-président de cette association, qu'il avait été maintenu à ce poste, et qu'il avait été nommé membre du comité d'honneur en 1976, mais qu'il n'avait pas accepté cette désignation. Il a précisé : « *Le congrès de l'A.N.A.C.R. n'a pas débattu de la motion adressée par la fédération d'Ille-et-Vilaine, demandant que mon cas soit réexaminé. La direction de l'A.N.A.C.R. est aux mains des communistes, c'est-à-dire de ceux qui ont fait mon procès en 1952 (...). Je ne veux pas réintégrer le parti communiste, il y a longtemps que je combats le socialisme du Goulag. En 1952, le commandant en chef des F.T.P. a été placé devant un procès où on a voulu le déshonorer. Aujourd'hui, on refuse de me rendre l'honneur.* »

UNE MISE AU POINT DE « FRANCE D'ABORD »

Le directeur-gérant de la Société *France d'abord* nous communique :

« *Contrairement aux indications apportées dans votre journal du 3 juin 1978, page 11, la Société* France d'abord *a été créée le 12 mai 1945 (et non en octobre 1952) alors que M. Tillon était ministre en exercice et président de l'Association nationale des amis des F.T.P.F.*

Sous son égide a été constituée une S.A.R.L. dont le capital social a été attribué à MM. Casanova, Mudry, Roucaute, Albert, auxquels se sont ajoutés par la suite MM. Moreau et Pluchart.

» *Par délibération du 5 mars 1969, le capital social (porté selon la législation à 2 000 francs) a fait l'objet d'une nouvelle répartition. MM. Yves Moreau et Lucien Pluchart ont cédé à M. Charles Tillon, avec son accord, chacun deux parts, étant observé dans la délibération que M. Tillon est le fondateur du journal* France d'abord.

» *Cette cession a eu lieu sur la proposition de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.) pour marquer l'estime due à M. Tillon, fondateur du journal et ancien président du Comité militaire national des F.T.P.F. dont* France d'abord *était l'organe d'information durant la clandestinité.*

» *M. Tillon a toujours été, depuis, régulièrement convoqué à toutes les assemblées ordinaires et extraordinaires de la S.A.R.L.* France d'abord. »

M. ALTHUSSER ENGAGE UNE ACTION CONTRE « LES NOUVELLES LITTÉRAIRES »

A la suite de la publication par l'hebdomadaire *les Nouvelles littéraires* d'un entetien avec M. Althusser (*le Monde* du 9 juin), le philosophie communiste a décidé de saisir le tribunal de grande instance d'une action en dommages et intérêts. Il indique que, « *contrairement à un engagement formel, le texte publié dans* les Nouvelles littéraires *n'a, à aucun moment, ni sous aucune forme, été soumis à M. Althusser avant sa publication* ». Le philosophe explique qu'il avait accordé un entretien à un collaborateur de l'hebdomadaire, mais qu'il avait « *obtenu de vive voix toutes garanties verbales et morales de la personne qu'il recevait et à qui il accordait cet entretien, afin que cet « entretien » ne donne lieu qu'à une « présentation de sa personne », mais ne donne lieu à aucune autre forme de présentation quelle qu'elle soit, en particulier qu'aucun de ses propos ne serait soi-disant rapporté ou rapporté dans le texte de cette « présentation » dont il était alors question* ».

LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ » SE DÉROULERA LES 9 ET 10 SEPTEMBRE

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, a présenté jeudi 8 juin au cours d'une conférence de presse la prochaine fête du quotidien communiste, qui se déroulera les 9 et 10 septembre à La Courneuve. Le thème retenu est celui de la qualité de la vie. Chacun des six espaces régionaux a été spécialisé. Le Centre s'intéressera à l'agriculture, l'Ouest à l'eau, le Nord à la santé et à l'enfance, l'Est à l'industrie, le Midi aux énergies et aux cultures régionales, l'Ile-de-France à la vie dans les villes.

Des activités sportives sont prévues dans le cadre de la fête, notamment du ski de fond et peut-être de la plongée sous-marine. Dans le domaine du spectacle, la scène centrale accueillera notamment Maxime Le Forestier et le groupe britannique Gennesis. Le discours du meeting politique sera prononcé par M. André Lajoinie, membre du bureau politique.

M. Leroy a précisé que la direction de la fête étudie actuellement la possibilité de faire fonctionner pendant quarante-huit heures une « radio locale » : Radio-La Courneuve.

● ERRATUM. — Dans l'article de Philippe Robrieux intitulé « Un nouveau modèle d'organisation » paru dans *le Monde* du 10 juin il fallait lire à la fin de la cinquième colonne : « *Désormais le communiste ne saurait être qu'un porteur (et non parti) de vérité ou alors un traître ou un « capitulard* ».

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Vendredi 9 juin, à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), les sujets suivants ont notamment été abordés au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat :

● **LA SITUATION DU GROUPE NEOGRAVURE.**

M. COMBRISSON (P.C., Essonne) ayant appelé son attention sur la menace que fait peser, selon lui, sur la société d'imprimerie la Néogravure le plan de « filialisation » élaboré par le groupe Hachette, M. GIRAUD, ministre de l'industrie, a rappelé que notre industrie devait s'adapter aux nouvelles techniques. Il a estimé qu'il n'y avait pas lieu de reprocher aux pouvoirs publics les sommes qu'il accorde pour atténuer la gravité des conséquences sociales de cette adaptation. Précisant qu'il n'avait pas eu connaissance d'une contre-proposition des organisations syndicales, il a noté qu'il n'appartenait pas aux pouvoirs publics de se substituer aux responsables des firmes. Le député ayant observé que le commerce de l'imprimerie se dégrade à un tel point que la France est en passe de devenir totalement dépendante de l'étranger tant pour ses imprimés que pour son papier ou son matériel graphique, il a notamment réclamé le rapatriement des travaux effectués à l'étranger. Le ministre a reconnu que le fond du problème était que les commandes allaient vers l'étranger. « *L'objectif de la direction de l'entreprise ne peut être que de lui faire retrouver sa compétitivité, seule garantie à long terme de l'emploi* », a-t-il conclu.

● **L'INDUSTRIE DU TAXI.**

M. JANS (P.C., Hauts-de-Seine) ayant demandé que l'on détaxe les carburants utilisés par les taxis afin d'en abaisser le prix de 50 %, M. Stoléru, secrétaire d'Etat au travail, a confirmé, au nom du ministre du budget, que cette détaxation n'était pas possible. Le caractère d'impôt réel et général de la taxe, a-t-il précisé, ne permet pas de prendre en considération les situations professionnelles particulières. En outre, une telle initiative impliquerait un système de contrôle considérable. Le gouvernement, a conclu le ministre, estime que les exploitants de taxis, qui sont exonérés de la vignette, ne sont pas défavorisés fiscalement.

« *Les chauffeurs en ont ras-le-bol* », a constaté le député qui a relevé que la demande qu'il avait formulée serait soutenue à l'Assemblée nationale par les groupes socialiste et communiste ainsi que par de nombreux membres de la majorité.

● **LA SITUATION DU THEATRE DE L'EST PARISIEN.**

En réponse à M. VILLA (P.C., Paris), M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, a rappelé que le TEP est installé depuis 1961 dans des locaux vétustes. Il a précisé quel était le calendrier retenu pour la reconstruction de ce théâtre : « *En 1975 a été prise la décision d'exécuter sur l'emplacement actuel un projet dont le coût a été plafonné à 40 millions (valeur 1975). Un premier crédit de 500 000 francs a été inscrit au budget de 1976. Il a permis d'entreprendre des études de programmation qui seront achevées ce mois-ci. Les prochaines étapes seront les suivantes : fin 1978, concours de concepteurs ; 1979, études architecturales de réalisation. Je proposerai au Parlement d'inscrire au budget de 1979 un crédit de 3 millions pour permettre la réalisation des études de l'architecte désigné, jusqu'au stade de l'appel d'offres. Il n'est pas question*, a-t-il affirmé en conclusion, *de reporter la reconstruction.* »

● **LE TRANSPORT DES BANANES DES ANTILLES.**

M. LE THEULE, ministre des transports, a confirmé à M. COLOMBIER (U.D.F., Seine-Maritime) que la Compagnie générale maritime avait décidé d'acquérir quatre bâtiments spécialisés pour le transport des bananes. Deux d'entre eux ont déjà été livrés ou sont en cours de livraison. Les deux autres bâtiments viennent d'être commandés aux Chantiers de l'Atlantique. D'autre part, les travaux à faire, notamment aux Antilles, pour mettre les installations portuaires en état de recevoir ces navires, ont été décidés et ils seront exécutés au fur et à mesure des besoins, la conteneurisation du transport des bananes ne devant être achevée que dans deux ans. Cette conteneurisation, a reconnu le ministre, implique la concentration du trafic sur un nombre limité de ports. En France, la C.G.M. a choisi Le Havre, car il peut recevoir les navires de grande taille sans investissements supplémentaires. Conscient cependant des conséquences de ce choix, pour Dieppe et Rouen qui vont dans deux ans voir baisser sensiblement ce trafic, le gouvernement a demandé à la C.G.M. de maintenir dans ses ports le plus longtemps possible tout le trafic qui peut normalement y rester et d'y amener en outre de nouvelles activités compatibles avec les installations qui existent ou qui peuvent y être créées. — P. FR.

Le Monde

société

SCIENCES

LE CONGRÈS « ESPACE ET CIVILISATION » A LYON

Un cosmonaute polonais devrait voler avant la fin de l'année

De notre envoyé spécial

Lyon. — *« Chaque fois qu'un équipage part en mission dans l'espace, et pendant toute la durée de celle-ci, un lanceur, un Soyouz et un équipage sont en alerte au sol, prêts à partir à sa rescousse. Chaque cosmonaute, quelle que soit sa tâche par ailleurs, peut faire seul toutes les manœuvres de retour au sol. »* Les questions de sécurité sont fondamentales pour le cosmonaute Oleg Makarov. Il est vrai qu'il fut un jour concerné au premier chef. Le 5 avril 1975, il partait pour le cosmos à bord du premier Soyouz-18. Un incident survint lors des premières minutes du vol, avant la mise en orbite. Les mécanismes de sécurité jouèrent, le Soyouz vint se poser en douceur dans une zone montagneuse de la Sibérie centrale. Avant même qu'il n'ait atterri, des avions survolaient la Sibérie. A leur bord, des parachutistes étaient prêts à sauter pour venir en aide aux cosmonautes en attendant l'arrivée des hélicoptères. Tout se passa a umieux ; Makarov et son coéquipier Lazarev n'eurent pas à lever le petit doigt. Mais *« l'émotion avait été forte »*.

Cela n'a pas empêché Makarov au début de cette année de repartir en Soyouz avec Vladimir Djanibekov pour aller passer quelques jours à bord de Saliout-6, avec deux autres cosmonautes, Youri Romanenko et Georgui Gretchko, qui, eux, y restèrent plus de trois mois. Maintenant vide, Saliout-6 continue à tourner autour de la Terre et attend un nouvel équipage.

C'est pour des raisons de sécurité encore qu'Oleg Makarov, tout en précisant que ce n'est là qu'une opinion personnelle, pense que le prochain équipage qui ira occuper la station Saliout-6 sera formé de cosmonautes expérimentés, ayant déjà travaillé en orbite. Ils seraient ensuite rejoints par le cosmonaute polonais dont Makarov confirme qu'il devrait voler vers la fin de l'année. Avec le Tchécoslovaque Remek, ce sera le second Européen non soviétique à monter dans un Soyouz. Au cours du premier semestre 1979, un Allemand de l'Est ira aussi dans l'espace pour une mission d'observation de laT erre : la grande caméra MFK-6 que peuvent emmener à cette fin des Soyouz a été construite en R.D.A.

D'ici la fin de 1983, les cosmonautes hongrois, roumains, bulgares, cubains et mongols, actuellement à l'entraînement, devraient avoir volé à leur tour. Et techniquement rien n'exclut l'hypothèse d'un futur cosmonaute français. Le lancement de Saliout-6, avec son double système d'arrimage permettant des rendez-vous en orbite, avait pour objectif d'élargir les possibilités de coopération spatiale.

Un « plateau » impressionnant

C'est à Lyon, où il participe avec Djanibekov au congrès Espace et Civilisation, que Makarov donne ces précisions. Curieux congrès d'ailleurs. Un « plateau » impressionnant : les deux cosmonautes et six astronautes américains, dont Allan Shepard, premier Américain de l'espace, ou Edwin Aldrin, qui participa au premier débarquement sur la Lune ; de hauts responsables de la NASA, de l'Agence spatiale européenne, du Centre national d'études spatiales ; des scientifiques de grande réputation. Il ne manquait que des auditeurs, et plusieurs orateurs sont venus de très loin pour parler devant des banquettes.

Ce congrès pouvait être une manifestation drainant un vaste public : le directeur de la maison de la culture d'une ville moyenne se désolait : *« Avec quatre fois moins de vedettes, j'aurais déplacé la moitié de ma ville. »* Cela pouvait être aussi un congrès scientifique de haute tenue par la compétence des orateurs. Mais ceux-ci ne disposaient que de quelques minutes pour exposer leur sujet et il n'y eut aucun dialogue. L'n deux voulait savoir pourquoi on lui avait demandé de faire *« un numéro »* devant quelques collègues qui le connaissaient déjà par cœur. Curieux congrès qui n'a pas su choisir entre deux orientations et y a perdu une part de son intérêt.

Tel quel il a permis cependant de faire un point assez complet des programmes spatiaux actuels et futurs, d'indiquer les tendances du marché des satellites de télécommunications ou de préciser l'importance des découvertes astronomiques permises par les satellites ; on a pu confronter des résultats apparemment contradictoires de biologie spatiale : les paramécies de l'expérience franco-soviétique Cytos se développant mieux dans l'espace que sur la Terre ; ce qui n'est pas le cas des œufs de crevette de l'expérience franco-américaine Biostack. Les programmes américains d'accélération planétaire ontét é décrits avec quelques détails. Les espoirs de fabriquer industriellement des médicaments en orbite ont été évalués. On a même discuté ce gigantesque et démentiel projet de capteur solaire orbital (30 kilomètres carrés, 18 000 tonnes, des dollars par dizaines de milliards).

Les activités spatiales sont de plus en plus multiples et diverses. Elles restent étonnantes.

MAURICE ARVONNY.

Au sein du C.E.A.

UN OFFICE DE GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS EST CRÉÉ

Un office de gestion des déchets radioactifs vient d'être créé au sein du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Cet office, indique-t-on, *« préfigure un organisme à vocation nationale qui sera institué au sein du C.E.A. et dont il contribuera à définir la structure et les missions en liaison avec les pouvoirs publics concernés, et en fonction de leurs directives »*.

L'office de gestion aura notamment pour rôle d'énoncer les règles de conditionnement des déchets radioactifs produits par les différents établissements du groupe ; de les prendre en compte ainsi, éventuellement, que des déchets produits par d'autres organismes ; de gérer, ou faire gérer sous son contrôle, par des tiers, les sites de stockage du C.E.A. L'office sera aussi chargé de la conception, de la recherche, de l'étude et de la réalisation des nouveaux sites de stockage.

PRÉPARATIFS POUR UNE « JOURNÉE DU SOLEIL »

Sur l'initiative de plusieurs personnalités, une « Journée du soleil » va être organisée le 23 juin 1979. M. Louis Bériot, secrétaire général de l'association Espaces pour demain, a indiqué, au cours d'une récente conférence de presse, que cette journée, destinée à populariser la revendication d'un plus grand effort en faveur du développement de l'énergie solaire, serait organisée en relation avec les collectivités locales, les associations ou mouvements intéressés. En dehors d'Espaces pour demain, qui assure pour le moment la coordination des préparatifs, le comité d'organisation comprend notamment MM. Joël de Rosnay, Jean-François Saglio, délégué à la qualité de la vie ; Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles ; Henry Durand, président du Commissariat à l'énergie solaire ; Brice Lalonde, des Amis de la Terre ; Georges Chavanes, P.-D. G. de Leroy-Somer.

★ Espaces pour demain, 7, rue du Laos, 75015 Paris, tél. 783-48-31.

ÉDUCATION

LA FÉDÉRATION LAGARDE FIXE LES « OBJECTIFS PRIORITAIRES » POUR L'APPLICATION DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT.

Le ministre de l'éducation ayant annoncé sa décision d'appliquer la réforme de l'enseignement *« dans le cadre du budget »*, la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, présidée par M. Antoine Lagarde) estime qu'il faut *« définir l'ordre des priorités »* que cette décision nécessite. Dans un communiqué publié à l'issue des entretiens que ses dirigeants ont eus en avril et mai avec MM. Christian Beullac, ministre de l'éducation, Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, la PEEP énumère les objectifs qu'elle considère elle-même comme prioritaires pour l'année scolaire 1978-1979 : effectifs de trente-cinq élèves dans les maternelles — les enfants de cinq quatre et trois ans étant accueillis en priorité, — effectifs de vingt-cinq élèves au cours élémentaire première année, affectation au cours préparatoire d'enseignants *« dont le critère est la qualification pour cette classe »*.

Pour les collèges, la PEEP fixe comme priorités : l'accueil en sixième des élèves aptes à suivre cette classe, la création de structures d'accueil pour les élèves en difficulté qui n'auraient pas acquis le niveau suffisant pour suivre en sixième, la réalisation de l'enseignement de soutien et des activités d'approfondissement, la mise en place d'une véritable participation des élèves et des parents pour instituer une réelle communauté scolaire.

Pour l'année 1979-1980, la PEEP *« exprime son inquiétude sur l'application de la réforme en quatrième, dont il faut prévoir et dégager les moyens nécessaires, tout particulièrement pour les ateliers de technologie »*.

La PEEP estime également prioritaires : le remplacement des enseignants absents, la reconnaissance de l'éducation physique et sportive comme discipline à part entière, la *« concrétisation des projets sur les rythmes scolaires »*, la gratuité des livres et des transports. Elle renouvelle son exigence d'une rénovation de la fonction enseignante et de mesures concrètes de décentralisation.

RELIGION

UNE RÉVOLUTION SILENCIEUSE

De plus en plus de laïcs dans les aumôneries catholiques de l'enseignement public

La désaffection religieuse des adolescents et des jeunes est réelle, massive, croissante. Peut-être serait-il plus rigoureux de parler d'éloignement de l'Eglise et des sacrements. Il ne faut pas, en effet, oublier un courant de recherche spirituelle même s'il est maladroit et incohérent, même s'il recouvre des réalités hétérogènes : les sectes, Taizé, les mystiques orientales, etc.

Jeunesse devrait toujours s'écrire au pluriel, mais un dénominateur commun demeure en deçà ou au-delà des bravades ou des expériences les plus ambiguës et les moins durables : le désir d'échapper aux médiocrités de notre société et de réussir sa vie en dehors des chemins battus ; autrement dit, encore que le mot soit parfaitement désuet : une sorte d'idéal assorti d'un besoin de forger sa personnalité dans des groupes d'amitié spontanés. En comparaison, la méfiance viscérale pour l'Eglise-institution et pour la pratique religieuse pèse peu...

Tous ces jeunes ou presque passent par l'école laïque. Que ne disait-on naguère dans certains milieux catholiques contre « l'école sans Dieu » et ses fruits ? Selon des statistiques sérieuses, il ressort que, depuis 1963, soixante-trois congrégations religieuses masculines, dont les effectifs augmentaient jusque-là régulièrement, ont toutes vu diminuer le nombre de leurs membres, et que cette diminution ne s'est pas démentie jusqu'à 1977, date où le sondage s'arrête.

Cette « rupture spirituelle », comme on l'a appelée, il serait aventureux d'en rechercher les causes dans l'éducation scolaire ou dans les conséquences... du concile (1962-1965). Des insinuations de ce genre ressemblent trop à des règlements de compte pour être honnêtes. Il n'est d'ailleurs pas sûr que de tels indices d'une mutation de la société (dont mai 1968 a été la preuve la plus éclatante) soient à interpréter d'une manière alarmante. Ce n'est pas parce que les jeunes boudent les ordres religieux qu'ils déméritent ; on pourrait tout aussi bien dire qu'une certaine forme de vie religieuse est périmée.

Quoi qu'il en soit, l'objectif des évangélisateurs demeure : que faire pour découvrir et fortifier la fibre religieuse des jeunes ? Autrefois, les aumôneries de l'enseignement public étaient ou se voulaient être des lieux d'instruction religieuse proprement dite. Des prêtres en étaient exclusivement responsables. Aux yeux des élèves, ils étaient assimilés à des enseignants, dispensaient des cours magistraux, donnaient éventuellement des leçons à apprendre. C'était autour des années 50.

A cette situation claire et sécurisante pour les parents a succédé dix ans plus tard une autre radicalement différente : explosion démographique dans les lycées et les cours complémentaires ; remise en cause de la pédagogie traditionnelle ; les aumôniers abandonnent leur soutane ; les jeunes s'adressent à eux comme à des égaux, se mettent à les tutoyer. Ils viennent à l'aumônerie parce qu'ils y trouvent un lieu d'accueil, de rencontre, de liberté et de recherche où aucun sujet n'est interdit. L'aumônier n'est plus un professeur qui impose une idéologie ou un apôtre qui fait du prosélytisme plus ou moins déguisé, mais un ami dont la culture, la compréhension et la serviabilité sont les bienvenues.

Foi et personnalité

Quelle est la proportion de jeunes qui fréquentent les aumôneries ? 25 % environ dans les classes de sixième et de cinquième (qui sont les classes de la communion solennelle) ; 10 % en troisième ; près de 5 % en terminale. Soit 11 % en moyenne contre 15 % en 1970.

Concomitamment, le nombre des aumôniers diminue. En 1970, 900 prêtres à plein temps et 4 000 à temps partiel contre 30 laïcs ; actuellement, 400 prêtres à temps plein et 2 000 à temps partiel contre 60 laïcs à temps plein et 20 000 laïcs à temps partiel. L'immense majorité sont des bénévoles, et c'est là que le bât blesse (1). A Paris, on compte 2 000 animateurs laïcs, 500 à Lyon, 200 dans le département rural de la Haute-Marne. Une aumônerie sur trois est animée par une équipe de laïcs autour d'un prêtre ; un cinquième par un collectif (prêtres et laïcs autour d'un prêtre ; une sur cinq par un collectif (prêtre et laïcs) ; une sur dix par un prêtre seul ; une sur vingt par un laïc seul. Restent 1 700 établissements scolaires environ sur un total de 6 750 où n'existe aucune aumônerie...

Les animateurs s'efforcent d'assumer ce qu'ils appellent dans le jargon en vigueur l'« environnement socio-culturel » ; l'indifférence religieuse ambiante est considérée pour ce qu'elle est dans un esprit d'ouverture et de réalisme. L'aumônerie aspire à être un lieu où les jeunes structurent leur personnalité, où se crée une communauté vivante. Les préoccupations spécifiquement religieuses s'inscrivent dans ce climat. L'éveil de la foi repose en effet sur celui de la personnalité. Ainsi que le dit un aumônier : « Pour pouvoir dire « je crois », il faut d'abord pouvoir dire « je ».

Quant à la foi elle-même, les éducateurs doivent tenir le plus grand compte de la mentalité du jeune qui est façonnée, pour une part, par la pédagogie en vigueur : primat accordé à l'observation, aux besoins matériels, à la société de consommation. Dans les manuels, les religions sont présentées sur un pied d'égalité, si bien que la connaissance religieuse « désintéressée » risque de tenir lieu de catéchèse (2).

Les milieux traditionnels prennent parfois les aumôneries de lycées comme cible de leurs attaques. Ils les accusent de baisser les bras devant les préjugés et les modes du jour ; d'avoir renoncé à faire de l'instruction religieuse. Ces reproches sont trop sommaires pour être significatifs. Aucune aumônerie ne se présente comme exemplaire et aucune ne peut choisir d'ignorer le contexte qui est le sien. Le premier devoir d'un évangélisateur est de connaître ceux à qui il s'adresse. « Pour enseigner le latin à John, dit le proverbe, il faut commencer par connaître John. » Changer les méthodes et le vocabulaire d'une catéchèse, c'est changer de catéchèse. Ceux qui ne veulent pas en convenir pratiquent la politique de l'autruche.

Eviter les excès

Il reste que ni l'opposition au milieu ni la complaisance ne sont de bonne méthode. Qu'onle veuille ou non, les jeunes d'aujourd'hui conduisent les adultes à repenser leur foi. En un sens, les élèves sont les catéchètes de leurs « animateurs ». Cette réciprocité de services rendus oblige... La laïcisation des aumôneries a accéléré l'évolution. Il ne faut pas tomber d'un excès dans l'autre. A l'autoritarisme et au didactisme de l'enseignement religieux d'autrefois ne saurait succéder le mépris du savoir et du travail. L'Evangile mérite d'être étudié avec le même sérieux qu'une matière profane. Pour ne pas sombrer dans le piétisme, la spiritualité a besoin d'un minimum de bagage intellectuel. On déplorait naguère que les connaissances religieuses des élèves du secondaire et du supérieur ne soient pas au niveau de leurs connaissances profanes. On est encore loin de compte

HENRI FESQUET.

(1) Des efforts sont poursuivis pour améliorer la situation des permanents dans l'Eglise. La création d'un statut différencié est à l'étude (contrat de travail, salaire ou indemnité, formation, etc.). On commence à se rendre compte que le bénévolat est une mauvaise solution. D'une part, il crée un monopole de fait des classes aisées ; en outre, il risque d'écarter des candidats très valables n'ayant pas de moyens d'existence.

(2) Pierre Moitel, secrétaire national de l'aumônerie de l'enseignement public, publiera dans *Etudes* du mois de juillet un article suggestif sur l'évolution des aumôneries (15, rue Monsieur, 75007 Paris).

● *Sun Myung Moon, fondateur de la secte coréenne Association pour l'unification du christianisme mondial (A.U.C.M.)*, se trouve actuellement à Londres. Il a quitté précipitamment les Etats-Unis le 13 mai, lorsqu'une sous-commission des organisations internationales de la Chambre des représentants, présidée par le démocrate Donald Fraser, lui a demandé de témoigner à propos d'un rapport des services de renseignements qui établit des liens entre la C.I.A. coréenne et la secte de Moon.

● *Mgr Jean-Baptiste Brunon, évêque de Tulle*, condamne sévèrement *« la recrudescence des avortements, notamment en Limousin »*, dans le dernier numéro de son bulletin diocésain.

Sous le titre « Halte à la mort », Mgr Brunon écrit que, dans sa région, on tue plus de vingt-trois enfants sur cent naissances : *« Ce chiffre est effrayant dans une région déjà si pauvre en population et qui voit annuellement baisser la natalité »*, souligne-t-il.

Plaidoyer pour le respect

(Suite de la première page.)

De toute façon, gouvernement et administration ne sont guère portés à respecter les efforts accomplis en dehors d'eux pour atténuer inégalités et injustices. Un seul exemple, limité mais significatif : depuis vingt ans, une association parfaitement désintéressée parvient à sortir des enfants handicapés et immobilisés de la solitude et du découragement en leur envoyant à domicile des professeurs qui les font en général progresser à grands pas (1). L'association est au bord de la faillite parce que le soutien financier public est nul. Quelques bonnes paroles ou, plus généralement, l'absence de réponse : que de mépris antidémocratique, si vraiment la démocratie est participation volontaire à l'amélioration du sort des défavorisés !

Pas de société démocratique sans police. Pas d'action démocratique de la police sans respect pour la police. Oui, mais quelles manifestations incessantes de mépris de la part de notre police ! Oh ! pas pour tout le monde indistinctement ! Seuls les faibles sont humiliés et maltraités. Que d'arrestations arbitraires, d'injures, de violations de la légalité, qui sont autant de leçons de mépris pour la loi et pour ceux qui sont supposés être placés à son service ! Le pire, ici, c'est le silence complice des autorités administratives et politiques. Il y aurait des sanctions secrètes ? Du point de vue de l'enseignement du respect, c'est comme si elles n'existaient pas.

L'irrespect est partout. Dans les hôpitaux par exemple. Une histoire vraie qui vient confirmer d'innombrables autres histoires du même type : une étudiante étrangère se sent malade. Elle va consulter à l'hôpital Boucicaut. Elle se trouve véritablement enfermée dans le mépris. Impossible de savoir ce qu'elle a, ce pour quoi on la garde. Pourtant, elle sait bien le français — mais il n'y a personne pour répondre. Un jour, on la conduit à la salle d'opération. Quand elle se réveille, elle ne sait toujours pas pourquoi on l'a opérée. Elle n'aura jamais vu le chirurgien, ni avant ni après l'opération. On finit par lui jeter qu'on a trouvé « R.A.S. ». Elle finit par comprendre que cela veut dire « rien à signaler », donc qu'on l'a juste ouverte « pour voir ». Un jour, un patron passe qui ne l'a jamais vue. Il regarde distraitement les indications au sommet de son lit et ordonne qu'on la fasse sortir, sans, bien entendu, lui parler pour expliquer quoi que ce soit. Une médecine aussi peu respectueuse du malade n'a assurément pas droit au respect !

Du respect des hommes libres, car elle peut évidemment se contenter de la crainte révérencielle et superstitieuse du public auquel elle en impose par le mystère. De même que tant d'artistes et d'écrivains peuvent se contenter de l'admiration du snobisme bête qui ne leur reproche pas leur irrespect pour le lecteur, le spectateur, l'auditeur. Irrespect du refus d'apprendre le métier qu'on prétend exercer, fût-ce, pour un acteur, d'apprendre à articuler. Irrespect double pour l'œuvre et pour le public quand le metteur en scène récrit Molière ou triture Shakespeare. Regardez donc avec quelle joie respectueuse les enfants participent à Molière quand on les respecte en respectant Molière ! Il n'y a pas besoin de metteur en scène et d'acteurs de génie. Il suffit de faire comme la troupe de « Connaissance des classiques » (1), c'est-à-dire jouer bien, puis faire parler les jeunes spectateurs en trouvant d'avance respectable ce qu'ils auront à dire.

∴

Nous touchons ici au plus difficile des problèmes concernant le respect. Supposons que le détenteur de l'autorité ou du savoir (et tout savoir, on a raison de nous le dire, constitue une parcelle d'autorité) veuille vraiment respecter ceux sur lesquels il agit (et que, s'il les respecte, il laisse agir sur lui). Que veut dire respecter ? Laisser tout faire sans intervenir, ce n'est pas respecter, c'est mépriser par l'abdication. Empêcher de faire, contraindre à faire, c'est ne pas respecter la liberté de l'autre, notamment de l'enfant ou de l'adolescent.

Les députés qui « libéralisent » de nouveau la production d'alcool dans les campagnes et qui refusent de contrôler les abus alcooliques des automobilistes méprisent les citoyens. La censure méprise les téléspectateurs. Mais on ne respecte pas l'enfant en lui montrant n'importe quelle violence. On ne respecte pas l'adolescent en le laissant aller vers n'importe quelle expérience, fût-elle génératrice de dégoût, comportât-elle même le risque du désespoir et du suicide.

Il n'y a pas de réponse simple à cette question, ni pour le législateur, ni pour les parents. Mais il y a au moins une direction à suivre. Il est difficile de savoir comment respecter le mieux. Mais le risque d'erreur diminue d'autant plus que la volonté de respecter est plus forte. Et celui auquel cette volonté s'applique — citoyen, administré, fils, téléspectateur — est rarement insensible à cette volonté, même quand il y a conflit. Or c'est de la perception de cette volonté que naîtra le plus facilement le respect réciproque, celui dont on a raison de déplorer l'absence !

ALFRED GROSSER.

(1) Votre école chez vous, 2, boulevard Davout, 75020 Paris.
★ 39, rue Esquirol, 75013 Paris.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Plusieurs cordes à l'ARC.

L'ARC (Animation, recherches, confrontation), section du Musée d'art moderne, a maintenu, depuis sa création en 1966, la tradition des rencontres de jazz. Le jeudi 8 juin, Hugh Levick, compagnon de John Cage, a clos la saison 77-78 à l'Auditorium où venaient de connaître un très vif succès ces dernières semaines les duos Escoudé-Capon, Mas-Alcim, et le trio Jeanneau Texier-Humair. Daniel Humair, non seulement batteur — l'un des premiers dans le jazz, — mais encore analyste percutant de la musique qu'il pratique, anime depuis l'origine les concerts de jazz de l'ARC.

Dans ce système où se mêlent le théâtre, le cinéma, la photo, la danse, la musique contemporaine, les arts plastiques et le jazz, Daniel Humair a rapproché souvent les improvisations dans l'ordre de la forme et de la couleur des improvisations dans l'ordre du son, il a cherché l'inter-disciplinarité et il l'a trouvée, il l'a exaltée. Surtout, et c'est l'un de ses grands mérites, il a, dès les années 60 et dès le tout début des années 70, invité au « musée » tous ceux qui ont fait parler d'eux un peu plus tard. Il nous donne (après le concert de Joachim Kühn le 11 juillet) un rendez-vous en septembre. C'est noté. — L.M.

François Jeanneau, un « éphémère » qui dure.

François Jeanneau vient de sortir un disque intitulé Ephémère. *Les ressources du mixage nous permettent d'entendre Jeanneau jouer en même temps de plusieurs saxophones et d'un synthétiseur polyphonique. Il s'agit donc bien d'une création discographique qui apporte un démenti formel à l'idée selon laquelle les musiciens de jazz français en général, et Jeanneau en particulier, sont incapables d'un réel travail d'organisation. Comme Henri Texier, Daniel Humair, Aldo Romano et d'autres que l'on entend sur ce disque, Jeanneau appartient à une génération de musiciens privilégiés par les expériences de leurs débuts aux côtés des géants du jazz de l'époque tels Eric Dolphy, Oscar Pettiford ou Bud Powell. Aussi n'est-il pas étonnant que, après vingt années de professionnalisme, ils en arrivent à une telle perfection. Ce qui est étonnant, en revanche, c'est qu'il ait fallu attendre vingt ans pour qu'on donne à un musicien de jazz français les moyens techniques et financiers de s'exprimer et de faire entendre sa musique.*

P.-E. R.

★ François Jeanneau : *Ephémère*, OWL 07.

Concours sur Radio-France.

Un jury composé de personnalités du jazz en France récompensera les meilleures formations d'amateurs qui participeront au concours de Radio-France les 24 et 25 juin. Les orchestre pourront se produire dans les catégories suivantes : New-Orleans-Dixieland ; Middle Jazz-Jazz swing ; Bebop-Jazz moderne ; Free Jazz - Avant-garde et Jazz Rock-Rhythm n'blues. Renseignements et inscriptions avant le 15 juin au bureau du jazz de Radio-France (224-38-45) ou à l'ECA, 073-66-53 et 073-79-42.

Calendrier du jazz.

Au CIM, le 10, Gilles Hekimian, et le 17, Michel Portal. Au Caveau de la montagne, du 12 au 24, Gourley-Michelot, et du 26 au 1er, Petit et Lemerle. Au Totem, le 13, Andrea Centuazzo et Georges Brown ; le 20, Barre Philips ; le 28 « Dou » et Noël Mac Ghee, et le 29, André Jaume et Confluence. A l'Olympia, le 12, Corryell, Catherine et Kühn.

A la Défense, le 24, Elvin Jones et, le 25, Dewey Redman. Festival du Marais : le 16, Jeanneau Trio, le 21, soirée contrebasse, le 28, soirée violoncelle avec Kent Carter, Irène Aebi; le 5 juillet, soirée Escoudé avec également Steve Potts, Michael Zwerin. Au Théâtre Campagne Première, l'Art ensemble, jusqu'au 13, Cheikh Tidiane, du 14 au 21, et aussi Henry Cow, Robin Kenyatta (dates à préciser au 332-75-93).

Formes

Débuts et aboutissements

Coïncidence heureuse : l'œuvre graphique de trois des plus grands noms de la peinture moderne donne lieu à d'importants regroupements sur les deux rives de la Seine. C'est Edouard Manet, dont on *doit* voir attentivement une exposition d'une richesse exceptionnelle chez Huguette Bérès. C'est Georges Rouault, présent à la fois au Musée d'art moderne de la Ville de Paris — tout un ensemble sur le thème du *Miserere* — et à la galerie Guiot, avec quatre-vingt-huit gravures et lithographies. C'est Jacques Villon, à qui nous rendrons visite aujourd'hui (1), le Villon de la période montmartroise, alors qu'il gagnait sa vie comme dessinateur humoristique au *Rire*, à *l'Assiette au beurre*, à d'autres feuilles de cet acabit.

Les cent cinquante aquarelles et dessins inédits des années 1900, qui sortent tous directement du ci-devant atelier de Puteaux, attestent la même veine : trait rapide et acéré au service d'un don d'observation tout aussi aigu. Croqués sur le vif, voici des personnages isolés, hommes, enfants, élégantes de la Belle Epoque, couples. Dans la rue, au café. En couleurs fraîches et raffinées. Là, le jeune Villon ne se sent plus obligé de se faire les griffes. Il se fait déjà la main pour le jour où il pourra se libérer des contraintes matérielles afin de réaliser l'art dont il rêve.

Parlons des vivants. Paul Kallos se renouvelle (2). Non, « se recommence », précise Jean Guichard-Meili. Il n'y a pas si longtemps qu'il nous offrait les signes de cette re-naissance, de ce départ dans la stratosphère de la contemplation illimitée. En octobre dernier, j'en saluais le « tournant décisif » sans mettre de sourdine à ma satisfaction. Désormais, Kallos continue sur sa lancée. Quadrillages soudés, et non séparés, par les couloirs blancs, circuits d'aération. Bandes horizontales dont la polychromie sévère s'accentue. On a envie d'épiloguer à perte de mots sur ce second volet d'une exposition, rendu nécessaire par les dimensions des toiles autant que par l'activité du peintre. Mais me faut-il me répéter ? En haussant d'un ton mes éloges ?

La géométrie sciemment dissonante de Kallos révèle une sensibilité mise à vif. Il en est d'autres plus sèches. « *La peinture sera spirituelle ou ne sera pas* », proclame Gilles Plazy dans son *Eloge de Pythagore*, un traité, un album de cent cinquante reproductions qui accompagne chez Jacques Damase, animateur-éditeur de la galerie de Varennne (3), les rigoureux exercices exposés. Prolonger la lignée de Mondrian prouve en tout cas la fécondité de ses démonstrations. On les croyait désincarnées, stériles. Elles ont la vie dure, parallèlement aux autres tendances. Et Plazy le théoricien prêche d'exemple en visant, par les variations des droites et des surfaces qu'elles délimitent, à donner à la géométrie « *le maximum de sens, c'est-à-dire de présence artistique* ».

Les figures géométriques, ou stylisées dans leur *répétition* — motifs floraux, oiseaux, cercles — des arts traditionnels très élaborés de l'Asie centrale, ont en revanche des ambitions purement décoratives. Admirez comme telles les *Suzani* (4), fragiles et éclatantes broderies de soie sur fond de coton, des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Leurs dessins diffèrent avec chaque région, avec chaque tribu.

Ne cherchez nul symbole dans les robinets de Borzeix (5) C'est un matériau comme un autre, plus « achevé » qu'un autre. Sa forme se prête à mille combinaisons. Le sculpteur a dû les acheter, ces appareils, chez le plombier ou les cueillir dans les poubelles. Il les détourne de leur vocation première. Il les assemble ; les soude, les torture. Il lui arrive de les fendre en deux et de les ouvrir comme des noix. Alors les voilà changés en oiseaux, en idoles, en bonshommes, en trophées glorieusement barbares, en tout ce qu'on voudra, avec une inépuisable verve inventive. Par leur truchement la poésie coule de source.

J'ai retrouvé avec joie sinon les dessins fabuleux du moins les lithographies d'Alain Le Foll, rive gauche (6). L'imagination et la perfection graphique sont les mêmes, dans les visions surréelles de *Tassili*, de *Sithonia*, du *Crabe*. A quand la suite ?

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Sagot - Le Garrec, 24, rue du Four.
(2) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.
(3) 61, rue de Varenne.
(4) Triff, 6, rue de l'Université.
(5) Galerie Vercamer, 3 bis, rue des Beaux-Arts.
(6) Belle et Belle, 16, rue Jacques-Callot.

Musique

« GAMBARA », d'Antoine Duhamel

(Suite de la première page.)

Venu du dodécaphonisme, à la rude école de Leibowitz, musicien de nombreux films (de J.-L. Godard, Truffaut, Astruc, etc.), Duhamel a cherché passionnément, à travers ses trois œuvres lyriques précédentes (*Lundi, Monsieur vous serez riche*, à la Renaissance, les merveilleux *Oiseaux* à l'Opéra de Lyon, *Ubu-Roi* au Festival d'Avignon), le langage qui lui permettrait de communiquer les richesses d'une imagination pleine de rêve et d'humour, et d'un cœur débordant de tendresse. Jamais mieux qu'en ce *Gambara*, auquel il s'identifie avec le pessimisme inquiet d'un créateur de cinquante-trois ans encore incertain de sa destinée, où il laisse libre cours à sa plume rompue à tous les styles et qui a trouvé le sien, non dans le pastiche, mais dans une adaptation naturelle de tous les genres musicaux aux suggestions de son livret (adapté assez adroitement de Balzac par Robert Ponsard-Besson et Geneviève Dufour).

Certes il frôle le néo-classicisme assez sec du *Rake's Progress* dans le premier air d'Andrea ; il y a dans la grande déploration orchestrale, qui marque l'échec définitif de Gam, quand sa femme Marianna s'enfuit avec Andrea, des souvenirs directs, d'ailleurs magnifiques, du *Chant de la terre* de Mahler, et c'est l'opéra rossinien qui sous-tend tout naturellement cet opéra balzacien, en particulier les exquises vocalises de Colette Alliot-Lugaz (Marianna), ce rossignol qui ne chante pas une parole, mais qui est l'âme de l'inspiration de *Gambara*.

Mais tout est transmué avec la voix et l'accent de Duhamel, comme le délicieux chœur des prostituées de la rue Froidmanteau, très écrit comme une chanson de la Renaissance embuée de nostalgie moderne, la scène cocasse et malicieuse du festin qui remonte plus loin peut-être, jusqu'au Moyen Age, et cent autres traits classiques, romantiques ou modernes, réinterprétés par une personnalité inimitable. L'orchestration, en particulier, est une joie de tous les instants.

Mais surtout, Duhamel a écrit cet *opéra sur Mahomet* que Gambara explique, chante, vit devant ses hôtes, à son pianoforte, remplissant avec une habileté fabuleuse et une inspiration constante le canevas imaginé par Balzac, les mouvements, les tonalités, la vie dramatique, le mélange de chant et de philosophie, d'exaltation et de folie de cette scène prodigieuse qui s'achève par l'invention du « panharmonicon », anticipation des « usines à percussion » de la musique moderne, et par la scène finale de *Mahomet* enfin créé sur la scène par l'imagination enfiévrée du compositeur, avant que celui-ci ne retombe de son rêve à la plus triste réalité, celle de son génie incompris et brisé par la trahison de sa femme. Lorsque celle-ci, abandonnée, lui revient, ils ne sont plus que deux musiciens de rue pitoyables, chantant dans la rue Froidmanteau, au milieu des prostituées, la chanson de *Mahomet* que les passants prennent pour du Rossini...

On ne peut qu'effleurer ici le sujet et la réalisation, qui est une des meilleures de l'Opéra de Lyon, avec une équipe conquise par un lyrisme, un idéalisme et un talent si riches d'humanité : les décors romantiques et nostalgiques de Jacques Rapp (avec un instant l'éclat de *Mahomet* comme une scène de *la Flûte enchantée*), la mise en scène très fouillée et pleine de lyrisme de Louis Erlo, la souplesse et les belles sonorités de l'Orchestre de Lyon, merveilleusement dirigé par Claire Gibault, et, parmi une excellente distribution, Jean-Philippe Lafont, savoureux aubergiste, et Leonard Pezzino, un peu mal à l'aise dans le rôle assez artificiel du comte Andrea. Quant à Frantz Petri, il compose un extraordinaire Gambara, hoffmannesque et beethovenien, sur qui repose, en majeure partie, la vie assez hallucinante de cet opéra qui, cent cinquante ans plus tard, réalise le rêve de Balzac.

JACQUES LONCHAMPT.

Notes

Cinéma

« Un espion de trop » de Don Siegel

C'est un « film de genre » brillamment réalisé : suspense à la Hitchcock, scènes d'action servies par une technique impeccable. Charles Bronson et Lee Remick en sont les vedettes de charme. Lui, officier du K.G.B., a été envoyé aux Etats-Unis par Moscou pour supprimer Donald Pleasance, stalinien farouche qui cherche à briser la politique de détente Est-Ouest. Elle, son contact en Amérique, travaille aussi pour la C.I.A. Jeux d'espions, dans une histoire inquiétante. Au temps de la « guerre froide », des agents secrets soviétiques ont été implantés sur le territoire américain. En apparence, citoyens bien tranquilles, ils ont été « programmés » pour des actions terroristes, par un mécanisme psycho-hypnotique.

Il y a quinze ou vingt ans, cela aurait pu paraître invraisemblable. Mais tout est devenu possible en matière d'espionnage et de politique. Nous vivons dans un univers piégé où l'individu est constamment manipulé. Et Don Siegel a été assez habile pour distribuer les cartes de l'aventure romanesque tout en nous faisant frémir pour de bon. Car il montre le jeu cynique des grandes puissances, l'alliance ambiguë du K.G.B. et de la C.I.A., une civilisation moderne où les ordinateurs perfectionnent les services de renseignements, la surveillance policière, et où les êtres humains sont transformés en machine.

Une phrase codée dite au téléphone par Donald Pleasance et les machines se mettent en marche. Ce n'est plus de la science-fiction. Metteur en scène efficace de « Série B » hollywoodienne, Don Siegel révèle ce qu'il peut y avoir de contemporain dans les schémas du film d'espionnage.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Théâtre

« Arlequin défenseur du beau sexe ».

La Foire Saint-Germain est une sorte de festival du Marais décontracté : on choisit des hôtels graves et harmonieux, on installe des tréteaux, on présente des spectacles qui se rattachent à la tradition des charlatans et tabarins, comme au temps jadis. C'est ainsi que, dans la cour du collège Mazarin, on peut voir « Arlequin défenseur du beau sexe », d'un certain Brugère de Barante. Arlequin, Scaramouche, Colombine, Isabelle... Les personnages de la commedia dell'arte se disputent, s'aiment, se font des blagues, et il est question des femmes de Paris et d'un pamphlet qui leur attribue toutes les vilenies. L'intrigue est simplement prétexte à numéros dans le style chansonnier brocardant les idées du temps : la philosophie, la promotion sociale par le mariage, le féminisme...

Les acteurs fardés et habillés en poupées de music-hall ne cherchent pas à reproduire le style d'époque. A part deux ou trois attitudes imitées des gravures, ils vont plutôt du côté de l'opérette et du café-théâtre. Ils s'agitent en désordre sur le plateau très large, mais ils piaffent sans s'essouffler, avec un punch de vrais forains, ils s'amusent et amusent.

COLETTE GODARD.

★ Cour du collège Mazarin, 23, quai Conti. Les 10 et 14 juin, à 22 heures.

■ Le Festival de Provins se poursuivra, ce samedi 11 juin, par un concert des musiciens du prince de Conti (20 h. 30, église de Rampillon, près de Nangis), et une soirée jazz animée par les Haricots rouges (22 heures, Caveau du Saint-Esprit). Le 17 juin aura lieu un concert de l'orchestre Jean-François Paillard (œuvres de Mozart et Bach, 20 h. 30, église de Donnemarie-Dontilly), et le 24 juin, un concert de musique de chambre par l'orchestre Paul Kuentz, à l'occasion du tricentenaire de Vivaldi (20 h. 30, collégiale Saint-Quiriace).

Théâtres

Le licenciement d'André Cellier était irrégulier

La décision prise par M. Jean Royer, maire de Tours, de licencier le comédien et metteur en scène André Cellier de son poste de directeur du Centre dramatique de Tours vient d'être annulée par le tribunal administratif d'Orléans, à la suite de la requête plaidée le 9 mai 1978 par Me Lizon-Croze, avocat à Tours. La procédure de licenciement notifiée par la ville de Tours en juillet 1976 (le Monde du 27 juillet 1976) a été, selon les juges, engagée irrégulièrement, puisque M. Cellier n'était pas un simple employé lié par un contrat d'entreprise, mais jouissait, en tant que directeur du Centre dramatique (municipal), du statut d'agent public.

Les juges ajoutent que cette mesure avait manifestement été prise pour des « *motifs tirés du comportement d'André Cellier* », et précisent que ce dernier n'a jamais pu obtenir la communication de son dossier. Selon les attendus du tribunal administratifs, « *ce sont bien la liberté d'expression et les droits de la défense qui sont en cause et la décision du maire de Tours paraît étrangère à l'intérêt général* ».

Après son licenciement, M. André Cellier a fondé et dirigé le Théâtre libre de Touraine, qui a dû cesser ses activités, faute de subventions (*le Monde* du 28 avril).

Variétés

Graeme Allwright

Né il y a cinquante-deux ans en Nouvelle-Zélande, Graeme Allwright s'est fait connaître en France en adaptant, dans les années 60, les chansons de Tom Paxton, de Bob Dylan, de Leonard Cohen, en les offrant avec le même tempérament, la même manière de recevoir les choses de la vie que ces « folk-singers » américains. Lui-même influencé au départ de son aventure par Woody Guthrie — à l'Olympia, il rappelle la filiation en reprenant une ballade très « country » de celui qui chanta la chanson de geste des Etats-Unis dans les années 30 et 40, — Graeme Allwright ne s'est jamais soucié de créer à son profit un large public, trop occupé à mener sa vie sur la route, à voyager sur d'autres continents pour s'ouvrir à d'autres univers, d'autres sensibilités, d'autres musiques.

Libre comme le vent, Allwright a gardé en lui quelque chose de précieux : une façon de prendre une chanson, d'en prendre une autre et de la jouer avec une fraîcheur et une spontanéité étonnantes.

Le voici de passage à l'Olympia dans un spectacle-concert fraternel, avec un groupe de musiciens qui l'accompagnent avec la même sensibilité, la même finesse. Le voici avec des musiques qui suivent les mouvements les plus secrets de la vie, qui s'incrustent dans la nature, qui épousent les temps qui courent. Le voici rapportant de ses voyages les musiques et les chansons des autres, celles des créoles de la Réunion ou de la Martinique, les mots-poèmes d'un frère vietnamien rencontré le lendemain d'un retour.

Chroniqueur essayant de voir, d'écouter, de comprendre, de sentir les gens et les choses, mais recherchant aussi l'abandon loin de la société moderne, près de la sauvagerie des rivages marins, Graeme Allwright chante aujourd'hui beaucoup les odeurs, les images chassées par le vent sur une plage, et les paradis perdus. Mais les chansons qu'il propose au cours de ce récital à l'Olympia sont cependant riches par leur diversité comme par leur rigueur et leurs subtilités.

Ces dernières années, les albums de Graeme Allwright se faisaient rares et ses passages à Paris étaient de plus en plus espacés. La pause qu'il s'accorde à l'Olympia entre deux voyages dure à peine une semaine.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 21 heures.
★ Album Mercury-Phonogram.

A L'HOTEL DROUOT

VENTE

Lundi

S. 1. - Biblioth. Robert von Hirsch. Edit. origin. des aut. français du 19e au début du 20e.
S. 4. - Armes. Souvenirs historiques.
S. 5. - Poupées. Dentelles.
S. 8. - Tablx anc. Estamp. Meubl. Objets d'art 18e et 19e.
S. 9. - Tapis d'Orient.
S. 11. - Tableaux modernes.
S. 14. - Tableaux modernes.
S. 17. - Ceintur. et boucles en argent principal. caucasien. Tapis d'Orient.

EXPOSITION

Lundi

Hôtel George-V. - Art d'Orient.
Palais d'Orsay. - Dess. Tablx anc. Bailly, Fragonard, Van Goyen, Largillière. Objets d'art et de très bel ameublement principalement 18e.

Jazz



Wright et Arvanitas

Depuis quelques mois, le saxophoniste Frank Wright se produit avec le trio du pianiste Georges Arvanitas. La réunion de ces deux musiciens a d'abord surpris : un pianiste studieux, rompu aux exigences très « professionnelles » du travail de studio associé à l'esprit corrosif d'un musicien amoureux des violences sonores des débuts du free-jazz. Si l'on y regarde à deux fois, on remarque qu'Arvanitas a toujours été considéré par les plus grands jazzmen américains comme un très bon spécialiste du style « soul » ou « funky » ; et Wright, lui, fut au départ un musicien de rhythm and blues, marqué par les incantations syncopées des gospels chantés, hier comme aujourd'hui, dans les églises protestantes des quartiers noirs.

Ensemble ils ont enregistré le très stimulant album *Shouting the blues*, où le révérend Frank Wright s'en donne à cœur joie, accumulant rugissements d'anche et effets vocaux multiples. Derrière lui, Arvanitas, Samson et Sandrais propulsent, enthousiastes, ses savoureux excès. Wright n'est certes pas un grand technicien de son instrument au sens classique du mot. Soufflant en continu sans détacher les notes, il module ensuite merveilleusement son râle, varie le grain et l'intensité de sa sonorité, et produit une sensation de générosité, parfumée de cet humour qu'on lui connaît bien. Dernièrement, ce musicien un peu « maudit » s'en était retourné aux Etats-Unis, déçu par l'éternelle méfiance d'une grande partie du public français. Aujourd'hui, alors qu'on redécouvre l'importance de l'œuvre d'Albert Ayler pour les jeunes solistes de la scène new-yorkaise, il serait impardonnable de passer à côté d'un de ses proches apôtres, qui vit et travaille près de nous.

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

★ *Shouting the blues*, SUN Records SEB 002.
★ Le 19 à 22 h. 30, au Théâtre de verdure de La Courneuve (fête du P.S.U.).

SPECTACLES



théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Spectacle de ballets (sam., 19 h. 30).
Salle Favart : Ballet international de Caracas (sam., 20 h. 30, dernière).
Comédie-Française : En attendant Godot (sam., 20 h. 30) ; les Femmes savantes (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, grande salle : Cyrano ou les Soleils de la raison (sam., 20 h. 30). — Gémier : les Baracos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : le Mal d'amour de M. Leyrac (sam. et dim., 18 h. 30).
T.E.P. : Jubilé, cinéma (sam., 20 h. 30).
Petit T.E.P. : Rencontres week-end du théâtre d'amateur (sam. et dim., à partir de 13 h.).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Yiddish Story (sam., 20 h. 30 ; les Soliloques du pauvre (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Ville : Nikolais Dance Theatre (sam., 20 h. 30) ; Una Ramos (sam., 18 h. 30).

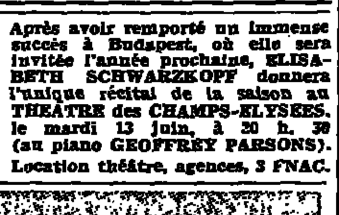
Les autres salles

Aire libre : Venez nombreux (sam., 20 h. 15, dim., 18 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Plus Gentille (sam., 21 h.).
Athénée : les Fourberies de Scapin (sam., 21 h.).
Biothéâtre : J.-J. Rousseau (sam., 21 h., dim., 18 h.).
Bouffes-Parisiens : Rétro-Parade (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois : Shahrazade dit (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Théâtre du Soleil : Dom Juan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Atelier au Chaudron : le Golem (sam. et dim., 20 h. 30).
Centre culturel du XVIIe : Spectacle Boris Vian (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Centre culturel du Marais : Quoi ? (sam., 20 h. 30).
Cité internationale, la Galerie : l'Intervention (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : Ulysse (sam., 21 h.). — La Resserre : Antigone (sam., 21 h.).
Collège Mazarin : Arlequin défenseur du beau sexe (sam., 22 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Cour du commerce Saint-André : les Troqueurs (sam. et dim., 21 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 10 - Dimanche 11 juin

Epicerie : Michael Kohlhaas (sam. et dim., 20 h. 30).
Essaïon : les Lettres de la religieuse portugaise (sam., 18 h. 30) ; la Cigale (sam., 21 h.).
Espace Cardin : Ceux qui font les clowns (sam., 21 h.).
Fontaine : Y'a des jours comme ça (sam., 21 h., dern.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30) ; le Bluff (sam., 22 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : les Eaux et les Forêts (sam., 18 h. 30, dernière) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30) ; Une heure avec R. M. Rilke (sam., 18 h. 30). — Théâtre rouge : Labiche à l'affiche (sam., 20 h. 30).
Mathurins : Dom Juan se retourne (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michel : Duo sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Moderne : la Nuit des tribades ; la Plus Forte (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30, dernière).
Œuvre : Gotcha (sam., 20 h. 30) ; le Brise-l'Ame (sam., 22 h.).
Orsay : Les mille et une nuits (sam., 21 h.).
Place Dauphine : la Farce de Maître Pathelin (sam. et dim., 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
La Péniche : Festival de théâtre non professionnel (sam. et dim.).
Plaisance : le Ciel et la Merde (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : le Minotaure ; Feu la mère de madame (sam., 20 h. 45).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 15).
Théâtre Adyar : Légendes à venir (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Trois pour rire (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h.) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Trois p'tites vieilles... et puis s'en vont (sam., 20 h. 30) ; Fragments d'un discours amoureux (sam., 22 h. 30).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Saint-Jean : les Jeux de l'amour et du hasard (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30, dernière).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).





Les théâtres de banlieue

Breteuil, château : A la recherche de Marcel Proust (dim., 16 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard : l'Epreuve (sam. et dim., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : le Défunt ; la Baby Sitter ; la Classe terminale (sam., 15 h. et 21 h.).
La Courneuve : Fête du P.S.U. (sam. et dim.).
Domont, église : Orchestre de chambre du Val-de-Montmorency, dir. J.-C. Chesneau et J. Paquier (Schubert, Fauré, Telemann, Haydn) (dim., 21 h.).
Dourdan, château : Ensemble Capella Régis et Pau Sanenchor (dim., à partir de 16 h. 30).
Etampes, église Saint-Martin : Théâtre municipal (sam., 21 h.) ; Ensemble instrumental et vocal Hesperion XX, dir. J. Savall (dim., 17 h.).
L'Isle-Adam, MIA : West Omnibus, pop, rock (sam., 21 h.).
Jouy-le-Moutier, église Notre-Dame : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Stradella, Corelli, Vivaldi) (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : César Andrade (sam., 21 h.).
Montreuil, Studio-Théâtre : Cante Jondo (sam., 20 h. ; dim., 16 h.) ; Désaccord parfait (sam., 16 h. ; dim., 20 h.).
Provins, église de Rampillon : les Musiciens du prince Conti (sam., 20 h. 30). — Caveau du Saint-Esprit : les Haricots rouges (sam., 22 h.).
Royaumont, abbaye : Chœurs du Val-d'Oise, Chorale S. Cailliat (Haydn, Mozart, Schubert) (dim., 17 h.).
Sannois, C.C. Cyrano-de-Bergerac : Concert pop (sam., 20 h. 30).
Sèvres : Rencontres théâtrales (sam. et dim.).
Villiers-le-Bel, C.C. Marcel-Pagnol : Marie-Jeanne (sam., 21 h.).
Yerres, C.E.G. : les Baladins du Val-d'Yerres (sam., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : Récitals de piano de l'Ecole normale de musique de Paris (Mozart, Chopin, Schumann) (sam., 19 h.) ; C. Debrus et M. Bleger (Schubert, Mozart, Fauré, Brahms) (sam., 20 h. 30) ; Trio Risler (Fauré, Schubert) (dim., 19 h. et 21 h.).
Palais abbatial de l'église Saint-Germain-des-Prés : Palais d'hier, poésie d'aujourd'hui (sam., 18 h. et 20 h. 30).
Eglise américaine : E. Hehr, clavecin (Couperin, Rameau, Soler, Frescobaldi, Balbastre) (sam., 20 h.) ; D. Whited, orgue (Bach, Buxtehude, Franck, Widor, Vierne, Grigny (dim., 18 h.).
Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Hôtel Saint-Aignan : J. Estournet et T. Paraskivesko (Mozart, Beethoven, Debussy) (sam., 20 h. 30) ; R. Behrman et Ayala Bat-Shalom, ténor, piano (lieder) (dim., 20 h. 30).
FIAP : Trio Pasquier (Schubert) (sam., 21 h.).
Cour de la mairie annexe du VIe : Musique des gardiens de la paix, dir. D. Dondeyne (Gossec, Mehul, Catel, Duvernoy, Jadin, Gebauer, Reicha) (sam., 17 h.).
Eglise Saint-Merri : McClure, M. Roujou et M. Menaud (Telemann, Bach) (sam., 21 h.) ; P. Vital, J.-M. Plantom et B. Crane (musique contemporaine) (dim., 16 h.).
Sainte-Chapelle : M. Larrieu et Trio Pasquier (Beethoven, Bach, Mozart) (sam., 21 h.) ; Ensemble da Camara et Chœur national, dir. J. Grimbert (Rachmaninov, Brückner).
Centre culturel canadien : Multicroissants (introduction aux chants et instruments vietnamiens) (dim., 11 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : J. Faucheur et R. Ducrocq (Monteverdi, Krebs, Mozart, Hammerschmidt, Franck, Messiaen, Poulenc, Demessieux (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : N. Parès, A. Mathias et A. Bedois (Telemann, Buxtehude) (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame de Paris : J. Vyskocil (Kopriva, Seger, Widermann, Vyskocil, Ceremuga) (dim., 17 h. 45).
Conciergerie : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Bach, Haendel, Telemann) (dim., 17 h. 45).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Centre Georges-Pompidou

Cinémathèque, sam., 15 h., Premiers dessins animés et animation (France) : Benjamin Rabier ; Lortac : Emile Cohl ; 17 h., Les classiques du muet (France) : l'Argent, de M. L'Herbier ; 19 h., Panorama du cinéma brésilien : l'Attaque du train postal, de R. Farias. — Dim., 15 h. : Vingt ans après, de Diamant Berger ; 17 h. et 19 h : Suite. — Petite salle, Semaine Perspectives du cinéma français (sam., 19 h. : Zoo zéro, d'A. Fleischer ; 21 h. : Passe-montagne, de J.-F. Stévenin ; dim., 19 h. : Les héros n'ont pas froid aux oreilles, de C. Nemes ; 21 h. : Courts métrages).

La Cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Loulou, de G. W. Pabst ; 18 h. 30 : Tirez sur le pianiste, de F. Truffaut ; 20 h. 30 : la Rupture, de C. Chabrol ; 22 h. 30 : la Zone près de la rivière, de T. Kinugasa. — Dim., 15 h. : l'Aurore, de F. W. Murnau ; 18 h. 30 : Un couple, de J.-P. Mocky ; 20 h. 30 : Masculin-féminin, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : Viva la muerte, d'Arrabal.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42). Me., V., D., Ma.
ALLO ! MADAME (It., v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42), J., S., L.
LES BATISSEURS (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
BORN TO BOOGIE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
CARMEN (Fr.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA CHAMBRE VERTE (Fr., s.-tit. angl.) : Cujas, 5e (033-89-22).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Le Seine, (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
LE CROCODILE DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), George-V, 8e (225-41-46), Marignan, 8e (359-92-82), PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o. (*) : Saint-Michel, 6e (326-69-17), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HORRIBLE INVASION (A., v.o.) : U.G.C-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Quintette, 5e (033-35-40), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C-Opéra, 2e (261-50-32).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f., 1re et 2e parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles 5e (033-20-12).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-00-90).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POURQUOI PAS (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41)
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 7e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
R[illegible] DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e ([illegible]-67-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. en sem.
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
SI VOUS N'AIMEZ PAS ÇA, N'EN DEGOUTEZ PAS LES AUTRES (Fr.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

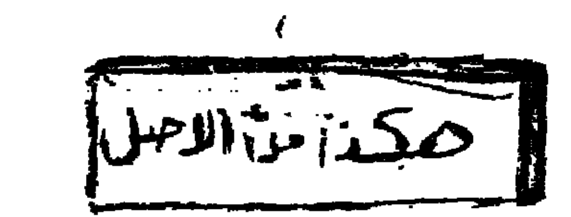
Les films nouveaux

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (film en quatre parties), film allemand de H.J. Syberberg (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
L'ANTENNE EST A L'ACCUSE : RADIO 93, film collectif français : Vidéostone, 6e (325-60-34).
UN ESPION DE TROP, film américain de Don Siegel : (v.o.) . Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
PAPA EN A DEUX, film américain de M. Feldman ; (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f.) · Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 8e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GRANDE BATAILLE, film italien de U. Lenzi ; (v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE RAYON BLEU, film américain de J. Lieberman (**) (v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CARESSES BOURGEOISES, film italien de E. Visconti (*) ; (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.f.) (*) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5 (325-95-99). H. sp.
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

FRED ASTAIRE - GINGER ROGERS (v. o.). — Palais des arts, 3e (272-62-98) : Roberta (sam.) ; Entrez dans la danse (dim.).
LES DEMOCRATIES EN PERIL (v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : W.U.S.A. (sam.) ; Stavisky (dim.).
CANNES, D'AUTRES FILMS (v. o.). — Olympic, 14e (532-67-42) : le Coup du singe (sam.) ; Grands soirs et petits matins (dim.).
R. REDFORD ET D. HOFFMANN (v. o.). — Acacias, 17e (754-97-83) : Nos plus belles années ; Votez Mac Kay ; Gatsby le magnifique ; les Hommes du président ; Lenny.
AUTOUR DE LA PRESENCE AMERICAINE AU FESTIVAL DE CANNES (v. o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Billy Wilder (sam.) ; New-York, New-York (dim.).
MARX BROTHERS (v. o.). — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard (sam.) ; Monkey business (dim.).
FANTASTIQUE (v. o.). — Action-Christine, 6e (325-85-78) : l'Ile de la mort (sam.) ; le Fils de Kong (dim.).
A. HITCHCOCK (v. o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Soupçons (sam.) ; les Amants du Capricorne (dim.).
BUSTER KEATON (v. o.). — Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Buster Keaton shorts (sam.) ; le Cameraman (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : l'Epreuve de force (sam.) ; Iphigénie (dim.).
LOUIS MALLE. — Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : les Amants ; Calcutta ; Ascenseur pour l'échafaud.
LA PAGODE, 7e (705-12-15). — I : G. Philipe : La fièvre monte à El Pao (sam.) ; Fanfan la Tulipe (dim.) ; II : S. Pollack : Yakuza (sam.) ; On achève bien les chevaux (dim.).
FRED ASTAIRE (v. o.). — Mac-Mahon, 17e (381-24-81). — Jours impairs : Ziegfield Follies ; jours pairs : Daddy Longlegs.



Le Monde
L'ALS[...]
Un peup[...]
avec d'a[...]
M. Pierre Schiel[...]
Choisir
Les saintes colères du Frère Médard
La grande errance des tréteaux désargent[...]
M. Pierre Nette[...]
S'engager

Le Monde

une semaine avec

L'ALSACE

Un peuple de musiciens avec d'autres ambitions

« ALSACE, province française où l'on fait le plus de musique. » La formule, si souvent répétée, fait un peu figure d'idée reçue ; pourtant, un gros livre (*Musique en Alsace hier et aujourd'hui*) traite le sujet sans l'épuiser. Il y est question des maîtres chanteurs de Colmar qui rivalisaient avec ceux de Strasbourg, des ménétriers de Ribeauvillé et de Thann, et aussi des multiples *ordonnances, consécutives à la Réforme*, portant interdiction de danser... On y découvre les difficultés à implanter une vie musicale à Mulhouse, ville industrielle, vers 1835 ; mais dix ans plus tard, Thalberg puis Liszt y faisaient salle comble, déclenchant des polémiques, et, à la veille de la guerre de 1870, on refusait du monde aux concerts de l'Association musicale, tandis que Clara Schumann, Brahms ou Hans de Bülow recevaient l'accueil le plus chaleureux ; tous les quinze jours, on faisait de la musique de chambre dans la salle de la Bourse... enfin, on parle de trois à *quatre cents* orphéonistes.

Mais comme tous les livres, celui-ci parle du passé, et le meilleur moyen de se faire une idée de l'Alsace musicale d'aujourd'hui, c'est *encore* d'y aller, compter les chorales : sept fédérations, environ quatre mille choristes, chorales laïques ou paroissiales, chorales de corporations (maîtres boulangers, typographes) ; dénombrer les fanfares : une dans le moindre village avec sa petite école de musique ; quant aux concerts, si on se promène à Strasbourg, il suffit de lire les affiches : un tous les soirs en moyenne à quoi s'ajoutent les spectacles de l'Opéra... Qu'il s'agisse du Festival de Strasbourg, fondé en 1905, le plus ancien de France, de celui, plus modeste, de Guebwiller, du Festival Bach de Mulhouse, de Camerata 2000 à Niederbronn, de la *grande opération* Musique en Alsace (avec, cette année, le cycle Schubert à Colmar) ou des Journées de chant choral, ce ne sont là que les temps forts d'une vie musicale florissante et, semble-t-il, inépuisable, sans doute parce qu'elle plonge *ses racines* dans un passé particulièrement riche.

Il y a pourtant là-dessus des idées fausses et qui méritent d'être *révisées*.

L'Alsace n'a pas été de tout temps le pays des fanfares ; les orchestres de cuivres n'ont fait leur apparition, comme les instruments eux-mêmes, qu'à l'ère industrielle, vers 1850. Jusque-là le violon, la flûte et la *contre*-basse constituaient l'essentiel de la *pratique* amateur, et si la vielle à *roue* a disparu depuis longtemps, le mot, du moins, est resté dans la langue à la faveur d'une expression : « an da ohe herumlira », ce qui peut se traduire par « casser les oreilles ».

Quant à la chanson populaire qui fait *encore* l'objet d'opérations de collectage, bien que l'essentiel ait sans doute été recueilli au siècle dernier par Jean-Baptiste Weckerlin, on y découvre, çà et là, des tournures modales issues du chant grégorien et assez éloignées des formules tyroliennes venues lors de l'immigration suisse après la guerre de Trente Ans, ou des valses bavaroises introduites pendant l'annexion. Et sur ce second point — l'examen de la vie musicale avant 1870 en témoigne — on a souvent mal *interprété* l'influence allemande, qui n'a pas *eu* besoin d'inculquer au pays conquis un amour de la *musique* qui s'y trouvait déjà, mais a agi comme un catalyseur sur des éléments existants, parfois prêts à éclore, et qui ne demandaient qu'à se développer.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 14.)

CRAYON LIBRE

Jeux interdits



Dessin de PIERRI.

M. Pierre Schielé

Président du Conseil régional

Choisir

— Les régions n'ont pas les faveurs du pouvoir qui, en particulier, leur réserve une place modeste — c'est un euphémisme — dans ses projets de réforme des collectivités locales. Votre sentiment ?

— Le « malaise régional » et les procès politiques faits à la région née de la loi du 5 juillet 1972 viennent du fait qu'on s'en tient à son seul aspect juridique et institutionnel. A ce niveau, l'institution paraît bien fragile et a pu décevoir : elle est fille d'Harpagon qui demandait que l'on fît bonne chère avec peu d'argent.

» Parvenir à donner de l'intérêt à l'institution, malgré la limitation de ses pouvoirs, la rendre vivante et utile, malgré la modicité de ses moyens, a obligé ses responsables à réfléchir sur sa spécificité, à choisir le champ de son action et à sélectionner ses interventions. Et c'est ainsi que l'établissement public régional d'Alsace, par ses travaux, a exprimé son originalité, son ambition et sa capacité.

» Il les a concentrés sur l'aménagement spatial (l'Alsace dans l'espace français et dans l'espace rhénan), sur le développement économique et social (l'Alsace, région de communication, région de tourisme et de loisirs, terre d'expansion industrielle aussi bien qu'agricole) et sur le rayonnement culturel (l'Alsace, terre d'humanisme, de confluence politique et linguistique, chance de la France pour l'Europe).

(Lire la suite page 12.)

Les saintes colères du Frère Médard

(Lire l'article de Jean-Marc Théolleyre, page 13.)

La grande errance des tréteaux désargentés

(Lire l'article de Colette Godard, page 14.)

M. Pierre Netter

Président du Comité économique et social

S'engager

L'ALSACE, des images : cigogne et choucroute, villages fleuris aux maisons traditionnelles en pans de bois, Odile aux cheveux blonds dominant la plaine, un parler déroutant qui fait croire au visiteur d'un jour qu'il est arrivé en terre étrangère. L'Alsace patriotique de la ligne bleue des Vosges, l'Alsace ballottée par l'histoire comme si le Rhin en une quelconque folie passait tantôt à l'est, tantôt à l'ouest.

Ces images sont vraies ; mais elles ne rendent que très partiellement compte d'une région complexe et vivante dont je voudrais m'attacher à décrire les forces et les faiblesses avant d'esquisser l'avenir que nous lui voulons.

Pour qui la parcourt du nord au sud et d'est en ouest, l'Alsace offre d'abord une admirable variété de paysages qui attirent le tourisme : du Sundgau à l'« Alsace bossue », alternent dans un espace restreint aux horizons précis et familiers, les rieds humides, les terrasses et coteaux, les collines du piémont et leur célèbre vignoble, les vallées et forêts vosgiennes, les pelouses des Hautes Chaumes. Fermes et maisons font intimement partie de ce paysage ; construites en bois ou en grès, elles se groupent en villages denses qui forment un véritable chapelet.

Ces paysages travaillés traduisent une intense activité. Ici, plus encore peut-être qu'ailleurs, une histoire, une culture, une langue propre, ont contribué à créer une entité régionale fortement typée. Si les Alsaciens sont si fortement attachés à leur province, c'est bien parce qu'elle a été façonnée par une longue tradition à laquelle ils entendent n'être point infidèles.

Mais cette tradition n'est pas figée. Fortement peuplée, l'Alsace a organisé son développement à partir d'un tissu urbain remarquable, dont Mulhouse, Colmar et Strasbourg sont les pivots.

PIERRE NETTER.

(Lire la suite page 12.)

Quand le dialecte chante ses fureurs

C'EST dans les pas des poètes que tâtonne en Alscace une réhabilitation de la chose politique. L'expression poétique, dialectale, est une arme — entendue comme telle. Car le temps n'est plus où le dialecte et sa défense se cantonnaient dans les milieux conservateurs et nostalgiques vivant un apolitisme béat, ou moins innocent. Des contenus nouveaux sont venus recharger cette langue, et l'appel d'André Weckmann à la fin de son livre *Fonse ou l'éducation alsacienne* (1975), invitant les jeunes à s'armer de guitares et de chansons pour envahir les écoles et les églises « en chantant des chansons interdites », a rencontré d'inattendus échos. Voilà des mois qu'ils se sont levés, convaincus les uns et les autres que l'histoire d'une région Alsace concerne au premier chef ceux qui y vivent simplement, sans y tenir tribune ou y lorgner une quelconque consécration sociale, dans l'anonymat laborieux de leurs tâches de tous les jours. Convaincus que le seul débat culturel qui vaille est celui qui se préoccupe d'une qualité de l'environnement quotidien des Alsaciens silencieux. Et que poésie et chanson peuvent être les armes d'une prise de conscience là où l'école et la vie publique ont failli.

C'est dire que les fronts culturels de ces années d'après 1970, en Alsace, sont bien autre chose qu'étroitement linguistiques. Autogestionnaires, antinucléaires, écologistes, « contre-culturels », ils consacrent définitivement le glissement de la problématique d'un autonomisme nationaliste vers celle d'un régionalisme dissident.

Roland Engel, militant syndical, barbu au regard et aux traits reposants, moraliste lucide et généreux, en chante les formulations les plus paisibles. *Schatteliecht*, son trente-trois tours, n'est que poésie d'ombres et de lumière. Les mots s'élargissent à l'infini d'une liberté sans frontières : *« Ich kenn nur wittlosi Freiheit. »* Son trente-trois tours n'est que politique.

« Comme du raisin que l'on presse »

Ni slogan ni anecdote qui fasse diversion. Les mots disent la protestation de l'individu, de la collectivité ou de la minorité qui s'épuisent à desserrer l'étau de toutes les majorités ambiantes qui les enserrent jusqu'à les étouffer. Jusqu'à presque les étouffer, car « il ne va pas d'un homme, d'un groupe ou d'une langue comme du raisin que l'on presse jusqu'à la dernière goutte... ». *« D'Fischt im Sack un d'Ros an de Kanôn »* (« Le poing dans la poche et la rose au canon ») : l'anarchie tranquille chemin de liberté sur les sentiers de la poésie, où tendresse et lucidité tracent de passionnants espaces communautaires.

La même détermination, paisible tout autant, anime le travail de René Egles. Enseignant à l'humeur égale, il s'empare des textes d'André Weckmann. Cette écriture, dont la justesse toujours précise nourrit des joies silencieuses, noue l'indignation du militant culturel, l'attachement spontané à une langue, à une terre et aux hommes qui l'habitent, avec la généreuse intimité de la famille et de la communauté. Avec toujours le tranchant du sarcasme, de l'ironie cruelle et intraitable. Poignets tendus, mais mains ouvertes...

Le travail de Richard Weiss, conseiller municipal socialiste de la campagne, est un repère utile. Il collecte les chansons des anciens, sans pour autant les leur voler : ce sont des voix de sexagénaires. Il les enregistre patiemment, immédiatement, au fond des villages. Le bredouillement, l'hésitation, la rugosité... Il s'agit là d'hommes, de femmes que la francophonie ambiante a condamnés au silence, plus sûrement encore que leur condition sociale.

Regard juste encore chez François Brumbt, dont le répertoire moins chaleureux a renoncé à toute légèreté. Une sensibilité douloureuse, un doigt de tendresse parfois s'y trahissent, fragilités vite abritées sous des indignations tranchantes et dures : l'impasse des rêves qu'engendre l'univers concentré des enfants du béton, la résignation silencieuse de ceux « d'en bas », les effets de la psychose du terrorisme où se crispent l'égoïsme et l'étroitesse du tout-venant. Il y a du dépit dans ces méditations, de la colère, de la haine...

« Petit cocon d'âme alsacienne »

Ils sont ainsi quelques-uns. Avec d'autres, dont Gérard Walter, qui quitte volontiers sa librairie « Bazar » pour « faire » les festivals des minoritaires, les fêtes sauvages, les pylônes ou les places occupées. De fermes solidarités se tissent de l'un à l'autre, et la famille est grande aujourd'hui, réunie autour du Collectif d'édition et de diffusion d'Alsace ou de la revue culturelle *De Budderflade*. Ecrivains, chanteurs, poètes, militants y trouvent une structure qui permet aux uns et aux autres de baisser les coûts de production, de refuser les compromis commerciaux, de travailler collectivement. Le jeune théâtre dialectal « D'Jung Elsässer Buehn » ou le groupe folk de la rue des Dentelles sont ici chez eux. Pas très loin non plus : Radio-Verte-Fessenheim. Et la chanson, doucement, se glisse par la porte entrebâillée déjà par la poésie, à l'école, à l'Université...

Dernier disque édité par le Collectif : Sylvie Reff. Enseignante, écrivain, elle serre de tout près le mystère du corps traversé par une langue. Pure et violente. Peut-être fallait-il une femme pour dire cette manière définitive que la langue est aussi ce muscle qui se tord dans la bouche. Car tout cela, ou presque, vit en dialecte. Ce n'est rien et c'est tout. S'il est vrai que le politique n'est politique, et l'écriture écriture, que si la censure sur le corps est levée, il convient de ne plus rien négliger de l'exploration rigoureuse des rapports du corps à la langue.

Il y a là, dans l'espace de la chanson et de la poésie dialectales, quelque chose qui résiste. Petit cocon d'âme alsacienne ou parcelle de vie nichée dans le corps momifié aux couleurs de l'Alsace dont Roger Siffer, hier déjà, a fait la pochette d'un de ses disques, ce « quelque chose » se rappelle au souvenir de ceux qui l'avaient enterré trop vite. Protestation marginalisée. Mais l'affaire n'a pas fini d'être encombrante pour l'inconscient bourgeois, bureaucrate et politique. Sur les décombres d'une francophonie culturelle ébranlée par mai 1968, par la jeune contre-culture, par les générosités antinucléaires, écologistes et autogestionnaires, le bourgeois, l'homme de lettres et le notable reconstruisent d'ailleurs déjà un confort un instant ébranlé. Les *idéologies* populistes suspendent la *menace* que constituaient les exigences d'une culture populaire. *D'encombrante, la protestation* populaire devient encombrée. Par des instituts, des prix, des académies « régionales » contrôlées par les habituels pouvoirs dominants.

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

CRAYON LIBRE

Chic de Paris



Dessin de Roland Peuckert.

RETOUR AU PAYS

M. André Bord, de l'État à la région

DEPUTE de Strasbourg (deuxième circonscription) depuis 1958, secrétaire d'Etat à l'intérieur dans les gouvernements Pompidou, Couve de Murville et Chaban-Delmas (janvier 1966-juillet 1972), ministre, puis secrétaire d'Etat aux anciens combattants dans les cabinets Messmer, Chirac et Barre (juillet 1972-avril 1978), secrétaire général de l'U.D.R., de juin 1975 à avril 1976, M. André Bord, qui est âgé de cinquante-cinq ans, préside le conseil général du Bas-Rhin depuis 1967. De 1974 à 1977, il a été président du conseil régional d'Alsace.

En avril dernier, M. Bord a annoncé qu'il quittait le gouvernement pour se consacrer aux problèmes de sa région. Nous lui avons demandé quel est, à son avis, parmi ces problèmes, celui qui doit être réglé en priorité.

« C'est le problème de l'emploi, nous a déclaré M. Bord. *Nous avons affaire à un chômage important, aggravé par l'existence de nombreux travailleurs frontaliers. Nous devons faire en sorte que ces gens trouvent chez eux les ressources nécessaires. Il faut aussi songer à l'arrivée des jeunes sur le marché du travail et aux difficultés qu'éprouvent les gens de quarante-cinq à cinquante-cinq ans, qui, privés de leur emploi pour des raisons économiques, cherchent un nouveau travail. Ces travailleurs, atteints par la crise de la machine-outil et du textile, ont autant de difficultés que les jeunes à trouver un emploi.*

D'abord l'emploi

» Les actions entreprises par le gouvernement dans ce domaine me paraissent personnellement insuffisantes. C'est pourquoi il est nécessaire que nous provoquions un effort de la part des pouvoirs publics. Il ne faut pas comparer l'Alsace — et je dirai même, plus généralement, les régions frontalières — avec les autres régions françaises. Nos adversaires économiques se trouvent de l'autre côté de la frontière, et nous devons être armés pour faire face à leur agressivité.

» Nous préparons une rencontre, à Strasbourg, au mois de juin, entre les représentants des différents secteurs professionnels du C.N.P.F. Ce sera l'occasion de leur démontrer l'intérêt qu'il y aurait pour eux à s'installer dans notre région.

» Il est essentiel que l'on précise, sinon la vocation de l'Alsace, du moins ses lignes de développement. Elles se situent dans le secteur de la machine-outil et dans les secteurs à haute technicité, créateurs d'emplois rémunérateurs. Il faut procéder à la reconversion du secteur textile, ou bien, dans les cas où cela ne paraît pas possible, examiner quelles sont les entreprises qui, compte tenu de la concurrence du tiers-monde, ne peuvent pas être maintenues en activité.

» Notre situation, au carrefour de l'Europe, donne une importance particulière au secteur tertiaire. Le conseil général a attribué des primes d'incitation à des jeunes qui désiraient s'installer dans l'hôtellerie et les autres secteurs relevant du tourisme. Nous étudions, avec la ville de Strasbourg, la mise en place d'un système identique pour l'artisanat. Ces initiatives répondent aussi à la préoccupation de préserver un certain équilibre entre les différentes activités, en refusant de faire de notre région une « Ruhr alsacienne ».

Changer Strasbourg

» Depuis mon entrée au gouvernement, en 1966, nous avons parcouru un chemin très important dans l'amélioration de la situation économique de l'Alsace. Ce n'était pas un dossier facile à plaider, car, encore une fois, la comparaison doit être faite avec l'autre côté du Rhin. Aujourd'hui, il me semble que, les décisions étant prises, je peux mieux servir mon département en veillant à leur application sur place.

» L'opposition va se stabiliser, à moins que le gouvernement ne réponde pas aux préoccupations des Alsaciens, c'est-à-dire, principalement, le problème de l'emploi. En ce qui concerne Strasbourg, je me suis rendu compte, depuis un an, que cette ville a besoin d'un urbanisme différent. Il faut donner aux quartiers les moyens d'une vie plus harmonieuse et plus animée, faire participer la population à la vie municipale. Les H.L.M. doivent modifier leur politique ; un certain nombre de cités, qui ont été construites à une époque de crise du logement, doivent être rasées et remplacées par des lotissements individuels.

» Ces critiques sur la politique d'urbanisme suivie jusqu'à présent ne remettent pas en cause mon accord avec M. Pflimlin. Notre attitude vis-à-vis de la majorité municipale sera loyale. Il faudrait un différend très grave, que je ne peux pas imaginer, pour que cet accord soit remis en cause. »

PATRICK JARREAU.

M. Pierre Netter : s'engager

(Suite de la page 11.)

Si l'agriculture conserve une grande importance pour certaines productions (vins, houblon, choux, tabac, porcs), l'industrie, ancienne sur tout le territoire alsacien, s'est modernisée et développée depuis la guerre. Très diversifiée, elle est fondée sur un tissu d'entreprises moyennes, qui lui a permis de résister à la crise économique, exceptions faites de la dégradation continue d'une partie de l'industrie textile et de la diminution progressive de l'activité des mines domaniales de potasse d'Alsace.

L'artisanat occupe traditionnellement une place importante dans l'économie alsacienne ; là encore, la tradition de qualité a su faire bon ménage avec les progrès techniques.

Le secteur tertiaire enfin est présent en Alsace sous toutes ses formes : commerce, transports et télécommunications, services liés à l'industrie, recherche, banques et assurances.

Ces atouts indéniables ne doivent cependant pas masquer les difficultés auxquelles se heurte notre région. Si les trous démographiques creusés notamment par la deuxième guerre mondiale ne peuvent être comblés qu'avec le temps, d'autres carences doivent être palliées par un effort volontaire.

Située « aux marches de l'Est », l'Alsace a été pendant longtemps une région excentrée. L'amélioration des liaisons ferroviaires, l'ouverture de l'autoroute A-34, du tunnel routier de Sainte-Marie-aux-Mines et de l'autoroute Mulhouse-Besançon, sont un grand pas pour relier l'Alsace à l'ensemble du territoire. Les investissements consacrés par l'Etat et la région à l'axe routier nord-sud alsacien, qui devrait être doublé par une desserte ferroviaire à cadence régulière, renforcent l'effet de ces équipements. Il sera alors possible par là même de favoriser l'expansion des liaisons aéroportuaires et notamment celle du très important aéroport Bâle-Mulhouse.

Mais il ne conviendrait pas de s'arrêter là. Si l'Alsace veut jouer pleinement le rôle de charnière entre la France et l'Europe rhénane auquel sa situation géographique la destine, de nouvelles infrastructures de communications doivent absolument être mises en place ; je pense particulièrement aux franchissements autoroutiers du Rhin et au canal à grand gabarit mer du Nord-Méditerranée.

C'est à ces conditions que l'Alsace pourra réaliser la volonté de développement équilibré qu'elle s'est elle-même définie à travers le schéma d'aménagement et d'orientation, qui entend concilier le nécessaire développement économique et la qualité du patrimoine culturel et naturel de notre région. Cela se traduit par un certain nombre d'orientations fondamentales : affirmer le rôle et la place de l'Alsace dans la politique nationale de développement et d'aménagement du territoire ; équilibrer la répartition de la population sur son territoire ; respecter les ressources et l'environnement naturels ; développer le tissu économique existant ; améliorer la qualité de l'emploi ; accroître les moyens de conception et d'innovation.

Ni « jardin fleuri », ni « Ruhr », l'Alsace veut affirmer sa situation privilégiée de province française au cœur de l'espace rhénan. Elle en a la volonté.

PIERRE NETTER.

M. Pierre Schielé : choisir

(Suite de la page 11.)

» Ainsi, l'institution régionale a été l'occasion pour ces élus régionaux de prendre eux-mêmes conscience de la vocation et de la nécessité de développer les atouts de l'Alsace et de faire partager cette conviction au pouvoir central : cela a été l'objet du rapport sur les grandes orientations de janvier 1974.

» Par ailleurs, en associant les élus politiques et socio-professionnels dans l'action pour le développement régional, on a fait autant de place à la synthèse qu'au compromis, l'intérêt de la région étant, par nature, le guide de l'action.

» Enfin, la mise en place d'institutions régionales a certainement contribué d'une manière décisive à catalyser les initiatives isolées, politiques ou économiques, en créant une tribune permanente au sein de laquelle un diagnostic et une thérapeutique volontaristes sont mis au point pour résoudre les problèmes d'une région moins performante que certains ne le croient et économiquement fragile devant les régions étrangères voisines.

— Bien sûr. Mais la difficulté n'est-elle pas de définir un domaine où l'établissement public régional sans disposer de ce « pouvoir régional » qu'on lui refuse aurait sa liberté d'action ?

— La détermination des objectifs et des priorités dans l'aménagement du territoire régional apparaît désormais comme étant du ressort de la région et le Conseil régional d'Alsace s'est efforcé d'être particulièrement clair sur ce point dans ses différents rapports adressés à l'Etat : l'Alsace — zone frontière ; les avis sur le VII[e] Plan ; le schéma d'orientation et d'aménagement de l'Alsace ; le schéma d'aménagement du Massif vosgien.

» Les instances régionales ont été et seront encore amenées a manifester en face de l'Etat une volonté politique régionale pour la défense ou la promotion d'un objectif régional d'aménagement, comme : l'axe routier Nord-Sud ; le schéma des transports collectifs ; la charte culturelle régionale.

» Dans le domaine international, la concertation transfrontalière a également été conduite par les instances régionales. Indépendamment des comités gouvernementaux bipartite ou tripartite, la région Alsace et les régions étrangères voisines (Palatinat, Bade-Wurtemberg, canton de Bâle) ont crée leurs propres comités consultatifs dont l'intérêt des travaux est éminent, malgré les différences dans les structures politico-administratives de la République fédérale d'Allemagne.

Accompagner les investissements

— Question-clef : au-delà des intentions ou des promesses, la région a-t-elle, concrètement, les moyens d'agir ? Son budget de famine lui permet-elle d'intervenir avec quelque espoir d'efficacité ?

— Pour faire face à tous ces besoins exprimés, la région, on le sait, a des moyens très limités. Son budget représente environ un dixième de celui du seul département du Bas-Rhin ; il est vrai qu'elle n'a aucune dépense de gestion.

» Aussi, le Conseil régional d'Alsace, en parfait accord avec le Comité économique et social, a-t-il établi une programmation budgétaire pluriannuelle. Cette méthode a permis la prise en considération systématique de divers domaines d'intervention en matière d'équipements collectifs : communications et télécommunications ; équipements culturels et socio-éducatifs et sportifs ; équipements de formation et d'innovation industrielle ; environnement et qualité de la vie ; soutien aux moyennes entreprises et à l'emploi.

» Si la région a, au niveau des crédits, joué un rôle d'accompagnement dans les interventions de l'Etat et des départements, elle a cependant été un accélérateur des investissements publics. Il faut reconnaître, pourtant, que le manque de moyens ne lui permet pas d'avoir son champ original d'intervention, et qu'elle ne répond pas, dans ce domaine, à l'image que se font de la région la majorité de nos concitoyens.

» Il faut noter aussi que, dans le domaine conjoncturel de l'économie, dès que l'action a été ouverte aux régions par les décrets du 27 juillet 1977, l'Alsace en a, sans tarder, mis en œuvre d'une manière optimale les possibilités. Il serait souhaitable que la région puisse prendre une responsabilité grandissante dans l'aménagement des possibilités d'accueil des investissements privés industriels, artisanaux et commerciaux : ce serait là une contribution originale sans doute efficace dans la lutte pour l'emploi.

» Si on ajoute que les acteurs régionaux sont guettés en permanence par la tentation du saupoudrage des crédits et de la substitution aux interventions de l'Etat, on comprendra que l'action régionale soit constamment à la recherche d'une action exemplaire, « claire et distincte », aurait dit Descartes, et qu'elle ne parvienne pas à la trouver.

» Dès lors, des interventions de caractère contractuel et d'un style original (charte culturelle, axe Nord-Sud, contrats de pays et de villes moyennes) paraissent être de nature à exprimer l'efficience de l'action régionale.

La tentation du saupoudrage

— Un mot, pour finir, et tenter de définir le rôle de la région, tel que vous le voyez après un an d'expérience.

— La plupart des élus régionaux se placent volontiers dans l'optique d'un renforcement des institutions régionales, ce à quoi je suis, moi aussi, tout à fait favorable. Je pense, toutefois, que, dans l'état actuel des choses, l'intérêt de l'institution réside dans son rôle d'auxiliaire du développement économique et social, rôle humble de la servante, certes, mais qui ne manque pas cependant, pour le présent comme pour l'avenir, d'importance ni de grandeur. »

Un sénateur de traditions

PRESIDENT du conseil régional d'Alsace depuis janvier 1977, M. Pierre Schielé est le premier élu du Haut-Rhin qui ait accédé à cette fonction. Né à Dombasle (Meurthe-et-Moselle), où son père était agent de maîtrise aux aciéries Solvay, M. Schielé a passé une partie de son enfance à Thann, ville dont ses parents étaient originaires et dont il est maire depuis 1956.

Comme le montre la précision de cette généalogie, on a, chez M. Schielé, le culte de la famille. *« Nous sommes tous fabriqués dans le même moule,* dit-il, *avec nos qualités et nos défauts. Nous sommes endurants, mais aussi très sûrs de nous, et même un peu fanfarons. »* Eduqué dans un catholicisme de « stricte observance », M. Schielé, qui, après la guerre, fait des études de lettres à Nancy, connaît ses premiers engagements dans les équipes de l'abbé Pierre, inspirées par les idées de Marc Sangnier. Il obtient la licence de philosophie et enseigne au collège d'enseignement technique de Mulhouse, puis à celui de Thann.

M. Schielé s'inscrit alors au mouvement Jeune République, qu'il quittera en 1958, lors de la création de l'Union de la gauche socialiste. En 1956, à la faveur d'une crise municipale, il est élu maire de Thann. Rejetant la Constitution de la V[e] République, qu'il estime *« mal équilibrée »*, il rejoint le M.R.P. après le référendum d'octobre 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel. En septembre 1968, il est élu sénateur et s'inscrit au groupe de l'Union centriste.

Les relations entre le sénateur du Haut-Rhin et M. Giscard d'Estaing s'aigrissent lors de la visite de ce dernier à Colmar, au lendemain des élections cantonales de mars 1976, marquées par l'entrée de deux socialistes au conseil général de ce département. M. Schielé tient publiquement au chef de l'Etat des propos jugés un peu trop francs.

Il décide ensuite de conclure des alliances avec le R.P.R. pour les élections municipales de mars 1977. Ces accords ont un prolongement lors des élections sénatoriales de septembre. M. Schielé se défend d'avoir cédé devant le R.P.R. *« Les gaullistes,* dit-il, *auraient pu mettre en danger l'un des trois sénateurs centristes. Nous sommes seulement convenus que deux d'entre eux auraient des suppléants R.P.R. »* Pour les élections législatives, M. Schielé souhaitait le maintien du statu quo établi par les élections de 1973. *« Le R.P.R. l'a entendu autrement,* dit-il. *Il y a donc eu des primaires partout. »* Il ajoute : *« Pour nous, l'ennemi, c'est le communisme ; l'adversaire, c'est le R.P.R., mais rien de fondamental n'interdit une coopération entre gaullistes et centristes. »*

M. Schielé, qui est aussi président du Centre de formation des personnels communaux, où il entend s'opposer à toute influence socialiste, est un défenseur intransigeant de la société libérale. En cela, il exprime très exactement l'option d'une grande majorité d'Alsaciens.

P. J.



RELIGIEUX DANS LE SIÈCLE

Les saintes colères du Frère Médard

NOUS l'avait-on assez dit qu'il fallait à tout prix rencontrer Frère Médard ? Comme pour mieux allécher, on ajoutait des « vous verrez... » de toutes intonations bien propres à nourrir le mystère, à donner l'envie de connaître ce frère des écoles chrétiennes et de savoir à quoi pouvait tenir son aura.

Alors le voilà, cordial, enjoué, ouvert, ardent. Surtout ardent. En route vers les quatre-vingts ans ? Qui le croirait ? Tant de pensées l'habitent, l'agitent, le tourmentent. De l'Alsace, il sait tout par dessus le marché, tous ceux qui comptent peu ou prou, sur cette terre, il les a connus, quand ce n'est pas formés, façonnés plus ou moins. Ce foyer de l'étudiant catholique, ce FEC, dans sa belle maison de la place Saint-Etienne, n'a cessé, avec lui, d'être un creuset. Chaque jour, dans son bureau, la table au déjeuner est une table d'hôtes. Tant de souvenirs permettent quelque fierté.

La couveuse du FEC

« J'étais ici, en 18, quand Poincarré et Clemenceau sont venus. »

Vingt ans à peine... Lorsque la tête est bien faite, il ne reste pas seulement les images. De Poincaré et de Clemenceau, de leurs promesses trop légères comme des faux pas commis par la IIIe République en Alsace, faut-il encore prendre le temps de faire le compte ?

« Vous savez, avant les élections, j'ai écrit ça à Rocard. Et je lui ai dit : si vous gagnez, n'allez pas faire les mêmes bêtises... »

C'est toute la franchise, la rudesse du paysan qu'il assure n'avoir jamais cessé d'être. Un certain plaisir aussi.

« En 1945, on était encore plus français qu'en 1918. Le goût pour l'Allemagne, depuis 1934, chez vous, c'était fini. Depuis l'arrivée de Hitler. Ah ! celui-là, vraiment, pour cela, il aurait droit au grand cordon de la Légion d'honneur... »

C'est un Médard à mi-vie qui se manifeste alors, assez assuré pour pouvoir prendre les choses en main.

« J'ai dit : ça suffit avec les partis locaux. Il faut avoir notre place dans un parti national. Qu'est-ce qu'il y avait ? Le communiste, le socialiste, le M.R.P. Pour nous, ce ne pouvait être que le M.R.P. »

Il a cherché quelques « hommes de valeur ». Il nomme Pierre Pflimlin, Pierre Schneiter. Voici le FEC et les chrétiens sociaux à leur apogée. Voici lancée la croisade de Frère Médard.

« Il faut des hommes qui donnent des coups de pied aux autres pour qu'ils avancent. »

Depuis trente bonnes années, lui et les siens (et il en use des générations malgré ses cheveux blancs et parfois cet air de ne pas y toucher, mais seulement dans les bien rares moments d'abandon) n'ont cessé « d'inquiéter les gens, de poser des problèmes » sur tous sujets, « de mettre en question tout ce qui se fait en Alsace », de rechercher des solutions.

Qui, le premier, montrera dans l'immédiat après-guerre le sous-développement industriel de l'Alsace ? Médard. Et les siens, bien sûr.

On les a vus secouer les patrons, secouer les paysans et les brasseurs : regardez comme vous êtes rétrogrades ! On les a vus venir de village en village, faisant campagne pour la reconstruction. Et les villages se souviennent de leur périple. Ils allaient chez les gens, imaginaient les maisons modèles, présentaient leur plan, étudiaient le financement.

Plus tard, ils se sont attaqués aux questions culturelles. Même bagarre. Même ténacité. Pour la ténacité, on peut compter sur Frère Médard.

« Les gaullistes étaient les rois ici. Ils faisaient ce qu'ils voulaient. Dès qu'on arrivait pour une émission à la télévision, nous, les gens du FEC, ou des chrétiens sociaux, il y en avait toujours pour protester. »

Aujourd'hui, le FEC a fait sa percée. Autour de Médard, vénéré, connu comme le loup blanc, il y a le noyau des professeurs, des ingénieurs, des avocats. Même informel, c'est une manière d'état-major. A tour de bras, on continue de lancer des idées. On les accepte de tout horizon, des centristes, des socialistes, des gaullistes.

« Tout, ah ! pardon, sauf les communistes ! Que voulez-vous, nous sommes des anticommunistes viscéraux. C'est plus fort que nous. Et c'est très vieux. Vous ne pouvez pas vous figurer le mépris qu'on a toujours eu pour l'Est, en général. Et puis, après, tous ceux des nôtres qui, entre 1940 et 1945, ont dû aller là-bas, ça n'a rien arrangé. »

Au fond, il est logique avec lui-même, tant l'habite l'horreur du conformisme bête, à commencer par celui des Alsaciens. Et de nouveau, il aiguillonne.

« On ne naît pas homme, on le devient. Il faut que les Alsaciens deviennent des hommes. Il faut que les gens nous suivent dans l'anticonformisme. »

En serait-on si loin ? Il bougonne :

« Non, ça ne va pas en Alsace. Il faut changer, lutter contre ce besoin viscéral de sécurité. Ah ! ce besoin de sécurité... Il faut une flamme ! Il faut une âme pour dire la vérité, et nous l'avons perdue... »

Entre le diable et le Christ

Le voilà tel qu'il est, accusant pêle-mêle le gouvernement, les Alsaciens, l'école « qui n'a formé que des prétentieux », *les curés, l'évêque qui lui écrit de temps en temps mais qu'il tient seulement pour* « une belle trompette ». *Pas de doute, Mgr Elchinger, pour lui, ne sera jamais Mgr Weber.*

« Il ne connaît pas les gens. Moi, quand je traverse l'Alsace, n'importe où, on dit : Tiens ! voilà Frère Médard. Peut-être qu'on sortira les fourches, c'est autre chose. »

Ainsi parle l'Alsacien de race ambitieuse qu'il est, l'animateur d'Elan, où l'on accueille Michel Foucault, les plaintes de l'Amérique latine, où il continue de signer. (10 000 exemplaires, des abonnés, des dossiers qu'on envoie à tous les élus), mais tout autant le paysan d'Ipsheim, le simple parmi les simples, sorti du peuple, resté avec le peuple et qui, comme il dit drôlement, « s'est mis à travailler avec les intellectuels » *parce qu'il était trop gourmand de vérité.*

Il sait quand même qu'il est « le père », qu'il y a autour de lui « les enfants du FEC » formés ici, qui se sont connus ici.

Regard sur le décor, sur la cheminée de bois noir, les meubles disparates, la Vierge à l'enfant dans l'encoignure, *la gravure d'Austerlitz d'après Horace Vernet.*

« Alors, comme ça, vous êtes entre Napoléon et la Vierge ? »

Il rit carrément, montre le Satan-gargouille le plâtre au fronton de la bibliothèque.

« Je suis entre le diable et le Christ. »

Alors, s'éclaire soudain cette interrogation que, d'entrée, les mains sur le visage, il adressait surtout à lui-même : « Peut-on avoir le socialisme sans le totalitarisme ? »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

CRAYON LIBRE

De qui parle-t-on ?



— Je ne vois pas de qui tu parles ?

— Ei von dere wo d'Better eerscht am zehne match !

(Traduction : « Mais voyons celle qui ne fait ses lits qu'à 10 heures du matin ! »)

Dessin de CLAUDE LAPOINTE.

« Nasdla », ou le roman à lire à haute voix

NASDLA ou un automne sans colchique, de Louis Schittly, vous connaissez ?... En attribuant un « bretzel d'or » à ce premier livre d'un jeune romancier, l'Institut des arts et traditions populaires d'Alsace vient de le signaler à l'Alsace tout entière, où déjà Nasdla a ses fervents passionnés et ses détracteurs.

Drôle d'histoire que celle qui est arrivée à ce petit livre qui, en deux mois, a déjà épuisé son premier tirage de 3 000 exemplaires, et cela sans office de distribution, sans publicité, sans grand éditeur, puisqu'il se vend uniquement dans des librairies du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, comme pour prouver que la culture de l'Alsace est une affaire d'Alsaciens et qu'il est des œuvres littéraires qui n'ont nul besoin de la consécration parisienne. Au contraire.

Nasdla est la première publication d'une toute nouvelle maison d'édition, Hortus Sundgauviae (Le jardin du Sundgau), fraîchement établie à Eschentzwiller, dans le Sundgau, autour du romancier et auteur dramatique René Ehni, et avec la participation d'habitants des villages d'alentour qui souhaitent renouer avec une forme d'écriture ancienne qui liait le peuple et l'écrivain à la manière du mouvement Sturm und Drang du dix-neuvième siècle allemand.

L'auteur, Louis Schittly, est médecin ; loin de l'Alsace, loin de la France, il a, pendant des années, fait partie des équipes de Médecins sans frontières, au Vietnam, au Biafra, pour sauver des vies dans un pays en guerre. Revenu chez lui, à Bernwiller, médecin dans ses frontières en quelque sorte, il tente de prévenir ses compatriotes contre une mort plus diffuse, mais tout aussi terrible : l'oubli du passé au nom du progrès, et l'érosion de la communauté villageoise, qui se termineront par l'Apocalypse un jour de Fête-Dieu, où les éléments anéantiront le village afin que les travaux du « grand canal à grand gabarit » destiné à relier le Rhin et le Rhône puissent commencer. Car le village ne survivra pas au canal. Pourtant, il est temps encore ; est c'est pourquoi *Nasdla* est un *« roman à lire à voix haute »*, comme les romans d'éducation du dix-neuvième siècle, pour laisser chacun disserter, polémiquer, discuter les faits glorieux et surtout moins glorieux de la vie de ce petit garçon de la fin du siècle dernier.

Nasdla — diminutif d'Ernest, — troisième enfant d'une famille de paysans de Bernwiller, a quitté l'école à quatorze ans ; il connaît les « finesses » de la langue française, mais pense toujours spontanément en dialecte, il aime ses fleurs, il se lie d'amitié avec les corbeaux tout en plaignant celui dont le bout de l'aile gauche a été coupé pour qu'il ne puisse plus voler ; il sait aussi qu'il y a la guerre — une affaire des gens de Paris et de Berlin — et qu'il faut la subir. Et après sa mort il attendra longtemps dans les arbres le moment de revenir parmi les siens pour leur raconter. Il était une fois, le Paradis...

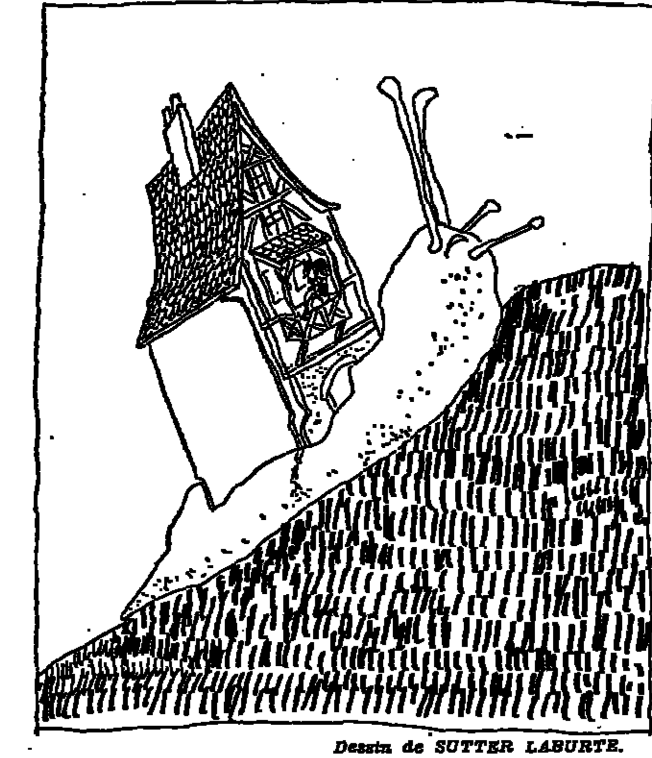
Avec une tendresse complice et le goût du merveilleux, Schittly fait revivre la mémoire de Sundgau, le souvenir d'un paradis qui n'était peut-être pas aussi idyllique que dans ses souvenirs mais qui a laissé des traces aujourd'hui encore perceptibles. Alsacien ET Français, il ne refuse aucune de ces cultures et a écrit un livre vraiment bilingue, remarquable exercice de maniement des langues ; il est évident que pour lui, sans le dialecte, l'Alsace ne serait plus l'Alsace. Passéiste ?... Obscurantiste ?... L'auteur n'a pas peur de ces reproches. *« Je ne me suis pas dit : je vais parler du paradis*, explique-t-il. *Je l'ai vécu. Et en plus, sachez-le, les gens de mon village on les surnomme les « oiseaux du paradis. »*

NICOLE ZAND.

★ *Nasdla ou un automne sans colchique.* Editions Hortus Sundgauviae, 9, rue du Repos, Eschentzwiller (Bas-Rhin). 225 p., 29 F.

CRAYON LIBRE

Petite vitesse



Dessin de SUTTER LABURTE.

Les dessins qui, depuis six jours, sous le titre de « Crayon libre », illustrent notre Semaine avec l'Alsace, sont des œuvres originales que nous avons demandées à des dessinateurs alsaciens. Nous leur avons proposé de s'exprimer, en toute liberté, sur des thèmes de leur choix. Leur dureté leur appartient comme leur tendresse.

La grande errance

LA vie théâtrale alsacienne tourne autour des salles municipales et d'une institution : le Théâtre national de Strasbourg. La charte signée entre la région et l'Etat a mis en place l'Agence culturelle qui fournit du matériel et donne 500 francs par représentation à certaines troupes jouant hors des circuits officiels.

Les salles municipales abritent les spectacles lyriques, se louent à des manifestations officielles et aux galas Karsenty qui emmènent en tournée les succès parisiens, et qui, traditionnellement, offrent à la bourgeoisie l'occasion de montrer ses toilettes. Cette image balzacienne n'est plus tout à fait juste. La bourgeoisie se déplace plus facilement à Paris qu'il y a cent ans, et la démocratisation culturelle a généralisé l'usage des tarifs réduits pour les collectivités et les cartes « vermeil ».

La bannière de Germain Muller

Les salles municipales accueillent également les compagnies appartenant à la fédération du théâtre alsacien. Compagnies dialectales, composées d'amateurs, très suivies. Le nombre des bilingues tourne autour du million. Le Théâtre alsacien a été fondé en 1898 pour maintenir en vie des langages parlés, une identité : « *Allemand ne veux, Français ne puis, Alsacien je suis* »... Seulement, bien que le règlement de la fédération oblige à créer plusieurs pièces et à donner au moins vingt représentations par an, bien que les troupes tentent de s'abriter derrière la bannière du cabaret politique de Germain Muller, leur caractère de résistance a disparu. Elles n'existent plus que par la fidélité de spectateurs désireux de perpétuer une tradition. Théâtre-fête-de-famille contesté, attaqué par les compagnies qui, comme la Jeune Scène alsacienne, cherchent à agir sur le présent, à établir un dialogue direct — et dialectal — avec les « oubliés de la culture ». D'une manière générale, elles préfèrent la campagne aux villes, où elles trouvent difficilement leur place. Elles ne tiennent pas à récupérer les « fans » des chanteurs régionaux. Elles ne veulent pas d'une marginalisation de type gauchiste. Elles veulent un statut, la reconnaissance de leurs fonctions et n'ont rien... Leurs spectacles sont des adaptations, des créations collectives le plus souvent en forme de farces satiriques. Les auteurs écrivent-ils pour le théâtre ? Partout le nom de René Ehni arrive dans les conversations, entraînant des anecdotes, des espoirs, une légende... On attend qu'il écrive en alsacien.

« *Faux problème*, dit Gaston Jung, *notre théâtre est trilingue.* » Lui regarde plutôt de l'autre côté du Rhin. Il a traduit et monté Dorst, Handke, et aussi Kroetz en français et en alsacien. Il a fondé les Drapiers, compagnie permanente et professionnelle installée dans une église désaffectée de Strasbourg. Il est régulièrement obligé de se mettre en chômage et, pourtant, son sort est moins tragique que celui des dizaines de troupes qui naissent, errent, essaient de survivre, disparaissent ou bien, comme l'Attroupement, doivent aller ailleurs. Il a sa salle — elle lui coûte cher, mais elle existe. Il existe, mal, mais depuis quinze ans, depuis qu'il est sorti de l'école de Strasbourg.

L'école a formé nombre de metteurs en scène, d'acteurs, de scénographes, a peuplé la décentralisation. Elle a toujours été liée au Centre dramatique de l'Est, qu'Hubert Gignoux, succédant à Michel Saint-Denis, a dirigé de 1957 à 1971. Après une première période saltimbanque, l'évolution des formes théâtrales conduit à des spectacles complexes, difficiles à transporter, d'autant plus que, en Alsace comme ailleurs, les salles convenablement équipées sont rares. Donc le Centre donne un maximum de représentations à Strasbourg et Hubert Gignoux organise un répertoire « Tréteaux », plus léger. Bien entendu, les subventions ne suivent pas le déploiement des activités, les problèmes s'accumulent, les Tréteaux disparaissent, mais le Centre devient théâtre national.

Hubert Gignoux s'en va. Jacques Fornier prend sa place pendant un an, puis André-Louis Perinetti de 1972 à 1974 et, enfin, Jean-Pierre Vincent qui vient de renouveler son contrat pour trois ans et peut envisager la continuité de son action.

Dès son arrivée, Jean-Pierre Vincent, avec son « collectif » indique clairement ses objectifs. Il s'oppose à l'« idéologie de l'événement » aussi bien qu'à celle de la « culture à la carte ». Dès son premier spectacle, on sait qu'on ne va pas vers la complaisance, on voit qu'il s'agit là d'une exploration rigoureuse du réalisme. *Germinal, Baal, Week-end à Yaïck, Franziska, le Misanthrope*... Le public se divise, les « relations polémiques » souhaitées sont établies. Le nombre des abonnements fluctue, mais les salles ne sont jamais fréquentées à moins de 65 % et la moyenne atteint les 80 %. Pourtant, les comités d'entreprises structurés — qui fournissent la majorité des groupes de spectateurs — sont plus rares à Strasbourg qu'à Paris ou à Lyon. Le public se recrute dans les milieux enseignants, qui, d'ailleurs, ne donnent pas à plein, malgré l'existence d'un théâtre universitaire.

« Mémoire paysanne »

Le TUS est partagé entre deux tendances : celle d'une création en mouvement (dirigée par Jean Hurstel), celle d'un enseignement pratique de la littérature dramatique (dirigée par Colette Weill), la seule qui demeure après 1968. Elle s'appelle maintenant l'ARTUS depuis qu'une nouvelle équipe, formée par Laurent Hicker et Hubert Strub, s'est constituée pour « *réfléchir aux caractères spécifiques du théâtre universitaire, pour s'initier à la théâtralité en s'appuyant sur des séminaires, des ateliers, en faisant appel à des professionnels* ». Il y a évidemment collaboration entre le TUS et le T.N.S.



Un peuple de musiciens

(Suite de la page 11.)

La création, en 1905, du premier Festival, le passage à Strasbourg de personnalités comme Hans Pfitzner à la direction du Conservatoire entre 1908 et 1918, comme Klemperer et Fürtwaengler à la tête de l'orchestre municipal et à l'Opéra, puis, pendant la seconde guerre mondiale, la présence très active de Hans Rosbaud, ont beaucoup fait pour l'essor de la vie musicale, la formation du public et des musiciens. Mais la « riposte » française n'a pas été moins éclatante : Guy Ropartz en 1919, pour succéder à Pfitzner, et, après guerre, Ernest Bour, chef titulaire de l'orchestre municipal tandis que Louis Martin puis Charles Brück faisaient du jeune orchestre de la radio un des meilleurs outils au service de la musique contemporaine. Ancêtre de l'actuel institut de musicologie, la chaire de musicologie, créée vers 1880, donc l'une des toutes premières, a été reprise après l'armistice.

Enfin l'enseignement musical dans les écoles normales lié au fait que l'instituteur tenait traditionnellement l'orgue de l'église ou du temple, ce qui s'est maintenu en Alsace jusqu'en 1936, a compté certainement beaucoup dans la bonne santé musicale d'une province où les maîtres jouaient tous d'un instrument. C'était vrai jusqu'à une période récente, car tout va dépendre maintenant de la façon dont sera pris le relais : dans le domaine de l'enseignement comme dans celui de la pratique musicale, aussi bien amateur que professionnelle, il semble que l'Alsace se trouve à un tournant de son histoire.

C'est qu'en effet, dans les dix ou quinze dernières années, beaucoup de choses ont changé, et il suffit, pour s'en convaincre, de parler à bâtons rompus avec des mélomanes ou des musiciens de Strasbourg.

Les premiers regrets sont pour l'orchestre de la radio, transféré à Metz il y a trois ans, ce qui, en réduisant singulièrement la part faite à la musique contemporaine dans la vie musicale locale (et nationale par la voie des ondes), a privé la ville d'une quarantaine de musiciens : la plupart avaient des élèves et certains mettaient à profit leur temps libre pour faire de la musique de chambre, notamment au sein du Collegium musicum.

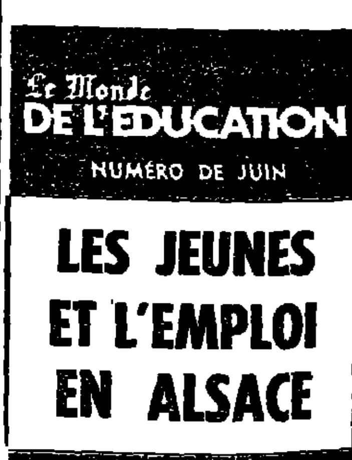
Enfin, en acceptant de collaborer avec des formations chorales amateurs d'un haut niveau, l'orchestre de la radio avait contribué à entretenir la grande tradition de l'oratorio qui risque de n'être bientôt plus qu'un souvenir. Strasbourg, après avoir été la seule ville de province à posséder deux orchestres excellents, n'en a plus qu'un, l'ancien orchestre municipal longuement façonné par la baguette d'Ernest Bour, devenu Philharmonique, mais qui ne regarde guère du côté des amateurs, dans une région où, pour ne parler que du chant choral, l'amateurisme est un des aspects les plus typiques de la vie musicale, il se trouve ainsi en rupture avec la tradition.

Une certaine politique de prestige largement soutenue par la municipalité, la publicité qu'apporte le succès des disques enregistrés par la firme Erato, la personnalité d'Alain Lombard qui en est le chef titulaire depuis 1972, tout cela fait que les concerts qui étaient donnés une seule fois autrefois dans la salle du Palais des fêtes sont doublés ou triplés au Palais de la musique inauguré en 1975. Mais les programmes se sont peu à peu assagis et ne comportent plus guère de musique contemporaine : un nouveau public s'est créé, celui du Philharmonique, qui, à ce qu'on dit, a chassé l'autre.

Un nouveau public

Comme l'orchestre voyage à l'étranger, joue régulièrement à Paris, on n'est jamais bien sûr maintenant de le trouver dans la fosse quand on va à l'Opéra : celui de Mulhouse, qui assure la relève, d'un bon niveau cependant, n'offre tout de même pas l'équivalent et, là encore, les anciens habitués du Théâtre municipal ne sont pas sûrs d'avoir gagné au change avec la création, en 1971, de l'Opéra du Rhin, syndicat intercommunal rassemblant les Théâtres de Strasbourg, de Mulhouse et de Colmar.

Première scène lyrique de France à posséder une troupe de chanteurs assez solide pour donner *Salomé* en faisant seulement venir de l'extérieur l'artiste principale, l'Opéra du Rhin constitue pourtant une réussite par bien des côtés, mais on se souvient aussi des créations françaises comme *Peter Grimes* en 1949, *le Château de Barbe-Bleue* en 1954, de *Wozzeck* en 1959, du *Prisonnier* en 1961, de *Jenufa* en 1962, du *Jeune Lord* en 1967... et la tradition semble s'être un peu perdue depuis. Avec *Addio Garibaldi* de Girolamo Arrigo (1972) et *les Liaisons dangereuses* de Claude Prey (1973), Pierre Barrat, en continuant dans ce qui semblait être une ligne bien établie, a, en fait, montré trop de hardiesse. Il est significatif à ce propos que *le Procès du jeune chien* de Pousseur et *Histoire de loup* d'Aperghis, deux des réalisations les plus marquantes de l'Atelier lyrique du Rhin — dont on lui a confié la direction après celle de l'Opéra de Strasbourg (l'Atelier lyrique, comme le ballet du Rhin, l'un à Colmar, l'autre à Mulhouse, font partie intégrante de l'Opéra du Rhin), — aient été présentés sur

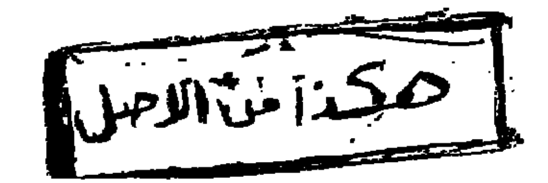


AVEC L'ALSACE

des tréteaux dé

BACH A GUNSBACH

avec d'autres am



des tréteaux désargentés

Le T.N.S. est le seul théâtre dramatique national établi en province. Il a en somme une double fonction. Sa « ligne région » se situe hors institution avec l'atelier des formes populaires, avec la production ou la coproduction de spectacles itinérants qui prennent la place des Tréteaux, mais sont construits à partir d'enquêtes, d'interviews, d'histoires venues de la « mémoire paysanne ». Le T.N.S. n'a pas les moyens de généraliser ces expériences et ne le veut pas, de peur de se montrer « impérialiste ». Il soutient de jeunes équipes, leur permet de se confronter à d'autres, plus expérimentées. Ainsi agit-il avec le Troc, un groupe sorti de l'école voilà un an, qui a obtenu, à 30 kilomètres de Strasbourg une salle de répétitions — chauffée — un bureau, mais qui ne reçoit aucune subvention.

Parachutage à Mulhouse

Pour les spectacles du T.N.S. qui, comme *le Misanthrope* pourraient être représentés à Colmar et à Mulhouse, toute la difficulté est de trouver une date qui convienne et à laquelle les salles municipales soient libres.

Pendant quelques années, entre les villes et le théâtre, il y avait de la méfiance, pour des raisons confuses dans lesquelles entraient un recul devant des formes jugées trop « modernes »... Mais le T.N.S. aujourd'hui fait partie du prestige de la région.

Curieusement, les habitants de Mulhouse semblent plus apathiques que ceux de Colmar, bien qu'ils soient deux fois plus nombreux, et que la ville possède un CAC (Centre d'action culturelle), le seul en Alsace. Mais, d'une part Mulhouse n'a pas de tradition historique, d'autre part, le CAC a connu des conflits qui ont entravé son fonctionnement. Il est né d'un groupement d'associations l'A.M.C. qui espérait obtenir une maison de la culture et accueillait des spectacles négligés par la ville couvrant un créneau important de spectateurs.

Les « anciens » ont mal supporté de se voir « supplantés » par une direction « parachutée ». D'où les conflits, la gestion entravée, et la démission du directeur. Depuis septembre 1976 la situation s'est apaisée. L'actuel directeur Jean-Claude Wurz travaille en accord avec le conseil d'administration, mais le projet d'une maison de la culture a été rapporté. Le CAC possède une salle polyvalente située à 2 kilomètres du centre-ville et mal desservie. *« Nous pratiquons en somme un garage amélioré. »* Très amélioré.

Le CAC collabore avec l'Atelier lyrique du Rhin, organise des opérations avec les syndicats, les comités d'entreprise, mobilise les responsables, organise un public trop disséminé. Il souhaite pouvoir abriter et entretenir une équipe de création dans cette ville où la seule troupe permanente est le Théâtre de Poche, construit sur un terrain donné par la ville, et dirigé par Paulette Hamman-Schlegel : cent vingt places, cinq spectacles par an joués chacun entre cinq et quinze fois, Ugo Betti, Cocteau, Ionesco, Arrabal, des classiques et une fois, de temps en temps, un boulevard pour détendre le public.

Paulette Hamman-Schlegel est professeur au conservatoire et fait jouer ses élèves. Elle invite des troupes de Bâle ou de Belfort, va s'informer sur la vie extérieure aux Festivals d'Avignon et de Nancy...

Rêve de Colmar

A Colmar, l'ATA (Association du théâtre d'aujourd'hui) est une association de spectateurs, dirigée par des bénévoles « *sinon découragés, du moins fatigués* ». Sa subvention (33 000 F) est remise en question chaque année. N'ayant aucune salle, elle a déjà utilisé dix-sept lieux plus ou moins bien aménagés sans pouvoir s'installer nulle part.

Son rêve, c'est l'action continue, la permanence. Et comment faire quand on est réduit à l'errance, dans sa propre ville. L'ATA organise des cycles de manifestations autour de thèmes, comme l'expressionnisme, des fêtes avec du spectacle de rue, des expositions. Sans elle, la vie théâtrale serait bien plate à Colmar, où deux troupes d'amateurs essaient de se maintenir à raison d'une production par an...

En Alsace pas davantage qu'ailleurs, la réunion de quelques enthousiasmes ne peut pas suffire à fertiliser le trop fameux « désert culturel » : un cliché, une réalité dans le domaine du théâtre.

COLETTE GODARD.

Pour violon seul

BACH A GUNSBACH

Sous le haut patronage du ministère de la culture, aura lieu, du 4 au 15 septembre 1978, à Gunsbach près de Munster (Haut-Rhin), un second cours d'interprétation des œuvres pour violon seul de J.-S. Bach à l'intention de violonistes exécutants, sous la direction de Robert Soëtens.

Le cours est inspiré des conceptions formulées par Albert Schweitzer dans son ouvrage universellement connu « Bach, le musicien-poète », traduit dans une vingtaine de langues, dont récemment le russe.

Grâce au soutien du Centre du rayonnement français et de la Fondation européenne de la culture, des bourses pourront être attribuées à des candidats valables. Renseignements au secrétariat de la Maison Schweitzer, 68140-Gunsbach.

GARE AUX CLICHÉS...

SALUT BISAMME !

Nous avons reçu d'un de nos lecteurs alsaciens, M. Pierre M. Jaegly, la lettre suivante :

En tant que lecteur assidu du Monde *et Alsacien, je ne puis rester insensible à la fresque dénaturée et sommaire que Jacques de Barrin nous brosse dans son article : « Les Français d'Alsace sous le regard des Français alsaciens » (Une semaine avec* l'Alsace, le Monde du 6 juin).

Les références et citations de cet article portent d'emblée à croire que l'Alsacien, ce paysan du Rhin, a perdu son âme et que ses valeurs historiques ne sont plus qu'articles d'inventaire. Les Alsaciens au rebut, en quelque sorte...

... Les commentaires rapportés dans l'article en question sont autant de vieux clichés que l'on nous sert depuis des générations. Ils n'apportent en effet aucune lumière nouvelle sur l'évolution de l'Alsace et je ne reconnais ni ma province ni mes compatriotes dans l'image spectrale et simpliste qui en est donnée.

La recherche des motivations profondes qui animent un peuple — et notamment une minorité — devrait, me semble-t-il, dépasser le stade de quelques bribes d'interviews. De toute évidence l'évaluation des perspectives d'avenir d'une ethnie ne peut se fonder sur les états d'âme de quelques observateurs de passage, qu'ils soient universitaires ou ouvriers.

Avant de conclure que l'Alsacien se sent déjà étranger chez lui, ne conviendrait-il pas de reconnaître la question de fond qui se pose au premier chef : à quel prix et par quels moyens les Alsaciens peuvent-ils — et non point veulent-ils ? Car ils le désirent dans leur majorité — maintenir leur identité sans diluer leur espoir et leurs efforts dans un passéisme stérile ?

Il s'avère d'ores et déjà que les Alsaciens commencent à comprendre qu'il ne suffit plus de perpétuer l'esprit de tradition pour survivre. Il leur faut dorénavant s'affirmer, se faire connaître tels qu'ils sont réellement et par-dessus tout se faire reconnaître. Il leur faut être reconnus spontanément, et non point du bout des lèvres, comme des citoyens à part entière par le reste de la nation française dont ils sont partie intégrante. « Si nous pouvons — disait déjà Maurice Barrès — comprendre l'état des choses en Alsace-Lorraine, nous aurons sensiblement grandi en dignité intellectuelle et fortifié notre jugement social. »

Mais les frustrations personnelles, la paresse intellectuelle et son corollaire — le refus de la différence — constituent un frein majeur à l'insertion sociale de ceux qui viennent en Alsace comme jadis on partait en colonie. En dernière analyse, ce n'est pas nécessairement aux défauts des Alsaciens qu'il faut imputer la crispation des non-dialectophones. C'est à une forme de réflexion primaire qui malheureusement incite trop souvent une catégorie de Français à se replier sur leur microcosme hexagonal. Pour cette catégorie-là, l'Alsace est en marge de l'Hexagone et les Alsaciens sont tout juste de bons sujets... « qu'on aurait quelquefois envie de bousculer ». Mais où donc est passé cet esprit de tolérance que nous a légué le Siècle des lumières, celui de notre France immortelle ? Ceux qui écriront l'histoire de l'Alsace de ce dernier quart de siècle nous le diront. En attendant, vive la France et kokoriko !



avec d'autres ambitions

la scène du Théâtre national de Strasbourg et non sur celle de l'Opéra...

Grâce à un important travail de prospection dans la région, notamment avec des services d'autobus spéciaux, l'Opéra du Rhin s'est assuré un très large public, un public neuf, moins connaisseur que l'ancien, donc moins critique, et qui tolère sans trop manifester les hauts et les bas de la saison. C'est là une sécurité un peu dangereuse.

Ce remplacement d'un public par un autre ne serait pas préoccupant si le noyau des connaisseurs, cette bourgeoisie à la fois aisée et curieuse, n'avait joué pendant longtemps un rôle essentiel dans la vie musicale de Strasbourg. C'est elle, entre autres, qui a permis, en 1932, la résurrection du Festival de Strasbourg en réunissant dans un temps record le fond de garantie nécessaire à la venue de Bruno Walter et de l'orchestre du Gewandhaus de Leipzig, qui ne se produisait que dans les capitales. Le Festival continue à s'autofinancer, mais, après un départ fulgurant dans les années 30 puis un regain de vitalité au lendemain de la guerre, il a perdu son rayonnement national ; là encore la musique contemporaine est maintenant réduite à la portion congrue.

Amateurs plus solides

« *Redonner le goût de la musique de chambre, former non seulement des professionnels mais aussi des amateurs assez solides pour qu'ils puissent continuer à pratiquer leur instrument et progresser après avoir quitté le conservatoire* », ce sont, dans les grandes lignes, les objectifs de Jean-Sébastien Béreau, directeur du conservatoire de Strasbourg depuis 1973. Il y a donc un espoir sérieux de voir renaître un public averti capable de jouer un rôle actif dans la vie musicale. Cent neuf enseignants, à peine plus de mille élèves, la proportion fait rêver. Mais il faut préciser que, faute d'avoir suffisamment de temps pour suivre un enseignement assez astreignant et dont le niveau s'élève d'année en année, beaucoup de jeunes musiciens s'inscrivent plutôt dans les écoles de musique de quartier — une douzaine à Strasbourg — où l'enseignement, par contre, est d'une qualité essentiellement variable. Quant aux barrières qui empêchent la liaison entre ces écoles et le conservatoire, elles semblent actuellement infranchissables...

Longtemps tenus, du fait même de leur succès à l'extérieur, en dehors de la vie musicale alsacienne, les Percussions de Strasbourg vont disposer à partir d'avril 1979 d'une salle de répétition qui devrait servir également à des stages, tout en devenant un lieu d'animation pour les enfants par le biais de la méthode Percustra et, en collaboration avec le T.N.S., regarder également en direction du théâtre musical. Mais si, en raison de son importance, Strasbourg reste le foyer principal de l'activité musicale en Alsace, elle ne reflète pas tout ce qui se fait : les choses y bougent plus lentement. Du côté de Mulhouse, sous l'impulsion de l'Association mulhousienne pour la culture, une opération comme Musique en Alsace — inaugurée l'an dernier et reprise cette année — a permis de faire le bilan pour la première fois de toutes les formes de pratiques musicales de la région et de faire tomber des cloisons car, en Alsace plus qu'ailleurs peut-être, si on fait beaucoup de musique, on joue surtout entre soi avec, au bout du compte, une sclérose qui n'était pas inéluctable.

La récente expérience de René Bastian qui, pour l'exécution d'une œuvre de plein air écrite spécialement, vient de réunir dans une vallée des Vosges du nord, une quinzaine de sociétés de musique amateur et l'intérêt qu'elles ont manifesté, prouve que même là où la routine semblait la mieux installée l'évolution est à portée de la main, il suffit de la vouloir... C'était d'ailleurs la conclusion de *l'Invasion*, le dernier opéra pour enfants réalisé par l'Atelier lyrique du Rhin (*le Monde* du 18 mai 1978) ; cette conclusion c'était les enfants eux-mêmes qui l'avaient imaginée.

GÉRARD CONDÉ.

★ *La Musique en Alsace hier et aujourd'hui*. Éditions ISTRA, 15, rue des Juifs, Strasbourg. 1970, 459 p., 70 F.

● *Deux lignes sautées* dans l'article d'Henri Fesquet « Terre de religions » publié dans *le Monde* du 9 juin, page 22, ont rendu incompréhensible le passage suivant concernant l'oecuménisme : « Naturellement méfiants à l'égard des institutions les jeunes ne voient pas l'utilité de brusquer les choses. Pour eux « l'union commence là où les différences sont acceptées »... etc.

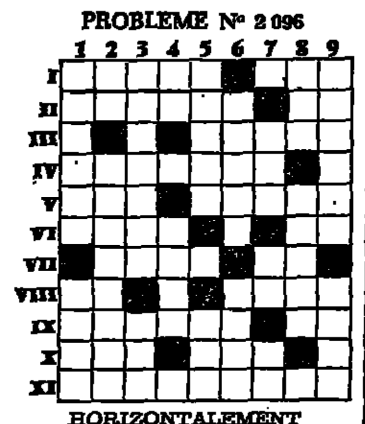
CHEFS-D'ŒUVRE DES COLOMBAGES

Assemblage de bois à la fois utilitaire et symbolique, « la maison alsacienne à colombage » est un chef-d'œuvre complexe. L'ouvrage de Maurice Ruch (éditions Berger-Levrault, 240 p., 230 illustrations, 140 F) livre les secrets et les coutumes de la construction des maisons paysannes, du Kochersberg au Sundgau en passant par le vignoble. Conseils pour la restauration et l'aménagement, adresses utiles, ce livre d'histoire de l'art populaire est aussi un guide pratique.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 096



HORIZONTALEMENT

I. Dont le débit prend d'inquiétantes proportions ; Localité de France. — II. Naturellement porté à saisir le moindre bouquet; Fleuve. — III. Varient selon les latitudes. — IV. Chair à pâté [*pluriel*]. — V. Sigle ; Il y faisait assez chaud. — VI. Où il est d'usage de laisser son adresse sur un carton [*pluriel*] ; Nœud ferroviaire. — VII. Titre ; Terme musical. — VIII. Ignore la presse; C'est bien dommage ! — IX. Les troubadours se mouraient d'amour pour elles ; Canton. — X. Est ouvert ; A souvent sillonné Piccadilly. — XI. Envoyée ailleurs.

VERTICALEMENT

1. Ce qu'il y a de plus apparent dans le fiasco ; Ministre. — 2. En rade ; Mises au parfum. — 3. Sont peu sérieux ; Terme de jeu. — 4. Symbole ; Figure biblique. — 5. Le plus beau jour d'une vie ; Personne ne s'indignait si on le frappait. — 6. A proscrire lors d'un tête-à-tête ; Evoque une certaine époque. — 7. Orientation ; Grecque ; Deviendra petit en grandissant [*épelé*]. — 8. Entrait dans le vif du sujet ; Blonde ou brune, est toujours grisante. — 9. Sur lesquels on a fait pression ; Arrête l'action des eaux.

Solution du problème nº 2 095

Horizontalement

I. Raison ; Valseuse. — II. Odeur ; Ci ; Etapes. — III. Ca ; Ictères ; Up. — IV. Amocherait ; Eta. — V. Iénisséi ; Rau. — VI. Bonds ; En ; Ecot. — VII. Etreinte ; Un. — VIII. Las ; Rôt ; Mots. — IX. Elu ; Entaché. — X. Lei ; Déchets. — XI. Bordée ; Utiles. — XII. Aigues ; Régira. — XIII. Ut ; R.P. ; Ennuis. — XIV. Certésien ; Tarés. — XV. Suies ; Suse ; Lésé.

Verticalement

1. Rocambole ; Boucs. — 2. Adam ; Allô ; Tau. — 3. Ie ; Suera ; Ri. — 4. Suicide ; Idiote. — 5. Orchestre ; Eg ; Es. — 6. Ten ; Rondeurs. — 7. Cerisette ; Epis. — 8. Viras ; Acis ; Eu. — 9. Eisenach ; N.S. — 10. Lestent ; Heure. — 11. St ; Emettent. — 12. Eau ; Signal. — 13. Uppercuts ; Liure. — 14. Se ; Taons ; Sériés. — 15. Escaut ; Sasse.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 juin 1978 :

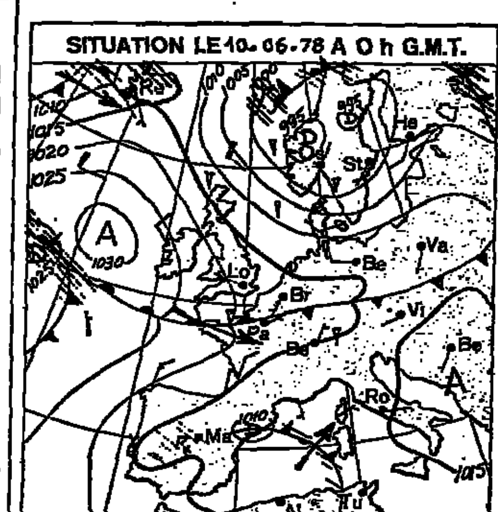
UN DECRET

● Portant réouverture de la période d'établissement des listes électorales prudhommales.

UN AVIS

● Aux importateurs relatif aux tarifs des prélèvements agricoles et des montants compensatoires monétaires applicable à l'importation en provenance des pays tiers.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 11 JUIN DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 juin à 0 heure et le dimanche 11 juin à 24 heures :

La zone de hautes pressions du proche-Atlantique s'étendra sur la moitié nord de la France samedi et gagnera le sud-ouest dimanche. La dépression méditerranéenne se déplacera lentement vers l'est. Les perturbations orageuses associées qui affecteront samedi la moitié sud de notre pays, tendront à se localiser dimanche sur les régions proches de la Méditerranée et sur les Alpes.

Dimanche 11 juin, sur la moitié nord, le temps frais et brumeux en début de matinée sera souvent ensoleillé ensuite, malgré quelques passages nuageux. Ces passages nuageux seront plus fréquents l'après-midi près de la Manche et de la mer du Nord. Le temps restera très nuageux sur les régions méditerranéennes et des pluies orageuses, parfois assez fortes, pourront encore se produire des Pyrénées-Orientales aux Cévennes et aux Alpes, ainsi que sur le littoral méditerranéen et la Corse. Par contre, de l'Aquitaine aux Pyrénées-Occidentales et au nord du Massif Central, le ciel s'éclaircira au cours de la journée.

Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juin ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10 juin*) : Ajaccio, 25 et 17 ; Biarritz, 21 et 17 ; Bordeaux, 27 et 16 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 27 et 17 ; Dijon, 27 et 15 ; Grenoble, 29 et 19 ; Lille, 18 et 9 ; Lyon, 29 et 17 ; Marseille-Marignane, 27 et 20 ; Nancy, 22 et 13 ; Nantes, 24 et 12 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 9 ; Pau, 24 et 16 ; Perpignan, 29 et 18 ; Rennes, 22 et 11 ; Strasbourg, 24 et 12 ; Tours, 24 et 12 ; Toulouse, 28 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 16 ; Amsterdam, 16 et 12 ; Athènes, 28 et 21 ; Berlin, 21 et 10 ; Bonn, 21 et 7 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Le Caire, 20 (min.) ; Iles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 29 et 17 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 20 et 8 ; Madrid, 27 et 13 ; Moscou, 22 et 15 ; Nairobi, 13 (min.) ; New-York, 16 (min.) ; Palma-de-Majorque, 31 et 19 ; Rome, 29 et 15 ;

Circulation

● *Nouveau pont de Puteaux : première mise en service.* — Une partie du nouveau pont de Puteaux (trois voies sur six prévues), qui enjambe les deux bras de la Seine entre Puteaux et Neuilly (Hauts-de-Seine) est ouvert à la circulation ce samedi 10 juin.

CARNET

Naissances

— Michel et Hélène JACOB sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Benjamin.

57, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

— Noël et Marie-Cécile FORGEARD (née de Place) partagent avec leur fille Catherine la joie d'annoncer la naissance de

Louis, François, Philippe,

le 7 juin 1978.
70, rue du Javelot,
75013 Paris.

Mariages

— M. et Mme Raymond VOGT,
M. et Mme Rodolphe BOIDIN,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Anne-Catherine et Bernard,

qui aura lieu le 17 juin.
Mulhouse, 19, av. Roger-Salengro.
Mulhouse, 37, rue Jean-Mieg.

Nicole MARCHILDON,
Saskatchewan (Canada)
et Fortunato PACIOS RIVERA,
Galicia (Espagne)
ont célébré leur mariage civil à la mairie de Lund (Suède), le 27 mai 1978, ayant pour témoins Lena et Bengt Rosdahl et en présence de leur fille Anna.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Décès

— Mme Christian-Georges Boyer,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de l'ingénieur général de l'armement

Christian-Georges BOYER,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu à Paris, le 2 juin 1978, des suites d'une longue maladie.
5, rue George-Sand,
75016 Paris.

— Les familles Arbit-Blatas, Radji-Blatas, Gas, et ses amis
font part du décès accidentel de

Alain GAS-RADJI,

dans sa dix-septième année, à Gouvieux (Oise).

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, à Gouvieux, le mardi 13 juin, à 15 heures.

Docteur Radji,
9 bis, rue des Tertres,
60260 Gouvieux.
Mme Blatas,
104, Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

— M. et Mme Arbit Blatas,
M. et Mme Achour Radji,
Catherine, Nathalie, Michaël, Sarah-Jane,
M. Christian Gas,
ainsi que les familles Gas et Amado,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain GAS-RADJI,

leur petit-fils, fils, frère, neveu, survenu accidentellement le 7 juin 1978.

L'inhumation aura lieu le mardi 13 juin, à 15 heures, au cimetière de Gouvieux, rue de Chantilly (Oise).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9 bis, rue des Tertres,
60270 Gouvieux.

— Yvonne Kirchner,
François et Béatrice Kirchner,
Pierre Kirchner et Jacqueline Legros,
Dominique et Elisabeth Kirchner,
Colette Nitsch,
Geneviève et Jean Roger,
Jacqueline et Claude Libois,
Noëlle et René Montjoie,
Bernard et Anne Kirchner,
Robert et Annie Kirchner,
Marie-Odile sœur François-Xavier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel KIRCHNER,
née Suzanne Direz,

endormie dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingts ans, le 8 juin 1978.

La messe des funérailles sera célébrée le lundi 12 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Denys de Vaucresson (92).

41, avenue de la Porte-de-Villiers,
92200 Neuilly.

— Poitiers.
Mme Jean Robert, son épouse,
M. et Mme Yves Loyen, ses enfants,
Irène et Marianne Loyen, ses petites-filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROBERT,

vice-doyen honoraire
de la faculté des lettres,
ancien directeur
de la section géographie,
ancien directeur gérant de la
revue « Norois »,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes
académiques,

rappelé à Dieu muni des sacrements de l'Eglise, le 9 juin 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 13 juin, à 8 h. 45, en l'église Notre-Dame-du-Planty.

L'inhumation se fera au cimetière de Saint-André-de-Cubzac (Gironde), vers 14 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.
5, rue Léon-Edoux,
86000 Poitiers.
13, rue Gros,
75016 Paris.

— Le président de l'université de Poitiers,
Les vice-présidents,
Le directeur de la faculté des sciences humaines,
Le directeur et les enseignants du département de géographie,
ont la douleur de faire part du décès le 9 juin, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

M. Jean ROBERT,

chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
professeur honoraire de géographie,
à l'université de Poitiers.

Les obsèques seront célébrées le mardi 13 juin, à 8 h. 45, en l'église Notre-Dame-du-Planty (Poitiers).

L'inhumation aura lieu à Saint-André-de-Cubzac.

— On nous prie de faire part du retour à Dieu, le 6 juin 1978, du

Père Lucien SCHNEIDER,
missionnaire oblat
de Marie-Immaculée,

dans la soixante et onzième année de son âge et la quarante-cinquième de son sacerdoce.

Le service religieux sera célébré le 12 juin, à 10 h. 30, chapelle de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, 66, rue des Plantes, Paris-14e.

[*Il avait passé sa vie au service des Esquimaux et avait été fait récemment chevalier de l'ordre national du Mérite en raison de ses travaux sur la langue esquimaude.*

Ainsi disparaissent à quelques jours d'intervalle, après le Père Roger Buliard, O.M.I., auteur bien connu de « Inoux », deux personnalités de premier plan, deux pionniers de la connaissance et de l'évangélisation des Esquimaux.]

« Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé, toi et toute ta famille. »
(Actes 16-31.)

— Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

Mme Bernard UNGERER,
née Marise Herrenschmidt,

enlevée prématurément à notre plus tendre affection le 26 mai 1978, dans sa quarante-cinquième année.

Le service religieux a eu lieu au temple Saint-Paul de Strasbourg.

De la part de :
M. Bernard Ungerer, ses enfants et sa petite-fille.
Eckenerstrasse 52 - 75 Karlsruhe.
M. et Mme François Herrenschmidt, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
11, rue Trubner, 67000 Strasbourg.
Mme Théodore Ungerer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
18, rue Jean-Jacques-Rousseau,
67000 Strasbourg.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-III, lundi 12 juin 1978, à 14 heures, salle Liard, Mlle Annie Becq : « Genèse de l'esthétique française moderne. De la raison classique à l'imagination créatrice 1680-1814 ».

Visites et conférences

LUNDI 12 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., Grand Palais, à la caisse : « Exposition Cézanne » (Mme Angot).

15 h. 45, Grand Palais : « Exposition Cézanne ».

15 h., 1, rue de Sully : « Les salons de l'Arsenal » (Paris et son histoire).

20 h. 30, métro Saint-Paul, M. Ch. Guasco : « Crime et sorcellerie au Marais » (Templia).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel de Lauzun » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Conférence d'introduction en anglais, Transcendental Meditation » (entrée libre).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Linssen : « la réincarnation selon les traditions ésotériques et les révélations de l'électronique psychique » (L'Homme et la Connaissance).

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience de l'être et l'art de vivre » (Méditation transcendantale), entrée libre.

20 h., 46, rue de Vaugirard, MM. Edgar Montiel, Jorge Najar : « Pérou contemporain » (UNICLAM).

14 h. 45, Institut de France, Mme Françoise Cribier : « Les Français et leurs résidences secondaires ».

18 h. 30, 100, rue du Cherche-Midi, M. Cesare Casati : « Cinquante années d'activité de la revue « Domus » (S.A.D.G.).

SPORTS

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE FRANCE

Roland-Garros : le plein absolu

Le stade Roland-Garros, vendredi 9 juin, a vécu la première journée de détente des Internationaux. Le programme, en effet, qui comportait les demi-finales en simple dames et la finale en double hommes, était moins affriolant que les jours précédents, onze journées qui rameutèrent porte d'Auteuil des foules record. Car c'est vraiment cette année que le tennis a « éclaté », fêtant ainsi son accès parmi les grands sports populaires, à l'image du cyclisme, du football ou du rugby, et célébrant dans la masse le cinquantenaire du Central magique, dont les Mousquetaires furent les premiers champions individuels. Cet extraordinaire engouement se mesure à l'impossibilité pour le public de trouver des places aux guichets et à l'obligation devant laquelle se trouvent les organisateurs d'afficher complet pour les deux dernières journées du tournoi.

Cela dit, la petite championne yougoslave Mima Jausovec, vingt et un ans, tenante du titre 1977, n'a pas fait de quartier à la grande Tchèque Regina Marsikova, dix-neuf ans, dans la première demi-finale des dames. La seconde demi-finale, qu'attendaient non sans quelque espoir, les *aficionados* français, opposait la Lyonnaise Brigitte Simon, vingt et un ans, récente gagnante des tournois de Monte-Carlo et de Nice, à la Roumaine Virginia Ruzici, vingt-trois ans. Celle-ci, une beauté brune dotée de la ligne mannequin, voulait visiblement davantage la victoire que notre joueuse, laquelle paraissait être dans un jour sans influx. En deux petits sets, la défaite de cette dernière fut consommée, et les chances de voir une Française en finale, comme Nelly Landry en 1946, comme Françoise Durr en 1967, anéanties.

∴

La cérémonie dominicale illustrant le cinquantenaire du stade Roland-Garros aura pour théâtre le court central et débutera à 14 heures, précédant la finale du simple hommes. Aux sons d'une fanfare, précédés de porte-drapeaux, les anciens champions et championnes s'aligneront face à la tribune officielle. Le président de la République, M. Giscard d'Estaing, descendra alors sur le court, accompagné de Philippe Chatrier, président de la F.F.T., pour fêter les anciens vainqueurs des Internationaux.

Parmi ceux-ci, on reconnaîtra Henri Cochet, doyen des lauréats (en 1928, 1930 et 1937), René Lacoste (1929), Jean Borotra (1931), Fred Perry (1935), Donald Budge (1938), Don McNeil (1939), Marcel Bernard (1946), Joseph Asboth (1947), Frank Parker (1948, 1949), Budge Patty (1950), Jaroslav Drobny (1951, 1952), Tony Trabert (1954, 1955), Lewis Hoad (1956), Sven Davidson (1957), Mervyn Rose (1958), Nicola Pietrangeli (1959, 1960), Manuel Santana (1961, 1964), et, plus près de nous, Ian Kodes (1970, 1971), Gimeno (1972), Bjorn Borg (1974, 1975), Adriano Panatta (1976) et Guillermo Vilas (1977).

RESULTATS

Simples dames

Demi-finales : Mlle Ruzici (Roum.) bat Mlle Simon, 6-3, 6-0 ; Mlle Jausovec (Youg.) bat Mlle Marsikova (Tch.), 6-3, 6-4.

Doubles messieurs

Finale : Pfister et Mayer (U.S.A.) b. Higueras et Orantès (Esp.), 6-3, 6-2, 6-2.

Doubles mixtes

Demi-finales : Mlle Tomanova et Slozil (Tch.) b. Miss Evert et Mac Names (U.S.A.), 6-2, 2-6, 6-4 ; Mlle Ruzici (Roum.) et Dominguez b. Miss Bostrom (U.S.A.) et B. Llyod (Austr.), 6-3, 3-6, 7-5.

LE PROGRAMME

SAMEDI 10 JUIN (13 heures)

Simples messieurs

Demi-finales : Borg (Suède) contre Barazzutti (Ital.) ; Vilas (Arg.) c. Stockton (U.S.A.).

Doubles dames

Finale : Mlles Jausovec (Youg.) et Ruzici (Roum.) c. Mrs Bowrey (Austr.) et Mme Lovera.

DIMANCHE 11 JUIN (15 heures)

FINALES

Simple messieurs - Simples dames

Finale : Mlle Jausovec (Youg.) c. Mlle Ruzici (Roum.).

Doubles mixtes

Finale : Mlle Ruzici (Roum.) et Dominguez c. Mlle Tomanova et Slozil (Tch.).

A 14 heures : cérémonie du cinquantenaire, avec la présentation des champions et des championnes de Roland-Garros.

BOXE

NORTON PERD SON TITRE DEVANT LARRY HOLMES

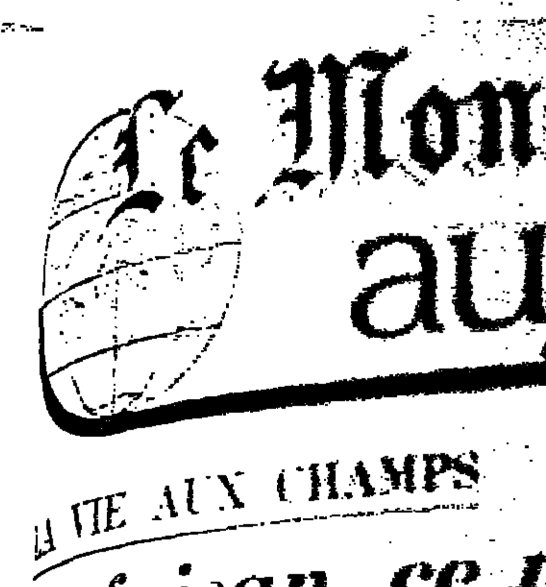
Au Caesar's Palace de Las Vegas, vendredi soir 9 juin, Larry Holmes, un boxeur invaincu âgé de vingt-huit ans, rappelant Cassius Clay et par l'envergure et par la jactance, est devenu champion du monde des poids lourds aux dépens de Ken Norton, trente-trois ans, qui détenait la couronne du World Boxing Council (W.B.C.), l'autre étant la propriété toute éphémère de Léon Spinks, attribuée celle-ci par la World Boxing association (W.B.A.).

La victoire de Holmes fut acquise de peu aux points en quinze rounds. Au treizième round, Norton avait été ébranlé par un fulgurant crochet du droit à la machoire qui avait dû lui rappeler la terrible correction que George Foreman lui avait infligée à Caracas il y a quatre ans.

A la fin du match, Holmes, totalement épuisé, avait perdu sa superbe et se refusa à toute déclaration. Mohamed Ali, alias Cassius Clay, interviewé par la télévision, a parlé pour lui : « Les poids lourds ont maintenant deux champions, ce sont deux vilains. »

Norton, l'homme qui, ne l'oublions pas, a cassé la machoire du même Mohamed Ali (le 31 mars 1973 à San-Diego) et qui vient de toucher la coquette bourse de 2,3 millions de dollars pour se faire battre, va pouvoir maintenant retourner aux studios de cinéma qu'il affectionne, encore que son portrait s'abîme...

● *A Echirolles (Isère), Hocine Tafer* a ravi à Robert Amory le titre de champion de France des poids mi-lourds par arrêt de l'arbitre au douzième round.



LA VIE AUX CHAMPS

le faisan, ce p

Au fil de la s

La soupe d'orties

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Le Monde aujourd'hui

LA VIE AUX CHAMPS

Le faisan, ce prince ailé...

par JEAN TAILLEMAGRE

ALLANT au petit jour à la « chasse » aux mousserons, les voisins comme moi aimant les champignons il faut être un lève-tôt si l'on veut en récolter, je l'ai surpris à la lisière du bois de Perchècle qui dormait perché sur la branche basse d'un frêne. Réveillé soudain par le froissement des feuilles mortes sous mes pas, il resta un instant figé, puis, poussant un cri rauque, s'envola lourdement et disparut parmi les feuillages encore tendres et écumeux des arbres d'alentour.

La capture

Il n'était pas né dans le bois que je côtoie souvent, mais libéré voici deux ans d'un modeste élevage de gibier de la région. Il ne se souvenait plus du temps où, confié à la tendre sollicitude d'une poule dite « négresse » (la faisane ne couve pas en captivité), il cantonnait avec ses frères dans les deux compartiments d'une grande boîte, le « parquet », s'ouvrant sur un enclos treillé attenant à la maisonnette qui leur permettait, les jours de beau temps, de goûter soleil et plein air. D'abord nourris d'un mélange de pain rassis et de jaunes d'œuf durcis particulièrement digeste, recevant une pincée de mouron comme dessert, ils bénéficièrent bientôt de menus plus roboratifs : de la viande de bœuf finement hachée, de la verdure, fondues en une succulente pâtée béatement absorbée.

Ces repas pourtant raffinés n'étaient rien à côté de la suprême gourmandise dégustée chaque midi, des larves fraîches de fourmi présentées dans une assiette creuse afin qu'elles ne s'éparpillent pas sous les coups de bec impatients des jeunes oiseaux. Quand ces larves manquaient, on leur offrait des asticots, des vers de farine, mais sans dédaigner cette vermine, ils regrettaient les embryons de fourmi et leur goût acide titillant agréablement le palais, excitant l'appétit.

Trois semaines passèrent. Un matin, les « parquets » furent transportés dans des clairières parsemées de taillis émondés court et sillonnées de sentiers sur lesquels, tous les jours, des grains de blé, de sarrasin étaient abondamment semés à la volée. Les faisandeaux suivaient ces chemins d'abondance, picorant à satiété, sans trop s'éloigner du pavillon natal d'où la poule, inquiète, restée prisonnière, lançait des gloussements de prudence. Le soir venu, rassasiés, fatigués d'errances, saoulés d'air pur et de lumière, ils regagnaient leur logis et, s'ils ne s'abritaient plus sous l'aile maternelle, que d'ailleurs ils auraient largement débordée, ils retrouvaient encore avec tendresse le corps tiède contre lequel ils se serraient pour mieux s'endormir. Puis, ils s'émancipèrent. Devenus vigoureux, les mâles atteignaient maintenant la taille, la grosseur, d'un beau coq de basse-cour, ils se branchaient avant de reposer, mais toujours cependant à proximité de la rassurante boîte d'élevage.

L'éleveur venant régulièrement agrainer, ils ne s'étonnèrent pas, une fin d'après-midi, de le voir arriver ayant au bras un grand panier fermé, pareil à celui servant au transport des petits chiens. Un autre homme l'accompagnait, tenant un sac empli de sarrasin. Et tandis qu'appâtés par la provende distribuée à foison, ils s'étaient rassemblés, se bousculant pour être les premiers servis, exactement comme fait la volaille à l'épandage matinal du grain dans la basse-cour ; ils furent capturés un à un.

Saisi avant même d'avoir eu le temps de se débattre, fourré dans le panier dont une paroi lucarnée lui permettait de respirer, le jeune faisan, bientôt rejoint par trois de ses frères, se tint immobile, pétrifié d'épouvante. Ni les secousses imprimées par la route à la vieille camionnette qui l'emportait, ni les coups de frein grinçants, ni les changements de vitesse bruyants ne le tiraient de sa stupeur. Plumes hérissées, ramassé sur lui-même, il resta stupide tout le long du trajet, et quand des mains le posèrent à terre il s'aplatit sur le sol, incapable de bouger. Il fallut qu'un homme le pousse d'une bourrade pour le décider à l'envol.

Il alla se jucher sur un érable sycomore. La lumière cendrée de la pleine lune, qui touchait l'écorce rose sombre de l'arbre, enveloppa l'oiseau, détaillant sa magnificence, caressant sa tête laquée de vert doré et de bleu, couronnée d'un double bouquet de plumes couleur émeraude, sa gorge teintée de pourpre, le velours marron aux reflets violine de sa poitrine, de ses flancs, les longues plumes arquées olivâtres et grises de sa queue. Dans sa face nue, où se détachait un gros bec voûté, ses yeux, fardés de rouge vif, restaient vigilants. Il ne parvenait pas à s'endormir.

L'évasion

Des bruits jamais entendus dans la paisible clairière qu'il venait de quitter lui parvenaient de tous côtés, hurlements tragiques d'une hulotte proche, prête à partir en chasse, craquements de branches crevassées de vieillesse, chutes cascadantes de cônes de pin, mûres de l'an passé, qui se détachaient à la moindre bouffée de vent, mugissements lointains interminables et désespérés d'une vache séparée de son veau, glapissements amoureux d'un renard recherchant une compagne.

(Lire la suite page 23.)

REGARD

RETROUVAILLES AVEC NICOLI

J'AI retrouvé Nicoli Vollos, qui nous avait loué une ferme merveilleuse il y a deux ans. Nous sommes juste arrivés au moment où lui et sa femme Angelica étaient aux prises avec un huissier pour une histoire d'hypothèques. Nicoli nous a tout de suite reloué sa ferme pour trois mois, ce qui l'a sauvé sans doute de la saisie. Et puis, après, ce furent les retrouvailles. Un repas où il a fallu tout manger, sans rien laisser, de la nourriture produite par Nicoli, sous peine de l'offenser : riz au citron, sardines au vinaigre, brioche aux épices, poulet et pommes de terre au citron et vin.

Ce matin, il a sarclé ses pommes de terre et ses melons ; maintenant, il coupe le blé à la faucille avec sa femme, et je viens de les aider. Toute l'île est parcourue d'une musique : le bruissement des blés et des avoines dans le vent. Même ici, le ciel, d'habitude toujours bleu, est couvert de nuages et de brouillard. Nicoli nous a dit qu'il pourrait nous vendre, comme d'habitude, son huile, son lait, ses légumes, son fromage, son vin et son miel.

Rien n'est changé à l'intérieur des îles des Cyclades pour qui veut les parcourir à pied. Marchez dans ces îles hors des sentiers battus qui vont de la plage au village, que ce soit à Sikinos, à Amorgos, à Anati ou à Jos, et, si vous cherchez la vraie Grèce, celle de l'hospitalité et de la vie égéenne, vous la trouverez avec les paysans que vous rencontrerez, sans appareil photo, mais avec vous-même.

Finalement, ce sera une retrouvaille avec quelque chose qui est en vous, ce qui est le propre du vrai voyage, et qui n'a rien à voir avec la boulimie estivale de moulins à vent transformés en discothèque, de chambres avec douche, étouffantes, de cafés bruyants et bavards et de repas insipides pour ne pas être dépaysé.

MICHEL JOURDAN.

PEINDRE LA VILLE

Asilah dans ses murs

QUAND on aime une ville, une toute petite ville, née du rêve fou et de la nostalgie des vagues, quand on est habité par sa lumière, passionné par sa mémoire et ses légendes, quand on prononce son nom avec douceur, il faut tout faire pour la préserver, pour lui conserver sa vérité et son silence. Car Asilah est la ville du silence. Le silence de la durée intérieure, de l'émotion et de la grande simplicité.

Ville aimée, ville gardée dans les yeux, ville enveloppée de pudeur, Asilah a été durant une dizaine de jours mêlée au vertige de la couleur et des vagues dessinées. Elle a offert ses murs blancs à l'imaginaire de quelques peintres marocains. Elle leur a livré sa nudité en ces premiers jours de mai pour qu'ils disent l'amour qu'ils lui portent et pour que ses enfants viennent mettre la main à la couleur et étaler le soleil sur la chaux vive des pierres.

Peindre une ville est un rêve audacieux. Un rêve difficile, une ambiguïté haute dans le geste. Ce rêve aurait pu être un malentendu, un acte faux, un acte malheureux, voire un viol (1), s'il n'avait été réalisé avec la participation et la complicité des habitants.

L'initiative avait été lancée par certains peintres réunis au sein de l'Association marocaine des arts plastiques (AMAP). Discutée, débattue, contestée par quelques-uns, elle n'en restait pas moins une action qui s'inscrivait dans l'itinéraire des artistes qui ont de tout temps voulu sortir leur travail des galeries et des musées pour le mettre directement en contact avec la population. Il y a dix ans, ces mêmes peintres avaient exposé leurs toiles dans la rue, plus exactement sur la place du 16-Novembre, à Casablanca, et sur la place Jamaa-El-Fna, à Marrakech, comme ils avaient exposé par la suite dans la cour des lycées de Casablanca.

∴

Aujourd'hui, il s'est agi pour eux d'aller encore plus loin : ne plus exposer pendant un temps, mais être de la ville, faire partie de ses rues, de sa lumière, de son quotidien. Telle fut la volonté de ces artistes : être avec le peuple, être intégrés par leur création à sa vie, et se mêler à son imaginaire. Certes, on pouvait craindre le rejet. L'angoisse d'envahir une petite ville paisible et traditionnelle était réelle.

Ils étaient onze (2), décidés à affronter cette angoisse et surtout à travailler avec les gens de la ville, non pour avoir bonne conscience ou pour leur apporter la technique, mais pour célébrer, collectivement, une intervention qui se voulait avant tout un acte de culture, un acte d'amour. « J'étais convaincu qu'il fallait intervenir. Ce fut une véritable aventure, car le cadre et les conditions étaient pour moi inhabituels ; j'ai connu une certaine angoisse. Ce qui m'a aidé, ce qui m'a débloqué, ce fut la participation active et critique de la population », *dit Farid Belkahia. En effet, pendant trois jours, Belkahia a traîné devant le mur blanc qui l'interrogeait et le défiait.*

« J'ai connu moi aussi cette angoisse, *reconnaît Melehi.* J'ai retardé mon intervention inconsciemment. » *Pour Mohamed Chebaa, qui a peint la façade d'une petite boutique d'un tailleur,* « cette expérience extraordinaire a été permise grâce à des conditions historiques particulières ». *Se dénuder en public n'est pas simple. La réalisation d'un rêve longtemps porté en soi, un rêve qui vous oblige de sortir de l'atelier et de la pratique solitaire, n'est pas chose aisée, surtout quand vous êtes observé par une population dont la culture et les traditions sont encore vivantes. Chebaa constate :* « C'est la première fois que l'on entreprend au Maroc une action collective et publique dans le domaine plastique. Cela touche les gens. Ils sont concernés et on ne peut pas faire n'importe quoi. »

TAHAR BEN JELLOUN.

(Lire la suite page 18.)

(1) Ce fut le point de vue d'une partie des peintres de l'AMAP.

(2) Ont participé à cette opération : Belkahia, Chebaa, Hamidi, Hariri, Hassani, Qassimi, Melehi, Miloud, Miloudi, Rahoul, Zakani.

Au fil de la semaine

La soupe d'orties

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

CONNAISSEZ-VOUS Ginette Mathiot ? Son nom ne vous dit rien ? Alors votre culture est en défaut. Car Ginette Mathiot est l'auteur d'un des livres les plus lus en France depuis quarante ans : trois millions cinq cent mille exemplaires à ce jour dans l'édition courante, périodiquement remise à jour, peut-être quatre millions en comptant les éditions de luxe, les traductions étrangères, les versions développées ou abrégées, les ouvrages de complément. Peu d'écrivains, même parmi les plus grands, peuvent se flatter d'avoir eu tant de lecteurs pour un seul ouvrage. Et surtout des lecteurs aussi attentifs et assidus, car c'est un livre qu'on ne cesse de lire et de relire, de consulter en pesant chaque mot.

Vous avez deviné ? Un manuel scolaire, un missel ou un catéchisme, une bible ou un guide ? Non, ce n'est pas cela, et pourtant c'est tout cela à la fois. Car « le Mathiot » est tout simplement le livre de recettes de cuisine le plus vendu en France depuis sa première édition, avant la guerre.

Il n'est pas le seul à avoir connu cet éclatant succès et une si longue carrière : la liste des ouvrages concurrents serait longue et le recensement de leurs tirages impressionnant. Et voici que depuis quelques années, depuis la publication de l'étude de Jean-Paul Ariès « le Mangeur du XXe siècle » (1), devenue un classique, tout ce qui touche à la nourriture, à l'alimentation — et pas seulement à la gastronomie ou à l'art de bien manger — connaît un succès considérable.

Parmi les plus récents, voici quatre de ces livres en des genres très divers, qui donnent la mesure et le ton de cette extraordinaire floraison.

∴

DEUX livres de recettes d'abord, mais des recettes « pas comme les autres », qui appartiennent à l'étrange héritage de mai 68. Curieux phénomène : lorsqu'il a fallu admettre à contrecœur que la révolution n'était pas pour demain et donc s'intégrer tant bien que mal à la société qu'on avait espéré détruire, la « bouffe » est apparue à nombre de barricadiers mal repentis comme un havre de grâce. Ils rêvaient d'imaginer, de vivre dans l'éphémère, de jouir sans entraves, de s'empoigner avec les matériaux, d'inventer des communautés où s'épanouiraient plus qu'ailleurs leurs connivences dans la chaleur humaine ; et parfois ils cultivaient des mystiques présumées régénératrices, alimentation macrobiotique, vie et produits « naturels » et actes d'amour quasi magiques. La cuisine, c'est précisément l'imagination, l'éphémère, le plaisir, la création ; et la table n'est-elle pas le lieu privilégié de la fraternité et de la rencontre ? « Le ciel est haut, la terre est basse, il n'y a que la table et le lit qui soient à la bonne hauteur », dit le proverbe.

Ainsi, reconvertis dans la cuisine, sont-ils devenus restaurateurs — mais qu'on ne s'y trompe pas : il s'agit de restaurants « parallèles » ou « marginaux », souvent communautaires — ou du moins ont-ils apporté une attention nouvelle, un esprit militant, à la nourriture, au bien-manger.

∴

AVEC humour et esprit, voici « la Cuisine vagabonde » (2), cent quatre-vingts recettes qui plongent leurs racines dans le terroir souvent languedocien ou niçois, dans les traditions grecques, maghrébines, espagnoles ou d'ailleurs. Dédié ironiquement à Henri Nestlé (la farine lactée) et à Jules Maggi (le potage en sachets), c'est bien un vagabondage en effet, de soupe au roquefort en gazpacho, de tajines en cassoulet, de poires au lard en couscous et de daube en estoufadou, sans oublier l'embouligon (le « nombril » en dialecte nizzard) qui est un lapin en croûte avec une petite cheminée de pâte. Cuisine bon marché, facile, gaie, créative, complétée par une cinquantaine d'adresses de ces « restaurants parallèles » qui la pratiquent plus ou moins.

A titre de gag ou presque, « la Cuisine vagabonde » donne la recette de la soupe d'orties, où il entre heureusement beaucoup de pommes de terre et des oignons. Mais c'est fort sérieusement qu'un autre recueil, « les Meilleures Recettes végétariennes du monde entier » (3), vante ce mets délicat aux vertus médicinales, astringentes, expectorantes, purifiantes, tout en conseillant de mettre des gants pour cueillir et nettoyer les précieuses feuilles qu'on peut aussi consommer en beignets, à la crème, ou en farces.

Dans cette cuisine végétarienne, il entre une forte dose d'idéologie. Si le vagabondage se réclamait du seul plaisir, ici il s'agit d'un acte magique et d'amour. Les recettes sont puisées « chez les paysans de nos provinces, dans l'intimité des familles indiennes, sous la tente des nomades du Moyen-Orient, à travers les éclats de rire des matrones africaines ». Le chapitre des épices est impressionnant : essayez donc la cardamone, le carvi, le curcuma, le tamarin et même — « horresco referens » — le glutamate de sodium.

A titre d'exemple, voici votre menu : une soupe froide au yaourt (recette iranienne), du soja aux épinards, des brochettes végétariennes assaisonnées d'une mayonnaise sans œufs (ils sont proscrits !), un bon plat de concombres en daube et comme dessert vous choisirez entre une tourte de blettes et quelques chutneys (purée de fruits ou de légumes épicés) dans une pâte sablée aux petits-suisses. Espérons que La Reynière ne lira pas ces lignes, ni ce livre : il tomberait de fièvre quarte.

∴

MAIS voici, en un genre tout différent, deux monographies régionales. De l'une, on dira ici peu de chose, se réservant d'y revenir un jour dans une chronique consacrée à son auteur, personnage étonnant, né d'un père cordonnier vosgien qui eut onze enfants, lui-même ouvrier menuisier à dix-sept ans, agrégé à trente-quatre, docteur d'État et chercheur au C.N.R.S. avant la cinquantaine. Le petit ouvrage plein de suc et de sève de Claude Thouvenot, « le Pain d'autrefois » (4), sous-titré « chroniques alimentaires d'un monde qui s'en va », est un condensé d'une partie de sa thèse et de ses recherches qui portent sur les habitudes alimentaires dans la France du Nord-Est.

Le livre alerte et gai d'Annie Merlin et Alain-Yves Beaujour, « les Mangeurs de Rouergue » (5), n'est pas un travail scientifique. Ils ne sont ni sociologues, ni ethnologues, ni érudits, ni folkloristes. Simplement, vivant en Aveyron — département qui recouvre à quelques arpents près le Rouergue d'autrefois, — esprits curieux et bons observateurs, ils ont obtenu la confiance et recueilli les confidences de leurs voisins paysans et leur donnent la parole.

Les Rouergats, notent-ils, ce sont des Ruthènes qui vivent depuis deux mille ans sur leur territoire, peu confrontés à d'autres peuples. La force de la tradition, les vertus héréditaires, les habitudes imposées par une terre ingrate et un climat rude, ont façonné et maintenu des coutumes bien particulières, notamment dans le domaine du « manger ». Car il ne s'agit ici ni de gastronomie, ni de recettes, fussent-elles vagabondes, exotiques ou végétariennes, mais de vie quotidienne, de repas ordinaires ou de fête, d'une civilisation saisie entre le fourneau et la table.

On aimerait avoir le loisir de relater une foule d'anecdotes, de récits, de souvenirs relevés au fil des pages. Les menus d'autrefois, la place de la table dans le foyer et des convives selon la hiérarchie paysanne, le rôle des aliments-clefs que sont le pain, la farine, le vin, la soupe, le cochon, la volaille, les fromages, la pomme de terre et la châtaigne, le cru et le cuit, le sauvage et le domestique, les fêtes...

Sur le fil sèchent les chemises de nuit des femmes avec une fente au bon endroit et, écrit autour, « Dieu le veut ». Cette femme de médecin, d'origine rurale, se tient debout et sert le docteur et ses invités, tandis qu'à la ferme le patron, sa femme et son fils occupent le haut bout, le grand-père, la bru et la servante prenant place au bas bout. Et les cuisinières rouergates demeurent si convaincues de la supériorité de leur savoir qu'elles vantent comme meilleure que toute autre une soupe au fromage faite avec du gruyère râpé acheté sous plastique.

Malgré les échaudés et les fouaces, les rissoles et le gâteau à la broche, le roquefort et le laguiole, « les Mangeurs de Rouergue » ne mijotent pas pour les fines gueules parisiennes d'alléchantes spécialités aux senteurs rustiques. Ce sont des paysans pauvres que hante encore confusément le souvenir du temps pas si éloigné où la soupe et les châtaignes n'empêchaient pas toujours la faim de s'asseoir à leur table.

(1) Denoël-Gonthier, 1973.

(2) Bernard Lăscia et Alain Raybaud, *la Cuisine vagabonde*, Sagittaire, 302 p., 39 F.

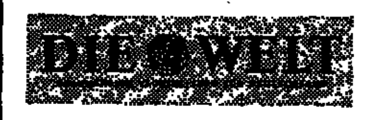
(3) Mireille Ballero, *les Meilleures Recettes végétariennes du monde entier*. Albin Michel, 290 p., 45 F.

(4) Edit. André Leson (10, rue de l'Eperon, 75006 Paris). Collection « Mémoire des hommes », 192 p., 34 F.

(5) Edit. Duculot. Collection « Usages et croyances populaires », 206 p., 44 F.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



Le poids du savoir

« *Les écoliers allemands sont souvent épuisés avant d'arriver à l'école. La raison : leurs cartables sont trop lourds* », note le quotidien ouest-allemand *DIE WELT* (chaîne Springer).

DIE WELT écrit : « *En fondant son étude sur les écoles de Francfort, l'Institut constate que les cartables de cent vingt-cinq écoliers pèsent en moyenne 4,48 kilogrammes, ceux des élèves des grandes classes, 4,44 kilogrammes, et les cartables des lycéens, 3,58 kilogrammes. Les élèves les plus jeunes doivent donc porter les cartables les plus lourds (...). Seconde surprise, parmi les résultats de cette enquête : ce ne sont pas les manuels scolaires qui pèsent le plus. Les experts ont ainsi pesé plus de mille livres pour obtenir des chiffres valables. Les livres pour les enfants de six à dix ans pèsent en moyenne 2,12 kilos, contre 3,51 pour les élèves de dix à quatorze ans, et 3,61 pour les élèves de plus de quatorze ans. En d'autres termes, si le poids des livres scolaires augmente avec l'âge des élèves, le poids de leurs cartables, en revanche, diminue* »



Les informaticiens à surveiller

Un petit nombre de fonctionnaires informaticiens pourraient totalement paralyser l'action du gouvernement britannique, assure le *TIMES* :

« *Les ordinateurs, en raison de l'étendue et du mode de traitement des informations qu'ils concentrent en une même place contrôlée par un si petit nombre de personnes, présentent des risques d'un nouvel ordre que l'on peut lire dans un rapport de M. Richard Wilding, secrétaire adjoint à la fonction publique, intitulé : « Etude à long terme de l'utilisation de l'informatique dans l'administration du gouvernement central* ». Selon le document, « *le problème de la vulnérabilité doit toujours être présent à l'esprit quand on recherche de nouvelles formules (...).*

» *Les quatorze mille quatre-vingt-deux fonctionnaires faisant fonctionner les ordinateurs du gouvernement sont regroupés pour la plupart au sein de l'Association des services civils et publics, dont le conseil exécutif a viré nettement à gauche récemment* », constate le *TIMES*.

KURIER POLSKI

Rencontre du troisième type en Pologne

Selon le quotidien polonais du soir *KURIER POLSKI*, une aventure extraordinaire serait arrivée le 17 mai dernier à un paysan d'une bourgade distante d'une soixantaine de kilomètres de la ville de Lublin (sud-est de la Pologne).

Ce jour-là, le paysan, dont le nom n'a pas été divulgué, « *se rendait aux champs avec sa « furmanka » (charrette) quand, vers 8 heures du matin, en traversant un bois, il aperçut deux étranges créatures, vêtues d'un genre de scaphandre autonome de couleur noire, qui se déplaçaient en sautillant avec souplesse. (...) Leurs visages étaient verts et leurs yeux obliques, et elles communiquaient entre elles par de bizarres monosyllabes.*

» *Invité par des gestes engageants à monter à bord d'un étrange véhicule qui se tenait au ras des arbres, le paysan s'est rapidement retrouvé au milieu de plusieurs autres créatures qui l'ont ausculté à l'aide d'un appareil rappelant celui utilisé en radioscopie, tandis qu'on lui offrait à manger — une sorte de gelée transparente, — ce qu'il refusa* ».



Esprit d'Helsinki, es-tu là ?

Le magazine américain *U.S. NEWS AND WORLD REPORT*, écrit : « *Pour se rendre compte comment les pays d'Europe de l'Est contrôlent les informations bien qu'ils aient signé les accords d'Helsinki, la commission du Congrès américain qui surveille l'application des droits de l'homme et des libertés en Europe a reçu un « livre des consignes » données aux censeurs polonais. Ce livre fournit des exemples de ce à quoi les lecteurs polonais peuvent s'attendre :*

» — *Aucune information sur les ventes polonaises de viande à l'Union soviétique ;*

» — *Aucune information sur les dangers pour la santé que représentent les produits chimiques utilisés dans l'agriculture ;*

» — *Aucune information sur les transactions avec l'Ouest sur les brevets industriels ;*

» — *Aucune information sur les questions religieuses dans les pays communistes et,*

» — *Aucune information sur le degré d'alcoolisme et son accroissement.* »

WORLD MEDECINE

Une maladie due à l'écologie

Le bimensuel anglais *WORLD MEDECINE* constate l'apparition d'une nouvelle maladie professionnelle due à un retour à des procédés de fabrication naturelle :

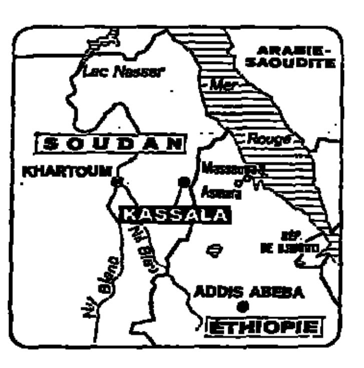
« *Le docteur Steve Cembrowicz nous a dit qu'il a été intrigué lorsqu'une jeune dame bien bâtie s'est présentée à son service à Bristol, se plaignant de douleurs dans le haut de la poitrine et dans l'épaule. La patiente expliqua qu'elle était barmaid dans un pub qui venait récemment de passer à la bière traditionnelle, à fermentation naturelle au lieu des procédés chimiques modernes.*

» *L'accroissement de l'activité musculaire de l'épaule nécessaire pour pomper ce liquide ambré et écumeux dans le verre du client, en l'absence de pression de gaz carbonique, provoque une tension chronique des fibres musculaires de l'épaule.*

» *Une campagne avait été lancée il y a plusieurs années par les fervents de la bière traditionnelle. Leur organisation possède maintenant des brasseries et des pubs et développe ses ventes. Tandis que les pompes prolifèrent, l' « épaule de la bière » risque de prendre sa place dans l'histoire médicale, aux côtés du genou de la ménagère, du poignet de l'espresso et du tennis-elbow.* »

Lettre de Kassala

L'ÉTERNEL CLIQUETIS D'ARMES AUX CONFINS SOUDANO-ÉTHIOPIENS



IL y a quelques semaines encore, la ville soudanaise de Kassala, située à une quinzaine de kilomètres de la frontière éthiopienne, servait ouvertement de « sanctuaire » aux adversaires de la junte d'Addis-Abeba. Depuis le rapprochement qui vient de s'esquisser entre le gouvernement du général Nemeiry et celui du général Menguistu, la logique voudrait que cette situation ait cessé. Mais, en fait, un renversement d'alliance en cache souvent un deuxième, lorsqu'il n'en annonce pas un troisième...

Kassala fut fondée en 1834 par Mehemet Ali, célèbre vice-roi d'Egypte qui, après avoir créé une armée à l'européenne grâce au concours d'officiers français, entreprit d'étendre vers le sud les territoires qui étaient soumis à l'autorité de la Sublime Porte. Siège du gouvernement de la province soudanaise du même nom, Kassala tomba en 1885 aux mains des derviches d'Osman Digma, l'un des lieutenants de Mahdi, vainqueur de Gordon Pacha à Khartoum. Après avoir été la place d'armes des Egyptiens contre l'Ethiopie, elle semblait destinée à servir de poste avancé aux Abyssins contre les populations musulmanes du bassin du Nil.

Dès avant le soulèvement mahdiste, Kassala avait pris une certaine importance économique, car c'était l'un des lieux de transit de la récolte de coton des régions voisines. La ville était aussi l'un des points de passage traditionnels vers la côte érythréenne — le port de Massawa se trouvant alors à une quinzaine de journées de marche environ. Conscients de ce que ceux qui contrôlaient Kassala étaient les maîtres incontestés des routes qui du Soudan conduisent à la mer Rouge, les Italiens s'en emparèrent lors des débuts de la conquête de l'Erythrée. Et le général Baratieri, en décembre 1893, en chassa les derviches et y fit bâtir un fort qui abritait, à l'époque, une garnison d'un millier d'hommes.

CE rôle de place forte a prévalu au cours des premières années d'existence de Kassala, et c'est lui qui prévaut aujourd'hui encore. C'est ce qui avait frappé un voyageur, auteur d'un manuscrit anonyme (1), qui, datant son journal de « *Kassala, jeudi 26 janvier 1851* », écrit : « *La ville consiste en une sorte de camp enclos d'un mur d'enceinte.* » Depuis le passage de cet esprit curieux ont disparu la domination ottomane et l'esclavage, qui souvent accompagnait cette dernière.

« *Ce matin même,* note notre chroniqueur, *le cheikh d'El Gadas est entré à Kassala avec quarante prisonniers... qui pleurent tandis que le crieur public les met en vente (2).* »

En revanche, les fonctions de défense persistent de façon visible. De même que sont toujours présentes les turbulentes tribus bejas. Cet aéroport militaire accessible aux jumbo-jets depuis décembre 1976 et protégé par plusieurs batteries de canons anti-aériens, l'uniforme de ces gardes-frontières, ces alignements réguliers de casernements, ces tentes à l'abri desquelles se reposent des renfort récemment acheminés de Khartoum, ce poste de police au fronton duquel claque, à côté du drapeau national, l'étendard bleu roi des forces soudanaises de police (S.F.P.), tout cela sent la poudre. Comme, au dix-neuvième siècle, les troupes des souverains du Tigré et les mercenaires égyptiens à la solde du sultan de Constantinople protégeaient les citadins des raids des nomades, aujourd'hui l'armée soudanaise veille sur Kassala.

Si les combats de l'Ogaden se déroulent très loin, ceux de l'Erythrée et ceux du Tigré sont à portée de canon. Cet ensemble de canaux d'irrigation, de jardins maraîchers, de vergers, de bosquets de palmiers, de rideaux d'eucalyptus qui se développent harmonieusement au pied d'une série de pitons rocheux, ces cafés maures aux terrasses bruyantes cette succession de marchés groupés autour de bâtiments administratifs, tout cela ne vit pas à l'écart des conflits qui déchirent l'Ethiopie.

Dans cette oasis qui pourrait composer le décor conventionnel d'un film de Duvivier des années 30, retentit de façon permanente le cliquetis des armes. En plein centre de la ville, face à la rocaille sur laquelle se couche un soleil incandescent, à l'intérieur d'une concession entièrement close par des murs élevés, discutent des partisans du leader érythréen Ousmane Saleh Sabbeh. Quelques centaines de mètres plus loin, à l'abri d'une autre concession, étrangement semblable à celle-ci, veillent des guérilleros appartenant à l'un des mouvements nationalistes concurrents, celui d'Esahyas.

LA lune est déjà haute sous la voûte céleste lorsque le muezzin lance un dernier appel, à la fois plaintif et triomphant, du sommet d'un minaret voisin. Sur une natte d'alfa, deux turbans touchent le sol, côte à côte Lorsque la nuit aura atteint un stade plus avancé, une partie de la ville connaîtra une activité nouvelle. C'est, en effet, de Kassala que l'on rejoint soit les camps d'entraînement des nationalistes érythréens, soit leurs lignes avancées. Alors qu'au début de la guerre d'Erythrée, *Aden était le point de passage obligatoire de ceux qui voulaient se rendre dans les zones contrôlées par la rébellion*, ce sont aujourd'hui *Port-Soudan, sur la rive méridionale* de la mer Rouge et Kassala, sur les bords du Gash, qui assument ce rôle.

Les Erythréens sont nombreux en ville. La majorité d'entre eux a cherché refuge en territoire soudanais après avoir fui les raids répressifs de l'aviation éthiopienne. Des Tigréens affluent aussi, en nombre croissant Lunettes noires, attaché-case, costume bleu, cravate noire, silhouette rappelant à s'y méprendre celle du rebelle tchadien Hissène Habré, dont le nom fit le tour du monde à l'époque de « *l'affaire Claustre* », un représentant du Front de libération du Tigré, commence à nous expliquer, devant le commissariat de police, où il est venu chercher un sauf-conduit, quelles sont ses activités. Dans un excellent français, « *appris au collège à Asmara* », indique-t-il. Il lance à notre intention : « *Venez au Tigré. Les soldats d'Addis-Abeba y sont en déroute... Notre combat est le même que celui des nationalistes érythréens...* » Un policier soudanais le rappelle à la discrétion.

NON loin de Kassala, la source de Tothill, où s'abreuvent des chèvres au pied aussi sûr que celui des mouflons alpins, constitue un cadre idéal pour reprendre une conversation interrompue sans grands ménagements. Alors qu'en ville la température dépasse 40 °C, ici règne une fraîcheur presque irréelle. Pâtres et chevriers restent figés comme des statues ; ils font corps avec les éboulis aux flancs desquels errent leurs brebis. L'impassibilité des hommes et celles des animaux contribuent à la sérénité de ce petit univers saharien : *koubas immaculées*, surmontées du croissant du prophète, palmiers aux fûts élancés dont le toupet éclate vers le ciel comme une fusée d'artifice, mirages à peu près permanents, femmes aux visages découverts, mais encoconnées d'étoffes chatoyantes, anneaux d'argent nichés dans l'aile du nez des pulsatières, chameaux de bât qui baraquent en grognant.

Pourtant, hommes et paysages sont, sur ces confins soudano-éthiopiens, pratiquement identiques aux populations et aux sites du massif tchadien du Tibesti qui s'étend, plus à l'ouest, à la même latitude. Aucun peuple ne ressemble plus aux Toubous que les Bejas. Et les chaos volcaniques du « *caillou* » que contrôlent depuis plus de dix ans les guérilleros du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat).

Haute crinière passée au beurre rance, dans laquelle siègent des épingles de bois ornementées de dessins géométriques, silhouette élancée, bras repliés vers l'avant autour d'un bâton noueux posé en travers de la nuque, le nomade Beja évoque l'ascèse. Comme les Toubous du Tchad, les Gallas d'Ethiopie ou les Regueibats du Sahara occidental, ils sont d'une sobriété et d'une endurance exceptionnelles.

Fortement métissés d'Arabes, des Bejas habitent depuis plusieurs milliers d'années les collines qui s'étendent sur le littoral de la mer Rouge. Profils proches de ceux des anciens Egyptiens, ils semblent descendus des fresques des mastabas de la vallée du Nil, ils sont restés *profondément xénophobes* et farouchement indépendants à l'égard de toute autorité. Considérés comme des « *sauvages* » par les peuples au milieu desquels ils vivent, parlant entre eux une langue kouchitique, même lorsqu'ils ont arabisé leur nom, ils sont toujours prêts à entrer en dissidence contre le pouvoir central. Plus que les guérilleros d'Erythrée ou du Tigré, éphémères hôtes de passage de la région de Kassala, peut-être ces Bejas qui considèrent ce pays comme le leur, sont-ils à leur tour appelés à troubler un jour la quiétude des autorités de Khartoum...

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Publié à Beyrouth en 1964 par les soins de Paul Santi, alors attaché au consulat général de France dans la capitale libanaise.

(2) Op. cit. p. 92.

BRÉSIL

Le bébé et le bureaucrate

IL est recommandé aux personnes enceintes de ne pas survoler, à proximité du terme, le territoire brésilien. Pour avoir transgressé ce sage précepte, une citoyenne argentine de trente-cinq ans, Rose Biscioni, s'est vu plongée durant deux semaines dans les tortueux dédales de la bureaucratie brésilienne.

En décollant de l'aéroport de Buenos-Aires, le 12 mai dernier, Rose Biscioni n'avait qu'une idée : rejoindre son mari qui l'attendait à New-York, et partir s'installer avec lui à Montréal, où devait naître bientôt le fils qu'elle attendait.

Las ! Le futur nouveau-né en décida autrement. Ce fut au décollage, après l'escale de Rio-de-Janeiro, que Rose sentit les premières douleurs. L'imminence de l'heureux événement ne laissait pas de place au doute. Il ne restait au pilote qu'à réaliser un atterrissage d'urgence. A Belem, dans l'Amazonie brésilienne, le bébé naquit dans les installations de l'aéroport. On l'appela Mauro. La mère et l'enfant se portaient bien.

Pas pour longtemps. Ce fut après l'enfantement que commencèrent les douleurs. Né en territoire brésilien, le petit Mauro était, sans l'ombre d'un doute, citoyen brésilien, argua l'administration locale. Et il lui restait donc à remplir les formalités auxquelles sont astreints tous ses compatriotes désireux de quitter le pays.

Extrait de naissance ? Rien de plus simple. Mais, Mme Biscioni avait-elle une permission pour signer le document adéquat en lieu et place de son mari ? Une procuration s'avérait indispensable. Il s'agissait donc de la demander à New-York.

Crédibilité

Attestation de résidence ? Rose Biscioni ne résidait plus à Buenos-Aires. Soit. Mais ni elle ni Mauro ne résidaient encore à Montréal. Soit. Le bébé pouvait-il au moins exciper d'une résidence antérieure ? L'aéroport de Belem manquait, en l'occurrence, de crédibilité.

Rose logeait, en attendant, à l'hôtel Seiton de Belem, aux frais de la compagnie Varig, qui [illegible] surmonter les obstacles. Puis vint l'apothéose. Faut-il décerner la palme à la banque centrale, qui exigea que le petit Mauro, comme tout Brésilien qui voyage hors de son pays, laissât un dépôt préalable de 22 000 cruzeiros (environ 6 000 F) ? Ou la Banque du Brésil, qui demanda le certificat dispensant le nouveau-né du paiement des contributions ?

C'est le 29 mai que la mère et l'enfant purent enfin quitter Belem, les problèmes aplanis, et reprendre le voyage interrompu. Professeur, Rose Biscioni avait pu se convaincre que la lecture de Franz Kafka et d'Alfred Jarry n'était, en fin de compte, que pâle imitation de la réalité de la bureaucratie.

THIERRY MALINIAK.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MAROC

Asilah dans ses murs

(Suite de la page 17.)

Les habitants d'Asilah ont une vieille tradition : au printemps, ils repeignent les ruelles et les murs de leurs quartiers. Ils utilisent de la chaux. Du blanc et du bleu ciel. Les peintres se sont invités. Ils voulaient faire partie de ce travail de « rénovation » annuelle, participer à cette culture populaire qui se maintient et se poursuit malgré la culture officielle. « Nous sommes aussi des enfants de ce milieu, *dit Chebaa* ; nous sommes le lien naturel entre cette culture populaire et notre travail. »

Le contact fut extraordinaire. Très vite cette intervention (l'idée est née aussi au sein du conseil municipal d'Asilah où siège le député Mohamed Bennaissa et Melehi) est devenue l'affaire de tous. « La rue, *fait remarquer Qassimi*, n'était plus un lieu de passage mais un lieu de rencontre et de dialogue. » *Non seulement les enfants des écoles ont peint, mais les femmes et les hommes sont intervenus souvent pour discuter de telle couleur ou de telle forme. Miloud a été interrompu par une voisine qui lui a suggéré de changer un bleu en vert.* « Des femmes étaient vexées parce que je n'avais pas choisi de peindre la façade de leur maison. D'autres m'ont invité à peindre l'intérieur de leur foyer », *dit Miloud.*

Pas de « marché de soleil »

Asilah a ainsi vécu dans une euphorie de couleurs et de formes en parfaite concordance avec l'esprit de son authenticité. L'ensemble des participants insiste pour dire « que les peintres n'ont pas fait ce travail pour promouvoir un quelconque marché à soleil ». *C'est justement pour préserver la ville de l'invasion touristique qu'ils l'ont peinte Melehi constate que* « les habitants d'une ville comme Fès par exemple, ont abandonné leur cité. Ils ont émigré vers la ville nouvelle ou vers Casablanca. Ils n'ont pas su sauvegarder le patrimoine vivant de la ville ancienne, ville historique qui regorge de culture et d'art. L'opération d'Asilah est faite un peu dans un esprit de sauvegarde. Il s'agit pour nous de préserver la vieille ville et lui épargner la laideur du béton, la pollution des automobiles et l'invasion d'un certain tourisme. » *Mohamed Bennaissa est en train de préparer un festival culturel. Il insiste sur le fait qu'Asilah* « est une ville traditionnelle, sensible, jalouse de sa spécificité et que les zaïlachis (habitants d'Asilah) ne supporteront pas le viol et la pollution touristiques qui semblent la menacer ».

Cette ville, qui a résisté à plusieurs conquêtes, est fière de rappeler qu'elle fut une étape dans le quatrième voyage de Christophe Colomb et que son eau eut, à une certaine époque, des vertus thérapeutiques.

Ville peinte, elle refuse de se voir aujourd'hui consommée comme un produit ensoleillé, même si ce produit se présente sous le vernis d'un tourisme culturel. Car un festival du genre Tabarka va se dérouler à ses portes. Les habitants — très hospitaliers par ailleurs — ne semblent pas, d'après ce que j'ai vu et entendu, prêts à accueillir une sorte de Club de vacances même s'il se voulait moins idiot que les autres.

TAHAR BEN JELLOUN.

RADIO-TÉLÉVISION

LA GUERRE DES SABOTIERS DE SOLOGNE

Un feuilleton bien tempéré

« *ON pourra nous reprocher d'avoir fait durer dix-huit mois une révolte qui, en réalité, fut matée en quatre mois. On pourra nous dire que le pont de Sully-sur-Loire n'existait plus en 1658 puisqu'il fut détruit au quatorzième siècle par une crue du fleuve et ne fut rebâti qu'au dix-neuvième siècle. Qui sait ? Peut-être avait-il été entre temps remplacé par un bac ?* » Michel Schilowitz sourit comme un potache qui viendrait de faire une bonne blague. « *Autre erreur historique,* ajoute l'auteur. *Nous n'avons pas restitué le défaut de prononciation du maréchal de Clérambault. Il bégayait, on n'écoute pas longtemps un bègue à la radio.* »

Voilà pour les trois invraisemblances avouées. *La Guerre des sabotiers de Sologne,* feuilleton historique, est, selon ses trois auteurs, Michel Schilowitz, Jean-Bernard Autin et Jacques-Henri Bauchy, une œuvre d'imagination. Se réclamant d'Alexandre Dumas dont il aime le sens du canular, Michel Schilowitz « *fait des enfants à l'histoire* ». Il mêle aux événements qu'il a choisis de conter des héros fictifs, personnages imaginaires qui trouveraient leur place et leur rôle dans le meilleur des romans de cape et d'épée. Ici, l'on parle de d'Artagnan. Il n'avait pas procédé autrement en écrivant pour la radio *l'Enterrement de Mlle von Belstroff.*

La Guerre des sabotiers de Sologne, pourtant, c'est du sérieux, du très sérieux. Les auditeurs qui vont suivre la rébellion et la défaite de ces paysans ruinés par la guerre livrée à l'Espagne et échaudés après la répression exercée par Richelieu apprendront beaucoup de cette grande colère qui grondait un peu partout dans les provinces françaises d'alors.

Entre 1540 et 1675, en effet, les campagnards s'organisèrent en troupes armées. Les soldats du roi eurent raison de ces vindicatifs. On n'a cependant pas perdu le souvenir des gueux de Guyenne, ni oublié les hauts faits, plus tardifs, des camisards cévenols. Les sabotiers de Sologne ne furent pas les plus hargneux de ces ruraux justement exaspérés. En 1658 — Louis XIV avait vingt ans et ne régnait pas encore — ils en eurent assez des impôts massifs exigés par Mazarin.

Dans les marais de ce pays qui n'avait pas encore été aménagés ce fut une véritable conjuration. Grâce à la complicité d'un hobereau local, le huguenot Gabriel de Jaucourt, grâce aussi à Rochambeau et à d'autres, jusqu'à l'oncle du roi, Gaston d'Orléans, les Solognots en sabots allaient se battre.

Lancés dans la grande histoire

On les écoutera, ici réinventés, eux, les pauvres bougres, très malins le plus souvent, eux et elles affublés de sobriquets et soucieux du pain quotidien : *Pilté, la Rinçonnette, le Berchu, Prentontour, Cornecul, la Goulée et Patte-à-Ressort et Marie-Toute-Seule.* Lancés d'un coup dans la grande histoire d'un pays pour avoir voulu crier misère. Malgré le concours de trois soldats d'expérience, ils ne parviendront pas à franchir la Loire, un notaire de Dreux les aura dénoncés à Colbert : à Saint-Benoît, ils seront pris au piège. Après... après viendra la déconfiture.

Les auteurs, et plus spécialement Jean-Bernard Autin, ont fait des recherches très précises en Sologne et retrouvé ce qu'étaient les usages d'alors, les métiers, la nourriture et aussi les fêtes, et surtout les soucis du campagnard. Jacques-Henry Bauchy et Michel Schilowitz ont écrit ou réécrit des chansons. Ici accompagnées sur des instruments d'époque, elles viennent ponctuer les vingt-quatre épisodes d'un feuilleton plus original que les adaptations de livres — plus simples et moins coûteuses — dont France-Culture est coutumière. La réalisation confiée à Jean-Jacques Vierne a été soignée, et de nombreux enregistrements ont été faits en extérieur sur place, en Sologne, pour que le cri de la chouette ou les bruits de la forêt ne fassent pas trop « studio ».

Quatre-vingts comédiens ont prêté leurs voix : Jean-René Caussimon est Mazarin ; Samy Frey joue à Louis XIV. Passent aussi, d'aventure, Anne d'Autriche, Séguier, Colbert, Marie Mancini et les notables de l'Orléanais... On saute d'une bataille à une scène de ripaille, du rire aux blessures par les armes, de la gaudriole à l'art du siège. Rapidement. Grâce à un découpage presque cinématographique, Michel Schilowitz a mélangé le tragique et le burlesque. Il dit aimer beaucoup *la Nuit des rois* et *Comme il vous plaira,* les pièces gaies de Shakespeare. Il joue avec la réalité et s'amuse bien. Avec le plus sérieux des professionnalismes.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ France-Culture, à partir du 12 juin, 18 h. 30.

DE LA MUSIQUE ET DES IDÉES

Coltrane à la ferme

UN électronicien barbu, le front dégarni, la trentaine, bâtit son antenne dans la cour d'une petite ferme des environs de Toulouse. Alors que Radio-Barbe-Rouge reprend ses émissions avec un enthousiasme prometteur, que Radio-Occitania s'apprête à lancer au sud de la Loire la grande offensive de la langue occitane, Radio-Biketis, dans une discrétion absolue prépare une invasion musicale : Radio-Biketis attend son heure.

Son animateur, technicien en électronique, directeur d'un magasin de hi-fi reconverti au cinéma et à l'audiovisuel, refuse les approximations. Il ne commencera à émettre de façon régulière et annoncée que lorsque son équipement sera parfait.

Son studio est pourtant exemplaire : équipement stéréo professionnel, émetteur maison, hybride d'éléments industriels et de perfectionnement apportés par l'équipe, il devrait pouvoir couvrir un rayon de 40 kilomètres de façon parfaite. On a pu l'entendre à 25 kilomètres lors d'une émission d'essai. Jusqu'à présent, sept émissions-tests ont eu lieu, toutes dans le plus grand secret, pour régler le matériel, l'amener à plus de perfection.

Les raisons qui ont poussé les deux organisateurs à créer leur station : l'ennui qui règne dans la région, l'ennui individuel qui leur est propre, mais également la révolte contre l'injustice qui consiste à imposer Sud-Radio à toute une population qui n'a pas le choix, la révolte également contre l'interdit qui frappe les initiatives individuelles.

Casser l'ennui

Enfin, l'envie de faire la radio que l'on aimerait écouter. Ils la veulent comme un intime mélange de musique et d'idées, « collant à la vie ». Ils veulent du jazz, de la musique anglo-saxonne, de la chanson française « autre que Sheila et Sardou », mais aussi des débats entre des personnalités et des habitants, sur des sujets d'actualité, des heures régulièrement réservées à des formations politiques condamnées au mutisme. Ils veulent casser l'ennui, plus que le monopole, mais casser le monopole pour faire cesser l'ennui.

Une émission d'une heure consacrée au dixième anniversaire de la mort du saxophoniste John Coltrane, une autre au hard rock comparé à la vague punk et cinq autres, exclusivement musicales, ont été réalisées jusqu'à présent avant que commencent les choses sérieuses. Personne, à moins d'une énorme chance, n'a dû entendre ces quelques émissions de grande qualité : Radio-Bikétis émet comme apparaissaient les pirates, sans prévenir, juste pour s'essayer à l'abordage des ondes, avant le grand départ.

AU CINÉMA DE MINUIT DE FR 3

Le retour de Lon Chaney, «monstre amoureux»



MORT en août 1930, à quarante-sept ans, au moment où s'installait le cinéma parlant, Lon Chaney a été, sinon tout à fait oublié, du moins embaumé, momifié dans sa légende d'acteur aux maquillages extravagants, de premier monstre du cinéma fantastique hollywoodien. Les films muets, relégués par le progrès technique dans les cinémathèques, en sont rarement sortis à moins d'être considérés comme des chefs-d'œuvre culturels. En 1957, lorsque Joseph Pevney réalisa, pour Universal, l'Homme aux mille visages, *biographie romancée de Lon Chaney, s'attachant surtout à sa vie privée, c'est James Cagney, grimé, qui interpréta le rôle de cet acteur devenu mythique, inconnu des nouvelles générations.*

Dans le renouveau d'intérêt pour le cinéma fantastique constaté ces dernières années, dans la remise à jour, par des cinéphiles acharnés, des mythologies anciennes d'un genre populaire dédaigné, Lon Chaney a eu moins de chance que Boris Karloff et Bela Lugosi, les grands monstres du parlant. Jean-Marie Sabatier lui a heureusement rendu justice dans son excellent ouvrage les Classiques du cinéma fantastique *(Editions Balland, 1973). La résurrection s'accomplit aujourd'hui, avec quatre films très rares choisis, présentés par le « Cinéma de minuit » de FR 3.*

On connaît peu de chose sur l'enfance et la jeunesse de Lon Chaney, né à Colorado Springs le 1er avril 1883. Ses parents étaient d'origine italienne. La légende veut qu'ils aient été tous deux sourds-muets et que leur fils ait appris l'art du mime en communiquant avec eux par gestes. Quoi qu'il en soit, Lon Chaney est apparu à Hollywood comme figurant en 1912 et c'est en 1919 qu'a commencé son étrange carrière : maquillages bizarres, parfois horribles, rôles d'infirmes en tous genres qui lui faisaient accomplir de fatigantes performances physiques.

L'originalité du cycle de FR 3 est de restituer Lon Chaney dans sa véritable perspective de « premier monstre amoureux de l'écran », comme l'a si bien défini Jean-Marie Sabatier, et cela avec des œuvres infiniment plus curieuses que les deux adaptations de romans populaires français dont les personnages très connus masquent un peu son véritable génie.

Visage douloureux

C'est sous la direction de Tod Browning, dont l'univers s'accordait parfaitement au sien, que Lon Chaney a le plus souvent tourné. L'Inconnu *(1927) et* l'Oiseau noir *(1925) vont le montrer, faux manchot qui se mutile volontairement, puis double incarnation du bien et du mal, mais toujours individu en marge dont les machinations, les actes même criminels, ont pour but de se faire aimer. C'est le développement, l'accomplissement du personnage largement esquissé dans* the Penalty *de Wallace Worsley (1920) qu'on a vu dimanche dernier.*

N'a-t-on pas admiré les dons de contorsionniste de Lon Chaney, qui semblait réellement privé de ses jambes, sans trucage, et ses dons de composition dramatique ? Avec un visage à peine grimé, un jeu beaucoup moins excessif que celui des acteurs de l'époque, qui amplifiaient leurs gestes et leurs mouvements de physionomie pour se faire comprendre sans la parole, il exprimait toute une gamme de sentiments complexes.

« L'Homme aux mille visages » n'était pas qu'un acteur à faire peur. On le verra aussi dans Mockery *(1925) de Benjamin Christensen — ce réalisateur danois passé à l'histoire pour son hallucinante* Sorcellerie à travers les âges *de 1920 avait émigré à Hollywood, — en dépit d'un scénario qui prête à sourire pour ses situations mélodramatiques. Le visage douloureux de Lon Chaney, son sens d'une théâtralisation qui fait apparaître les fantasmes d'amour et de vengeance, le désir éperdu de dépasser les apparences, le rendent aussi fascinant que ses étranges déguisements, correspondances grotesques ou terribles de la mutilation morale.*

Lon Chaney venait de tourner avec Tod Browning un remake *parlant du* Club des trois *lorsqu'il mourut d'un cancer de la gorge. Browning lui avait proposé de jouer le vampire Dracula. Le rôle revint à Bela Lugosi et le consacra vedette de l'épouvante glacée. Boris Karloff triomphait, en même temps, dans* Frankenstein *de James Whale. Lon Chaney junior, fils du disparu, fut alors pressenti pour son nom prestigieux. Mais on eut beau s'ingénier à le rendre méconnaissable et effrayant, il eut beau apparaître dans de nombreux films, il ne fit jamais preuve de personnalité, il ne fut jamais qu'un acteur de seconde zone.*

JACQUES SICLIER.

★ *L'Inconnu* : dimanche 11 juin, 22 h. 30.
★ *Mockery* : dimanche 18 juin, 22 h. 30.
★ *L'Oiseau noir* : dimanche 25 juin, 22 h. 30.

POINT DE VUE

Le match nul du monopole

par PIERRE SCHAEFFER (*)

LA malchance veut qu'après avoir entendu seriner toute une vie, ou presque, le morne débat entre radio d'Etat et radios privées, on en retrouve un autre, pour finir, aussi sot, entre grosses radios et petites. Peut-être s'agit-il, dans les deux cas, d'un enjeu illusoire, puisque tout le monde finit par imiter tout le monde : la radio d'Etat, les privées, comme probablement les petites copieront les grandes. La vraie question serait : la radio, la télévision, pour quoi faire ? Si elles sont finalement inutiles, pourquoi tant s'inquiéter ?

On parle beaucoup de liberté d'expression, de culture, d'information. De toute façon, parmi tant d'avis partagés, demeure un fait évident : *nous sommes beaucoup plus cultivés,* beaucoup mieux informés que ne l'étaient les générations d'avant. Et ça nous fait une belle jambe !

Un débat vain

Nous sommes probablement beaucoup moins concernés, beaucoup moins actifs et beaucoup moins efficaces que ne l'étaient ceux qui précédemment faisaient l'opinion, par exemple du temps d'Emile Zola. Nous nous ennuyons aussi beaucoup moins, puisque nos *loisirs* sont occupés et même saturés, *outre* la radio, par trois chaînes de télévision, qui offrent sur le plan culturel (« informer, éduquer et distraire »), les meilleurs programmes du monde, ce qu'on ne répétera jamais assez aux Français, qui croient toujours que c'est mieux ailleurs. Mais, ce qu'on ne leur dit pas, ce qu'ils ne savent pas, car ils cherchent midi à 14 heures, c'est que, hors leurs précieux loisirs, cette télévision ne sert à rien : rien de vital pour leur destin, personnel et collectif, rien de vital pour leur survie, nationale et internationale. Le débat du monopole pour un enjeu aussi futile est donc un débat vain. Consolons-nous, il en est de même ailleurs. Ce n'est pas pour une fois un mal français. Pourtant, on aurait pu espérer que nous ferions mieux.

Que nous ferions mieux pour des raisons qui ne sont ni techniques ni économiques, mais qui tiennent au compromis dont on accuse souvent ce régime, et bien à tort : d'être un ajustement fort besogneux *entre dirigisme et libéralisme,* ce qui fait échapper nos médias aux deux déviations monstrueuses du mercantilisme et du totalitarisme.

Ici encore, il faut se rengorger et constater, pour l'O.R.T.F. défunte, aussi bien que recréée sous forme d'hydre à sept têtes, le subtil équilibre qui permet, du moins aux leaders, des affrontements électoraux en tout bien tout honneur. Il faut même faire la preuve par neuf que la règle du jeu a été jouée : à force de montrer les champions *sur tous terrains,* dans leur sportives rencontres, on a fini par lasser les spectateurs. L'opposition, qui répète machinalement qu'elle n'a pas sa part d'expression, doit sans doute à son obstination verbale, à son manque de crédibilité, le verdict final : là aussi, match nul. De ces enjeux, joutes et règles du jeu, les Français étaient pratiquement écartés. La politique, devenue elle aussi spectacle, ne concernait plus que des équipes spécialisées. Puisqu'on avait confondu depuis tant d'années citoyens et téléspectateurs, on ne disposait plus que d'un peuple de badauds.

Etrange situation

Prenons un autre exemple, emprunté à un autre espace, et qui parle aussi de communication. Pour se déplacer, on dispose de divers véhicules, de plusieurs modes de propulsion. On façonne des réseaux et on ne confond pas le chemin de fer et l'autoroute. Enfin, il y a des voyageurs. Les voyageurs verraient d'un mauvais œil que les wagons soient vides, ou les autoroutes réservées aux carrosseries de quelques coureurs spécialisés. C'est probablement à cet instant de leur mécontentement qu'on leur proposerait aussi bien les sentiers de leurs patelins que les voies piétonnières de leurs agglomérats urbains. C'est à peu près ce qui se passe pour les médias hertziens.

Dans l'indifférence générale d'une *population de voyeurs, habitués à ruminer en regardant passer les trains,* quelques excités ou quelques inspirés (il y a aussi les magouilleurs) se mettent à vouloir, faute de voyager eux-mêmes, fabriquer leur petit réseau ferroviaire d'intérêt local. Il va donc falloir qu'ils se posent les mêmes questions que les grands médias, mais à une échelle si réduite que le jouet, désormais, est à la portée de toutes les mains. Etrange situation, plus dérisoire qu'inquiétante.

Piétons et badauds

Avant de prendre si vite parti pour ou contre le monopole, pour ou *contre les petites radios* (et les satellites dans tout ça, comme on va en parler, et bientôt, quand ça sera tardivement à la mode !), il faudrait donc se poser une question aussi simple, aussi bête que celle des transports en commun, qui fonctionnent de toute évidence *non seulement pour le bien public,* mais pour les nécessités des voyageurs : la radio, la TV, à quoi ça sert ?

Ça n'avait pas si mal commencé d'ailleurs, dans les *télécommunications,* avec le téléphone, évidemment si utile aux usagers. Ça n'avait pas si mal commencé non plus, à tout prendre, avec la radio et la *télévision,* qui s'opposent au téléphone (ou s'opposeraient au vidéophone), non seulement comme le massif à l'individuel, mais comme le superflu au nécessaire, le scénario d'autrui, spectaculaire, à l'intrigue prosaïque, dont on est soi-même l'acteur. Et, entre les deux, n'existerait-il rien ? Ces deux médias, qui ne sont ni chauds ni froids, quoi qu'en pense ce farceur de Mac Luhan, n'exprimeraient-ils pas affrontément les deux situations excessives de l'homme contemporain : individu tout-puissant dans ses affaires privées, pour lesquelles il téléphone si souvent, et atome impuissant de la masse planétaire, dont il subit l'obscur destin, entr'aperçu par l'étrange lucarne de sa télévision ?

Ou encore, pour reprendre la métaphore ferroviaire, ne serions-nous que des piétons, astreints à nos marches quotidiennes, ou que des badauds, pour regarder passer les *trains ? Nous* avons inventé de petites et de grosses voitures, des réseaux routiers différenciés, des autocars, des autobus, des trains supplémentaires, des métros, des R.E.R. *et nous nous soucions peu,* à vrai dire, du service public qui en détient le monopole ou la concession, *pourvu* que ça fonctionne avec économie et avec efficacité ; en desservant toute une hiérarchie de besoins, relevant aussi bien de l'ordre public que de la mobilité individuelle...

Ces exemples montrent à quel point l'ensemble des télécommunications doit être repensé dans *une autre alternative que celles* dont nous sommes lassés : l'Etat et le privé, les grosses et les petites, le câble et le hertzien, les micro-émetteurs et les puissants satellites.

Deux bonnes raisons

On ne cesse de redouter le pouvoir, alors que le pouvoir sera là de toute façon, selon la loi de la politique ou de l'argent, de beaucoup ou de quelques-uns, du centralisme parisien ou des groupes de pression locale. Faire le procès du pouvoir, dans la communication, c'est ruiner d'avance non seulement la *nécessité* d'une organisation, mais celle plus impérieuse encore d'une imagination.

Que le mouvement des radios dites libres soit non seulement sympathique dans bien des cas, mais marque le réveil de quelques-uns, ou encore une sorte d'anniversaire, dix ans après, de l'exaltante prise de parole, c'est sûrement un bien. Car les monopoles (je les mets tous dans le même sac, y compris celui des professionnels attachés à leurs corporations comme leurs ancêtres du Moyen Age), s'étaient installés dans leurs prébendes, le plus naïvement, ou le plus cyniquement du monde. Mais les deux maux de 68 guettent le *printemps des ondes* : aussi bien la chienlit que tout gouvernement redoutera, quelle qu'en soit la tendance, que l'indifférence, ce qui est bien pire, et conduit à des lendemains peu convaincants.

Au contraire, que les radios dites libres s'interrogent sur leur vocation, n'en restent pas à leurs fantasmes ; elles s'apercevront qu'elles *en demandent trop ou pas assez.* Trop, parce que c'est reprendre à leur compte, en s'alignant sur les modèles précédents, une flagrante inutilité. Pas assez, parce qu'une participation de la base des citoyens, renonçant peu à peu au statut de badauds, réclament les *grands médias* pour traiter des *affaires publiques,* non seulement localement, mais nationalement et internationalement.

Je souhaite donc bonne chance aux petites radios, et paradoxalement sans y croire, du moins telles qu'elles se présentent, dans l'alternative que je redoute : ingénuité ou magouillage. Mais les deux bonnes raisons sont celles-ci. Elles bousculent le système, qui, de mémoire d'homme (j'ai vécu pour ma part *« quarante ans de multitude »*) n'a jamais voulu se différencier, s'affiner, s'ouvrir à la participation, servir enfin. Et l'autre raison, c'est qu'après avoir fait leurs classes sur un demi-watt, et mesuré les difficultés de l'entreprise, l'inutilité qui menace le discours de masse, elles soient prêtes à occuper enfin, sur des créneaux nationaux, mainte vigile hebdomadaire d'une communication civique et efficace, pour des publics différenciés. Ce sera, là seulement, l'imagination au pouvoir.

(*) Ancien directeur du service de la recherche de l'O.R.T.F.

RADIO-TÉLÉVISION

RHÉTORIQUE DES JOURNAUX TÉLÉVISÉS

Les manières de dire

APRES avoir enregistré les journaux télévisés de 20 heures, diffusés par TF 1 et Antenne 2 pendant la semaine du 13 au 19 juin 1977, Hélène Monnet a procédé, pour le compte du Centre d'études d'opinion, à une analyse « lexicologique » de ces émissions, afin de rendre compte de leur contenu et de la « rhétorique » utilisée par les journalistes. Son rapport vient d'être rendu public.

« *L'information télévisée,* note l'auteur en préambule, *frappe de prime abord par la part réduite que l'événement y occupe (...). Ce que l'information télévisée vise en effet avant tout, c'est une présence, non point présence de l'événement, mais présence physique du présentateur et de son équipe élevés au rang d'image institutionnelle (...). L'information est transcendée par celui qui la dit. Elle compte moins que son triple environnement (image, musique, discours). Elle n'est jamais une donnée brute, comme la dépêche de dernière minute dans un quotidien, car la parole (intonation et mimique gestuelle) la colore immédiatement. Evénement en soi de la journée — car il est unique, à l'inverse des flashes et des journaux radiodiffusés — le « journal » est, à la télévision, fondé sur un rituel très précis, une véritable « étiquette » au protocole minutieusement fixé et comme immuable au fil des soirs. Le téléspectateur, pris dans ce rituel, cherche moins l'information que le dialogue inconscient qu'il noue avec le présentateur.* »

Au-delà de ces constantes, trois « modèles » apparaissent à l'observation : ceux du journal de la semaine sur Antenne 2, du journal du week-end sur cette même chaîne et du journal de TF 1, tant en semaine que pendant le week-end.

Juin 1977, c'est l'époque de l'affaire Revelli-Beaumont. « *L'affaire Revelli-Beaumont est enfin débloquée,* déclare en ouverture Patrick Poivre d'Arvor, sur A 2, le 14 juin, *je crois que l'on peut même parler de rebondissement.* » Commentaire d'Hélène Monnet dans son étude : « *L'introduction est lancée sur le ton de la surprise. Il s'agit de créer un mystère autour de l'information, de déconcerter le téléspectateur.* »

Suit une description de l'événement, limitée au minimum (« *la police interpelle l'un des meilleurs amis* ») et accompagnée d'une interview du commissaire Ottavioli. Mais, poursuit le rapport, « *la description intéresse moins l'équipe de A 2 que l'explication du fait. A preuve, la formule de Patrick Poivre d'Arvor : voilà... alors toute de suite une précision et une question* ».

Vient ensuite la thèse formulée par le présentateur : « *Dans cette tactique de la police on a un petit peu l'impression d'une ligne constante depuis quelques mois : ne pas payer la rançon.* » On remarque, souligne le rapport, « *le on a un* petit peu l'impression, *qui marque la non-relation avec l'institution (ici la police) et la fragilité du principe même d'explication* ».

La mémoire collective

Puis Patrick Poivre d'Arvor avance des preuves (« *Vous vous souvenez que les ravisseurs ont accordé quarante-huit heures, et rien n'est changé* » ; « *On se souvient peut-être de l'affaire Hazan.* ») « *Ces preuves,* dit le rapport, *essaient de contourner l'obstacle que constitue la non-relation absolue avec l'institution. Le journaliste n'ayant aucune information émanant de l'institution doit puiser dans sa faculté de raisonnement et dans sa mémoire. Il devient la mémoire collective des téléspectateurs.* »

Même principe dans l'intervention du journaliste, P. Gassot, qui précise : « *J'ai eu tout à l'heure Mme Revelli-Beaumont au téléphone.* » Phrase-clé, selon l'analyse d'Hélène Monnet, « *car elle indique au téléspectateur comment, par ses relations personnelles avec ceux qui participent de près à l'événement, le journaliste, mué en détective ou en enquêteur, contourne l'obstacle de sa non-relations avec l'institution* ». Tout concourt au mythe d'une « information inédite à vocation explicative », de telle sorte que le téléspectateur croit en fin de compte avoir tout compris, alors que rien ne lui a été expliqué. Les journaux des jours suivants confirment le procédé : le jeu du mystère, le silence de l'institution (« *la police, de ce côté-là, pas d'informations* »), l'enquête personnelle (« *j'ai essayé de tirer au clair cette affaire de photo...* »), l'explication.

La synthèse de l'information

Le samedi et le dimanche, A 2 change du tout au tout : il ne s'agit plus d'expliquer, mais de décrire. « *Désormais,* affirme le rapport, *il n'y a plus aucune distance par rapport à l'institution. A 2 devient la voix de l'institution, l'organe qui transmet le message de l'institution aux Français.* »

La date retenue est celle du 18 juin. Le journal évoque les cérémonies commémoratives de l'appel de 1940, puis la journée du premier ministre, conclue par un discours, sans explication ni commentaire. « *Il s'agit moins d'informer,* dit le rapport, *que de jouer le rôle d'un véritable relais entre la parole officielle, celle de l'institution, et le téléspectateur.* » Après le gouvernement, le patronat : un reportage sur l'industrie textile française, dont les responsables, nous dit-on, « *poussent ce soir un grand « ouf » de soulagement* ». Le voyage de M. Brejnev en France est l'occasion d'un documentaire technique, non critique, sur le train Moscou-Vladivostok. Le reste des informations continue sur le ton de la narration et de la relation, avec insistance sur tout ce qui est image.

« *Description illustrée, et non explication parlée* », telle est la différence essentielle entre A 2 week-end et A 2 semaine. Autre exemple : une « petite histoire » à l'intention des consommateurs, dont la conclusion est ainsi présentée par Patrick Lecocq, le présentateur : « *La direction de la concurrence et des prix a fait une enquête. Bon résultat : 5 000 F d'amende.* » On le voit, « *ce ne sont plus les journalistes d'A 2 qui font les enquêtes, mais l'institution.* »

Revenons à l'affaire Revelli-Beaumont, exposée cette fois par TF 1. Roger Gicquel, le 14 juin : « *Que se passe-t-il dans l'affaire Revelli-Beaumont ? Dès ce matin, on assiste à une offensive surprenante et tout à fait déroutante...* » Le présentateur a ici le statut d'expert. Patrick Poivre d'Arvor « *centralise l'information* », Roger Gicquel « *la dit en préparant, à égalité avec l'envoyé spécial sur les lieux, le compte rendu de l'affaire* ». Ses propos *(M. Ottavioli ne confirmait pas que..., il ne disait rien non plus sur..., c'est la nouvelle qui avait circulé la veille...)* se bornent à « faire le point ».

A 2 semaine « n'avait aucun *contact avec l'institution* » ; A 2 week-end « *répétait ce que l'institution lui avait quasi personnellement dit* » ; TF 1 « *répète ce que l'institution a dit à tout le monde, ou du moins à tous les journalistes* ». Ainsi le journal de Roger Gicquel a-t-il pour fonction d'assurer « *la synthèse de l'information en la simplifiant* ». Son discours est donc « *didactique* » (il recourt notamment à la formule), il « *explicite* » plus qu'il n'explique, verse parfois dans « *l'arithmomanie* » et n'hésite pas, à la différence du journal d'A 2, à dramatiser pour conforter le téléspectateur dans l'idée qu'il vit, lui, dans une situation privilégiée.

Des chiffres, des tableaux, des graphiques complètent le rapport d'Hélène Monnet, dont on n'a pu donner ici qu'un résumé schématique. En vérité, la question qui se pose au terme d'un tel travail est toujours la même : était-il vraiment nécessaire de recourir à un ordinateur et d'aligner d'impressionnantes statistiques pour aboutir à des résultats que l'observation empirique permettait d'établir ? L'auteur observe avec justesse que « *l'analyse quantifiée est un indicateur qui doit s'analyser par l'analyse qualitative et non l'inverse* ». On la croit volontiers. Il se trouve heureusement que « l'analyse qualitative » proposée par Hélène Monnet démonte habilement les mécanismes de la persuasion télévisuelle. — T. F.

MYTHES PUBLICITAIRES

Heureux tropiques

L'EUPHORIE publicitaire n'épargne pas les Tropiques. Elle perpétue au contraire une image paradisiaque du tiers-monde que mémorisent les petits Français chaque soir vers 18 h. 50, juste après « l'île aux enfants » et avant le feuilleton quotidien.

« Tahiti-douche, du soleil sous la douche. » « Bounty : de la noix de coco fondante, gorgée de sirop et nappée de chocolat. Un goût de paradis. » On trouve toujours un ingrédient pour justifier « rationnellement » l'exaltation du mythe tropical.

« Oasis »... « Tropicana »... « Banga »... Que de trouvailles ! Avec « Oasis », nous avons droit à un sport de magie orientale il suffit de *planter la capsule dans le sol désertique, et c'est une bouteille géante qui jaillit comme une source.* Attention : pas *question d'évoquer la lutte des populations africaines contre la désertification du Sahel.* Comme toujours, le mythe du *désert n'est cultivé que pour assécher les gorges occidentales, et faire renaître à l'infini nos soifs à étancher.*

Avec le spot « Créola », *nous poursuivons la dégustation des Tropiques* : il s'agit cette fois d'une sorte de crème chocolatée, produit dans le mystérieux pays de la « Roche-aux-fées », ce qui explique sans doute son droit à mobiliser les images d'outre-mer. On s'interroge néanmoins sur le rapport entre le produit et sa dénomination : s'agit-il de *rimer avec chocolat ?* mais alors, pourquoi *« créole » ?* pour rappeler que le cacao est justement cultivé par les Créoles ? ou pour suggérer (à tort) une similitude de couleur ? et pour insinuer, enfin, qu'en mangeant du « Créola », on ingère les vertus spécifiques *de la race créole ?* Délicieuses ambiguïtés...

Le biscuit « Papou » ne nous tire pas d'embarras : là encore, curieux nom pour un circuit au chocolat ! Doit-on comprendre que la face chocolatée est ici particulièrement foncée ? Faut-il imaginer un rapport entre la forme circulaire du gâteau et les boucliers papous ? Ou voir là une discrète conjuration du cannibalisme par le cannibalisme : mangeons du Papou pour échapper à la peur des anthropophages ! Mais on nous reprochera peut-être de projeter sur cette innocente dénomination des préjugés anthropomorphiques...

Une telle projection risque *en tout cas de nous rendre* sévère pour la publicité de la boisson « Banga ». Il s'agit d'un dessin animé dont le protagoniste, un anthropoïde d'origine tropicale, fait penser à un Noir échappé de « *Tintin au Congo* » *(lèvres épaisses sur forte denture et grosse voix à l'accent « petit nègre »)*, bien qu'il s'agisse d'un singe *(sa queue apparaît à la fin du spot)*.

Arrêtons-là l'exploration des Tropiques publicitaires. Il est aisé de voir comment, à travers d'ambiguës connotations, les enfants sont imprégnés d'une image globale selon laquelle :

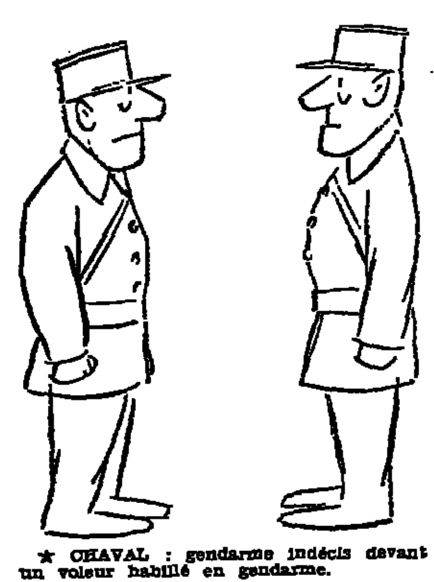
1) *Notre rapport au tiers-monde se réduit à un rapport de consommation où, légitimement et naturellement, c'est le tiers-monde qui est consommé ;*

2) *Loin d'avoir des problèmes de sous-alimentation, nos frères humains des Tropiques apparaissent comme une sous-humanité animale et domestique n'ayant pour souci exclusif que de nous faire partager la surabondance de son paradis tropical.*

Ce qui devrait éclairer le dialogue Nord-Sud.

FRANÇOIS BRUNE.

Écouter-voir



★ CHAVAL : gendarme indécis devant un voleur habillé en gendarme.

● PORTRAIT : CHAVAL. — Le dimanche 11 et le dimanche 18 juin, FR 3, 20 h. 30.

Il a aimé d'amour une caméra Bell et Howell, dessiné Bell filmant Howell, il a profondément admiré l'oncle qui construisait des Brigitte Bardot articulées « pour l'été ». Il a écrit cinq pages de Mémoires, décidé que *Les oiseaux sont des cons,* critiqué avec beaucoup de subtilité les vacances en Espagne *(l'Espagne, en général, c'est moche).* Il a voulu s'appeler Chaval en l'honneur du célèbre facteur mais a mal compris son nom. Il a regardé cent fois le film *Yoyo* de Pierre Etaix avec ses amis et mille fois la bande annonce des actualités Fox Movietone. Il y a dix ans, lorsque sa femme est morte, il s'est enfermé dans sa chambre, a passé *l'Internationale* sur son électrophone du matin au soir, le plus fort possible, tiré au revolver d'alarme sur son plafond et ouvert le gaz sans avoir oublié de prendre des barbituriques.

● DOSSIERS DE L'ÉCRAN : FAUT-IL LAISSER MOURIR KAREEN ? — Mardi 13 juin, A 2, 20 h. 45.

Ce film américain de Glen Jordan est le point de départ du débat des « *Dossiers de l'écran* » consacrés à l'euthanasie : fallait-il ou non débrancher l'appareil de respiration artificielle qui maintenait dans un coma irréversible la jeune Kareen Ann Quinlan ?

La proposition de loi récemment déposée par le sénateur Henri Caillavet relance la controverse en France. Ce dernier s'explique. Et aussi les parents de Kareen, un prêtre et deux grands médecins.

● CINÉMA 16 : AU-DELA DU MIROIR. — Mercredi 14 juin, FR 3, 20 h. 30.

Un téléfilm de B. d'Abrigeon. L'itinéraire mi-réaliste, mi-onirique d'un veilleur de nuit épris de photographies animalières. Quitté par sa femme, il tombera sous le charme d'une belle et riche étrangère et dans le vertige d'une sorte de rêve éveillé, baptisé fable par son auteur.

● FEUILLETON : MOI, CLAUDE EMPEREUR. — Mercredi 14 juin, A 2, 21 h. 35.

Treize épisodes dans la grande tradition britannique, relatant la vie de Claude, proclamé empereur à Rome à la mort de son neveu Caligula.

Achetée un peu partout cette production de la B.B.C. a remporté un énorme succès d'estime aux Etats-Unis.

● FEUILLETON : LE MUTANT. — Jeudi 15 juin, TF 1, 20 h. 30.

Sur la vie très solitaire d'un prix Nobel Alain Page a brodé six épisodes de prospective-fiction et rêvé un monde où tous les pays auraient abandonné l'idée même de la guerre. Miracles de la génétique et dangers des manipulations biologiques.

Le genre scientifico-fantastique nécessite des moyens plus importants, mais l'idée est bonne, et Fanny Ardant humanise les décors-éprouvettes.

● DRAMATIQUE : LULU. — Jeudi 15 juin, A 2, 20 h. 45.

Troisième et dernière partie de la grande œuvre de Wedekind et de la non moins importante dramatique signée Marcel Bluwal. A Londres, dans une mansarde glaciale, Lulu et les hommes qu'elle ramasse dans la rue.

Danièle Lebrun joue à la mort. François Simon et François Marthouret interprètent ses deux derniers amoureux. Tout va finir tragiquement.

● SÉRIE : IL ETAIT UNE FOIS LE POUVOIR. — Vendredi 16 juin, FR 3, 21 h. 30.

Il n'est pas mauvais d'aller du côté des sociétés primitives pour voir que l'accumulation du capital n'est qu'une des multiples possibilités offertes aux hommes pour en dominer d'autres.

Première émission d'une série de six réalisées par Etienne Verhaegen, *la Muraille de Rey Buba* ausculte les faits et les gestes du pouvoir dans une région du Nord-Cameroun, et, malgré une certaine pauvreté de l'image, rénove le propos strictement ethnographique, souvent mythique.

● TÉLÉFILM : MEURTRE SUR LA PERSONNE DE LA MER. — Samedi 17 juin, A 2, 20 h. 45.

Sur une île de la Méditerranée, un hôtel-château accueille, l'été venu, des pensionnaires ignorants des dangers que fait courir à l'environnement un énorme complexe pétro - chimique contrôlé par la Mafia.

Un violent pamphlet contre la pollution, mis en images par Michel Subiela. La vigueur, le punch, l'ardeur combative d'un Cayatte.

Les films de la semaine

● COMMENT RÉUSSIR QUAND ON EST CON ET PLEURNICHARD ? de Michel Audiard. — Dimanche 11 juin, TF 1, 21 h.

Ou plutôt, comment rater une comédie lorsqu'on se moque complètement de son scénario, de sa mise en scène et du public. L'anticonformisme d'Audiard ressemble facilement à du mépris. Heureusement qu'il y a Jean Carmet...

● L'INCONNU, de Tod Browning. — Dimanche 11 juin, FR 3, 22 h. 35.

Lon Chaney, faux puis vrai manchot dans l'univers d'un cirque filmé par Tod Browning. Meurtre, mutilation et amour fou (pour Joan Crawford). Violente poésie de l'étrange et du grotesque. Lon Chaney a-t-il été jamais plus admirable que sous la direction de l'auteur de *Freaks ?*

● CHIENS PERDUS SANS COLLIER, de Jean Delannoy. — Lundi 12 juin, TF 1, 20 h. 30.

Les pavés trop lourds des bonnes intentions dans un film sur la réadaptation de la jeunesse délinquante (librement adapté d'un roman de Gilbert Cesbron) qui fut brillamment et férocement exécuté par François Truffaut, alors critique de *Arts.* Un de ces mélodrames sociaux comme on en voyait beaucoup dans les années 50, mieux fait, d'ailleurs, que ceux de Ralph Habib et quelques autres. Il n'en reste guère que la composition de Gabin.

● TOBROUK, d'Arthur Hiller. — Lundi 12 juin, FR 3, 20 h. 30.

Film de guerre romanesque où l'on voit des juifs allemands mener une opération de commando avec des soldats britanniques contre les réserves d'essence de Rommel à Tobrouk. Une action passionnante et des morceaux de bravoure.

● DIX HOMMES A ABATTRE, de Bruce Humberstone. — Mardi 13 juin, FR 3, 20 h. 30.

Les clairs-obscurs, les couchers de soleil et la poésie du Technicolor donnèrent jadis du charme à ce petit western, tout autant que le respect, par Bruce Humberstone, des lois du genre, et l'interprétation de Randolph Scott aussi solide que John Wayne. Pour un retour à des sources naïves.

● LA MAISON DE CAMPAGNE, de Jean Girault. — Jeudi 15 juin, A 2, 15 h. 05.

Petits ennuis, petits malheurs d'une famille bourgeoise sympathique et farfelue qui achète et installe une maison de campagne et réalise, finalement, le rêve de tout bon français moyen. Divertissement à la manière des médiocres pièces de boulevard de « Au théâtre ce soir ». Heureusement, il y a Danielle Darrieux, Jean Richard, Maria Pacôme, Xavier Gélin et quelques autres pour le rendre supportable.

● DÉTECTIVE PRIVÉ, de Jack Smight. — Jeudi 15 juin, FR 3, 20 h. 30.

Résurgence, au milieu des années 60, du mythe du détective privé façon roman noir de Chandler et Hammett. Les clichés du scénario reprennent ceux de l'écrivain Ross McDonald, le réalisateur connaît la technique industrielle des séries de télévision. Mais, sans imiter Bogart, Paul Newman a de l'allure en Lew Harper et ce « polar » à l'intrigue embrouillée bénéficie d'une belle distribution.

● PÈRE, d'Istvan Szabo. — Vendredi 16 juin, A2, 22 h. 50.

Szabo, réalisateur hongrois, avait trente et un ans ; le printemps cinématographique venait alors de Budapest comme de Prague. Dans le jeune homme qui se libère du souvenir orienté, falsifié, d'un père héroïque, après les rêves de son enfance et les désillusions de son adolescence s'accomplissait la mutation d'une génération qui avait connu le culte stalinien, affronté le pouvoir et l'autorité (insurrection de 1956). Chronique intimiste et lyrique, réflexion politique et poétique. Un très beau film racontant à la fois l'histoire d'un individu et celle d'un peuple.

● LES LOUPS DANS LA VALLÉE, de Gordon Douglas. — Dimanche 18 juin, TF 1, 20 h. 30.

Un certain réalisme dans la vie et les luttes des *convoyeurs* de bétail du Texas, au moment où se développaient les transports ferroviaires. Après avoir été le héros immaculé de *l'Homme des vallées perdues*, Alan Ladd cherchait à jouer les cow-boys non mythiques. On aurait, sans lui, oublié ce western où, le temps de sa célébrité un peu passé, il n'en était pas moins un acteur original.

● MOCKERY, de Benjamin Christensen. — Dimanche 18 juin, FR 3, 22 h. 30.

Un curieux mélodrame, qui a pour toile de fond la révolution russe et des bolcheviks sanguinaires. Lon Chaney est ici un « monstre », par sa différence sociale, avec une belle comtesse traquée. Voué aux tourments de la passion et au sacrifice, il donne un aspect peu connu, sinon inconnu, de ses dons de composition.

● LE SERGENT NOIR, de John Ford. — Lundi 19 juin, TF 1, 20 h. 30.

Ford, qui a toujours aimé la cavalerie américaine du temps des « guerres indiennes », trace, à propos d'un procès en cour martiale, le tableau pittoresque d'une communauté militaire et civile dans un fort de l'Arizona. C'est pour préserver l'honneur de la cavalerie qu'un lieutenant défend un sergent noir accusé de viol et de meurtre, et cherche la vérité. Quand on s'est battu pour la cause de l'abolitionnisme, les Noirs doivent avoir droit à la vraie justice, en égaux des Blancs. Ford, loyalement, montre les faiblesses humaines, efface le préjugé racial, mais ne pose pas ici le problème, en ce qui concerne les Indiens.

● BIG GUNS (LES GRANDS FUSILS), de Duccio Tessari. — Lundi 19 juin, FR 3, 20 h. 30.

Ni comme producteur ni comme acteur, Alain Delon n'a fait de coup d'éclat avec ce « thriller-spaghetti », dont le titre à l'américaine ne fait pas longtemps illusion. Tous les poncifs possibles, et un déluge de meurtres, pour l'histoire rebattue d'un tueur solitaire.

Samedi 10 juin

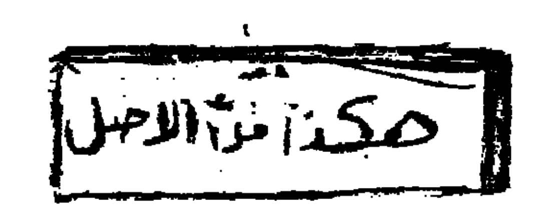


Dimanche 11 juin

Lundi 12 juin

Mardi 13 juin

Mercredi 14 juin



RADIO-TELEVISION

Samedi 10 juin

CHAINE I : TF 1

19 h. 45, Sport : Coupe du monde de football : France-Hongrie (deuxième mi-temps).

21 h., Variétés : Numéro un (Mort Shuman) ; 22 h., Série américaine : Starsky et Hutch.

23 h. 10, Sport : Internationaux de tennis. (Résumé.)

CHAINE II : A 2

19 h. 45, Top club (avec Michel Sardou).

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Les grands procès témoins de leur temps : Le pain et le vin, de P. Desgraupes, réal. P. Lefebvre.

1847, à Buzançais, village de l'Indre. Trois charrettes chargées de blé sont arrêtées devant une auberge. Des paysans regardent.

22 h. 10, Jazz : Wallace Davenport ; 22 h. 35, Coupe du monde de football : France-Hongrie ; 0 h. 10, Coupe du monde de football : Argentine-Italie.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Opéra : le Trouvère, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Vienne, dir. H. von Karajan, avec F. Cossoto, P. Domingo, R. Kabaïwanska.

Trompée par l'obscurité, Léonore, qui aime Manrique le trouvère, déclare son amour au comte de Luna, dont le frère a été brûlé par une sorcière. Cependant, Manrique se remet d'une blessure auprès d'Azucena, qu'il prend pour sa mère.

FRANCE-CULTURE

20 h., « L'univers des enfants », de Marc Desclozeaux ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, 18e concert de Radio-Canada... Ensemble de la société de musique contemporaine du Québec, avec K. Engel, piano : « Symphonie pour instruments à vent », création mondiale (M. Constant), « Concerto pour piano et orchestre d'harmonie » (Stravinski), « Jeu à quatre » (S. Garant), « Icare apprenti » (H. Pousseur) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Bruits de flûtes ; 23 h., Jazz forum : le cabaret du jazz ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 11 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 10, Sport : Les 24 Heures du Mans ; 9 h. 30, Emissions philosophiques et religieuses : Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la crypte de Saint-Charles de Monceau à Paris, à l'intention spéciale des sourds et des malentendants.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h., Sport : Cinquantième anniversaire des Internationaux de tennis (cérémonie de clôture et finale) ; 15 h. 30, Sport : Les 24 Heures du Mans (arrivée) ; 16 h. 10, Sport : Cinquantième anniversaire des Internationaux de tennis (suite) ; 18 h. 30, Sport : Coupe du monde de football Brésil-Autriche (en direct).

21 h., FILM : COMMENT REUSSIR QUAND ON EST CON ET PLEURNICHARD, de M. Audiard (1974), avec J. Carmet, J.-P. Marielle, S. Audran, J. Rochefort, J. Birkin, E. Buyle.

L'ascension d'un minable représentant en vermouth frelaté et horloges à carillons qui réussit, surtout auprès des femmes, par ses numéros de pleurnicherie.

22 h. 20, Concert : Symphonie n° 5, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan (troisième concert).

22 h. 55, Sport : Internationaux de tennis (résumé).

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Coupe du monde de football : Allemagne - Tunisie (différé) ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Le grand album ; 14 h., Pom, pom, pom pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20, et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music (avec Gilbert Bécaud) ; 21 h. 40, Coupe du monde de football : Hollande-Ecosse (en direct).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'I.C.E.I. destinée aux immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : Spécial Algérie.

16 h. 35, Dramatique : Un ennemi du peuple ou le bonheur que nous vous proposions (reprise de l'émission du 9 juin) ; 17 h. 30, Espace musical : Mozart ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : La duchesse errante, réal. J.-Ch. Dudrumet.

20 h. 30, Emission d'art : Chaval, de J.-D. Verhaeghe.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 35, L'homme en question : Marcello Mastroïanni.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle Lon Chaney) : L'INCONNU, de T. Browning (1927), avec L. Chaney, J. Crawford, N. Kerry, N. de Ruiz, J. George (Muet, N.)

Un redoutable malfaiteur se cache dans un cirque où il se fait passer pour manchot. Dans un moment de colère, il tue le directeur. La fille de celui-ci entrevoit sa main droite qui a deux pouces.

Lire notre article page 19.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Anne-Marie Albiach (et à 14 h., 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 11 h., Regards sur la musique (Schumann) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque.

14 h. 5, « Spectres mes compagnons », de C. Delbo, avec C. Laborde, A. Robin, J. Topart, H. Hily ; 16 h. 5, Hommage à Dom Clément Jacob ; 17 h. 30, Rencontre avec Henri Queffélec ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le chemin des cinéastes.

20 h. 5, Poésie : Anne-Marie Albiach et Jean Daive ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Peuplements de la mémoire : l'Ariège, par D. Wabiche ; Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Jean Thibaudeau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Sauguet, Dvorak, Sarasate ; 8 h., Cantate (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., 150e anniversaire de la mort de Schubert, en direct de Sankt Pölten : « Messe en ut majeur » (Schubert) ; 12 h. 40, Opéra-bouffon.

13 h. 40, Jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Faust-Symphonie » (Liszt) ; 17 h., Le concert égoïste de Leonor Fini : Mahler, Wagner, Verdi, Mozart, Weber, Schumann, Schubert, Kalman, J. Strauss, Monteverdi, Gesualdo, Franck, Schoenberg, J.-C. Bach ; 19 h. Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant.

20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir., D. Barenboïm avec C. Arrau : « le Château du diable » (Schubert) « Concerto pour piano n° 4 en sol majeur opus 58 » (Beethoven), « Notation » (Boulez) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Bruits de flûtes ; 23 h., Musique de chambre : Boccherini, Haydn ; 0 h. 5, Mozart à Paris.

Lundi 12 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : CHIENS PERDUS SANS COLLIER, de J. Delannoy (1955), avec J. Gabin, A. Doat, S. Lecointre, J. Moulières, J. Urbain, D. Doll.

Un juge pour enfants, humain et compréhensif, cherche à sauver de jeunes délinquants.

22 h., Magazine : Questionnaire.

Le mystère italien, avec Giovanni Agnelli, dont on a souvent dit qu'il est le « patron » de l'Italie. Le P.-D.G. de la firme Fiat parle de la crise de son pays et des remèdes selon lui possibles.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Coupe du monde de football : Suède-Espagne ; 13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série policière : Police story ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le peintre Alfons Mucha ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Gilbert Bécaud).

20 h. 30, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 40, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Magazine médical : Les jours de notre vie ; 22 h. 35, Sport : Catch au Cirque d'Hiver.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Michel Le Bris ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : TOBROUK, d'A. Hiller (1966), avec R. Hudson, G. Peppard, N. Green, G. Stockwell, J. Watson, L. Redmond. (Rediffusion.)

En 1942, en Afrique du Nord, un commando britannique et un groupe de juifs allemands sont chargés de détruire les réserves d'essence de l'Afrika Korps à Tobrouk. Il y a un traître parmi eux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Thibaudeau (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : cette espèce de ville, Chicago ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Paradoxes et mystères du livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Mendiants et littérature de gueuserie dans l'Europe des seizième et dix-huitième siècles ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Des animaux farouches », de G. Magnane ; 14 h. 45, L'invité du lundi : Henri Alekan, directeur de la photo ; 17 h. 32, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz ; 18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilowitz ;

Lire notre article page 19.

19 h. 25, Présence des arts.

20 h., Nô japonais : « Hanjo », de Mishima ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques en direct de La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Barocco ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h. 40, Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Gershwin, Austin, du Muy ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Berlioz, C. Frank, Saint-Saëns ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Jacques Boisgallais ; 17 h., Postlude : Chausson, E. Satie, Massenet ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Concours international de guitare.

20 h., Les grandes voix : B. Gigli ; 20 h. 30, En direct de l'auditorium 105... Concert de musique de chambre, par le quatuor Via Nova : « Sonate » (Debussy), « Sonate n° 3 pour violon solo, ballade » (5. Isaye), « Sonate » (Szymanowsky), « Quintette à cordes n° 3 opus 325 » (Milhaud), « Quintette à cordes en sol majeur opus 111 » (Brahms) ; 23 h., France-Musique la nuit... Musique des sons, musique des mots : le baroque ; 0 h. 5, Œuvres de Bach et Haendel.

Mardi 13 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 30, Feuilleton : S.O.S. Fréquence 17 ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle les bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Téléfilm : La fille de Stepan, d'E. Panfilov, mise en scène E. Constantin.

Fin du dix-neuvième siècle. Un ouvrier rencontre, au fond de la mine, une fée dont il tombe amoureux et qui lui prédit son avenir. Plus tard, sa femme accouche d'une petite fille qui ressemble à la fée. Un film de la télévision soviétique.

21 h. 50, Série : Contes à vivre debout (La stagite verte), de J. Chollet et A. Voisin.

Promenade dans le Rouergue. De jeunes artisans organisent des stages de sculpture, de photographie, de jardinage ou de théâtre.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (onzième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame (les corons) ; 15 h., Les grands moments de la Coupe du monde (reprise) ; 16 h. 10, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Gilbert Bécaud et Philippe Lavil).

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Les dossiers de l'écran : FAUT-IL LAISSER MOURIR KAREEN ?

Lire nos « Ecouter-Voir ».

Vers 22 h., Débat : Réglementer la mort.

Avec le sénateur H. Caillavet, auteur du projet de loi sur la propriété de sa propre mort ; M. et Mme Quinlan, parents de Kareen ; le Père Th. Trapasso, curé de la paroisse où résident les Quinlan ; le professeur L. Schwartzenberg, cancérologue ; le docteur H. Lafont, président de l'Association des médecins pour le respect de la vie.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : les Eglises adventistes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : DIX HOMMES A ABATTRE, de B. Humberstone (1954), avec R. Scott, J. Brando, R. Boone, A. Bedoya, D. Martell, S. Homeier.

Un propriétaire foncier, notable d'une petite ville de l'Arizona, doit se défendre contre une bande de tueurs qu'a lancés sur lui un éleveur jaloux de sa réussite.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Jean Thibaudeau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... paradoxes et mystères du livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée des autres : le chamanisme en Asie et A propos de la danse coréenne ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Ballets russes de Diaghilev... Saisons 1911 et 1912 : Stravinski, Ravel ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Burr », de Gore Vidal ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; à 16 h., Match : P. Tolila - A. Dorozynski (l'intelligence est-elle mesurable ?) ; à 16 h. 25, La recherche scientifique en France, avec M. Aigrain ; 17 h. 32, Ballets russes de Diaghilev... Saisons 1913 et 1914 : Stravinski, Debussy, Strauss ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Sciences (le darwinisme).

20 h., Dialogues : les paradoxes de la mécanique quantique, avec Olivier Costa de Beauregard et Hervé Barreau ; 21 h. 15 : Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Un mois de danse à La Rochelle, par C. Hudelot.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Barocco ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo Service ; 14 h., Divertimento : Suppe, E. Kalmann, C.M. Ziehrer ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Rossini, Puccini ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois... Gabrieli, Bach ; 17 h., Postlude : Haendel, Schubert, Scarlatti, Haydn ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h. Jazz time ; Les défricheurs ; 19 h. 45, Eveil à la musique.

20 h., Thèmes variés... les oiseaux : G. Brule, C. Jannequin, R. Nicholson, J.-Ph. Rameau, L. de Caix d'Hervelois, J. Canteloube ; 20 h. 30, Echanges internationaux... B.B.C. Symphony Orchestra, dir., P. Boulez, au XXIIe Festival international de Lausanne 1978 : « La nuit transfigurée opus 4 » (Schoenberg) « Daphnis et Chloé », première et deuxième suite (Ravel) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Musique des sons, musique des mots : « Jour J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents premiers sillons... le trompettiste P. Falentin, l'organiste B. Heiniger ; Kaufman, J. Daetwyler ; 0 h. 5, Musique des sons, musique des mots... Mozart à Paris : « Paris à nous deux ».

Mercredi 14 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 16 h., Réunion de presse de M. Giscard d'Estaing ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Tirage du Loto (en direct).

20 h. 30, Variétés : Des magiciens ; 21 h. 30, Coupe du monde de football ; 23 h. 20, Eh bien... raconte !

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (douzième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 30, Accords parfaits : jazz New Orleans ; 18 h., Edition spéciale (extraits de la réunion de presse du président de la République) ; 18 h. 35, Coupe du monde de football (en direct).

20 h. 30, Journal (avec des extraits de la conférence de presse du président de la République).

21 h. 20, Spécial Coupe du monde ; 21 h. 35, Feuilleton britannique : Moi, Claude, empereur (deuxième épisode).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 20, Magazine : Question de temps (A chacun sa santé), de J.-P. Elkabbach et L. Bériot.

Sophrologie, phytothérapie, homéopathie, acupuncture, yoga... Enquête sur une médecine « autre ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Force ouvrière ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : Au-delà du miroir, de Bernard d'Abrigeon. Avec R. Ibanez, M. Wodeska, C. Tissot, C. Dente.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 10, Ciné-regards : Objectif cinéma

Le cinéma d'animation et le portrait d'un chef machiniste, Jean Carl.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Jean Thibaudeau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... paradoxes et mystères du livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; 8 h. 50, Echec au hasard... l'enseignement de la philosophie ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Ballets russes de Diaghilev... La période de guerre : E. Satie, M. de Falla, Stravinski ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Solistes : Gershwin, S. Barber, Copland ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Colin-Maillard » de J. Santacroce ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... la Jeunesse ouvrière chrétienne ; à 16 h., L'informatique, l'homme et le travail ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Ballets russes de Diaghilev... Saisons 1920 et 1921 : Stravinski, Prokofiev ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, La science en marche (les machines parlent).

20 h., La musique et les hommes : Jules Verne, un voyage musical, par P.A. Touttain ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Un mois de danse à La Rochelle, par C. Hudelot.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Barocco ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : R. Pouly, A. Lutereau, J. Dieval, J. Deanjean, M. Legrand ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Bach, Mozart ; 15 h. 32, Concert du mercredi... Orchestre philharmonique de Lorraine : Schubert, Mozart ; 17 h., Postlude : Beethoven, Schubert, Liszt ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés... les oiseaux ; F. Delius, Wagner, Sibelius, Dvorak.

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique, dir., G. Amy, avec T. Prévost flûte et C. Eda-Pierre soprano : « Flûte enchantée », ouverture ; « Bella mia fiamma, resta, o caro » air de concert (Mozart) ; « Pour un monde noir » (C. Chaynes) ; « la Mer » (Debussy) ; 23 h., France-Musique la nuit... La dernière image ; 0 h. 5, Mozart à Paris... 1778-1978 : Beaumarchais.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : Informations toutes les heures, 5 h., Bon pied bon œil, de M. Touret ; 7 h., Bonjour la France, de J. Paugam ; 9 h., Téléphone bleu, de G. Holtz ; 11 h. 30, Salut la parente, de J. Houde ; 13 h. 45, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 15, J.-M. Damian ; 16 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 17 h., Viva, de C. Villers, P. Blanc-Francard et M. Desbarbat ; 20 h., Ici l'ombre, de H. Gougaud et J. Pradel ; 21 h., Feed-Back, de B. Lenoir ; 22 h., P. Bouteiller ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allô ! Macha, de M. Béranger ; 3 h., Au cœur de la nuit, de F. Priollet.

Dimanche : 9 h. 30 et 14 h., L'oreille en coin ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parad

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 16 h., Jacques Chancel reçoit le lauréat du livre Inter (lundi), le professeur Gabriel Nahas (mardi), Jean d'Ormesson (jeudi), Jean-Denis Bredin (vendredi).

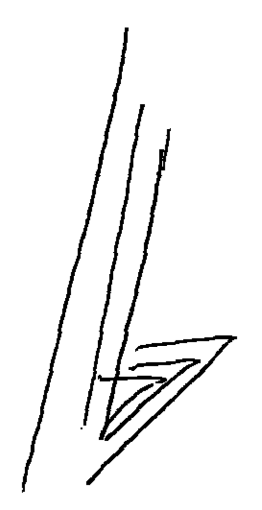
Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Suzanne Prou (lundi), le général Massu (mardi), Pierre Derlon (mercredi), Bruno Ribes (jeudi), Jacques Canetti (vendredi).

EUROPE 1, 19 h. : François Mitterrand (le 11).

FRANCE-INTER, 16 h. : Conférence de presse de Valéry Giscard d'Estaing (le 14).

R.M.C., 13 h. 20 : Pierre Méhaignerie (le 12).



RADIO-TELEVISION

Jeudi 15 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé (Faune et flore agressives) ; 14 h., Coupe du monde de football ; 17 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 27, Un, rue Sésame ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Emission ouverte aux formations politiques : la majorité (le R.P.R.).

20 h. 30, Feuilleton : Le Mutant, d'après le roman d'A. Page. Réal. B. Toublanc-Michel.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 20, Titre courant ; 21 h. 30, Magazine : L'événement ; 22 h. 35, Ciné première (avec Alfred Sauvy).

CHAINE II : A 2

12 h., Rencontre de la poule finale de football (différé).

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (treizième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., FILM : LA MAISON DE CAMPAGNE, de J. Girault (1969), avec D. Darrieux, J. Richard, A. Luguet, D. Grey, X. Gélin, M. Coué, M. Pacôme.

Poussé par sa femme, une charmante snobinarde, un négociant en vins achète une maison de campagne. Les ennuis pleuvent sur lui.

16 h. 30, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Dominique de Roux ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Gilbert Bécaud et Ceronne).

20 h. 35, Spécial Coupe du monde.

20 h. 45, Dramatique : Lulu (troisième partie), de M. Bluwal, d'après F. Wedekind, avec D. Lebrun, F. Marthouret, F. Simon.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 25, Série : Les légendaires, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot (U Rataghiu ou la veillée).

Suite de la série consacrée aux rites et légendes corses. Entre la flamme du feu et l'odeur du jambon, les chants s'élèvent, les magnifiques « paghielle » proches des chants grégoriens, chacun raconte son histoire, parfois étrange.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti républicain ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : DETECTIVE PRIVE, de J. Smight (1966), avec P. Newman, L. Bacall, J. Harris, A. Hill, J. Leigh, P. Tiffin, R. Wagner. (Rediffusion.)

Un détective privé de Los Angeles enquête sur la disparition d'un milliardaire et se trouve plongé dans de dangereuses aventures.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Jean Thibaudeau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Paradoxes et mystères du Livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Ballets russes de Diaghilev... Saisons 1922 et 1923 : Stravinski, G. Auric ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France, 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Falaises d'Etretat », de D. Desmarquet ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... La Casamance, l'aventure du développement ; à 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Ballets russes de Diaghilev... Saisons 1924, 1925 et 1926 ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilowitz ; 19 h. 25, Biologie et médecine : l'alcoolisme ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « les Journalistes », d'A. Wesker ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : un mois de danse à La Rochelle, par C. Hudelot.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Barocco » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : « Art Tatum » ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Ketelbey ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Ravel, Debussy, Poulenc ; 15 h. 32, Musique française aujourd'hui... Orchestres d'Alsace et de Lorraine et de Nord Picardie : G. Couroupos, R. Depraz, C. Pichaureau N. Zourabichlivi de Pelken ; 17 h., Postlude ; Schmitt, Chausson, Chabrier ; 18 h. 8, Musique magazine : rock, pop, soul et jazz ; 19 h., Jazz time ; 20 h., Thèmes variés... les oiseaux : M. Glinka, R. Hahn, A. Roussel, D. Milhaud, E. Chabrier, G. Sviridov ;

20 h. 30, En direct du Palais des congrès... Sonate n° 3 en ut majeur pour cordes (Rossini), avec A. Moglia, J. Barthe ; « le Masque de la mort rouge pour harpe et quatuor à cordes » (Caplet) ; « Sonate pour arpeggione et piano en la mineur, D. 821 » (Schubert) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... bruits de flûtes ; 23 h., Actualité des musiques traditionnelles.

Vendredi 16 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Jeux : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 17 h. 50, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh, bien raconte !

20 h. 30, Au théâtre ce soir : le Greluchon délicat, de J. Natanson, J. Mauclair, mise en scène : P. Sabbagh. Avec Amarande, J. François, J.-N. Dalric, M. Godon, A. Michel, M. Mauclair.

Un délicat de soixante ans renonce à ses principes pour ne pas laisser échapper la belle turbulente et encombrante dont il est épris. On s'ennuie avec eux.

22 h. 20, A bout portant : Charles Dumont.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (quatorzième épisode) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Feuilleton : Le cœur au ventre (premier épisode) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... les femmes peuhl ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Gilbert Bécaud et Pierre Perret).

20 h. 30, Spécial Coupe du monde.

20 h. 40, Série : Docteur Erika Werner (troisième épisode).

21 h. 40, Emission littéraire : Apostrophes (Trop de livres ? Trop d'idées ?).

Avec MM. R. Caillois (le Fleuve Alphée) ; F. Chatelet (Histoire des idéologies) ; J.-P. Enard (le Dernier Dimanche de Sarthe) ; R. Gérard (Des choses cachées depuis la fondation du monde) ; Mme C. Clément (Les fils de Freud sont fatigués).

22 h. 55, Ciné-Club : Père, d'I. Szabo (1966), avec N. Gabor, K. Tolnay, A. Balint, D. Erdélyi, K. Solyom (v.o. sous-titrée, N.)

Vingt ans de l'histoire de la Hongrie, démocratie populaire, à travers le journal intime d'un jeune homme élevé dans le souvenir et l'admiration d'un père « mythique », mort après la guerre.

CHAINE III : FR 3

18 h 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Geneviève de Gaulle ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *Le nouveau vendredi* : Carte blanche à... Philippe Tesson.

21 h. 30, Série : Il était une fois... le pouvoir. (I. — *La muraille de Rey Bouba*).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Jean Thibaudeau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Paradoxes et mystères du Livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; 8 h. 50, Echec au hasard... L'enseignement de la philosophie ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Ballets russes de Diaghilev... Saisons 1927 et 1928 : Sauguet, Stravinski ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « En Pologne, c'est-à-dire nulle part », de K. Brandys ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent sur l'hérédité ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilowitz ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Dialogues... la société de l'avenir : libérale ou socialiste ? 21 h. 30, Musique de chambre : Mozart, Tchrepnine, Fortner, Benzen ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Un mois de danse à La Rochelle, par C. Hudelot.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Barocco » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique : Art Tatum ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : L. Fall, J. Strauss, H. Munkel, C. Millocker, J. Helmesberger ; 12 h. 30... Prélude : : Tchaïkovski, Rachmaninov ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... la Suisse : A. Honegger, W. Burkhard, Beck ; 17 h., Postlude : Prokofiev, Moussorgski, Rimski-Korsakov ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique classique et contemporaine en France ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés... Les oiseaux : Rossini, Offenbach, Tchaïkovski ;

20 h. 30, Da capo... N. Backhaus, œuvres de Beethoven ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, direction L. Hager, avec Y. Loriod, piano ; « Symphonie n° 94 en sol majeur « la Surprise » (Haydn) ; « le Réveil des oiseaux, poème symphonique » (Messiaen) ; « Symphonie en ut » (Stravinski) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Mozart à Paris (Mozart, Bach).

Samedi 17 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emission régionale ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 8, Restez donc avec nous ; 18 h., Trente millions d'amis ; 18 h. 40, *Magazine auto-moto* ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh, bien raconte !

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Serge Lama) ; 21 h. 32, Série américaine : Starsky et Hutch ; 22 h. 25, Concert : Symphonie n° 7, de Beethoven, par l'Orch. philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top club ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Chronique du temps de l'ombre : 1940-19... ce jour-là j'en témoigne ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Dramatique : Meurtre sur la personne de la mer.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 20, Le dessus du panier ; 23 h. 15 : Jazz.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission de la Caisse d'allocations familiales : Et nos enfants ? ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Ballet : Casse-Noisette, d'après le conte d'Hoffmann, musique de Tchaïkovski, par les Ballets de Marseille, chorégraphie de Roland Petit. Orchestre de l'Opéra de Marseille, dir. J. Bazire (rediffusion).

22 h., Aspects du court métrage français : La liquidation, de R. Rea

FRANCE-CULTURE

7 h., Poésie avec... Jean Thibaudeau (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, « 78... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain » : la formation professionnelle ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... J.-A. Leger ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture... Perspectives du vingtième siècle... Hommage à Bruno Maderna, en direct de l'auditorium 105 : Debussy, Maderna ; et du grand auditorium : Stockhausen, Maderna, Boulez, par l'Orchestre national de France, direction G. Ferro. Avec B. Ericson, chant ; S. von Osten, chant ; et l'ensemble André Rabot ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « Les Derniers Jours de l'Inquisition », de N. Strauss et P. Derrez, d'après une nouvelle de Paul Morand, avec J. Topart, J.-P. Leroux, M. May, réalisation B. Horowicz ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences... Mélodies françaises : Ravel, Gallon, Fauré, Debussy ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Eveil à la musique ; 9 h. 5, Vocalises ; 11 h. 15, Jour « J » de la musique amateur en direct de Colmar ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78... La critique des auditeurs ; 15 h., Récital des jeunes solistes : Schubert ; 15 h. 45, Discothèque 78 : vient de paraître ; 16 h. 30, L'art des bruits par le groupe de recherches musicales de l'INA... Musiques dessinées : Schaeffer, Parmegiani, I. Malec ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « les Maîtres chanteurs », première partie (Wagner), avec D. Fischer-Dieskau, P. Domingo ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Concert au Tivoli Hall de Copenhague... L'Orchestre symphonique de la radio du Danemark, direction J. Ferencsik. Avec P. Westenholz, piano : « Symphonie n° 8 en fa majeur, opus 93 » (Beethoven) ; « Concerto pour piano n° 3 » (Bartok) ; « Sang viennois » ; « Annun Polka » ; « la Valse de l'Empereur » ; « Pizzicato Polka » ; « le Beau Danube bleu » (J. Strauss) ; 22 h. 30, Jazz forum ; 23 h. 30, En direct de Colmar... Alsace la nuit.

Dimanche 18 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h. 5, Série : Section contre-enquête ; 17 h., Sports première.

17 h. 45, Téléfilm : La chasse tragique, de Lee Katzin.

Un guide accompagne un homme de loi chasser dans le désert. Le second tue. On accuse le premier.

20 h. 5, FILM : LES LOUPS DANS LA VALLEE, de G. Douglas (1956), avec A. Ladd, V. Mayo, Ed. O'Brien, A. Caruso, J. Bishop.

Les aventures d'un fermier du Texas luttant contre les trafiquants et les aventuriers, pour que la vente du bétail se fasse dans de bonnes conditions.

21 h. 35, Coupe du monde de football.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Don Juan, de R. Strauss, par l'Orch. de Strasbourg, dir. A. Lombard ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom, pom, pom pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 15, Muppet *show* ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 10, Stade 2 ; 18 h. 40, Coupe du monde de football.

21 h., Musique and music ; 22 h. 5, Un homme, un jour.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Images de la Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque (sur le thème des vacances, reportage sur les Africains au Havre).

16 h. 30, Il était une fois... le pouvoir (reprise de l'émission du 16 juin) ; 17 h. 30, Espace musical ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; Les tuniques rouges ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique (7e épisode).

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : Saint Pierre Fourier, réalisation D. Berkani.

20 h. 30, Emission d'art : Chaval, de J.-D. Verhaeghen.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 35, L'homme en question : Gaston Palewski.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle Lon Chaney) : MOCKERY, de B. Christensen (1927), avec L. Chaney, R. Cortez, B. Bedford, M. Swain, E. Fitzroy, C. Puffy. (Muet. N.)

En Russie, pendant la révolution, un moujik se sacrifie pour sauver des bolcheviks une comtesse dont il est amoureux.
Lire notre article page 19.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service protestant avec le pasteur Robert Somerville ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La grande Loge de France ; 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Concert par le Quatuor à cordes de Berlin : Haydn, Matthus, Beethoven... et par l'Orchestre de chambre national de Toulouse : Albinoni, Rossini ;

14 h. 45, La Comédie-Française présente : « les Corbeaux », de Henry Becque, avec F. Chaumette, J. Toja, R. Camoin, A. Pralon ; 16 h. 5, Journées mondiales de la musique 1977... Orchestre symphonique et chœurs de radio Cologne direction M. Tabachnik. Avec E. Ross, H. Gardov, N. Rogers, C. Helffer, P. Boulez, J. Cage, L. Nono ; 17 h. 30, Rencontre avec... J.-C. Guilbert ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue avec J. Thibaudeau ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : auteur de Christian Rosset (rediff.) ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie avec... Georges Badin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le Kiosque à musique : Minkus, Lanchbery, F. Herold, Saint-Saëns ; 8 h., Cantate pour le cinquième dimanche après la Pentecôte ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon ;

14 h., Tribune des critiques de disques : « Trio opus 9 n° 3 en ut mineur » (Beethoven) ; 17 h., Le concert égoïste de Paul Misraki : Ravel, Gershwin, Wagner, Hindemith, P. Misraki, Rachmaninov, Bartok, Ravel, R. Strauss ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Musique en Alsace en direct du Théâtre municipal de Colmar... Orchestre philharmonique de Lorraine, direction M. Tabachnik, avec G. Causse, alto : « Ouverture dans le style italien en ut majeur » (Schubert) ; « Jérémie-voyageur », création (R. Koering) ; « Symphonie n° 9 en ut majeur, la Grande » (Schubert) ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, De la nostalgie, du fantastique, de l'amour, des voyages, de l'absence : C.-P.-E. Bach, Mozart, Haydn, Berlioz, Gounod... poèmes dit par D. Daguet, Th. Breu.

Lundi 19 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 13, Jeux : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 55, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 19 h. 40, Eh bien, raconte !

20 h. 30, FILM : LE SERGENT NOIR, de J. Ford (1960), avec J. Hunter, C. Towers, W. Strode, B. Burke, J. Hernandez, W. Bouchey, C. Young.

Vers 1870, en Arizona, le procès en cour martiale, d'un sergent de cavalerie de race noire, accusé de viol et de meurtre et dont un lieutenant blanc assure la défense.

22 h. 20, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

11 h. 35, Rencontre de la poule finale de football (différé).

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (seizième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série policière : Police story ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 40, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Concert : Bob Dylan ; 22 h. 30, Bande à part.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Pierre Daix ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : BIG GUNS (LES GRANDS FUSILS), de D. Tessari (1973), avec A. Delon, R. Conte, C. Gravina, U. Orsini, R. Cutitta, M. Porel.

Un Sicilien, tueur au service de la Mafia, entreprend de supprimer les chefs de l'organisation qui, en voulant le faire abattre, ont causé la mort de sa femme et de son fils.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Georges Badin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : paradoxes et mystères du Livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : les pauvres au Moyen Age ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h., Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée », de Jean d'Ormesson ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Paul Goma ; 16 h. 25, Magazine international ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Le style classique : Haydn, Mozart, Beethoven ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz, J.-B. Autin, J.-H. Bauchy ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Les écrits de Laure », par Garance ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Bernard et le cantique », avec Dom Jean Leclerq et E. Martineau ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Une biographie : Fernando Arrabal.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Liszt ou la nostalgie » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Ahmad Jamal ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : P. Devevey, R. Bourdin, S. Kaufmann, J. Wiener, G. Calvi ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Schubert, E. Chausson, Ravel ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Z. Francescatti ; 17 h., Postlude : Prokofiev, Sibelius ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time : « Jeu de plages » ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h. 30, En direct de Colmar, journal de l'Alsace ; 21 h. 30, En direct de Vienne... Orchestre symphonique de l'O.R.T.F., direction T. Guschlbauer : « Der Spiegelritte », fragments d'opéra et « Die Freunde Salamanka », singspiel en deux actes (Schubert) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « De la femme, de la nature, de l'amour, de la solitude, des voyages, du rêve... »

Les écrans francophones

Mardi 13 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Petulia*, film de R. Lester.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La planète des singes ; 21 h., *le Loup solitaire*, film de G. Ginocevic.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les sentiers du monde ; 21 h. 05, Jeux sans frontières.

Mercredi 14 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Les parachutistes arrivent*, film de J. Frankenheimer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., *Texas, nous voilà*, film de M. Gordon.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le cirque de Suède ; 20 h. 40, Section criminelle K 1 ; R.T. bis, 20 h. 30, Coupe du monde de football.

Jeudi 15 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *l'Homme de Marrakech*, film de J. Deray.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *Back Street*, film de R. Stevenson.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Un cave*, film de G. Grangier ; R.T. bis, 20 h., Ballet ; 20 h. 30, Le concours musical international Reine Elisabeth.

Vendredi 16 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *la Bataille du rail*, film de R. Clément.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 21 h., *Modesty Blaise*, film de J. Losey.

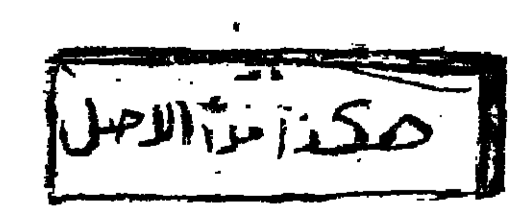
TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; R.T. bis, 19 h. 50, Coupe du monde de football.

Samedi 17 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *Mon père avait raison*, film de S. Guitry.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *le Scandale*, film de C. Chabrol.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *On s'fait la valise docteur ?* film de P. Bogdanovitch.



LA VIE AUX CHAMPS

Le faisan, ce prince ailé...

(Suite de la page 17.)

Cependant, l'aube venue, le faisan se rassura. Les fantasmagories de la nuit dissipées, il osa descendre de son perchoir, regardant un instant au bas de l'arbre l'environnement inconnu jusqu'alors que lui offrait sa neuve liberté. Sans retrouver une nature familière, il se rassurait peu à peu et comme il ne voyait pas la traînée habituelle de grains, il se mit en quête de nourriture. L'instinct le poussa à quitter le bois, à franchir sa bordure de buissons clairsemés, de ronces basses, de fougères dont les hampes dressées déroulaient leurs crosses vertes lisérées d'une fine dentelure brune.

Soudain, le faisan se trouva face à un champ de maïs récemment semé. Une brume légère le recouvrait, le soleil encore frais lustrait la rosée matinale perlant à la pointe des innombrables tigelles de la céréale. Il entra prudemment dans cette étendue sans arbres, étonné par cette verdure d'une même hauteur, disposée en sillons. Il avança et les courtes hampes des maïs caressaient d'une molle fraîcheur ses pattes musclées, armées au talon d'un éperon acéré.

Il allait d'une lente allure pavanante, traçant un layon onduleux qui s'effaçait aussitôt derrière lui. Il parvint ainsi à une extrémité déclive du champ. Les pluies abondantes de ce printemps avaient affouillé la terre, creusant une assez vaste cuvette et, à cet endroit, les germinations, contrariées par un excès d'humidité, commençaient à peine, clairsemées. Le faisan trouvant dans le sol amolli des germes encore enveloppés de leur tunique les avala goulûment. Il leur trouva un goût délicieux, légèrement alcoolisé et quand, le gros de son premier repas libre terminé, il revint vers le bois, il sut qu'il n'aurait aucune peine à se nourrir.

Alors la crainte d'aborder un territoire inconnu se dissipa. Tout en cheminant, l'oiseau découvrait des limaçons réveillés de leur engourdissement nocturne qui glissaient sur les herbes mouillées, pareils à des taches cendrées, allongées et mouvantes, tournant de côté et d'autre leurs yeux, minuscules perles noires brandies au bout des cornes. Le faisan happa un de ces corps gras, baveux, tanguant au gré des inégalités du sol plutôt par gourmandise que par fringale.

Le soleil montant à l'horizon le poussait à regagner le couvert quitté à l'aube, mais auparavant il eut le souci de « faire toilette », d'essayer de se débarrasser des puces chatouillant désagréablement sa peau grenue. Ce fut à la lisière du bois qu'il avisa le dôme d'une taupinière que le temps avait aplati en un arrondi de terre nue pulvérulente. S'y accroupissant à la manière d'une poule, battant vigoureusement des ailes, il s'aspergea de la poussière soulevée et celle-ci s'insinuant entre ses plumes devait, croyait-il, chasser la vermine importune. Le poudrage terminé, sans hâte, il s'enfonça dans le bois retrouver son ombre protectrice.

La poursuite et le combat

Farouche, ne frayant même pas avec ses semblables qu'il rencontrait, également solitaires, vaguant entre les buissons, s'abreuvant à une mare forestière, le grand oiseau menait depuis des mois une existence casanière, quand, à la mi-avril, l'instinct génésique commença à le tourmenter. Un matin, l'impression d'une présence proche lui fit lever la tête. Sans qu'il l'ait entendu survenir, une poule faisane, à quelques mètres, le regardait vermiller. Avec sa robe terne mélangée de brun, de gris, de roux et de noir, elle n'avait rien de séduisant ; pourtant, il eut aussitôt le désir de la conquérir.

Abandonnant le régal, d'une seule volte, il se tourna vers elle, puis lançant un appel retentissant, avança lentement, se livrant à une étrange mimique, destinée, croyait-il, à la subjuguer. Ecartant et rabaissant tour à tour ses ailes chatoyantes, le col gonflé par des cris éclatants et sonores, il s'approchait peu à peu de la faisane qui, figée, paraissait déjà soumise. C'est quand il fut prêt à l'atteindre qu'elle se déroba d'une subite volée à ras de terre, empruntant un étroit passage entre deux ronciers.

Il se jeta à sa poursuite. Elle fut longue ; le bois fourré présentant des buissons, des rejets et des pousses d'arbres qui l'obligeaient à une succession de tours et de détours enchevêtrés pour suivre la fuyarde, sans la perdre de vue. Il l'apercevait, se coulant à grandes trottées le long d'un fossé décoré de folle avoine, se faufiler entre des touffes d'orties, disparaître un instant derrière un genévrier, pour réapparaître, foulant le tapis vert sombre de lierres terrestres. En raison de la densité du taillis, il ne pouvait s'abattre à ses côtés d'un coup d'aile, et devait la traquer à la course.

Tout courant, ils parvinrent tous deux à une sortie du bois, à l'avancée d'une jachère envahie de bruyères et de genêts. La femelle s'y engagea, mais d'une allure moins soutenue, hésitante, comme si elle se résignait à se laisser rejoindre, à subir le joug du mâle. Bientôt même, elle s'arrêta et, feignant d'ignorer le faisan qui s'approchait, se mit à picorer dans la terre quelques invisibles insectes. Le soleil levé était d'or rose, les roucoulements d'une tourterelle résonnaient au loin, doux comme la lumière neuve, une grive musicienne chantait sur la plus haute branche d'un pommier sauvage gardant à la pointe de ses ramilles ses dernières fleurettes blanches.

Le grand coq sûr maintenant d'une conquête amoureuse ne se hâta plus. Tête levée, il s'avança majestueusement, balançant à chaque pas sa longue queue comme une traîne. C'est alors qu'il fut attaqué. Surgi d'un fort de genêts, dont les fines tiges dressées, bouquetées de jaune vif, dominaient la branche, un autre mâle, se ruant, le heurta violemment de la poitrine et, le déséquilibrant, le fit rouler sur le flanc, tandis qu'en même temps il lui assénait un furieux coup de bec sur la tête.

Le combat commença, d'emblée acharné. Les deux oiseaux, les yeux étincelants encore avivés par leur cerne incarnat, se jetaient l'un sur l'autre, essayant de tourner l'adversaire soit pour l'atteindre au cou, faiblement protégé par la minceur des plumes, soit, sautant en l'air, le blesser au ventre d'un coup de l'éperon aigu armant leurs tarses. Sous des plumes à demi arrachées le sang commençait à perler, mais ils paraissaient insensibles aux balafres qu'ils s'infligeaient et, acharnés à vaincre, tentaient parfois aussi de s'assommer à grandes giflées d'ailes. Sous ces chocs ils titubaient un instant étourdis, avant de se blesser à nouveau du bec et des ergots.

Cependant, l'agresseur faiblissait. Il n'attaquait plus que mollement, tremblait sur ses pattes, baissait la tête à chaque horion. Soudain il rompit le combat, prit la fuite boitant bas, laissant sur les herbes une large tâche sanglante ; rassemblant ses forces, le vainqueur entonna un chant de victoire et d'appel à l'amour, et la faisane, objet de désirs opposés, qui avait attendu — immobile au milieu des bruyères — l'issue du duel, s'avança fascinée vers le mâle endolori...

Leur liaison ne dura guère. Elle la rompit sans l'ombre d'un regret ; le coq, de tempérament polygame, ne la servait que de loin en loin, attiré par d'autres femelles conquises de haute lutte. Laissée à elle-même elle nidifia au milieu des repousses serrées en cercle d'un châtaignier abattu l'an dernier. Quelques brins d'herbes sèches, des brindilles de bois mort, maladroitement, grossièrement rassemblés, reçurent une douzaine d'œufs vert clair mouchetés de brun, couvés vingt-sept jours.

A peine nés, les faisandeaux suivirent leur mère dans sa quête alimentaire quotidienne. Je ne les ai jamais vus trottinant derrière elle, mais Lagarde, le garde-champêtre, m'a raconté les avoir aperçus, celle-ci becquetant graines et baies, ceux-là grattant le sol pour en extraire quelques vermisseaux. « L'an prochain il y aura du beau gibier », me dit-il.

JEAN TAILLEMAGRE.

PORTRAIT

Le culte de l'anti-héros

ILS sont des milliers autour de nous ; le plus souvent sans voix. L'un d'eux prend la parole et on sent que les fuseaux horaires ne divergent pas seulement dans l'espace. Au même moment, dans la même ville, on ne vit pas tous le même temps.

Au début, c'est l'échange. La manie rétro-métro-boulot-dodo, on est contre. La pub, bourre-mémoire, ce coupe-rétine, ce perce-tympan ? On est contre. Alors, d'accord ?

Le glissement commence. Sa guerre : celle d'Algérie. Dans une compagnie aéroportée, il était... oui, quoi, les paras. Autant aller au bout de soi, non ? Des faits d'armes Tout de même, non ! Le caporal libérable, après le méchoui d'honneur, brûle d'un geste les adresses de tous les copains. De quoi se faire transpercer par leurs couteaux à nettoyer les douars.

Les hommes exigent qu'on crie « Au revoir ! » et pas « Salut, adieu ! ». Faut mentir comme eux, sinon on empêche le jeu social de tourner rond... en rond. La culture sert à ça : déguiser. La culture ? Jadis le « petit mec », à la colo, s'est introduit de nuit dans la bibliothèque interdite. Cette senteur de cuir, d'imprimé, de poussière, de papier qui s'aigrit, c'est le parfum de la culture. Grisant parce que interdit. Le virus vous en vrille le corps plus tard par à-coups quand on pioche sur des chantiers lointains.

Il court le monde pour en ramener, seul poncif, la nostalgie du pays-qui-n'existe-pas. Se bétonne un abri de cynisme : geste et discours mentent à égalité. Parfois pourtant la compassion humaine le submerge de tendresse rageuse. Ainsi de voir des adolescents mutilés quand on se sent le corps en forme. La société étant mal faite, on se construit une cabane en autrefois. Le temps où un vieux se disait un patriarche. On regrette le chevalier. Mais « ils » ont tué tous les héros. A quoi se raccrocher On cherche le héros piétiné, le héros victime. Et on tombe — tiens, pourquoi ? — sur la tombe de Brasillach, condamné à mort à la libération. « Ils l'ont tué parce qu'il a écrit. »

Alors là, ils s'écartent à se rompre, les fuseaux horaires entre le « petit mec » et moi. Oh ! je ne suis pas fière qu'on ait tué l'écrivain pendant que les politiciens piquaient une médaille de la Résistance à la place de leur francisque. Sûr que non. Mais à cette aube de liberté, on venait d'apprendre la nouvelle de six millions d'innocents — au moins — exterminés dans les camps. Alors, douze balles au directeur d'une publication (1) qui désignait leurs victimes aux nazis en noir sur blanc, ce n'est pas la gloire, non, mais c'est un fait de guerre. La colère, « petit mec », tu comprends ?

Les fuseaux horaires se croisent et s'embrouillent dans ces milliers d'enfants perdus trentenaires. A vingt ans, ils ont pris le choc de mai 68. Ils remplissaient l'Odéon, écoutant la parole subitement échappée à la règle sociale. Et puis plus rien. Ils se sont remis à rôder. Machos ? De leurs histoires, la femme — sauf de fugaces « douceresses » de passage — est absente. Effacée. Pudeur ? Ou bien cette même peur que leur inspire la photo, qui est du « temps figé », qui vous fixe, vous expose au regard de l'autre ?

Ils continuent donc leur quête d'anti-héros disséminés, au hasard des Brasillach de rencontre. Droite, gauche ? Connaissent pas, ces enfants de Malraux et de Drieu La Rochelle, aventureux, aventuriers, suicidaires parfois, et par moments, batteurs d'estrade Ils se récupèrent souvent à droite, parfois à gauche. C'est le jeu.

Pour ces rageurs sans voix, Jean-Claude Guilbert a pris la parole. Journaliste, rédacteur en chef de Planète, après 1968, à vingt ans, il jette tout dans un livre-hérisson : des nostalgies piquées de travers et quelques couteaux plantés en plein cœur. Une « rubrique des chiens perdus qu'on écrase, qu'on enrage, et qu'il faut sauver du collier ».

Il fait confiance à l'écriture ? Attention : terrain miné. Ecrire va le conduire à penser avant d'adopter un maître à vivre.

DOMINIQUE DESANTI.

★ Jean-Claude Guilbert : *Ils ont tué tous les héros*. Edition Albin-Michel, collection « Un jour futur », dirigée par Michel Lancelot, 264 p., 39 F.

(1) *Je suis partout*, 1940-1944. Voir la collection à la Bibliothèque nationale.

CORRESPONDANCE

Ne pas confondre Confucius et Lao Tse

Plusieurs lecteurs nous ont écrit dans le même sens à la suite de la publication de l'article de Pierre Zimmer paru sous le titre « Une pagode à Rambouillet » (le Monde daté 23-24 avril). Nous avons reçu également une mise au point de Mme Tchengipane, présidente de l'association Tradition tao antique, qui administre la pagode :

L'article de M. Pierre Zimmer comportait deux petites erreurs : au lieu de Lao Tse, il cite Confucius, et, de plus, le lion, considéré comme signe de puissance et roi de la jungle en Occident, n'est pas admis dans la « ménagerie » zodiacale chinoise. Cependant, le dragon, complètement inexistant dans le « zoo » de l'astrologie occidentale, est un symbole divin de la Chine, grâce à sa nature triple : il vole dans le ciel comme un oiseau, rampe sur la terre comme un reptile, nage dans la mer comme un poisson.

A mon avis, il n'y a pas de confucianisme sans taoïsme, spécialement si l'on considère que tous les mérites de Confucius résident dans son dévouement pour faire revivre, commenter et transmettre le *Yi King*. Cette opposition de Confucius à Lao Tse est une classification des dualistes chinois, conséquence d'une ignorance des racines de la pensée chinoise. (...)

Le *Tao Te King* n'est pas l'œuvre d'un seul philosophe nommé Lao Tse. C'est un ensemble d'idées, philosophiques, politiques, scientifiques, mystiques, amassées depuis des siècles, remontant peut-être même à des millions d'années. N'est-il pas ridicule de compter Lao Tse au rang de philosophes comme Socrate ou Platon ? Le taoïsme n'est pas non plus un agrégat de cinq mille mots contenus dans le *Tao Te King*. Aux temps archaïques, les paysans chinois connaissaient le tao, bien avant que la sagesse académique du *Tao Te King* ne soit transcrite...

La vie du langage

DE LA SUBJONCTIVITÉ

PETIT souci de l'écolier et provende du chroniqueur de langage, le subjonctif a de quoi fasciner autant qu'irriter. Il occupe, dans toute description globale et un peu moderne du français, une position tout à fait privilégiée. Ses formes, ses emplois, ses valeurs dans le discours, posent par leurs contradictions et leurs incertitudes à peu près tous les problèmes du fonctionnement de notre langue.

Premier de ces problèmes, celui de la marque. Il est certes intéressant de savoir que tel verbe ou telle construction entraîne le subjonctif ; mais si, dans la pratique et dans la plupart des cas, ce subjonctif ne se distingue en rien d'un indicatif ? Nous savons que « Je crois qu'il *aime* la musique » est un indicatif et « Je ne crois pas qu'il *aime* la musique », un subjonctif. Mais nous le savons extérieurement à ces énoncés eux-mêmes, et seulement en les comparant à des énoncés dont le verbe présente encore des formes différenciées ; ainsi, « Je crois qu'il *vient* » contre « Je ne crois pas qu'il *vienne*. »

En laissant de côté le cas de l'imparfait du subjonctif, cette relique, quel est le système de marques du présent ? D'une part, pour une cinquantaine de verbes très usuels (à commencer par *avoir* et *être*), une modification sensible de la forme du verbe (il est/qu'il soit, il a/qu'il ait, il va/qu'il aille, etc.). Cet héritage capricieux (mettons-nous à la place de l'étranger aux prises avec les *puisse, veuille, fasse, boive*, etc., qu'aucun système simple ne permet d'acquérir !) est sans doute la véritable place forte du subjonctif dans notre langue, faite pour durer encore quelques siècles ! Quand il est d'une fréquence pluri-quotidienne (nous employons ces formes du subjonctif des dizaines de fois par jour), le désordre est durable !

D'autre part, pour la conjugaison vivante, qui couvre en quantité (mais non en fréquence) les neuf dixièmes de nos verbes, un système faible : le présent du subjonctif s'est aligné sur celui de l'indicatif à toutes les personnes sauf aux moins usuelles : NOUS et VOUS — le premier très concurrencé par ON, le second par TU.

A : vous m'*aimez*, s'oppose : que vous m'*aimiez*. Nous ne sommes pas pour autant sortis d'affaire ; car rien ne nous permet de trancher entre : cela me ferait très plaisir que vous *veniez* nous voir ! et : cela me ferait très plaisir si vous *veniez* nous voir ! On peut ergoter que la seconde phrase est un peu moins usuelle que la première ; elle n'en est pas moins parfaitement grammaticale. Alors, pourquoi le subjonctif ici (première phrase) et l'indicatif là (deuxième) ?

Qu'elle meure s'il meurt !

On est tenté de répondre : mais il s'agit du *même* temps ! Le témoignage de la « personne sensible » (VOUS) le confirme : l'imparfait est un mode autant qu'un temps. Comme le subjonctif, il exprime une contradiction interne au discours, une tension entre le moi (du locuteur) et le non-moi. C'est cette contradiction, et non pas un « doute » relatif au réel, qui explique seule que les phrases concessives (« Bien qu'il fasse chaud, je ne me promène pas en bras de chemise ») soient au subjonctif. Et « Je lisais quand il est entré », exprime bien une tension une disjonction du même ordre.

On est tenté de dire aussi (continuons à nous aventurer) que la véritable marque intérieure (l'extérieure est le QUE annonciateur) du *subjonctif* est le « I » de cette deuxième personne du pluriel. Ce n'est évidemment pas vrai en fréquence : ou bien nous sommes à une autre personne (en particulier, il, elle, cela, d'une fréquence très élevée), et alors il n'y a pas de marque. Ou bien nous sommes dans d'autres verbes que ceux de la conjugaison vivante, et il y a alors marque à toutes les personnes, ou à peu près. Et ces verbes très marqués au subjonctif sont précisément, et de loin, les plus fréquents : avoir et être d'abord ; mais aussi, faire, dire, aller, venir, finir, etc.

Cette petite troupe donne bien du souci aux grammairiens. Pourquoi « Il faut que je *sois* rentré de bonne heure », et « Il faut que je *voie* cela de mes yeux » ? Pour des raisons historiques sans doute ; mais les fautes d'écriture sont de plus en plus fréquentes (il faut que je *vois*, que je *crois*, etc.). Et ne parlons que pour mémoire de *mourir* ou *courir* : « Je crois que le héros *meurt* à la fin du film », et : « Je ne crois pas qu'il *meure* dans le film. » Est-il raisonnable d'infliger de tels casse-tête à nos chères (têtes) blondes ?

Un début d'analogie se manifeste au moins dans la conjugaison d'*avoir* et d'*être*. Ou plutôt une « faute » annonciatrice (peut-être ?) d'une évolution.

Le « I » des deux personnes du pluriel, nous et vous, constituant, nous l'avons dit, la seule marque certaine du subjonctif, la règle veut que ce « I » « grammatical » s'ajoute au « I » « lexical » de la racine des verbes, le cas échéant. Si bizarre à l'œil que cela paraisse, et aussi dépourvu de réalité phonétique (une succession de deux « I » n'est guère réalisable pour un Français), on doit écrire : « Je désire que vous *étudiiez* ce rapport et que vous *priiez* votre collègue N... de l'étudier également. » Ou encore : « Le propriétaire exige que nous *payions* notre note et que nous *pliions* bagage », etc.

La règle est plus ou moins observée (les fautes sont évidemment nombreuses), mais elle n'est pas contestée. Or il est tout à fait admis (et même recommandé) que nous écrivions : *ayez* et *soyez* (également *ayons* et *soyons*) au subjonctif, au lieu du « régulier » : Il faut que nous *ayions* tort, ou que vous *soyiez* de mauvaise foi.

Un seuil flottant

Laissons cette vétille pour porter nos investigations sur l'emploi du subjonctif. Ici se pose d'abord l'irritante question des *seuils* : c'est-à-dire le moment où, dans des constructions identiques, le sens fait passer de l'indicatif au subjonctif, basculer en quelque sorte le mouvement verbal.

Un seuil certain est marqué par le passage de l'affirmation à la négation (« J'affirme qu'il est venu », contre « Je nie qu'il *soit* venu »). Et encore ; car l'interrogation constitue alors dans le système une sorte de zone neutre qui hésite souvent entre les deux modes : « Croyez-vous qu'il *viendra* ? » n'est pas tout à fait « Croyez-vous qu'il *vienne* ? »

Complication supplémentaire : dans un tel cas, la construction même de l'interrogation intervient pour faire admettre ou rejeter le subjonctif : « Croyez-vous qu'il vienne » ou « viendra nous voir ? » sont également possibles (avec peut-être un léger avantage d'élégance au premier) ; alors que « Tu crois qu'il vienne nous voir ? » est impossible.

Il n'est pas douteux que le « seuil » se déplace aussi en fonction de la culture (essentiellement littéraire) du locuteur. Il devrait être possible d'étudier ces déplacements en termes socio-linguistiques, de la même façon que W. Labov a étudié les accords de *was* et *were* et l'emploi de *doesn't* chez les « lames » (les « paumés ») du ghetto noir de New-York (1). Une réalisation telle que : « Il faut qu'il vient » n'est pas exclue en français (nous l'avons entendue à plusieurs reprises), bien qu'elle enfreigne les deux constantes apparemment les plus fortes de l'emploi du subjonctif : après les verbes de nécessité (il faut) et portant sur un verbe (venir) dont le subjonctif est extrêmement usuel et différencié.

Quoi qu'il en soit, il reste très difficile de rendre compte de la notion de « seuil » (touchant le subjonctif) en termes satisfaisants. « J'attends qu'il vient » est un énoncé impossible, de même que « J'espère qu'il vienne » la norme étant inverse. Le seuil se situe donc entre *espérer* (qui entraîne l'indicatif, avec une connotation de futur) et *attendre* (qui veut le subjonctif). Pourquoi, alors que les deux verbes sont interchangeables dans d'autres situations (« Je l'espérais hier » pour « Je l'attendais », est moins régional qu'on ne le croirait), et par conséquent très proches l'un de l'autre sémantiquement ?

Dernière remarque : à quoi sert en définitive le subjonctif ? On nous dit qu'il exprime des « nuances » de la pensée. C'est trop facile, et l'on est tenté de répondre qu'il n'exprime parfois que des nuances de la « culture », des degrés dans la maîtrise sociale du langage. Car la modalité est largement exprimée en français moderne par d'autres moyens.

JACQUES CELLARD.

(1) William Labov, *le Parler ordinaire*. Les Editions de Minuit, 1977, vol. I, pages 178 et suivantes.

JUSTICE

AU CONSEIL D'ÉTAT

Le décret de classement de la Cité fleurie est annulé

Un décret du 22 janvier 1976 a classé la Cité fleurie, située 61 à 67, boulevard Arago, parmi les sites protégés de la ville de Paris. Cette décision de classement a eu pour effet de soumettre cet ensemble, composé d'espaces verts, d'ateliers et de logements d'artistes, au régime de protection prévu par la loi du 2 mai 1930 et notamment d'interdire à son propriétaire, la Société civile immobilière du 61-67, boulevard Arago, de modifier l'état ou l'aspect des lieux sans l'autorisation du ministre des affaires culturelles. La Société civile immobilière du 61-67, boulevard Arago, qui cherche depuis plusieurs années à réaliser sur ce terrain un important projet immobilier, introduisit devant le Conseil d'Etat un recours en annulation contre ce décret de classement qu'elle estimait illégal. Par une décision en date du 9 juin, le Conseil d'Etat a statué sur cette requête, sur le rapport de M. Maurin et les conclusions de M. Genevois, après observations de maîtres Choucroy et Martin-Martinière.

Procédure irrégulière

Le Conseil d'Etat a jugé, conformément aux conclusions de M. Genevois, que le décret de classement de la Cité fleurie était intervenu sur une procédure irrégulière. Compte tenu de l'opposition du propriétaire, la Société civile immobilière du 61-67 boulevard Arago, le classement du site ne pouvait être prononcé, en vertu de l'article 8 de la loi du 2 mars 1930, que par un décret pris après avis du Conseil d'Etat. Si cet avis, émis par les formations administratives du Conseil d'Etat, est secret et ne lie pas le gouvernement, il doit être obligatoirement recueilli avant l'intervention de la décision de classement. En cas de recours, les formations contentieuses du Conseil d'Etat vérifient d'office, selon une jurisprudence traditionnelle, non seulement l'existence, mais aussi la régularité de cet avis, que les requérants ne sont pas en mesure, compte tenu de son caractère secret, de contrôler.

En l'espèce, le Conseil d'Etat, saisi le 13 janvier 1976 du projet de décret de classement de la Cité fleurie, l'avait examiné le 20 janvier, et son avis, exprimé dans une note, avait été reçu le 23 janvier par le secrétaire d'Etat à la culture. Or le décret avait été signé la veille, le 22 janvier, par le premier ministre, qui n'avait donc pas encore connaissance de l'avis du Conseil d'Etat. Le gouvernement ayant donc pris sa décision sans connaître l'avis du Conseil d'Etat, le décret attaqué a été annulé pour ce motif, qui est d'ordre public.

GRÈVE DE LA FAIM POUR EFFACER DIX-HUIT ANS DE PRISON

Un ancien détenu, Célestin Girbal, cinquante-trois ans, fait, *depuis le 29 mai, la grève de la faim à Limoges pour obtenir la révision de son procès*. Girbal a été condamné aux travaux forcés *à perpétuité par la cour* d'assises du Cantal à *Aurillac* le 4 mars 1960 pour un double meurtre *et* un incendie volontaire. *Il a passé dix-huit ans* et *neuf mois à la maison* centrale de Clairvaux avant d'être *mis en libération conditionnelle* le 7 novembre dernier.

Le 20 janvier 1959, près de Lieutades, dans le Cantal, une ferme isolée, au lieudit le Verdier, dans *laquelle vivaient M. Deltrieu, soixante-dix ans, et sa fille* Yvonne, trente et un ans, brûlait au cours de la nuit. Sous les *décombres, on découvrait* les cadavres en partie calcinés des deux occupants. L'enquête établissait que M. Deltrieu avait été frappé mortellement à la tête avec un instrument contondant. Le vol était pour les enquêteurs le mobile du crime. Arrêté, Célestin Gerbal passait des aveux puis se rétractait. Devant la cour d'assises, il avait protesté de son innocence.

Après sa libération, Girbal a été hébergé dans un foyer de Limoges. Il a *écrit* au président de la *République*, au ministre de la justice et à différentes personnalités la *même* lettre demandant la révision de son procès. Une seule réponse lui parvint : celle de la Ligue des droits de l'homme. — *(Corresp.)*

FAITS ET JUGEMENTS

Bavure policière à Lille.

Au cours d'une opération de police à Lille, jeudi 8 juin, au lever du jour, un jeune Algérien, M. Hadi Hacène, vingt-deux ans, sans profession ni domicile fixe, a été blessé d'un coup de feu tiré par un policier. Très grièvement atteint, il a été transporté au centre hospitalier régional où, en raison de son état, il n'a pu encore être interrogé.

Prévenus par téléphone qu'un cambrioleur armé opérait dans un appartement situé rue de Flandre, au cœur de la ville, les policiers se sont rendus sur les lieux. Quand ils pénétrèrent, revolver au poing, dans l'appartement signalé, il semblait vide. Apercevant un homme qui se dissimulait sous un lit, ils entreprirent de le faire sortir de sa cachette. C'est à ce moment que le coup de feu partit. Le policier qui a tiré affirme qu'il n'avait nullement l'intention de le faire. En déplaçant le lit, il aurait fait une fausse manœuvre et le coup serait parti. Pour toute arme, M. Hadi Hacène avait une paire de ciseaux. — *(Corresp.)*

● « *L'Album officiel de la Coupe du monde 1978* » ne sera pas saisi, comme l'avaient demandé l'Union nationale de football professionnel, la société Promo-foot, la Fédération française de football et quatorze des joueurs sélectionnés pour l'Argentine (*le Monde* des 7 et 8 juin). Saisi en référé, M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal civil de Paris, a estimé que la publication des photographies des footballeurs sans leur autorisation ne constituait pas une atteinte intolérable à leur personnalité. Pour préserver toutefois leurs droits, le magistrat a chargé un huissier, Mᵉ Morin, de recueillir tous documents permettant de connaître le chiffre du tirage ainsi que le nombre des exemplaires diffusés tant de l'album que des vignettes autocollantes placées à l'intérieur.

Augmentation de la délinquance des mineurs en 1977.

Selon le *Bulletin d'information du ministère de l'intérieur* du vendredi 9 juin, 46 514 mineurs (36 853 en province et 9 661 dans la région parisienne) ont été impliqués, en 1977, dans des crimes ou délits. En 1976, les chiffres donnaient 41 436 mineurs, dont 33 273 en province et 8 163 dans la région parisienne.

L'examen des infractions attribuées à ces mineurs fait apparaître une aggravation de la grande criminalité. On n'observe plus, dans la déliquance des jeunes, la progression qui conduisait à des larcins aux vols simples, puis aux crimes. C'est à Paris et dans la proche banlieue que la progression de la criminalité et de la délinquance des mineurs est la plus forte, comme le montrent les chiffres suivants :

● Homicides volontaires : Paris et banlieue, 4 en 1976, 27 en 1977 ; province : 39 en 1976, 38 en 1977.

● Vols à main armée : Paris et banlieue : 23 en 1976, 50 en 1977.

● Coups et blessures volontaires : Paris et banlieue : 313 en 1976, 420 en 1977 ; province : 1 230 en 1976, 1 567 en 1977.

● *Overdose à Roubaix.* — Un jeune Roubaisien, Patrick Masson, vingt-cinq ans, est mort dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 juin après une trop forte absorption de drogue. C'est un de ses amis, Jean-Marc Fourez, vingt ans, qui est venu prévenir les gendarmes. L'enquête a révélé que ce dernier avait cambriolé récemment deux pharmacies. Il a été déféré au parquet. Les gendarmes ont découvert dans l'appartement où est mort P. Masson des stupéfiants en grandes quantités, notamment de la morphine et de l'opium. Le corps de Patrick Masson a été transporté à l'institut médico-légal de Lille pour autopsie. — *(Corresp.)*

● *Condamnation pour accident du travail.* — Un entrepreneur de travaux publics de Lubersac (Corrèze), M. René Cubertafond, quarante-cinq ans, a été condamné vendredi 9 juin par le tribunal correctionnel de Brive à un an de prison dont dix mois avec sursis et deux mois en régime de semi-liberté. L'an dernier, l'éboulement d'une tranchée avait coûté la vie à l'un des ouvriers de M. Cubertafond, M. André Guindre, trente-huit ans. Le tribunal a jugé que l'entrepreneur n'avait pas pris les mesures de sécurité nécessaires. Ce dernier a fait appel du jugement. — *(Corresp.)*

En Suède

PLUS DE VINGT MORTS DANS L'INCENDIE D'UN HOTEL

Boras (A.F.P., A.P.). — Vingt personnes au moins, pour la plupart des jeunes gens, ont péri dans l'incendie d'un hôtel, à Boras, dans le sud de la Suède, dans la nuit de vendredi 9 juin au samedi 10 juin. En outre, cinquante-cinq personnes ont été blessées.

L'incendie s'était déclaré vers 3 heures du matin, au rez-de-chaussée du « Stadshotellet », principal hôtel de Boras, et avait rapidement gagné le troisième étage où se trouve une discothèque, le « Monte-Carlo ». Cent cinquante personnes s'y trouvaient encore, pour la plupart des jeunes garçons et filles qui fêtaient la fin de l'année scolaire.

Dans la panique provoquée par les difficultés d'évacuation par les escaliers de l'hôtel, plusieurs personnes ont sauté par les fenêtres.

Selon le porte-parole de la police, le feu s'est déclaré « aux environs de l'entrée, de sorte que les gens n'ont pas pu sortir » de l'immeuble en bois. On ignore encore les causes précises de l'incendie, qui pourrait être dû soit à l'explosion d'une bombe, soit à l'explosion d'une lampe, indiquent les premières informations.

La controverse sur la mort de l'ancien colonel SS Joachim Peiper

M. ARNAUD : l'imprudence des milieux officiels

Dans un article, publié mardi 6 juin, nous écrivions que M. Georges Arnaud, auteur d'un livre intitulé Plus qu'un fait divers : l'affaire Peiper, *allait être prochainement convoqué par M. Christian Nannini, juge d'instruction à Vesoul, chargé de l'enquête sur l'incendie qui coûta la vie à l'ancien colonel SS. L'auteur du livre nous écrit à ce propos :*

Trois raisons me font mettre en doute le bien-fondé de cette information :

— Je n'ai pas reçu de convocation, et l'annonce d'une telle initiative par voie de presse est à tout le moins inhabituelle ;

— Que peut attendre de mon audition un magistrat qui connait déjà en leur totalité, par le dossier d'instruction, les éléments sur lesquels se fonde mon affirmation ?

— Les milieux officiels auraient prononcé le mot imposture. Cela semble passer le stade de l'impudence, pour atteindre à celui, plus reprochable encore, de l'imprudence.

Néanmoins je tiens à dire que je déférerais, le cas échéant, avec plaisir, à toute convocation de justice concernant cette affaire.

[1) Si M. Arnaud n'avait pas encore reçu la citation à comparaître lors de la parution de l'article (écrit expressément au futur), c'est que, au palais de justice de Vesoul, on n'avait pas encore trouvé l'adresse de M. Henri Girard, le vrai nom de l'écrivain ;

2) M. Arnaud devrait, au contraire, se féliciter que le nouveau juge d'instruction de Vesoul, M. Christian Nannini, qui a remplacé M. Daniel Clerget, nommé président du tribunal, ne considère pas le dossier comme clos ;

3) M. Arnaud, dans son livre, confirme, aux yeux des autorités judiciaires qu'il a rencontrées à Vesoul, qu'il n'était venu, en 1977, que pour retenir les éléments du dossier paraissant aller à l'encontre de la thèse de la mort du colonel SS Joaquim Peiper. Le coup de théâtre final de l'ouvrage est peut-être alléchant, mais ne fournit pas le moindre commencement de preuve. — A. V.]

M. VOLKER : pas le moindre commencement de preuve

Notre confrère Bernard Volker, correspondant permanent de TF 1 à Bonn, n'est pas convaincu par les « révélations » de Georges Arnaud. Il nous écrit :

Ayant également enquêté sur cette affaire, mais pour TF 1, avant Georges Arnaud, qui m'a par la suite consulté sur mes contacts en R.F.A., je dois souligner qu'il ne peut y avoir aucun doute sur l'identité du cadavre retrouvé dans la maison de Peiper, à Traves. Il s'agit bien de l'ancien colonel S.S., comme pourront vous le confirmer sa femme et son fils.

Il est évident que Georges Arnaud ne pourra jamais apporter le moindre commencement de preuve à l'appui de ses déclarations. Lorsque je l'ai rencontré au début de son enquête, il était d'ailleurs déjà convaincu que Peiper était vivant.

En l'occurrence, un témoignage ne vaut rien sans preuve. Je pourrais également produire plusieurs témoins certifiant que Peiper a rejoint Hitler au Paraguay...

UN ENQUÊTEUR : la recherche du sensationnel

L'un des policiers qui a enquêté sur l'incendie de Traves et la disparition de Joachim Peiper nous écrit :

« *Enfin la lumière sur l'affaire Peiper...* » ...C'est du moins ce qu'affirme M. Georges Arnaud, l'auteur du *Salaire de la peur*, qui condamne encore une fois l'administration et la magistrature pour avoir enveloppé le mystère Peiper dans une forfaiture infâme.

L'ouvrage signé Arnaud et Kahane est surtout orienté vers la recherche du sensationnel plus que vers celle de la vérité. Il ne faut pas s'y laisser prendre. Il suffit pour s'en convaincre de savoir que la page de garde du document ne représente rien d'autre que le corps calciné retrouvé dans la maison de Peiper à Traves.

Les auteurs n'ont pas puisé leurs arguments dans une recherche d'objectivité. D'ailleurs Arnaud lui-même reconnaît que son œuvre n'a pas la neutralité comme qualité première. Rien de nouveau n'est apporté sur le passé de Peiper. Heureusement d'autres enquêteurs ont, depuis longtemps, mis au jour la véritable personnalité de l'ancien officier S.S. Pour Arnaud, l'affaire Peiper c'est l'occasion de mettre en accusation l'administration départementale, la magistrature, la gendarmerie qui sont l'image même d'un pouvoir décadent et corrompu. Comment juger autrement d'ailleurs quand on accuse le Christ d'être le premier des fascistes ?

Il faut attendre l'épilogue de l'ouvrage pour recevoir enfin le « message » : Peiper n'est pas mort ! La preuve ? « *C'est un copain qui me l'a dit. Mais il m'a fait promettre de ne pas dévoiler son nom.* »

Réjouissez-vous, monsieur Arnaud, de pouvoir vivre dans un pays où la justice ne condamne pas encore sur de tels arguments.

Une dernière chose encore : les auteurs ont fait, par erreur, couler la Meuse au pied du « Renfort » à Traves. Non, voyons, c'est à Domrémy que coule cette rivière. Mais là, c'est une autre Histoire !

Le Monde

économie

AFFAIRES

Les Jeunes Dirigeants des pays européens semblent plus ouverts que leurs aînés à l'idée d'un meilleur équilibre social

Strasbourg. — « *Le Centre des jeunes dirigeants n'est ni à droite ni à gauche, il est en avant* », a déclaré, à l'occasion du quarantième anniversaire du C.J.D., M. Bernard Boisson, nouveau président de cette organisation, successeur à cette responsabilité de M. Louis Pelloux. « *Les voies d'accès vers l'entreprise de demain sont multiples et nous sommes attachés avant tout au pluralisme. Mais sur deux points, la possibilité d'expérimentation de nouveaux statuts et l'évolution des entreprises, nous sommes dans l'obligation de faire un constat d'échec.* »

De notre envoyée spéciale

Déplorant le rejet de fait de la plupart des propositions faites par la commission Sudreau sur la réforme de l'entreprise, M. Boisson a invité son mouvement à devenir, de lui-même, un « *grand laboratoire d'expérimentations* ». Pour lui, « *il y a une corrélation évidente entre l'association des salariés à la gestion et aux décisions concernant la marche de l'entreprise et l'efficacité globale de celle-ci* ».

« *L'extrême rigueur économique doit s'accompagner d'une grande rigueur sociale* », a-t-il ajouté, protestant notamment contre le peu d'efforts faits depuis les élections pour la revalorisation des bas salaires, dont il avait été tant question pendant la campagne électorale. « *Nous ne sommes pas partisans d'une société égalitaire qui tue l'esprit d'entreprendre, mais tout de même, il faudrait faire preuve d'un peu plus de mesure et comprendre enfin que la politique de rigueur ne doit pas peser essentiellement sur les moins favorisés, qui, par ailleurs, subissent de plein fouet les nécessaires réajustements des tarifs publics* ».

Vingt ans

Au sein de la Fédération des jeunes chefs d'entreprise d'Europe, qui tenait à Strasbourg également, du 8 au 10 juin, le congrès anniversaire de ses vingt ans d'existence, il est apparu que les préoccupations sociales des dirigeants d'entreprise de toute l'Europe allaient croissant, même si, d'une frontière à l'autre, on ne les envisage pas sous le même angle ni avec les mêmes solutions. Ainsi, la section allemande, qui est essentiellement composée de jeunes patrons propriétaires de leur entreprise, tient-elle la défense des droits du capital et de la liberté d'action du chef d'entreprise pour l'une des bases du progrès économique, donc du progrès social.

Peu pressés de voir l'Etat intervenir au-delà d'une certaine mesure dans la vie de l'entreprise, et soucieux que les initiatives sociales patronales ne soient pas encore un objet de querelles avec les syndicats, du fait même de leur origine patronale, ils sont plutôt attachés à la notion de négociations et constatent la nécessité de pousser le plus loin possible les satisfactions réciproques qui peuvent être obtenues par cette voie. La délégation autrichienne devait notamment souligner la paix sociale qui résulte du système contractuel dans son pays, où il n'y a eu en 1977 que cent heures de travail perdues par des grèves.

Les préoccupations des Jeunes Dirigeants, qui ont en général de trente à quarante ans, reflètent dans l'ensemble les problèmes et la situation politique de chacun de leurs pays. Il leur est donc difficile de parvenir à des propositions communes trop détaillées. On constate néanmoins qu'ils soutiennent sur bien des points, dans un esprit européen, les propositions faites par la Commission de Bruxelles, et qui sont encore en attente (les statuts de sociétés européennes, par exemple). Dans l'ensemble, ils sont plus ouverts que leurs aînés à l'acceptation d'un meilleur équilibre de négociations entre les partenaires sociaux.

JACQUELINE GRAPIN.

LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE TIENT SON CONGRÈS A COLMAR

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — « *Deux cent cinquante-sept organisations locales, plus de sept mille membres : la jeune chambre économique française est en période ascendante. Nous avons encore besoin de nous développer, dans la mesure où nous nous battons pour une idée.* » C'est ce qu'a déclaré M. Henri Troillet, président national de la J.C.E.F., à Colmar, (Haut-Rhin), où se tient, depuis le 9 juin, le 25e congrès des jeunes chambres économiques françaises. « Liberté d'entreprendre et équilibre de société » : tel était le thème national.

Au cours de l'assemblée générale de clôture, qui devait avoir lieu samedi, en présence de M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, et de M. Carl Peterson, président de la jeune chambre internationale, la J.C.E.F. a formulé sept propositions. Elles visent à développer la libre organisation du temps de travail ; à ouvrir l'entreprise sur la société extérieure; à privilégier la formation à la carte; à former des hommes capables de dépasser les problèmes de spécialisation technologique; à créer des unités décentralisées; à faciliter la politique culturelle ainsi que la politique de participation dans l'entreprise.

LES CHAMBRES DE MÉTIERS DEMANDENT UNE LOI D'ORIENTATION SPÉCIFIQUE POUR L'ARTISANAT.

M. Francis Combe, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers, a demandé le jeudi 8 juin, en clôturant l'assemblée générale des assemblées consulaires, que M. Jacques Barrot « *attache son nom à une loi d'orientation spécifique à l'artisanat, comportant des mesures qui redonneraient confiance au secteur des métiers. (...) Certains freins persistent et empêchent l'artisanat de donner sa mesure : le taux excessif de T.V.A. sur les prestations, la réglementation des prix, etc.* »

M. Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, a précisé ses options sur un certain nombre de points sensibles à ce secteur : financement, couverture sociale, harmonisation fiscale. « *Il n'est pas question de revenir sur le principe des centres de gestion agréés ; par contre, tout sera mis en œuvre pour que les conditions d'adhésion et de fonctionnement de ces centres soient améliorés.* » Le ministre a annoncé qu'il soumettra dans quelques mois au conseil des ministres un « *plan de développement de l'artisanat* ».

M. BARROT (C. D. S.) : les patrons vont devoir faire des efforts de gestion et d'innovation.

M. Jacques Barrot, vice-président du C.D.S., ministre du commerce et de l'artisanat, écrit dans *Démocratie moderne*, organe de son parti (numéro du 8 juin) : « *A la suite du président de la République, Raymond Barre a fait preuve de lucidité et de courage. Il a décidé de tout faire pour renouveler le tissu industriel français. La liberté des prix est un élément du dispositif mis en place à cette fin. René Monory s'en est expliqué. C'est la fin des réglementations tâtillonnes, mais aussi des situations acquises, des attitudes passives et paresseuses qui mettaient un frein au développement.*

» *Il faut bien lire cette nouvelle politique, et c'est à nous, démocrates sociaux, d'aider à cette lecture.*

» *Car certains disent : cette liberté rendue aux industriels, ne sont-ce pas de nouvelles facilités, de nouveaux privilèges qui leur sont accordés ? Non pas. Les patrons vont devoir faire des efforts de gestion et d'innovation, s'ils veulent tenir leur place dans la compétition industrielle.* »

LE CRÉDIT LYONNAIS PREND LA MAJORITÉ DANS LA BANQUE LAYDERNIER

Le Crédit lyonnais vient de prendre la majorité (56 %) dans le capital de la banque Laydernier, à Annecy, dont il détenait 41 % depuis 1951, conjointement avec la Banque de l'Union parisienne - Crédit du Nord. La banque Laydernier, fondée en 1896, compte vingt-huit agences, toutes groupées en Haute-Savoie, et a pris des participations majoritaires dans la banque Tiniand à La Tour-du-Pin (Isère) et dans la banque Payot, à Chamonix (Haute-Savoie), qu'elle a fini par absorber en 1973. Classée première des banques privées dont l'activité est limitée à un département, elle s'inscrivait au soixante-dix-huitième rang des banques françaises à la fin de 1977, avec 650 millions de francs de dépôts environ.

Dirigée par M. Renaud, ancien adjoint de M. René Laydernier, elle pourrait prochainement étendre ses activités dans la région Rhône-Alpes, devenant ainsi banque régionale. Bien que le Crédit lyonnais n'ait pas l'intention de l'absorber, cette prise de majorité s'inscrit dans un mouvement général de regroupement des petites banques privées, sous la houlette de grands ou de moyens établissements.

LA C.G.E. SE PORTE BIEN

déclare son président, M. Ambroise Roux

Troisième groupe privé et exportateur français, la Compagnie générale d'électricité a su franchir les premières années de la crise de l'énergie et aborde les suivantes « *assez facilement* », a déclaré, le 9 juin, M. Ambroise Roux, président de la C.G.E., aux analystes financiers et à la presse. De 1973 à 1977, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 154 % (26,5 % l'an en moyenne), pour atteindre 32,67 milliards de francs, dont 37 % à l'étranger (avec trente-six filiales).

Durant cette même période, ses effectifs sont passés de 127 000 personnes à 169 800 personnes, et le volume de ses investissements de 558 millions de francs à 1 215 millions de francs. Ses résultats nets consolidés ont progressé de 30 % en 1977, avec 390 millions de francs, soit 54,20 F par action. Malgré une conjoncture défavorable, les résultats de 1978 devraient être satisfaisants, ce qui permettra à la C.G.E. de maintenir le dividende distribué cette année (22,60 F net) sur un capital augmenté de 20 % par attribution d'actions gratuites.

Evoquant l'augmentation de capital en cours (300 millions de francs par appel à l'épargne), M. Roux a précisé les axes de développement du groupe dans les années à venir : accélération de l'expansion à l'étranger ; accentuation de l'activité dans les télécommunications (CIT-Alcatel et Honeywell-Bull), accentuation de la poussée dans l'énergie, les services et les activités nouvelles : économies d'énergie et énergies « douces ».

LE PLAN DE REDRESSEMENT DU G.E.C. EST DÉFINITIVEMENT ARRÊTÉ

Le plan de développement du Groupement européen de la cellulose (G.E.C.) est maintenant au point (*le Monde* du 23 février). Une augmentation de capital d'un montant de 70 millions de francs (60 millions d'argent frais et 10 millions par compensation de créances) va être souscrit par l'Institut de développement industriel (15 millions), le Crédit agricole (20 millions), la Société nationale d'investissement belge (20 millions) et le groupe canadien Mac Millan Bloedel (5 millions). C'est ce dernier groupe qui doit assurer le contrôle de gestion du groupe, à travers de nouvelles structures juridiques.

Outre l'apport de capitaux propres, le plan de redressement du GEC prévoit le report des échéances et un moratoire des intérêts pour une partie des dettes du groupement (200 millions sur un total de dettes de 930 millions). Enfin, le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) accorde un prêt de 160 millions de francs, qui s'ajoute à 80 autres millions de prêts provenant de l'Etat belge, des sociétés de développement régional et du GIPAGEM.

LA CRISE DE MANUFRANCE

La municipalité de Saint-Étienne accepte le plan de redressement de la direction

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Au conseil municipal de Saint-Etienne, réuni dans la soirée du vendredi 9 juin, il ne pouvait pas ne pas être question du plan de la dernière chance de Manufrance présenté la veille par le P.-D.G., M. Gadot-Clet et comportant, on le sait, trois cent quarante-deux licenciements.

« *Il nous faut l'accepter* », déclara en début de séance le maire communiste, M. Joseph Sanguedolce, après avoir rappelé qu'au cours du mois dernier l'entreprise s'était trouvée quasiment en état de cessation de paiement. L'un des deux représentants de la ville au conseil d'administration de la firme, M. Bruno Vennin, adjoint socialiste, affirma pour sa part :

« *Tel qu'il est présenté et sans des garanties de financement précises, que seul peut apporter le gouvernement, ce plan est inacceptable et c'est le sens de la protestation massive des travailleurs ces derniers jours. On ne peut cependant pas le rejeter. Nous attendons dans les heures qui viennent une prise de position claire du ministre de l'économie. Nous voulons espérer que, au-delà de règlement de comptes possibles, dont en définitive la population stéphanoise supporterait tout le poids, le ministre apportera le concours précis du gouvernement à l'application d'un plan qui devra sauvegarder l'intégrité de Manufrance et les intérêts des travailleurs et, pour cela, prévoir un réel développement à partir des potentialités qui existent.* »

Les conseillers municipaux, en tout état de cause, ne veulent « *pas être les bourgeois de Calais* ». Seul le M.R.G. montra moins de réticences que les autres groupes vis-à-vis de ce plan qu'il qualifia de « *réaliste* ». Le conseil d'administration de Manufrance a accepté, le 10 juin, à l'unanimité le plan de la direction « *pour assurer la survie* [de l'entreprise] *et éviter un règlement judiciaire* ». M. Gadot-Clet, P.D.G. de la firme stéphanoise, sera reçu lundi après-midi 12 juin par M. Monory, ministre de l'économie.

[Rappelons que M. Sanguedolce, qui s'était au départ opposé à tout licenciement, avait déclaré le 25 août 1977 : « Les licenciements sont pour nous la pire des choses, mais nous ne pouvons pas dire qu'il n'y en aura pas. Nous estimons qu'on peut les éviter. » La municipalité de Saint-Etienne, avec 23 % du capital, est le plus gros actionnaire de Manufrance, qui compte 2 978 salariés. En un an, 742 personnes ont quitté l'entreprise. En un peu plus de trois ans, 1 072 emplois ont été supprimés.]

● *Une délégation du conseil général de la Loire*, conduite par son président, M. Antoine Pinay, a été reçue, le vendredi après-midi 9 juin, par le ministre de l'économie, M. René Monory.

A l'issue de cet entretien, M. Pinay a déclaré : « *Nous sommes venus nous entretenir avec le ministre de la dégradation de l'emploi dans le département de la Loire. Nous avons évoqué le cas des diverses entreprises du département dont celui de Manufrance.* »

PRESSE

L'ACCORD EST SIGNÉ A L'AGENCE AIGLES

Un protocole d'accord entre la direction de l'agence Aigles (groupe de presse *le Progrès-le Dauphiné libéré*) et les dirigeants syndicaux des employés a été signé vendredi soir 9 juin, à Chassieu (Rhône), qui met fin à la grève de ces personnels. Il comporte une augmentation mensuelle minimum de 182 francs pour les cent vingt clavistes travaillant sur écran, augmentation pouvant atteindre 400 francs pour les cent autres clavistes. Toutes les clavistes ayant plus d'un an de présence à l'agence Aigles percevront 2 900 francs par mois pour celles travaillant sur bandes perforées et 3 200 francs pour celles travaillant sur machines à écran.

Le salaire minimum de l'entreprise est porté, à dater du 1er mai, à 2 329 francs, ce qui correspond à une augmentation de 215 francs.

● *Le syndicat des journalistes* C.G.C. a déploré, vendredi 9 juin, au cours de la réunion de son conseil national, « *la situation de crise qui affecte périodiquement des journaux et qui constitue une menace pour l'avenir de la presse* ». Selon la C.G.C., « *la responsabilité de cette situation revient pour une part aux directions qui se dérobent à leurs obligations de concertation et, d'autre part, aux attitudes irresponsables de certaines organisations syndicales* ».

SOCIAL

M. Raymond Barre : les avantages sociaux devront être financés par la capitalisation

Le premier ministre, prenant la parole, le 9 juin, au Centre d'études supérieures industrielles d'Ecully (Rhône), a notamment déclaré :

« *On ne pourra pas dans ce pays continuer à concevoir un système d'avantages sociaux à partir du mécanisme de répartition, et il faudra bien, comme dans d'autres pays, arriver à des mécanismes de capitalisation.*

» *Ainsi se trouve posé tout le problème dit de la Sécurité sociale et ceux des retraites et des retraites complémentaires. Ce sera une des tâches de ces prochaines années que d'établir la compatibilité entre la superstructure du système des avantages sociaux et l'infrastructure économique et démographique du pays.* »

M. Barre a ensuite rendu hommage à M. André Bergeron, qui « *a eu le courage de dire récemment que le problème du financement de la garantie sociale des Français ne pourra être éludé au cours des prochaines années* ».

[M. Barre n'a pas précisé davantage ses intentions au sujet du financement des régimes de retraite.

La réforme fondamentale réalisée au lendemain de la dernière guerre avait été d'établir, ou de généraliser, le système de la répartition qui consiste à distribuer aux retraités les ressources provenant des cotisations des assurés en activité, la valeur des « points » de retraite étant modifiée d'année en année en fonction de l'évolution des recettes, donc des salaires. Dans le régime des capitalisations, les retraités reçoivent, au contraire, les intérêts du capital constitué par les cotisations, capital qui n'est pas à l'abri de l'érosion monétaire.

Depuis de longues années, les milieux patronaux réclament un retour, au moins partiel, à la capitalisation. Dans ces projets, seul un plancher minimum garanti aux retraités serait financé par le système de répartition. Le reste, c'est-à-dire les formes supplémentaires de retraites — et peut-être même une fraction du régime général ou les institutions de retraites complémentaires — serait financé par le système de la capitalisation.]

● *Les négociations salariales* commenceront à partir du 13 juin dans différentes branches. — M. Chotard, vice-président du C.N.P.F., a annoncé, à Biarritz, le calendrier des négociations dans les secteurs : 13 juin, les banques ; 16 et 29 juin, les métaux ; 20 et 27 juin, les transports ; 21 juin, les carrières et matériaux de construction ; 22 juin, l'industrie lourde du bois; 26 et 29 juin, la chaussure ; 28 juin, le pétrole ; 29 juin, la chimie ; 6 juillet, l'ingénierie. Les dates pour le bâtiment, l'alimentation et le textile devraient être fixées fin juin, début juillet.

Après F.O.

LA SOCIÉTÉ DEHÉ DÉMENT LE COMPORTEMENT ANTI-GRÉVISTE D'UN AGENT DE MAITRISE

Après la publication dans *le Monde* du 11 mai d'un article intitulé « Chiens et barre de fer contre des grévistes » et malgré la rectification faite à la demande de F.O. dans *le Monde* du 19 mai, la direction de la société Dehé nous prie de publier la mise au point suivante :

« *L'intervention de chiens, telle qu'elle est relatée, a eu lieu au Blanc-Mesnil et non à Mâcon, et ne concerne pas l'entreprise Dehé.*

» *Il est totalement inexact de prétendre qu'« un cadre de l'entreprise Dehé a projeté une barre de fer contre un travailleur algérien ». La réalité est tout autre : 1) La personne incriminée, qualifiée de cadre, est un agent de maîtrise ; 2) Alors qu'il essayait, avec un camarade non gréviste, d'assurer la liaison entre deux wagons à l'aide d'une barre d'attelage, il en fut empêché par un groupe de grévistes « intervenant au nom de la liberté du travail ». La barre leur fut arrachée des mains, et c'est alors que l'un de ceux qui voulaient s'en emparer prétendit avoir été heurté à un genou.*

» *Il apparaît ainsi que la version des faits donnée par l'union locale C.F.D.T. à Mâcon, présentée de façon ambiguë, était de surcroît erronée. Il est totalement faux d'écrire qu'un quelconque loyer soit prélevé et que le cantonnement soit dépourvu de wagons sanitaires.* »

PARIS (13e) : La première grève d'une équipe si tranquille

« Qu'un syndicat s'intéresse à une si petite entreprise, qu'on s'accorde tous entre nous, je n'y crois pas. » *Elle approche la soixantaine, est manutentionnaire depuis vingt-huit ans chez Touzal : exportation de livres, 470 000 francs de chiffres d'affaires par mois, un principal client : le ministère des affaires étrangères.*

Pour la première fois de sa vie, cette femme fait grève. Elle occupe depuis le 19 mai les locaux de l'entreprise, avec ses douze collègues dont un cadre. Tous sont syndiqués à la C.F.D.T. depuis quelques semaines.

Une équipe si tranquille, des femmes si sages ayant enfants et foyer... Le directeur général, le comte Charles de Gourcuff, a été surpris. Ayant succédé à son père en 1976 à la tête de cette entreprise familiale, il est également directeur général d'une autre société spécialisée dans les lubrifiants.

A deux pas de la rue du Dessous-des-Berges, dans ce treizième arrondissement qui vit fleurir la Commune et qui se rétrécit de jour en jour, envahi par les tours de la « rénovation », on ignorait l'existence de l'entreprise et de ses salariés. Jusqu'au jour où, le 19 mai, sur les vitrines banales et poussiéreuse, on lut l'affiche « Touzal occupé ».

Les clés des locaux sont chez la concierge. « Vous fermerez la grille », *avait conseillé le directeur aux grévistes dans les premiers jours de l'occupation.*

La porte est ouverte de 9 heures à 17 h. 30. Comme pour le travail, l'équipe se retrouve au complet. Au milieu des piles de livres et des cartons en attente, on lit, on tricote et discute. Le téléphone ne cesse de sonner : clients à qui l'on explique la situation, manifestations de soutien, informations... Le temps a passé vite, mais on attend maintenant avec impatience la convocation d'une commission paritaire de conciliation, car la situation est bloquée.

Des 10 % d'augmentation réclamés, entre autres, par le personnel, la direction n'accorde que la moitié. « Ce n'est même pas une revendication, mais un dû. Les 10 % demandés correspondent au montant cumulé des augmentations prévues par la convention collective de l'édition, que le directeur refuse d'appliquer depuis 1976 », *explique Mme Matran, élue déléguée du personnel en avril dernier.*

A cela, la direction rétorque que les salaires étant au-dessus du minimum fixé par la convention collective de l'édition, elle n'est pas légalement tenue d'accorder ces majorations. De plus, les résultats des deux derniers exercices, selon elle, ne permettent pas de dégager les fonds nécessaires.

L'inspecteur du travail, saisi de l'affaire, n'a pas encore pris de décision. Y aura-t-il conciliation ? La grève se poursuit. Dans la centaine de mètres carrés où flotte une poussière dense, les conditions de travail sont dures. Il faut transporter des tonnes de livres, se frayer un chemin entre les cartons, nettoyer le sol, les cabinets. Car la direction s'est refusée à embaucher une femme de ménage. « Que les employées rangent d'abord leur bureau pour qu'on puisse nettoyer », *dit depuis plus d'un an le directeur. Il ne touche pas de salaire ; il s'est attaché, jusqu'à l'ouverture du conflit, à augmenter les marges bénéficiaires. La surveillance s'est faite plus tatillonne. Les rémunérations sont toujours aussi basses, même si elles sont légèrement supérieures aux barèmes minima de la convention collective : de 2 100 francs net à 3 000 francs.*

C'est ainsi que des femmes si paisibles ont un beau jour décidé que « ç'en était assez ». *On commence à s'interroger de part et d'autre sur un éventuel dépôt de bilan. Mais* « pourquoi avoir fait trois semaines de grève, avoir perdu de l'argent » *pour reprendre, ainsi que le souhaite la direction, avec 5 % d'augmentation ?*

DANIELLE ROUARD.

ÉQUIPEMENT

L'avenir du canal Rhin-Rhône

De notre envoyé spécial

Marseille. — Les deux réunions du 9 juin, à Marseille, sur le canal Rhin-Rhône, se sont déroulées dans un climat fait à la fois d'impatience et de lassitude, à cause des atermoiements continuels, dilatoires et de plus en plus illégitimes des pouvoirs publics.

Illégitimes, car tout le monde, de Strasbourg à Marseille, se souvient qu'en décembre 1975, à Dijon, M. Giscard d'Estaing avait donné, avec solennité, le feu vert à Rhin-Rhône. Il avait ajouté que, dès 1978, le budget des voies navigables devait être accru « *significativement* ». Or, en deux ans et demi, l'action gouvernementale et les décisions budgétaires annuelles ont cruellement démenti les engagements présidentiels. L'autorité personnelle du président de la République se trouve ainsi directement mise en cause dans cette affaire, dont, il est vrai, les implications économiques et financières sont très importantes et qui suppose la mise en œuvre de procédures longues et complexes. Il faut ajouter que deux questions de taille doivent être réglées avant que le dossier soit entièrement clair.

Quel sera le maître d'œuvre ? Les responsables de l'association penchent pour un syndicat mixte rassemblant tous les organismes régionaux et locaux concernés, qu'on pourrait mettre sur pied par un simple décret. On éviterait ainsi la longue procédure législative qui risque d'ouvrir au Parlement un difficile débat de priorités, entre les élus de l'Ouest et ceux de l'Est. M. Lucien Vochel, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a dit son accord avec les buts de l'association et indiqué qu'« *il se mettrait à la disposition de ce syndicat (si c'est un syndicat qui est créé) pour l'aider dans sa tâche* ».

Les chambres de commerce concernées ont pour leur part appuyé cette formule d'un maître d'ouvrage composé de responsables régionaux puisque M. Pierre Lanvers, président du Groupement interconsulaire Rhin-Rhône, a déclaré qu'« *il ne saurait être question pour les compagnies consulaires d'accepter pour les ports fluviaux, pas plus que pour le concessionnaire de la liaison fluviale, un statut s'inspirant de celui des ports autonomes* ».

Deuxième question : comment financer un investissement estimé à 7 milliards de francs ? Depuis deux ans, les régions, les autorités de Bruxelles et l'État jouent à cache-cache. Les six établissements publics régionaux concernés auront à se prononcer en septembre à Marseille au cours de la conférence interrégionale sur le principe d'un versement représentant de 10 % à 15 % du devis total. Ce versement serait demandé année après année, au vu des mises de fond de l'État. Les régions se « débrouilleraient » ensuite entre elles et, à l'intérieur de chacune, pour faire les pondérations les plus équitables. Un emprunt pourrait être lancé auprès de la Banque européenne d'investissements pour compléter le montage financier. Il a aussi été suggéré que, conformément à la nouvelle politique de vérité des prix, l'E.D.F. soit « invitée » à acheter l'électricité produite par la Compagnie nationale du Rhône, non pas au prix dérisoire de 3,2 centimes le kilowatt-heure comme actuellement, mais à un tarif légèrement réajusté.

« *Le projet Rhin-Rhône pose donc des problèmes budgétaires, mais ce ne sont pas des problèmes financiers insurmontables*, a dit M. Sudreau. *La guerre économique mondiale oblige les entreprises françaises à rechercher la meilleure productivité, notamment par des infrastructures de transport modernes (...).*

L'actualité impose d'abord d'achever ce qui a été commencé. Or, comme l'a dit M. André Tourret, président de la chambre de commerce de Marseille, il faudra attendre le printemps 1980 pour que s'achève, avec la chute de Vaugris, l'aménagement du Rhône de Lyon à la mer. Il faudra aussi construire une nouvelle écluse entre les darses de Fos et le Rhône puis prolonger l'axe fluvial à grand gabarit jusqu'à Sète. Pourra-t-on aussi, entre la Saône et le Rhin, donner les premiers coups de pioche ? Sans compter les travaux que de puissants groupements économiques et politiques à Paris et à Lille voudraient voir entrepris pour relier sans tarder le bassin de la Seine à celui de l'Escaut.

Choix politique

Comme il est impossible de faire tout tout de suite, il paraît indispensable de faire un choix clair rapidement. Trois questions doivent être tranchées :

Le gouvernement veut-il poursuivre une politique d'équipement en voies navigables et avec quels moyens ? ; l'intérêt économique et géo-politique de Rhin-Rhône est-il conciliable avec les revendications écologiques de plus en plus pressantes ? ; faut-il ouvrir de nouveaux fronts de travaux alors que l'aménagement du Rhône, de la Saône, de la Moselle et de l'Escaut n'est pas terminé ?

Pour que Rhin-Rhône ne reste pas simplement un « *projet missionnaire* », il importe d'apporter des réponses politiques et budgétaires claires. Sinon — M. Sudreau l'a laissé entendre avec irritation et amertume, — la réunion de l'Association mer du Nord-Méditerranée le 9 juin à Marseille aura été la dernière. La dernière en tout cas sous son autorité.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

★ Le projet du canal Rhin-Rhône doit être définitivement approuvé par un décret d'utilité publique pris en Conseil d'État. L'enquête de déclaration d'utilité publique est terminée depuis le 14 novembre 1976. Le Conseil d'État a été saisi par le gouvernement le 9 décembre de l'ensemble du dossier. Son avis ne sera pas public.

Dès l'intervention de la déclaration d'utilité publique, il sera possible à l'État de procéder aux acquisitions de terrains les plus urgents.

ÉTRANGER

L'Australie menace la C.E.E. de mesures protectionnistes

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — Les Australiens sont très mécontents de la Communauté. Ils lui reprochent de n'avoir consenti aucun effort pour ouvrir davantage son marché à leurs exportations agricoles et en particulier à celle de viande de bœuf. Ils l'avertissent que, si elle ne change pas d'attitude, ils seront obligés de revoir leur propre politique commerciale, ce qui veut dire qu'ils lui achèteront moins (*le Monde* du 7 juin). C'est, en substance, ce qu'a déclaré M. Garland, le ministre australien chargé des négociations avec l'Europe, après les entretiens qu'il a eus avec les membres compétents de la Commission européenne les 8 et 9 juin.

Depuis un an, des négociations à épisodes ont lieu entre la Commission et les Australiens, à la demande de ces derniers, afin de parvenir à des relations commerciales plus harmonieuses. L'Australie, qui a un déficit commercial important avec la C.E.E., demande avec insistance un meilleur accès au marché des Neuf, surtout pour ses produits agricoles.

La Commission a expliqué que les problèmes posés par les Australiens — notamment ceux concernant le marché de la viande de bœuf — étaient traités à Genève dans la négociation commerciale multilatérale du GATT et que c'est donc dans le cadre de ces négociations, et non pas par des arrangements bilatéraux, qu'ils pourront obtenir satisfaction.

M. Garland n'a pas été convaincu. Il considère que les offres de la C.E.E. à Genève sont « insignifiantes » et que, par conséquent, il n'est pas du tout évident que ce soit là une voie efficace pour parvenir aux résultats recherchés par Canberra.

PHILIPPE LEMAITRE.

SUISSE

● *Le coût de la vie en Suisse* a augmenté en mai de 0,1 % par rapport à avril et de 1,7 % par rapport à mai 1977.

Aux États-Unis

M. CARTER DÉCIDE DES IMPORTATIONS MASSIVES DE VIANDE

Le président Jimmy Carter a annoncé un relèvement de 200 millions de livres (91 000 tonnes) du contingent d'importation de viande de bœuf aux États-Unis cette année, afin de combattre la hausse des prix du hamburger.

La décision de M. Carter était attendue depuis quelques jours. La forte augmentation des prix de la viande de bœuf depuis le début de l'année (plus de 30 %) a été l'un des principaux facteurs de l'accélération de l'indice des prix.

La viande de bœuf importée aux États-Unis provient surtout d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Amérique latine. — (*A.F.P.*)

● *M. Brunner, commissaire à l'énergie* de la Communauté économique européenne, a demandé, le 9 juin, au président Carter de taxer les importations de pétrole pour réduire la dépendance des États-Unis en matière d'énergie et diminuer le déficit de leur balance commerciale. M. Brunner estime en effet que ce déficit fait peser une charge financière sur les alliés européens des États-Unis qui soutiennent le dollar. — (*Reuter.*)

M. DE LAROSIÈRE EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

M. Jacques de Larosière de Champfeu, ancien directeur du Trésor, a été nommé, comme prévu, à l'unanimité, directeur général et président du conseil d'administration du Fonds monétaire international. Il succède à M. Johannes Witteveen, de nationalité néerlandaise. Cette nomination était acquise depuis un certain temps, la candidature de M. de Larosière ayant reçu l'accord préalable des États membres de la C.E.E., des États-Unis et des pays arabes (*le Monde* du 17 novembre 1977).

[Âgé de quarante-huit ans, M. de Larosière, ancien élève de l'ENA, est entré, en 1958, à l'inspection des finances. Après avoir été en poste à l'ambassade de France à Londres et à Alger, il est chargé de mission au ministère de l'économie et des finances, d'abord à la direction des finances extérieures, puis à celle du Trésor, où il devient successivement sous-directeur et chef de service. Il dirige le cabinet de M. Giscard d'Estaing, rue de Rivoli, de janvier à mai 1974, date à laquelle il est nommé directeur du Trésor, jusqu'à ce que M. Jean-Yves Haberer le remplace à cette fonction. M. de Larosière était gouverneur suppléant du Fonds monétaire depuis 1974, et président du comité des suppléants du groupe des dix pays les plus industrialisés. Il a participé à de très nombreuses réunions du Fonds, ainsi qu'aux travaux de plusieurs comités spécialisés.]

CONJONCTURE

La commission des comptes de la nation a jugé les prévisions gouvernementales plus réalistes que d'habitude

La commission des comptes de la nation, qui s'est réunie vendredi 9 juin sous la présidence de M. René Monory, a examiné les prévisions économiques du gouvernement pour les années 1978 et 1979 (1). D'une façon générale, ces comptes ont été jugés plus réalistes que les années précédentes, même si le taux de croissance économique pour 1978 risque — a-t-il souligné — d'être un peu inférieur au chiffre maintenant annoncé : + 2,8 ou + 3 %, au lieu des 3,2 % prévus par le gouvernement.

Le ministre de l'économie a souligné le fait qu'il avait laissé une totale liberté de travail à ses services pour l'élaboration des comptes gouvernementaux, et qu'il procéderait de la même façon à l'avenir. Dans l'ensemble, les membres de la commission estimaient, à l'issue de la réunion, que cette attitude avait notablement détendu l'atmosphère et amélioré le dialogue.

Dans l'exposé qu'il a fait, M. Malinvaud, directeur général de l'INSEE, a expliqué que la situation des entreprises s'était sensiblement améliorée, en raison notamment de la modération des charges salariales et sociales. C'est ainsi que la part des salaires (corrigée de l'incidence de l'accroissement structurel des effectifs salariés) a diminué d'un point dans la valeur ajoutée, revenant de 50 % en 1977 à 49 % en 1978. De même, le taux d'autofinancement des sociétés — entreprises nationales non comprises — s'est amélioré, passant à 66,5 %, contre 55 % en 1977 et 55,8 % en 1976. En ce qui concerne l'emploi, les effectifs salariés devraient diminuer de 0,5 % cette année par rapport à 1977.

Dans leurs réponses, les représentants des syndicats ouvriers ont souligné que les salariés ne pourraient pas accepter longtemps les sacrifices qui leur étaient demandés. Mais leurs interventions ont semblé aux autres membres de la commission plus modérées que de coutume.

(1) Nous avons analysé ces comptes dans *le Monde* du 8 juin.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Meilleure tenue du dollar
Fermeté du franc suisse

Le DOLLAR s'est quelque peu raffermi après son affaiblissement de la semaine précédente, tandis que le FRANC SUISSE et le YEN continuaient à faire preuve de fermeté et que la LIVRE se redressait légèrement à la suite des mesures restrictives prises par les autorités monétaires britanniques. Tels ont été les faits principaux d'une semaine assez calme au demeurant.

Lundi après-midi et surtout mardi, le DOLLAR se redressait vigoureusement contre la plupart des monnaies fortes, passant brutalement de 1,88 F.S. à 1,43 F.S. à Zurich, de 2,08 D.M. à 2,010 D.M. à Francfort, et de 4,59 F à près de 4,62 F à Paris. A l'origine de ce redressement, un gros achat commercial de dollars à Zurich et la rumeur — démentie immédiatement — de l'établissement d'un double marché des changes en Suisse. On pouvait y ajouter les déclarations de M. Fred Bergsten, secrétaire adjoint au Trésor des États-Unis, selon lesquelles la dépréciation récente de la monnaie américaine pourrait augmenter de 7 à 8 milliards de dollars les exportations de son pays vers la fin de l'année, et diminuer d'autant le déficit commercial. Le jour suivant, le DOLLAR se stabilisait un peu au-dessous du niveau atteint mardi. A noter, toutefois, la fermeté persistante, non seulement du FRANC SUISSE, toujours en excellente position, mais aussi du YEN. A Tokyo, en début de semaine, le DOLLAR plongeait au-dessous de 220 yens pour la première fois depuis le 17 avril dernier, pour revenir un peu au-dessus de ce niveau à la veille du week-end.

On estime que cette nouvelle hausse du YEN est due, en particulier, à la persistance d'un large excédent commercial du Japon vis-à-vis des États-Unis (1,2 milliard de dollars en avril, le plus important constaté jusqu'à présent sur une base mensuelle), et à l'opinion de M. Emminger, président de la Bundesbank, selon laquelle la monnaie japonaise est encore surévaluée.

Le même M. Emminger a fait de bien intéressantes déclarations à Munich, à l'occasion de la réunion annuelle des clubs de cambistes Forex. Se déclarant en accord avec les États-Unis sur la notion de « marchés ordonnés », dont les variations sont quotidiennement surveillées, il a laissé entendre que les banques centrales pouvaient même intervenir plus largement pour corriger les écarts sur une durée plus longue, sans toutefois contrarier les « tendances profondes ». C'est ainsi que la Bundesbank a revendu en avril et mai, avec bénéfice, 2 milliards de dollars achetés précédemment, et moins cher. M. Emminger a profité de l'occasion pour nier qu'il ait jugé le dollar « surévalué », comme la presse le lui aurait fait dire le 17 mai dernier.

Pour M. De Vries, vice-président de Morgan Guaranty, le DOLLAR, au contraire, est bien surévalué, et il devrait baisser. S'exprimant à Genève à l'institut Batelle au cours d'un colloque sur le nationalisme économique, il s'est élevé contre les achats de dollars des Banques centrales, qui limitent la capacité des États-Unis à corriger leur déficit courant (sous-entendu, en laissant le dollar glisser). La dépréciation du DOLLAR, selon M. De Vries n'a atteint que 4 % en neuf mois, pas même la moitié de sa revalorisation entre 1973 et 1976. Il se déclare donc « *modérément baissier* » sur la monnaie américaine.

La LIVRE STERLING a bénéficié de mesures restrictives prises par la Banque d'Angleterre (voir ci-dessous) et s'est quelque peu raffermie.

Quant au FRANC FRANÇAIS, il se maintient aux niveaux antérieurs. M. « Bob » Leclerc, chef cambiste de la Continental Bank, aux États-Unis, et président de l'Association cambiste internationale, le voit faiblir à l'automne. S'il est possible que des pressions s'amorcent sur notre monnaie dans quelques mois, il est certain que les pouvoirs publics s'efforceront d'y résister, la bonne tenue du FRANC réagissant sur celle des prix, en empêchant les prix à l'importation de monter exagérément.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once est retombé de 185 dollars à 181 dollars, bien que l'adjudication mensuelle du Fonds monétaire international se soit effectuée au cours record de 183,09 dollars et ait rencontré un vif succès. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	182,60	8,1087	3,4803	3,8163	59,8015	4,0902	1573,09
	—	182,30	8,3675	3,4400	3,8018	59,5756	4,0744	1573,52
New-York.	182,60	—	21,7155	52,4658	47,8468	3,0534	44,6428	0,1160
	182,30	—	21,7864	52,9941	47,9501	3,0599	44,7427	0,1158
Paris.....	8,1087	4,6030	—	241,60	220,33	14,0610	205,58	5,3453
	8,3675	4,5900	—	243,21	220,09	14,0452	205,36	5,3177
Zurich...	3,4803	190,60	41,3897	—	91,1961	5,8198	85,0892	2,2124
	3,4400	188,70	41,1111	—	90,4818	5,7741	84,4295	2,1861
Francfort.	3,8163	209,00	45,3854	109,6537	—	6,3816	93,3035	2,4269
	3,8018	208,55	45,4357	110,5193	—	6,3815	93,3109	2,4161
Bruxelles..	59,8015	32,7500	7,1118	17,1825	15,6698	—	14,6205	3,8015
	59,5756	32,6800	7,1198	17,3184	15,6761	—	14,6219	3,7861
Amsterdam	4,0902	224,00	48,6427	117,5236	107,1770	6,8396	—	2,6061
	4,0744	223,50	48,6928	118,4419	107,1685	6,8390	—	2,5893
Milan....	1573,09	861,50	187,0792	451,99	412,20	26,3853	384,59	—
	1573,52	863,15	188,0501	457,41	413,88	26,4121	386,19	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du platine, repli du cuivre et du café

MÉTAUX. — *Pour la première fois depuis quelques semaines, une détente s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La remise en marche des mines au Shaba a été plus rapide que prévu et à un rythme de production plus élevé. En outre, autre facteur défavorable, les stocks de métal raffiné aux États-Unis se sont accrus de 10 000 tonnes à fin avril pour atteindre 482 300 tonnes. Aussi, l'invocation par une société américaine de la clause de force majeure pour réduire ses livraisons, en raison d'une grève qui paralyse les mines péruviennes, n'a-t-elle exercé qu'une influence limitée sur le marché.*

Sur le marché libre de Londres, la hausse s'est amplifiée sur les prix du cobalt qui dépassent 30 dollars la livre. D'importants achats ont été passés par les utilisateurs pour reconstituer leurs stocks. De sérieuses craintes de pénurie les justifient, car le Zaïre intervient pour plus de la moitié dans les approvisionnements mondiaux.

DENRÉES. — *Repli des cours du café sur les places commerciales. Les craintes relatives aux gelées pouvant affecter la récolte brésilienne paraissent en effet peu justifiées. La récolte 1978-1979 est évaluée par le Département américain de l'agriculture à 76,6 millions de sacs, en augmentation de 9 millions de sacs sur la précédente récolte. Celle du Brésil est estimée à 19,2 millions de sacs.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS du 9 juin 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 749,50 (779), à trois mois 770,50 (798) ; étain comptant, 6 720 (6 710), à trois mois 6 635 (6 585) ; plomb, 310 (330) ; zinc, 319,50 (340).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,10 (65,40) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille cours moyen (en dollars par tonne), inch. (71,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (150-155).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 700 (1 672).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juillet : inch. (59) ; oct. : 61,70 (61).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juill., 235 (230) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (485).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juill., 23,30 (22,95).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 605 (585).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pences par kilo) : R.S.S. comptant, 59-59,70 (56,50-57,75). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 235-235,50 (229-229,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juill., 131,65 (132) ; sept., 127,70 (128,90) ; sucre, juill., 7,40 (7,64) ; sept., 7,57 (7,88) ; café, juill., 171,50 (180,75) ; sept., 163,75 (173,50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 105,10 (107,50) ; sept., 107 (110,20) ; café, juill., 1 845 (1 938) ; sept., 1 765 (1 835) ; cacao, juill., 1 681 (1 683) ; sept., 1 638 (1 646).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 395 (1 430) ; déc., 1 345 (1 365) ; café, sept., 1 606 (1 575) ; nov., 1 544 (1 535) ; sucre (en francs par tonne), août, 915 (906) ; oct., 931 (926).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juill. 324 3/4 (325) ; sept., 326 (329) ; maïs, juill., 258 (265 1/2) ; sept., 259 (266).

MARCHÉ MONÉTAIRE

La baisse... à court terme

La détente des taux à court terme se confirme sur la place de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour consolide son palier de 7 1/2 % - 7 5/8 %. Les opérateurs qui tablaient sur la baisse et qui craignaient d'être pris à contre-pied au cas où les autorités monétaires n'auraient pas « suivi » ont été rassurés : la Banque a encore réduit ses taux d'intervention, en adjugeant mardi 5 milliards de francs à 7 3/4 % contre 7 7/8 % le vendredi précédent. Dûment alimenté, et disposant, par ailleurs, de liquidités assez abondantes à court terme, le marché a éprouvé peu de difficultés à s'établir aux alentours de 7 1/2 % ou un peu plus.

A terme, néanmoins, ledit marché se retrouve assez tendu, avec un décalage très net au-delà de l'échéance annuelle : à six mois, l'un vaut 8 1/8 %, mais le taux montait à 8 3/4 % à neuf mois et à 9 % sur un an. En un mot comme en dix, les opérateurs redoutent un regain de tension au début de l'année prochaine, en liaison avec une hausse des prix accompagnée d'une pression sur le franc, et se couvrent en conséquence.

Cela nous ramène à la question du jour : le taux de base des banques va-t-il baisser ? M. Monory, ministre de l'économie, en est persuadé. Au dernier dîner du Club d'aujourd'hui, organisé par la Société générale et l'U.A.P., il a même tenu des propos carrément subversifs : « *Je vais vous surprendre : je suis pour la liberté des taux bancaires. Il faut coller aux réalités du marché. Rapidement, le taux va baisser. Et il faut qu'il baisse...* » Se tournant vers son voisin, M. Lauré, président de la Société générale, il a ajouté : « *Il ne faudrait pas que, comme d'habitude, les banques se concertent pour opérer la même réduction, mais il faudrait qu'elles réduisent leurs taux en fonction du coût de leurs ressources, c'est-à-dire dans des proportions variables.* » Il paraît que M. Lauré affichait un sourire un peu contraint. Peut-être s'est-il trouvé « surpris »...

Évidemment, ce serait une chose intéressante, pour les clients, que de pouvoir choisir entre, par exemple, 9 % à la Société générale et 8,80 % à la B.N.P., sans parler du Crédit agricole, la « bête noire », qui trouverait bien moyen d'offrir 8 % ou même moins. Le désordre, vous dis-je...

A l'étranger, c'est la hausse, du moins dans les pays anglo-saxons. En Grande-Bretagne, l'accélération de la croissance de la masse monétaire ayant été jugée dangereuse (16 % en taux annuel la semaine dernière), des mesures restrictives ont été prises : élévation du taux d'escompte de 9 % à 10 % (au plus haut depuis mars 1977), et constitution par les banques de « dépôts spéciaux » sur leurs engagements rémunérés. Ajoutés aux réserves obligatoires, ces « dépôts spéciaux » non rémunérés réduisent les liquidités et majorent le coût des crédits accordés.

Aux États-Unis, une véritable « explosion » de la masse monétaire s'est produite la semaine dernière avec une augmentation de 4,2 milliards de dollars, ce qui laisse présager un nouveau durcissement de la politique des autorités responsables. Déjà, le « federal funds » (taux au jour le jour entre banques) est passé de 7,36 % à 7,47 %, niveau le plus élevé depuis janvier 1975. Compte tenu de sa formule d'indexation, la Citibank, qui s'est déjà alignée sur les autres établissement à 8 1/3 %, pourrait dès maintenant le porter à 9 %.

FRANÇOIS RENARD.

LA REVUE DES VALEURS

DES PRÉCISIONS SUR PARIBAS

Au cours de leur conférence de presse annuelle, M. Jacques de Fouchier et les autres dirigeants du groupe Paribas ont apporté des précisions, très attendues, sur les « problèmes » du groupe, ceux qu'on lui attribue, et ceux qu'il essaie de résoudre. En premier lieu, la sidérurgie, sujet brûlant. Les engagements du groupe dans ce secteur s'élèvent à 2 milliards de francs environ, dont 1,8 milliard pour la Banque de Paris et des Pays-Bas elle-même, soit 8 % de ses engagements totaux (un peu plus de 26 milliards de francs), à comparer avec les 28 milliards de francs engagés globalement dans la sidérurgie par les banques françaises. Il a été précisé que les intérêts encaissés annuellement par Paribas s'élèvent à environ 140 millions de francs. Evoquant les négociations qui se déroulent actuellement avec les pouvoirs publics pour « l'aménagement » de la dette colossale de la sidérurgie française et leurs répercussions sur son groupe, M. de Fouchier, tout en demeurant discret, s'est déclaré « confiant et serein, avec de bonnes raisons pour adopter cette attitude ». « L'encours de la sidérurgie n'a pas été provisionné, a-t-il ajouté, car nous pensons qu'il n'y aura pas lieu de le faire. Du côté des intérêts, nous pensons avoir des aménagements à consentir, mais ce ne sera pas une renonciation. » En clair, cela pourrait signifier qu'il ne sera pas touché au principal des prêts, mais que le paiement des intérêts pourrait être partiellement aménagé, avec, éventuellement, une consolidation en bons plus ou moins convertibles, ou toute autre formule reportant les échéances, sans oublier des facilités possibles dans le domaine du refinancement sur le marché monétaire. Pour l'immobilier, autre sujet « brûlant », les négociations engagées pour l'apurement du contentieux se sont terminées de façon honorable, les provisions affectées en 1976 et 1977 permettant de tout couvrir. En conséquence, les résultats de 1978 devront être au

Alimentation

Les comptes, provisoirement arrêtés, de *Primistère* font ressortir, pour l'exercice clos le 31 janvier 1978 un bénéfice de 5,42 millions de francs (+ 42 %).

	9 juin	Diff.
Beghin-Say	97	— 5,50
B.S.N.-Gerv.-Dan.	560	+ 2
Carrefour	1 610	+ 55
Casino	1 167	— 11
Moët-Hennessy	499	+ 2
Mumm	351	— 14
Olida-Caby	165	+ 2
Pernod-Ricard	269,50	+ 1,50
Radar	341	— 0,50
Raffin. St-Louis	91,50	— 1,30
S.I.A.S.	301,80	+ 7,80
Veuve Clicquot	637	+ 23
Viniprix	434	+ 7
Martell	420	inchangé
Guy. et Gascogne	273,50	+ 3,50
Génér. Occidentale	200	+ 11,20
Nestlé	8490	+ 90

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'Emprunt d'Etat 10 % 1978 a été introduit à la cote officielle lundi dernier au cours de 100,30. Ce titre, qui n'a encore fait l'objet que de transactions peu étoffées, se négociait, vendredi, à 100,59 F.

Parmi les Fonds d'Etat indexés, bien orientés dans leur ensemble, le *Barre 8,80 % 1977*, mais surtout l'*Emprunt 7 % 1973* ont été particulièrement recherchés.

Trois nouvelles émissions vont débuter lundi : *SOVAC* (350 millions de francs à 11,10 % nominal 11,14 %, actuariel) *G.I.T.T.* (100 millions de francs à 11,20 % nominal 11,30 %, actuariel) et *C.E.C.A.* (275 millions de francs à 10,80 % nominal 10,79 %, actuariel).

	9 juin	Diff.
4 1/2 % 1973	738	+ 3
7 % 1973	3 021	+ 34
Empr. 10,30 % 1975	99,50	+ 1,40
10 % 1976	100,85	— 0,85
P.M.E. 10,60 % 1976	99,50	+ 1,40
P.M.E. 11 % 1977	100,80	+ 0,50
Barre 8,80 % 1977	105,20	+ 1,90
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	95,30	inchangé
5 1/2 % 1965	108,40	— 0,15
6 % 1966	108,30	+ 0,20
6 % 1967	102,50	+ 0,10
C.N.E. 3 %	2 418	+ 28
Charbonnages 3 %	164,50	— 3,50

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Locindus, qui vient de fêter son dixième anniversaire, a porté le total des engagements à plus de 1 milliard de francs. En dix années, le bénéfice a progressé de 0,16 million de franc à 45 millions de francs, le montant du coupon passant pour sa part de 8 F. à 27,15 F par titre.

	9 juin	Diff.
Bail Equipement	201	+ 6
B.C.T.	111	— 3,70
Cetelem	243	+ 12
Comp. bancaire	323	+ 22,90
C.C.F.	121,50	— 2
Crédit foncier	359	+ 5
Financ. de Paris	163,50	+ 3,60
Locafrance	180,50	+ 7,50
Prétabail	351,10	+ 11,10
U.C.B.	196	+ 6
U.F.B.	275	inchangé
Silic	217	inchangé
S.N.I.	420	+ 6,10
Compagnie du Midi	394,90	— 0,10
Eurafrance	257	— 1
Pricel	157,10	+ 7,10
Schneider	171,10	— 5,90
Suez (1)	263	inchangé

(1) Ex-coupon de 17 F.

Bâtiment et travaux publics

« Bouygues » sera majoritaire à 55 % dans l'entreprise à monter avec « Blount International », filiale « ingénierie » de la firme américaine « Blount Inc. », la mieux placée actuellement pour emporter le marché relatif à la construction de l'université de Ryad (Arabie Saoudite).

	9 juin	Diff.
Auxil. d'entrepr.	493	+ 13
Bouygues	870	+ 62
Chim. et Routière	112	+ 1
Ciments français	130,90	+ 2,80
Dumez	779	— 2
Entr. J. Lefebvre	358	+ 7
Génér. d'entrepr.	185,20	— 3,80
Gds Travx de Mars.	327	+ 9
Lafarge	195	+ 3,50
Maisons Phénix	1 043	+ 53
Poliet et Chausson	179	+ 3,90

Bourse de Paris

SEMAINE DU 5 AU 9 JUIN

Une hausse sans précipitation

« DEMAIN, les épargnants se précipiteront pour acheter des actions », déclarait M. Monory, ministre de l'économie, l'autre mardi au Sénat. Parfaitement entendue à la Bourse de Paris, cette prévision, qui ne pourra, bien sûr, se vérifier qu'à l'occasion des prochains mois, n'a pas encore reçu le plus petit début de confirmation cette semaine au palais Brongniart. L'activité, qui s'était un peu accélérée au cours de la seconde quinzaine de mai, a même eu tendance à se ralentir quelque peu au fil des cinq dernières séances (voir tableau ci-dessous). Et si, d'un vendredi à l'autre, les différents indices se sont redressés d'un peu moins de 2 %, les discrètes, mais efficaces, interventions des investisseurs institutionnels, les « gendarmes », n'y sont pas étrangères.

En fait, la reprise en main » du marché, après la lourde chute (2,6 %) enregistrée à la veille du week-end dernier, s'est effectuée dès lundi, les cours montrant, dès l'ouverture de la séance, une fâcheuse tendance à régresser encore un peu. L'initiative fut néanmoins heureuse, puisque ce mouvement de reprise, amorcé de façon artificielle, se poursuivit sans « appui de commande » lors des deux séances suivantes. Jeudi cependant, le marché subit un nouvel accès de faiblesse, et les « gendarmes » durent à nouveau sortir de leur réserve pour limiter les dégâts. Oh, les vendeurs n'étaient ni très nombreux ni particulièrement agressifs : ils avaient simplement du mal à trouver leur contrepartie, et c'était suffisant pour faire reculer les cours. A la veille du week-end, leur nombre diminuait légèrement, tandis que celui des acheteurs s'accroissait dans des proportions identiques, et le marché s'équilibra dans une atmosphère assez calme.

Calme et peu actif, c'est sans doute la formule s'appliquant le mieux à la semaine qui vient de s'écouler à la Bourse de Paris. Au moment où de « bonnes fées » veulent se pencher sur son berceau, et où son fonctionnement fait l'objet de si nombreux commentaires, le paradoxe n'est pas aussi singulier qu'il y paraît. Le palais Brongniart n'est pas du tout insensible aux sollicitudes dont il est actuellement l'objet. Les professionnels attendent simplement d'y voir plus clair dans un programme de réorientation de l'épargne, que certains qualifient d' « auberge espagnole ». Quels seront les amendements à la loi sur les plus-values, votés par la commission des finances (voir encadré), qui seront retenus par l'Assemblée nationale ? Le projet de création des fonds communs de placement sera-t-il voté en l'état ? Quelles seront les nouvelles règles applicables aux SICAV ? A toutes ces questions, les boursiers attendent des réponses claires avant de s'engager plus avant sur un marché par ailleurs peu gâté par l'actualité, qu'elle soit économique, sociale et même politique. La « grogne » du R.P.R. prend, par la voix de M. Chirac, des proportions « inquiétantes » pour l'avenir de la majorité, et les mouvements sociaux amorcés chez Renault et Boussac paraissent s'étendre « dangereusement ». Quant à M. Ceyrac, président du C.N.P.F., il s'est déclaré nettement moins convaincu de la poursuite de la reprise économique, son organisation s'inquiétant de la stagnation des investissements. La révision, « déchirante » pour beaucoup, des comptes de la nation — la croissance augmenterait moins que prévu cette année, tandis que les prix s'envoleraient plus haut — n'est pas non plus passée inaperçue au palais Brongniart.

Le monde de la Bourse « connaît peu de philanthropes », a dit encore M. Monory. Cette lapalissade courageuse s'est vérifiée une fois de plus...

PATRICE CLAUDE.

Matériel électrique, services publics

Le président de *Télémécanique* a souligné que le chiffre d'affaires consolidé de 1977, en hausse de 12 %, était constitué à hauteur de 52 % par les ventes à l'étranger et que la marge brute d'autofinancement était passée de 7 % à 9 % du chiffre d'affaires ; l'amélioration de la rentabilité a permis d'augmenter le dividende de 17 %. A fin mai, le portefeuille de commandes s'était accru de 13 %.

	9 juin	Diff.
Alsthom-Atlant.	73,40	+ 1,30
C.E.M.	76,90	+ 4,80
C.G.E.	370	+ 4,50
C.S.F.	252,50	+ 5
Jeumont	138	+ 4,20
Machines Bull	41	— 0,90
Moulinex	155	— 3
Radiotechnique	435	— 3
S.A.T.	542	+ 24
Fr. Tél. Ericsson	530	+ 130
Thomson-Brandt	195	+ 4,50
Schlumberger	333,90	+ 33,90
Générale des eaux	520	— 3
Lyonnaise des eaux	419	+ 0,50
Eaux et Ozone	175	— 18,80

Filatures, textiles, magasins

Roudière a fixé son dividende à 18 F net contre 14,40 F. Le chiffre d'affaires des cinq premiers mois de 1978 s'élève à 285 millions en francs, en hausse de 15 %.

En mai, les grands magasins parisiens ont accru leurs ventes de 15 %, consolidant ainsi les bons résultats des premiers mois de l'année. *Bon Marché, Trois Quartiers, B.H.V.* ont réalisé des performances supérieures à la moyenne.

	9 juin	Diff.
Dollfus-Mieg	50,50	+ 0,55
Sommer-Allibert	444	+ 9,20
Agache-Willot	964	— 20
Godde-Bedin	26	— 2,10
Roudière	333	+ 3
Saint-Frères	209	+ 12,50
Vitos	115	— 4,60
Bail Investissem.	275	+ 14
C.F.A.O.	392,50	— 7,50
B.H.V.	131,20	+ 16,20
Nouvelles Galeries	132	+ 4
Paris-France	90,50	+ 4,50
Printemps	84,20	+ 4,10
La Redoute	569	+ 16
U.I.S.	314,80	13,80

Pétroles

Coparex a dégagé en 1977 un bénéfice net consolidé de 4,4 millions de francs, contre 16,6 millions. Cette baisse du résultat est en grande partie imputable à une perte de change de 10 millions de francs, résultant de la dévaluation de la peseta. Le dividende global s'élève à 18 F, contre 10,50 F.

Le bénéfice net consolidé du groupe « Total » (« C.F.P. + C.F.R. ») pour 1977 s'établit à 260 millions de francs, contre 168 millions de francs (+ 56 %), dont 134 millions pour la part du groupe, contre 8 millions en 1976. La marge brute d'autofinancement s'est élevée au même niveau que l'année précédente, à 2 873 millions de francs, contre 2 876 millions. Les résultats ne comprennent pas encore de bénéfices en provenance de la mer du Nord, où la production n'a commencé qu'en septembre 1977. Ils ont, en revanche, souffert de l'étroitesse des marges à la production du groupe au Proche-Orient et des pertes subies dans le raffinage et la distribution en Europe, où le niveau des prix est resté insuffisant. Pour 1978, le groupe espère bénéficier des productions nouvelles en mer du Nord, mais reste très dépendant des conditions du marché dans les pays européens.

	9 juin	Diff.
Aquitaine	518	+ 43,40
Esso	76,20	+ 6,60
Franç. des pétroles	137	+ 5,50
Pétroles B.P.	78	+ 3,50
Primagaz	129,90	+ 0,90
Raffinage	76	+ 1,50
Sogerap	78,50	+ 1,40
Exxon	221,90	+ 2,90
Petrofina	533	— 3
Royal Dutch	266	+ 8

Mines d'or, diamants

	9 juin	Diff.
Amgold	87	inchangé
Anglo-American	18,10	+ 1
Buffelsfontein	55,30	+ 1,80
Free State (1)	88	— 0,35
Goldfields	14,90	— 0,10
Harmony	18,20	+ 0,35
Presid. Brand (2)	51,50	— 0,85
Randfontein	197	— 5
Saint-Helena	46,95	+ 0,15
Union Corporation	14,95	— 0,15
West Driefontein	122,50	— 3,50
Western Deep	44,30	— 0,50
Western Hold. (3)	191,80	+ 0,30
De Beers	29	— 0,05

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,85 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 2,95 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 8,60 F.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les *Forges de Strasbourg* annoncent pour 1977 un bénéfice de 8,12 millions de francs, contre 7,06 millions l'année précédente. Le dividende global passe de 7,05 F à 7,50 F.

Le bénéfice net d'*Olivetti* pour 1977 atteint 5 303 millions de lires, contre 1 602 millions. Il sera affecté aux réserves, et aucun dividende ne sera payé.

Testut Acquitas a subi en 1977 une perte nette de 205 067 F, contre un bénéfice de 1,13 million. Mines caoutchouc outre-mer.

	9 juin	Diff.
Chiers-Châtillon	19	+ 0,50
Creusot-Loire	73,10	— 1,90
Denain Nord-Est	38	+ 0,40
Marine-Wendel	60,90	— 0,50
Métal. Normandie	63,50	— 0,50
Pompey	76,50	— 0,90
Saclior	34	+ 2,40
Saulnes	45	+ 2,30
Usinor	23,80	— 0,20
Vallourec	99	+ 2
Alspi	69,10	+ 0,10
Babcock-Fives	94,50	+ 1,50
Génér. de fonderie	120	inchangé
Poclain	218,50	+ 5,80
Sagem	604	+ 41
Saunier-Duval	187,50	+ 23,50
Penhoët	269,60	+ 11,60
Peugeot-Citroën	373,50	+ 5,50
Ferodo	432	— 18

Produits chimiques

	9 juin	Diff.
C.M. Industries	235	— 2,50
Cotelle et Foucher	109	— 3
Institut Mérieux	383	+ 9
Laboratoire Bellon	221,50	+ 4,50
Nobel-Bozel	58,50	— 0,40
Pierrefitte-Auby	73	— 1,10
Rhône-Poulenc	100,50	+ 4,30
Roussel-Uclaf	269,90	+ 1,90
B.A.S.F.	385,20	+ 1,70
Bayer	385,10	+ 2,10
Hoechst (1)	387	— 3,90
Norsk Hydro	163	— 1,50

(1) Compte tenu du coupon de 9,90 F.

Valeurs diverses

Le résultat net provisoire avant impôt d'*A.D.G.* pour le premier semestre de l'exercice 1977-1978 atteint 12,24 millions de francs contre 5,83 millions.

L'objectif du groupe *Bic* pour 1978 est de porter son chiffre d'affaires à 1,4 milliard de francs, ce qui correspondrait à une progression de 10 % à 15 % à données comparables. Le résultat net augmenterait de son côté de 13 % à 17 %.

	9 juin	Diff.
L'Air liquide	392	+ 4
Bic	520	— 3
Europe n° 1	467	+ 12
L'Oréal	757	+ 7
Jacques Borel	118	+ 2
Club Méditerranée	411,20	+ 1,20
Arjomari	132,80	— 1,20
Hachette	216	+ 7
Presses de la Cité	289	+ 10
P.U.K.	92,70	+ 0,20
St-Gob.-P.-à-M.	152	+ 3,50
Skis Rossignol	1 575	+ 4
Chargeurs réunis	183	+ 7

Mines, caoutchouc, outre-mer

M. Guy de Rothschild, président d'*Imétal*, prévoit pour 1978 un résultat d'exploitation du même ordre que le précédent, « *alors que, compte tenu notamment des difficultés sérieuses enregistrées dans les secteurs du zinc et du nickel, le bénéfice consolidé, qui est passé de 171 millions de francs en 1976 à 82 en 1977, serait sans doute négatif* ».

Selon lui, la société reste bien armée pour maintenir et développer ses profits et ses dividendes.

	9 juin	Diff.
Imétal	69	+ 0,50
Peñarroya	38	— 0,60
Charter	12	+ 0,60
Inco	81	— 4
R.T.Z.	19,80	— 0,10
Tanganyika	13,30	— 0,20
Union minière (1)	104,40	+ 4,40
Z.C.I.	0,86	— 0,04
Kléber	61,70	+ 3,20
Michelin	1 425	+ 20

(1) Compte tenu du coupon de 7 F.

Des plus-values bien tempérées

Comme il fallait s'y attendre, la commission des finances a assez profondément modifié le projet de loi gouvernemental sur la taxation des plus-values boursières. Les professionnels — agents de change, fondés de pouvoir, gérants de portefeuille privés — avaient fait part de leurs réticences et de leurs desiderata aux représentants de la majorité, surtout R.P.R., qui ont déposé en commission plus de quatre-vingt-dix amendements. On se souvient (« le Monde » daté 28-29 mai 1975) que parmi ces réticences figuraient « le coefficient maximum de rotation » des portefeuilles (0,75 fois dans l'année), jugé trop court, et le montant des ventes annuelles (100 000 F) en dessous desquelles les plus-values n'étaient pas taxées, montant jugé insuffisant. Ajoutons également le fait que toutes les opérations « à crédit » soient jugées « spéculatives », et taxées à l'I.R.P.P., même les opérations de gestion normale d'un portefeuille, comme les ventes de primes sur des titres détenus. La commission des finances a fait droit à une grande partie de ces remarques. Elle n'a guère modifié le traitement appliqué aux opérateurs habituels, sauf que les plus-values nettes inférieures à 30 000 F seraient exonérées, et que la taxe forfaitaire serait portée de 30 % à 30,5 % lorsque les gains boursiers seraient inférieurs ou égaux aux autres revenus. Pour les opérateurs « occasionnels », en revanche, il est proposé d'exonérer les contribuables de toute taxation pendant trois ans à partir du 1er janvier 1979, lorsque l'excédent des achats sur les ventes fera dépasser 3 % du montant du portefeuille au 31 décembre précédent.

Cette mesure est destinée « à encourager l'investissement en valeur mobilière et à la reconstitution du fonds propre des entreprises ».

En outre, le « coefficient de rotation (rapport entre le total des achats et ventes et le montant du portefeuille), qui trace la frontière entre l'imposition à la taxe forfaitaire de 15 % et l'imposition appliquée aux opérateurs « habituels », est porté de 1,5 à 2. Enfin, le seuil au-dessous duquel les ventes ne sont pas taxables passe de 100 000 F à 200 000 F. Ajoutées l'exonération des ventes sur les titres détenus dans le cadre d'un compte d'épargne à long terme et plusieurs autres mesures de détail.

Ces « assouplissements » très notables comblent une grande partie des vœux des professionnels, bien que l'on ne puisse préjuger ni du vote à l'Assemblée la semaine prochaine, ni du vote du gouvernement, qui pourrait résister sur certains points et « lâcher » sur d'autres. Il n'en reste pas moins que lesdits professionnels continuent à regretter que les opérations de gestion « conditionnelles » (ventes de primes, d'options, etc.) soient toujours considérées comme spéculatives, que la fixation éventuelle d'un cours de référence au 31 décembre 1978 conduise à un inévitable arbitraire, avec la possibilité d'obtenir des cours très inférieurs aux prix d'acquisition, ce qui majorerait indûment les plus-values. Ils observent que, sur les marchés étrangers, on n'a pas une idée honteuse de la spéculation, entendre, au sens étymologique du terme, comme une prévision et la couverture d'un avenir incertain, au moyen d'opération de protection à caractère défensif, à ne confondre avec l'idée de jeu. Ils regrettent que la notion de « comptes d'investissements » ait été abandonnée, en ce sens qu'elle permettait de gérer un patrimoine dans le temps sans avoir à tenir compte d'une taxation sur des plus-values intermédiaires ou partielles, la taxation n'ayant lieu qu'à la « sortie » (prélèvement d'espèces). Ils relèvent, enfin, que l'abandon du dispositif contre l'érosion monétaire est grave, et qu'il implique une contrepartie, notamment la prise en compte du risque boursier et de l'irrégularité du rythme boursier, qui se rient d'une réglementation prétendant les asservir au principe de l'annualité. Tels sont donc la situation et les thèmes en présence à la veille du vote de l'Assemblée.

Bourses étrangères

NEW-YORK

La hausse se poursuit

La hausse s'est poursuivie cette semaine à Wall Street, où l'indice Dow Jones a encore gagné 12 points à 859,53, au plus haut de l'année. L'activité a continué à être assez exceptionnelle avec 220 millions de titres échangés.

En début de semaine, l'indice avait même gagné 16 points à l'issue d'une séance très brillante, marquée par le retour en force d'investisseurs institutionnels, assurances notamment, qui étaient restés inactifs depuis avril dernier. A la veille du week-end, néanmoins, les craintes sur l'accélération de l'inflation ont pesé sur le marché, ainsi que la très forte augmentation de la masse monétaire, qui laisse présager une nouvelle hausse des taux d'intérêt.

	Cours 2 juin	Cours 9 juin
Alcoa	47	45 1/4
A.T.T.	61 1/2	61 3/4
Boeing	50 1/8	52 7/8
Chase Man Bank	31 5/8	32
Du P. de Nemours	116 1/4	121 3/8
Eastman Kodak	56 1/2	57
Exxon	46 3/4	46 7/8
Ford	49 1/8	49 1/4
General Electric	52 5/8	52 1/8
General Foods	32	32
General Motors	61 1/8	61 1/4
Goodyear	17 1/4	17 1/8
I.B.M.	259 7/8	263
I.T.T.	30 7/8	32 1/4
Kennecott	24 3/8	23 3/4
Mobil Oil	65 1/8	65 5/8
Pfizer	33 3/8	33 3/8
Schlumberger	80 3/8	83 1/4
Texaco	24 1/2	25 1/8
U.A.L. Inc.	29	30 5/8
Union Carbide	39 1/2	40 3/8
U.S. Steel	28 7/8	28 5/8
Westinghouse	21 5/8	23 1/8
Xerox Corp.	53 1/2	55 3/8

TOKYO

	Cours 2 juin	Cours 9 juin
Canon	468	487
Fuji Bank	278	278
Honda Motors	574	577
Matsushita Electric	637	635
Mitsubishi Heavy	126	127
Sony Corp.	1 770	1 770
Toyota Motors	845	893

LONDRES

Repli

Evolution contrastée à Londres, où les fonds d'Etat ont vivement progressé à l'annonce de mesures d'assainissement monétaire et, notamment, d'un nouveau relèvement du taux de l'escompte. Les valeurs industrielles, en revanche, ont fléchi par crainte de la prolongation du contrôle administratif sur la fixation des dividendes. Les mines d'or ont été bien disposées.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 464,9 contre 475,5 ; mines d'or, 157,9 contre 152,5.

	Cours 2 juin	Cours 9 juin
Bowater	191	189
Brit. Petroleum	868	866
Charter	135	136
Courtaulds	123	123
De Beers	347	348
Free State Geduld*	19	19
Gt Univ. Stores	274	274
Imp. Chemical	388	387
Shell	560	555
Vickers	173	174
War Loan	30 1/8	29 5/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Légère hausse

Une légère hausse a été enregistrée sur le marché allemand. D'importants achats étrangers ont été notés sur A.E.G.

	Cours 2 juin	Cours 9 juin
A.E.G.	82,20	84,50
B.A.S.F	139,80	140,30
Bayer	139,80	140,50
Commerzbank	229,50	221
Hoechst	138,20	131,90
Mannesmann	158,50	157,50
Siemens	283	285
Volkswagen	209,80	211,60

* Ex-droit.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	5 juin	6 juin	7 juin	8 juin	9 juin
Terme	100 213 420	117 850 313	120 448 263	100 024 484	89 535 463
Compt. R. et obl.	97 742 287	108 531 156	153 858 893	115 054 718	142 832 475
Actions	52 275 923	52 183 360	62 479 200	59 465 496	62 320 227
Total	250 231 630	278 564 829	336 786 356	274 544 698	294 688 165

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

	5 juin	6 juin	7 juin	8 juin	9 juin
Franç.	136,3	138,4	139,2	138	139,4
Etrang.	102,3	103,2	103	103	102,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

	5 juin	6 juin	7 juin	8 juin	9 juin
Tendance.	133,9	135,9	136,8	135,5	135,9

(base 100, 29 décembre 1961)

	5 juin	6 juin	7 juin	8 juin	9 juin
Ind. gén.	75,8	76,8	77,7	77,3	77,2

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS EST APPROUVÉ

La commission départementale des sites de Paris a adopté, le vendredi 9 juin, le projet d'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville, qui comporte notamment la construction d'un parking souterrain (le *Monde* du 25 avril).

Réunie sous la présidence de M. Lucien Lanier, préfet de la région d'Ile-de-France et préfet de Paris, la commission a, d'autre part, approuvé le parti général d'aménagement des abords des Champs-Elysées, entre la place de la Concorde et le rond-point des Champs-Elysées.

La commission a enfin accepté que l'on construise des cabines téléphoniques publiques, à proximité du pavillon de l'Elysée, du Théâtre Marigny et du Grand Palais. Elle a refusé, en revanche, la même construction à proximité des Chevaux de Marly.

Le numéro du « Monde » daté 10 juin 1978 a été tiré à 563 091 exemplaires.

A B C D F G H

APRÈS L'ÉVACUATION DE L'USINE DE CLÉON

Les syndicats de la Régie annoncent un durcissement du conflit

L'usine Renault de Cléon a été évacuée sans incident, samedi 10 juin à 3 h. 15, en présence des forces de l'ordre. La direction a annoncé que le travail reprendrait aux heures habituelles à partir de dimanche soir 11 juin. Les syndicats, dans leurs premières réactions, annoncent un durcissement du conflit.

A Lyon-Vénissieux, la direction des usines Berliet a décidé de lever le lock-out qui touchait environ trois mille personnes. En revanche, aux Aciéries de Pompey (Meurthe-et-Moselle) la direction annonce un arrêt progressif des installations en raison de la grève de cent soixante ouvriers des hauts fourneaux.

De notre correspondant

Rouen. — Alors que, vendredi soir, les syndicats pensaient généralement que la direction avait choisi de laisser pourrir le conflit, l'usine de Cléon a été évacuée, samedi 10 juin, à 3 heures du matin. Vers 2 heures, plusieurs centaines de C.R.S. (*« Il y avait quarante-sept cars, sans compter les camionnettes et les voitures banalisées »*, précisent les anciens occupants), ont pris position devant l'usine où se trouvaient une centaine de grévistes. Un dialogue s'est engagé entre les forces de l'ordre et les responsables syndicaux. Ces derniers ont décidé de remettre l'usine à la direction, dont plusieurs membres étaient présents. Les grévistes sont alors sortis en chantant *l'Internationale* et en brandissant des banderoles exprimant leurs revendications.

La direction a fait ensuite démonter les grilles, tandis que des C.R.S. venus d'autres entrées pénétraient dans l'usine.

« On n'est pas en Argentine »

A 2 h. 30, alors que les forces de l'ordre étaient installées légèrement à l'écart et que quelques caristes avaient déjà repris le travail, plusieurs groupes se formaient devant l'usine, composés de travailleurs indignés par cette évacuation. *« Pas question de rentrer lundi avec les flics ! On n'est pas en Argentine »*, expliquait un militant cégétiste, tandis qu'un délégué de F.O. confirmait : *« Ce n'est pas avec les forces de l'ordre que l'on réglera nos problèmes. Nous ferons appel aux travailleurs pour qu'ils réagissent. »*

Pendant ce temps, à Rouen et à Elbeuf, dix mille tracts étaient distribués par la C.G.T. et la C.F.D.T. appelant à un rassemblement de protestation samedi, à 14 heures, sur le parc à voitures de l'usine. Une autre manifestation est prévue pour lundi 12 juin, à 11 heures, à Rouen, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N. *« C'est la première fois que l'on voit les C.R.S. à Cléon. On ne va pas laisser passer ça »*, dical pour qui *« les débrayages doivent reprendre dès lundi, pour élargir le conflit et créer un véritable rapport de forces. Nos propositions d'actions nouvelles (débrayages ponctuels quotidiens), restent valables*, poursuivaitt-il. *Dès maintenant, il faut en rediscuter si l'on veut mobiliser l'ensemble des travailleurs de la Régie pour aboutir aux discussions que nous n'avons pas réussi à obtenir »*.

MARC LECARPENTIER.

PLUSIEURS DIZAINES DE SALARIÉS MENACÉS DE LICENCIEMENT

● L'Union syndicale C.F.D.T. Renault *« condamne l'invasion policière la nuit dernière à Cléon »*. Elle rappelle qu'elle veut *« imposer la négociation articulée à la direction générale de la Régie sur les revendications générales et, aux directions de Flins et de Cléon, sur les revendications sectorielles de ces usines »*. *« La Régie prend la responsabilité d'une aggravation du climat social dans les usines Renault »*, concluent les cédétistes, en lançant un appel à l'action.

● La Fédération C.G.T. de la métallurgie dénonce *« cette politique d'intimidation à l'encontre de tous les travailleurs de la métallurgie* [qui] *met en exergue la volonté patronale et gouvernementale de se soustraire aux revendications légitimes des travailleurs en même temps qu'à de véritables négociations »*.

Elle appelle toutes ses organisations à élever *« dès lundi dans toutes les entreprises de la métallurgie la protestation vigoureuse qui s'impose par une action unie »* et *« partout sous toutes les formes »*.

● A Flins, l'atelier des presses était toujours occupé, samedi matin, par plusieurs dizaines de grévistes. A Sandouville et à Douai, les débrayages se sont poursuivis. Dans ce dernier établissement, des gauchistes qui voulaient inciter les ouvriers à occuper les ateliers se sont heurtés à l'opposition de la C.G.T.

A Flins également, la direction a convoqué, les 12 et 13 juin, environ soixante-dix personnes, dont les délégués syndicaux, qui doivent être entendus, selon elle, *« pour fournir des explications sur des actes qu'ils ont commis, et qui ont été constatés par huissier, concernant la liberté de circulation des travailleurs et du matériel »*. Ces salariés, précise-t-on à la direction générale de la Régie, pourraient être licenciés sans préavis en ce qui concerne les ouvriers, après examen de leur dossier.

Pour les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., il s'agit d'une *« procédure de licenciement »*. *« L'intervention des forces de police n'ayant pu briser la grève des presses, la direction a décidé de frapper encore plus fort »*, déclare la section C.F.D.T. de Flins. Selon elle, il y aurait quatre-vingt-six convocations.

LES O.S. ET LES 24 HEURES DU MANS

La Fédération C.G.T. de la métallurgie, évoquant le départ des Vingt-Quatre Heures du Mans, a souligné le vendredi 9 juin que « les travailleurs ne séparent pas cette importante prestation technique et industrielle du sort qui leur est fait ». Concernant la présence de Renault dans la course, la C.G.T. déclare : « Les travailleurs de la Régie, de toutes catégories, s'en félicitent, y voient la place et le rôle de l'entreprise nationale, le résultat de leur travail. »

Enfin, la C.G.T. rappelle que le président Pompidou avait, il y a six ans, aux Vingt-Quatre Heures du Mans, reconnu qu'il était nécessaire d'améliorer la condition des O.S. « Six ans après, la situation des O.S. et des autres travailleurs est en dégradation », conclut la C.G.T.

A Saint-Pierre et Miquelon

Grève générale contre le statut départemental

Un ordre de grève générale pour le 13 juin a été lancé par l'ensemble des responsables politiques, économiques et syndicaux du département d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ce mouvement vise à attirer l'attention du gouvernement sur la *« gravité de la situation dans l'archipel »*. Au cours d'une réunion qui a eu lieu jeudi 8 juin à Saint-Pierre, M. Albert Pen, sénateur, maire de la ville, a poposé une motion, qui a été signée par l'ensemble des élus et les responsables syndicaux C.G.T. et Force ouvrière. On lit notamment dans ce texte : *« Pour notre population de cinq mille huit cents habitants, isolée de la France et du continent nord-américain, à 5 000 kilomètres de la métropole, la départementalisation se révèle de plus en plus comme un mauvais remède à des maux d'abord économiques. »* La mise en œuvre d'*« un véritable plan de développement de l'archipel »* est souhaitée.

La motion réclame aussi l'adoption d'un *« statut spécifique »* (quel que soit son nom) à Saint-Pierre-et-Miquelon, *« partie intégrante de la République française, mais collectivité originale »*, et le maintien de systèmes fiscaux et douaniers locaux adaptés à sa situation géographique. Pour les signataires, ce programme permettrait à la métropole de *« conserver en Amérique du Nord une base maritime sûre, non sujette à des bouleversements politiques »*.

La transformation du territoire d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon en département date de 1976. Elle avait, initialement été acquise avec l'assentiment prudent des élus locaux, qui avaient répondu par un *« oui, mais »* aux projets de M. Olivier Stirn (en précisant d'ailleurs que le *« mais »* était plus ferme que le « oui »). Après un an d'*« expérience »*, ce nouveau statut avait été jugé négativement.

Les signataires demandent également l'attribution aux pêcheurs locaux de *« quotas indispensables à la poursuite de leurs activités, et le déblocage rapide de crédits »* nécessaires pour procurer immédiatement du travail aux ouvriers *« menacés directement par le chômage »*.

JAEGER PREND LE CONTROLE DES RÉVEILS BAYARD

La société Jaeger, un des plus gros fabricants français d'équipements de bord pour automobiles, vient de s'assurer le contrôle des réveils Bayard, numéro trois de l'horlogerie de gros volume avec un chiffre d'affaires de 35 millions de francs. Simultanément, elle a renforcé sa participation dans la société holding Saphir, de Genève, propriétaire des marques Jaeger, Le Coultre et Fabre-Leuba ainsi que de la manufacture Le Coultre, en Suisse.

Par ce doublé, les dirigeants de Jaeger escomptent bien quadrupler largement le chiffre d'affaires de la firme dans l'horlogerie (13 millions de francs en 1977) et élargir ce créneau d'activité au moment où l'électronique promet introduire de profondes mutations dans les équipements de bord automobile. Jaeger fabrique, on le sait, des compteurs de vitesse, des compte-tours, mais aussi des pendulettes de bord, et travaille aussi sur divers appareils d'enregistrement très sophistiqués dont seront dotées les voitures de demain.

La présente opération a été montée en étroite collaboration avec le groupe allemand V.D.O. Schindling, actionnaire à 41 % de Jaeger. V.D.O., qui doit en principe régler la prise de participation de la société dans Bayard au moyen d'actions Jaeger ; cela réduira d'autant sa participation dans l'entreprise française, mais ne distendra pas les liens noués avec elle, bien au contraire. En effet, V.D.O. détient des intérêts dans Saphir et avec Jaeger contrôle désormais cette affaire. Selon un journal suisse, V.D.O. aurait en outre récemment racheté une petite fabrique suisse de montres, International Watch Company. Il ne fait donc guère de doute, qu'au plan de la stratégie du moins, une certaine unification s'opérera dans le domaine horloger.

La volonté des deux groupes de procéder de la même façon dans l'électronique automobile est tout aussi évidente. Jaeger a ainsi de bonnes chances de profiter de la technologie et des produits de la firme américaine de composants Solid State Scientific, dont V.D.O. vient d'acquérir 25 % du capital. De son côté, le groupe allemand a tout lieu d'attendre beaucoup du contrat en cours de négociation entre Jaeger et le C.E.A. et qui devrait, en principe, assurer à sa filiale la maîtrise d'un système d'affichage dans les domaines de l'horlogerie et de l'automobile. — A.D.

M. PASQUA ET « LA MACHINE R.P.R. »

Me Patrick Devedjian a plaidé, vendredi 9 juin, à la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour réclamer 1 franc de dommages-intérêts au nom de M. Charles Pasqua, conseiller à l'organisation du R.P.R., à MM. Pierre Crisol et Jean-Yves Lhomeau, journalistes, coauteurs, en octobre 1977, du livre *la Machine R.P.R.* M. Pasqua considère comme diffamatoires deux passages, l'un relatif aux personnages qu'il a pu rencontrer, l'autre concernant l'origine de *« sa puissance et sa fortune personnelle »*. Ces deux passages ont été « occultés » sur l'ordonnance de référé.

Les deux journalistes assurent n'avoir nullement voulu porter atteinte à l'honneur de M. Pasqua, dont ils ont tenu, dans leur livre, à vanter les mérites. Mais comment ignorer les attaques dont a déjà fait l'objet M. Pasqua, notamment alors qu'il était vice-président du Service d'action civique ? (*le Monde* du 31 janvier 1970).

Selon leur défenseur, Me Charles Libmann, les deux journalistes avaient tenu à préciser que personne n'avait eu la preuve des allégations portées à l'encontre de M. Pasqua, bien que lui-même n'ait jamais protesté. Me Libmann a conclu en citant la jurisprudence de la Cour de cassation, si large sur la bonne foi, qui a été instaurée à propos du procès du Syndicat de la magistrature contre M. Foyer, ancien garde des sceaux. Jugement le 7 juillet.

LE GOUVERNEMENT DRESSERA AVEC LES PROFESSIONNELS DU TOURISME UN BILAN DES DOMMAGES DE LA MARÉE NOIRE

(De notre correspondant.)

Brest. — *« Parcourant les plages bretonnes touchées par la marée noire, j'ai pu constater les efforts accomplis. C'est assez extraordinaire. Bien souvent, la presse française et la presse étrangère n'en ont pas eu connaissance. Incontestablement l'action qui a été engagée doit être poursuivie. L'effort de nettoyage entrepris sera poursuivi par tous les moyens qui se révéleront nécessaires »*, a déclaré M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, le vendredi 9 juin à Brest au terme d'une visite de quarante-huit heures dans les zones des Côtes-du-Nord et du Finistère souillées par le pétrole de l'*Amoco-Cadiz*.

Le ministre a répété ce qu'il avait déjà dit la veille aux journalistes : *« Il y a des plages qui sont totalement et complètement nettoyées. Je l'ai constaté... Il faut dire la vérité aux Français. On n'a pas le droit également de tromper les étrangers. Je reviendrai en septembre voir comment s'est déroulé la saison touristique. »*

M. Soisson a encore déclaré : *« Le gouvernement a trois tâches : prévenir, réparer et promouvoir. La tâche qui est la mienne, c'est celle de la promotion touristique de la Bretagne. On a commencé un effort de promotion en 1968. Il s'agissait de sauver les meubles. Il est possible de remonter le courant. L'idée qui se dégage de mon voyage est qu'il faut que nous réfléchissions dès l'automne à une action de promotion importante de la Bretagne pour 1979. Cette action devra être coordonnée entre l'Etat, les professions touristiques et les collectivités locales. »*

Au sujet des remarques faites par les hôteliers, qui enregistrent beaucoup d'annulations de la part des touristes étrangers, M. Soisson a annoncé la mise en place d'un « observatoire » dans les préfectures des Côtes-du-Nord et du Finistère pour *« dresser avec les professionnels le bilan honnête des dommages subis »*.

● *Arraisonnements au large d'Ouessant.* — La marine nationale a procédé cette semaine à trois nouveaux arraisonnements de bateaux norvégien, cubain et libérien, circulant à contre-sens sur le « rail de navigation » délimité au large d'Ouessant (Finistère).

Au total, ce sont seize navires qui ont été déroutés sur Brest en application de la nouvelle réglementation décidée après la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*.

LA MULTINATIONALE DE LA BONNE ÉDUCATION

Une école pour milliardaires

C'est la troisième année que M. John Kempe, proviseur (*headmaster*), de la Gordonstoun International Summer School, prospecte la clientèle « continentale ». Il a d'abord fait la tournée des plus riches émirats du golfe Persique pour persuader les dignitaires d'envoyer leurs fils apprendre le « bon anglais » dans son école d'été, qui *« a compté parmi ses élèves quatre membres de la famille royale britannique, ainsi que des garçons appartenant à des familles royales d'autres pays »*.

Puis ce furent l'Allemagne et les Pays-Bas, où les monnaies locales supportent avantageusement la comparaison avec la livre anglaise. M. Kempe prospecte aujourd'hui la France, dans l'espoir que les bonnes familles ne répugneront pas à verser 8 000 F par enfant pour quatre semaines de séjour dans un manoir écossais (seizième siècle), où l'on pratique la natation, l'escalade, le canoë, le tennis, la voile et le hockey, sans oublier quelques cours de conversation anglaise.

Peut-on d'ailleurs discuter le coût d'une *« école de langue pour milliardaires »*, comme l'indique une notice de l'Office de tourisme britannique ? Peut-on hésiter un instant lorsque l'on sait que le taux d'encadrement des élèves est d'un moniteur pour quatre, et même d'un anglophone pour deux ? Au demeurant, la Gordonstoun est avant tout un lieu de « *contacts* » pour futurs princes, P.-D.G. et gentlemen-farmers, autrement dit une « multinationale » de la bonne éducation.

La réunion d'information organisée récemment par M. Kempe avait pour cadre le salon des Aigles de l'hôtel Crillon, à Paris. Etaient présents des professionnels du tourisme et quelques chefs d'établissements français capables de « fournir » une clientèle. Sainte-Croix de Neuilly et l'Ecole alsacienne manquaient à l'appel, mais Notre-Dame des Oiseaux, dans le seizième arrondissement de Paris, avait envoyé sa délégation... pour découvrir, hélas ! que la très « *exclusive* » Gordonstoun ne prend pour ses cours d'été que des jeunes de douze à seize ans de sexe masculin. *« Les filles ne sont pas assez préoccupées par leur carrière »*, a simplement répondu le proviseur à la damedes Oiseaux, visiblement très déçue.

Des hommes, des vrais

Il est vrai que la Gordonstoun se propose avant tout de former des hommes, des vrais. Conformément aux principes du fondateur, d'origine allemande, l'école d'été cherche à développer le sens de l'initiative, de l'effort physique et le goût de l'aventure. « *Ce que nous voulons*, a expliqué M Kempe aux dames qui prenaient le thé, *c'est arracher au confort de la société de consommation des jeunes gens habitués à ce que tout s'achète.* »

Il n'en coûtera aux parents que 2 000 francs par semaine...

ROGER CANS.

★ Pour tous renseignements, écrire à M. J. Harvey Ruscoe, Gordonstoun International Summer School, Elgin, Moray IV 30 2 RP, Scotland.

● *L'Assemblée nationale* a décidé, vendredi 9 juin, par 232 voix contre 180, de repousser la demande socialiste de constitution d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux conseils des prud'hommes. La commission des lois a en effet estimé que sa compétence, en pareille matière, était incontestable.

● *Le secrétariat du comité central du P.C.* a protesté, vendredi 9 juin, contre l'annulation de l'élection de Mme Marie-Thérèse Goutmann, maire de Noisy-le-Grand, dans la 9e circonscription de la Seine-Saint-Denis. A l'appui de cette protestation, le secrétariat du comité central a notamment indiqué : *« L'argument retenu* (« abus de propagande ») *pourrait être appliqué à l'ensemble de la campagne électorale des partis de la majorité, quand on se souvient des moyens utilisés dans la coalition giscardienne y compris l'intervention télévisée du président de la République. Au-delà de son caractère partisan, tout montre qu'il s'agit d'une décision visant particulièrement une femme, vice-présidente de l'Assemblée nationale, maire d'une grande ville, jouant un rôle politique national. »*

● *L'histoire-géographie au baccalauréat : une demi-heure de plus pour les candidats.* — Dans une circulaire publiée au *Bulletin officiel* de l'éducation du 8 juin, le ministre confirme que, pour la session 1978 du baccalauréat, l'épreuve écrite d'histoire et géographie durera une demi-heure de plus que prévu dans l'arrêté du 29 août 1977. Aux trois heures (séries A, B, C et D) ou deux heures (série D') initialement prévues s'ajoutera *« une période de lecture et de réflexion de 30 minutes »*.

NOUVELLES BRÈVES

Le ministre écrit que *« la nouveauté du dispositif* [avait] *pu faire naître la crainte que les candidats ne compromettent leurs chances par un choix non suffisamment réfléchi »*. Cette décision confirme la promesse faite par M. Christian Beullac aux jeunes giscardiens du mouvement Autrement et répond partiellement aux inquiétudes de l'Association des professeurs d'histoire-géographie (*le Monde* du 1er juin).

● *Les organisateurs du Festival international de poésie de Paris* précisent, dans un communiqué, qu'ils ne bannissent aucune tendance, esthétique ou politique, de la poésie. Aussi ont-ils décidé d'accueillir *« les poètes isolés, rejetés ou exilés... et de leur donner la parole, en toute liberté, le dimanche 11 juin, de 13 heures à 18 heures, à l'Orangerie du parc de Bagatelle (bois de Boulogne) »*.

● *Cinq statues ont été volées à Pompéi* dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 juin, sur le site des ruines, dans la « maison des Vetti », célèbre pour ses statues et la beauté de ses fresques.

● *Policiers-voleurs à Bruxelles.* — Sept policiers d'Ixelles, un faubourg de Bruxelles, ont été arrêtés vendredi 9 juin par leurs collègues parce qu'ils avaient organisé une série de vols, surtout dans des bijouteries. Leur butin s'élèverait à plusieurs millions de francs belges, et leurs activités se sont prolongées pendant trois ans. — (Corresp.)

